1951

BX
1912.5
.C67
1807
v.1
SMR

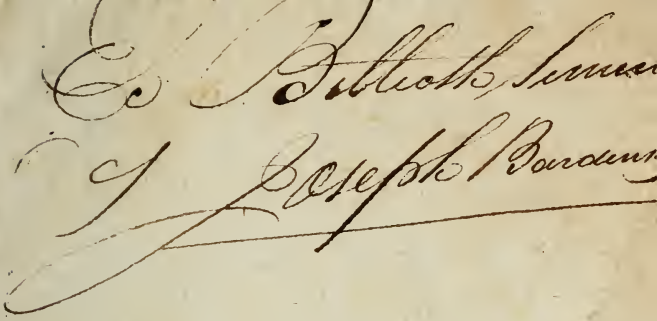

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/miroirduclerg01coss

MIROIR DU CLERGÉ.

Admovi Speculum :
Fœdus se in eo vultus agnoscat,
Tu tuum gaude dissimilem inveniri.
Inspice tamen, et tu, ne fortè,
Etsi sit undè meritò placeas tibi,
Etiam in quo debeas displicere non desit.
S. BERNARDUS.

TOME PREMIER.

Quatrième Édition, corrigée et augmentée.

A MUNSTER,

Et se vend à Avignon chez FR. CHAMBEAU, Imprimeur-Libraire.

1807.

MIROIR DU CLERGÉ.

INTRODUCTION.

NOus avons d'excellens ouvrages sur les devoirs du Clergé. Les livres intitulés, *Regula Cleri*, *Forma Cleri*, et plusieurs autres du même genre, remplissent leur objet, et sont très-propres à faire connoître aux Ecclésiastiques la sublimité de leur vocation, la nature et l'étendue de leurs devoirs, l'esprit qui doit les animer dans toutes leurs fonctions. Mais, pour en tirer ce précieux avantage, il faut faire des retours fréquens sur soi-même, entrer dans un examen sérieux de ses propres pensées, de ses désirs, de ses paroles, de ses actions, et les rapprocher de ce qu'on lit. Il faut voir si dans la façon de penser et dans toute la conduite, on ne perd pas de vue les vérités contenues dans ces ouvrages; et si l'on ne s'écarte point des règles qui y sont prescrites. Il est sensible que, sans ces rapprochemens, les connoissances qu'on acquerra, ne seront que spéculatives. Si, à mesure que ces livres nous mettent sous les yeux des principes et des règles dont la justesse et l'importance ne peuvent être révoquées en doute, nous n'avons pas soin de nous dire à nous-mêmes : Me conformé-je à ce que je viens de lire ? Suis-je fidèle

But de cet Ouvrage.

à ces règles ? Est-ce d'après ces principes que je pense, que j'agis ? Si nous n'entrons pas dans le détail, si nous n'approfondissons pas, les meilleures lectures ne seront, pour ainsi dire, qu'un amusement de l'esprit, elles ne feront qu'effleurer le cœur, elles ne produiront pas d'impression vive et durable, et elles n'influeront presque en rien sur la conduite. Or peu de personnes s'appliquent à ces rapprochemens. Ils ont quelque chose de pénible : ils exigent une certaine contention, des efforts que le Prêtre redoute comme le Laïque. On ne sait comment s'y prendre pour sonder son propre cœur, et sur-tout pour entrer dans les détails que les bons livres eux-mêmes n'offrent pas toujours, et qui sont cependant nécessaires, si l'on veut se bien connoître. Ou plutôt, disons le ; l'amour propre est effrayé, parce que ces retours aboutissent souvent à être forcé de se condamner soi-même ; et mettent, si on ne veut pas aller contre ses propres lumières, dans la nécessité de s'assujettir à une plus grande exactitude par rapport à l'observation des règles et à l'accomplissement des devoirs.

C'est pour ôter à la lâcheté et à l'amour propre tout prétexte, et applanir les difficultés, que nous avons conçu l'idée d'un ouvrage qui facilitât les réflexions et les recherches ; où l'application fût en quel-

que sorte toute faite ; qui fût comme un miroir où chacun n'eût besoin que de jetter les yeux pour se voir tel qu'il est, et reconnoître son état. Notre dessein n'est pas de faire un nouveau traité sur les devoirs des Ecclésiastiques : le travail actuel n'a pour but que de les aider à examiner quel effet a produit en eux la lecture de ceux qui existent déjà sur cette matière, comment ils ont pratiqué les vertus, mis en œuvre les moyens de les acquérir, profité en un mot de tout ce que cette lecture leur a offert, pour travailler efficacement à leur sanctification personnelle, et à la sanctification des ames qui leur sont confiées. Nous ne nous flattons point que cet essai atteigne pleinement le but que nous nous sommes proposé. Nous cédons, en le donnant, aux instances réitérées de nos confrères qui demandent nos idées sur cet objet, et nous désirerions qu'une main plus habile voulût perfectionner ce que nous ne faisons qu'ébaucher.

Ménagemens qu'on a gardés.

En parlant des devoirs et des vertus ecclésiastiques, nous n'avons pas porté les choses au plus haut degré ; nous ne nous sommes point élevés à tout ce que les grands modèles ont offert de plus sublime. Nous nous sommes bornés à l'essentiel, aux devoirs, aux pratiques sans lesquelles il est comme impossible que l'esprit ecclésiastique se soutienne, à ce qui est né-

cessaire de la part de ceux qui ont la charge des ames, pour opérer le bien. Mais en n'exigeant point ce qu'il y a de plus parfait, nous n'avons pas perdu de vue qu'un Prêtre doit constamment s'appliquer à la pratique de la vertu; qu'un Pasteur doit sans cesse faire ce qui est en lui, pour procurer le salut du peuple confié à ses soins. Eh! pourroit-on n'être pas frappé de la vérité de ces principes, lorsqu'on pense à l'excellence du Sacerdoce, à la sublimité et à l'importance de ses fonctions; lorsqu'on réfléchit sur tout ce que les Saints en ont dit? Un Ecclésiastique, un Pasteur, pourroit-il ne regarder que comme un simple conseil pour lui, de faire de continuels efforts pour avancer dans la vertu, et pour établir le règne de Dieu? Pourroit-il imaginer qu'en menant une vie ordinaire et commune, en portant dans ses fonctions la tiédeur, l'indifférence, un esprit occupé des choses du monde et des soins de la terre, ou plutôt en vivant dans l'état le plus saint, dans le ministère le plus important, sans règle, sans réflexion, comme au hasard, il répondra à la dignité de sa vocation et à la grandeur de ses obligations? Seroit-il possible qu'il ne vît dans tout ce qui le rappelle à la sainteté de son état et aux devoirs qu'il impose, que les idées d'une perfection presque chimérique? S'il en étoit qui se fussent laissés séduire par des

préjugés si funestes, qu'ils se remettent sous les yeux ce que l'Apôtre exigeoit de son cher disciple. *Rendez-vous*, disoit-il à Timothée, *le modèle et l'exemple des fidèles, dans les entretiens, dans la manière d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.... Appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation, à l'instruction..... méditez ces choses, soyez-en toujours occupé, afin que votre avancement soit connu de tous. Veillez sur vous-même et sur l'instruction des autres. Appliquez vous avez zèle à ces objets. En agissant ainsi, vous vous sauverez vous-même, et ceux qui vous écoutent.* Nous espérons que la lecture de cet ouvrage convaincra de plus en plus les Ecclésiastiques de la nécessité d'être fidèles à ces grandes instructions. Nous nous persuadons qu'en voyant combien la vie d'un Ministre de la Religion, qui les néglige, est éloignée de ce qu'elle devroit être, qu'en entrant dans le détail des reproches qu'il a à se faire, et qu'en envisageant les suites fâcheuses des fautes qu'entraîne cette négligence, ils s'affermiront dans la résolution de les mettre en pratique.

1. *Tim.* 4; 12. 13. 15. 16.

Manière de procéder.

Nous avons adopté la manière de procéder par interrogations, comme la plus propre à faciliter l'application. Non-seulement le lecteur voit par là quel doit être l'objet précis de ses recherches; mais il

est dispensé de s'interroger lui-même, et cette marche ne lui laisse rien autre chose à faire, que de répondre à ce qu'on lui demande. Nous avons joint aux interrogations des développemens, lorsque nous les avons jugé nécessaires pour faire sentir la justesse et l'importance de la question, ou pour mettre le lecteur plus en état d'en bien saisir l'objet dans toute son étendue, et de l'approfondir. La méthode que nous prenons pourra paroître sèche. Il faut avouer qu'elle est peu susceptible de la variété dans les tournures, des ornemens et des graces du style; et la nécessité d'envisager les vérités l'une après l'autre, de présenter chacune d'elles par parties, de descendre dans des détails simples et familiers, ajoute encore à ces inconvéniens. Mais nous avons cru que l'utilité devoit l'emporter sur les agrémens. Ce seroit perdre de vue le but de l'ouvrage, de préférer une méthode plus élégante à celle qui est plus propre à fixer l'esprit du lecteur sur l'objet qui doit l'occuper. La simplicité des détails et du style convient à ce genre d'écrits; elle donne aux vérités une nouvelle force, en les dépouillant de tout ce qui leur est étranger; elle les rend plus faciles à saisir, et les présente de manière à être mieux senties.

Observation. On verra aisément qu'en faisant le tableau des fautes qu'on peut commettre

contre les vertus et les devoirs de l'état ecclésiastique, notre intention n'a point été de parler des fautes griéves sur lesquelles la conscience ne peut ni s'étourdir, ni se faire illusion. On en trouve le détail partout ; et d'ailleurs nous parlons presque toujours à des hommes honorés du ministère de l'Eglise. Il nous en coûteroit trop de supposer qu'ils eussent de tels reproches à se faire.

Division de l'Ouvrage.

Afin de procéder avec ordre, nous suivrons les degrés de la Cléricature, et nous parcourrons les différentes fonctions du Sacerdoce, pour présenter à ceux qui sont dans chacun de ces degrés ou fonctions, le Miroir qui lui est propre. Ainsi nous commencerons par le Miroir d'un jeune Clerc, ou Aspirant à l'état ecclésiastique ; de-là nous passerons à celui du sous-Diacre ; puis du Diacre, du Prêtre, du Vicaire, du Bénéficier, et celui du Chanoine terminera le premier Volume. Nous réserverons celui du Curé, à cause de sa grande étendue, pour en former le le second Volume tout entier.

Que le Seigneur, le Dieu de toute bonté, qui voit la pureté de nos intentions, et dont la main puissante se sert des instrumens les plus foibles, daigne répandre sa bénédiction sur notre travail, et en tirer sa gloire !

†

APPROBATION

DE M. L'EVÊQUE DE BOULOGNE.

UN des plus importans services qu'on puisse rendre à la Religion, est de contribuer à former des Prêtres fidèles, et de rappeller à ceux qui sont déjà élevés au Sacerdoce, et chargés du soin des ames, les règles qu'ils doivent suivre, pour se conduire d'une manière digne de leur vocation, et honorer constamment le ministère sublime qui leur est confié. Tel est le but que se sont proposé les Auteurs de l'ouvrage intitulé : *Miroir du Clergé ;* fruit précieux d'un zèle éclairé par la science, et guidé par la sagesse. Afin de remplir dans toute son étendue un objet aussi intéressant, les pieux et savans Auteurs de cet ouvrage, y ont traité de l'entrée dans l'état ecclésiastique, de tous les degrés de la Cléricature, jusqu'à la Prêtrise, et de toutes les fonctions du saint ministère attachées à ces différens degrés. Ainsi, lors même qu'on ne fait encore qu'aspirer à entrer dans le sanctuaire, par quelques degrés qu'on y passe pour parvenir au Sacerdoce, et quelques fonctions sacerdotales qu'on soit ensuite chargé d'y remplir,

on peut toujours trouver dans leur ouvrage le tableau particulier des obligations analogues à chaque position. Chacune des obligations y est exposée en détail, et envisagée sous ses différens rapports : on y trace l'idée qu'on doit s'en faire, et la manière dont on doit s'en acquitter : on y avertit des fautes, et même des moindres défauts, que la négligence et l'inattention peuvent occasionner dans son accomplissement ; et la méthode qui a été adoptée de procéder par voie de question relatives à chaque objet, force en quelque sorte le lecteur à faire de sérieuses réflexions, en l'obligeant de se rendre compte à lui-même de ses sentimens et de sa conduite sur chaque article des obligations qui lui sont mises sous les yeux. Ces développemens multipliés de tout ce qui a rapport aux devoirs des ministres de l'autel présentent une suite d'instructions également propres à nourrir la piété, et à former à la pratique du saint ministère. Mais pour en tirer tout le fruit qu'on peut en attendre, il faut avoir grand soin de ne pas se borner à lire les articles qui sembleroient offrir plus d'intérêt; parce qu'ils traitent du dégré auquel on est déjà parvenu, et de la fonction qu'on remplit. L'ouvrage entier doit être lu, médité, approfondi : il compose un tout dont il est indispensable

de connoître et saisir l'ensemble, pour bien profiter de chacune des parties. Que le Pere des lumières de qui vient toute grace excellente, et tout don parfait, daigne bénir ce travail entrepris pour sa gloire, et le faire servir à ranimer le véritable esprit sacerdotal si nécessaire, sur-tout dans ces jours de calamités, pour réparer les malheurs de la Religion et consoler l'Église de ses pertes !

Donné à Hildesheim en Basse Saxe, ce 19 Août 1797.

JEAN-RÉNÉ, Evêque de Boulogne.

APPROBATION

DE M. L'EVÊQUE D'AIRE.

C'EST à ceux qui ont blanchi dans les travaux du saint Ministère à apprécier le juste tribut d'éloges et de reconnoissance que nous devons tous aux savans et pieux auteurs du *Miroir du Clergé*. Cet ouvrage retrace en effet les devoirs de tous les degrés de la Cléricature avec clarté, méthode, exactitude et précision ; dans la noble simplicité de son style, il en donne la haute idée qu'ils méritent ; et il les fait aimer par l'onction qui y est répandue à chaque page.

L'unique but qu'on se propose dans cet ouvrage, est l'utilité publique, et la plus grande gloire de Dieu. Pour y répondre, il faut le lire avec la pureté d'intention qui l'a dicté, et sur-tout le méditer au pied de la croix.

Les détails immenses où ces estimables auteurs n'ont pas craint d'entrer, abrégeront aux lecteurs attentifs, un travail pénible et fastidieux. Beaucoup d'ouvrages donnoient des règles et traçoient les devoirs des Ministres des autels. Le *Miroir du Clergé*, les met pour ainsi

dire, en action. Il s'agit moins actuellement d'étudier, que de voir, d'examiner et de comparer.

Puissent ses auteurs recevoir la seule récompense digne de leurs recherches et de leurs méditations, celle de voir le sanctuaire purifié, le zèle de la gloire de Dieu ranimé, l'esprit sacerdotal ressuscité, l'Église consolée de ses malheurs et de la perte d'un si grand nombre de ses enfans !

Paderborn le 31 *Août* 1798.

SEB. CH. PH.brt ÉVÊQUE D'AIRE.

APPROBATION

DE M. L'ÉVÊQUE D'AMIENS.

NOUS donnons notre approbation, et y joignons les plus justes éloges à cet ouvrage intitulé, *Miroir du Clergé.* Il est plein de piété, de lumières et de la plus saine doctrine. Nous souhaitons de tout notre cœur qu'il soit lu, rélu, et médité attentivement, et qu'on participe ainsi aux graces et aux bénédictions dont le Seigneur a favorisé le travail des pieux et savans auteurs, qui

ont entrepris cet ouvrage pour la gloire de son saint nom et l'utilité de son Eglise.

Donné à Paderborn le 2 Juin 1799.

LOUIS CHARLES Evêque d'Amiens.

APPROBATION

de M. l'Evêque de Limoges.

Après avoir lu la première Edition, qui a paru en 1797, de l'Ouvrage qui a pour titre *Miroir du Clergé.* Nous adhérons en tous points au Jugement éclairé qu'en a porté Monseigneur l'Evêque de Boulogne, ainsi qu'aux éloges qu'il a donnés aux pieux et savans auteurs de cet Ouvrage.

A Munster le 6 Août 1799.

L. C. Evêque de Limoges.

APPROBATION

DE M. L'EVÊQUE DE SEÉS.

APRÈS avoir lu l'Ouvrage intitulé *Miroir du Clergé* Nous avons jugé qu'il contient une suite d'instructions également propres à former des Prêtres fidèles, et à les diriger dans l'exercice du saint Ministère. Il est à désirer que tous les Ecclésiastiques puissent se procurer, lire et méditer cet Ouvrage, fruit précieux d'un zele aussi sage qu'éclairé.

Donné à Munster ce 7 Août 1799

J. BAP. EVÊQUE DE SEÉS.

MIROIR DU JEUNE CLERC,

OU

ASPIRANT A L'ÉTAT

ECCLÉSIASTIQUE.

Utilité particulière de ce miroir.

VOus savez, mon cher enfant, qu'il n'est personne qui ne fasse des fautes, et qui n'ait ses défauts. Vous n'oseriez vous en croire exempt ; et cependant, peut-être n'aimez-vous pas qu'on vous en reprenne, encore moins qu'on vous les reproche. Par-là, vous vous exposez à des suites bien fâcheuses : celles de ne jamais vous en corriger ; car si vous n'avez soin de vous opposer au mal dans le principe, il ne fera que croître avec l'âge. Nous ménagerons votre sensibilité, en vous offrant un moyen plus doux, pour vous aider à vous connoître. C'est un miroir fidelle et proportionné à votre foiblesse, qui vous montrera ce que vous êtes, sans vous offenser. Mais prenez garde à l'usage que vous en ferez. Regardez-y attentivement et non pas comme celui dont parle l'Apôtre St. Jacques, qui, après s'être regardé, s'en va, et oublie, à l'heure même, quel il étoit,

consideravit se, et abiit, et statim oblitus
1, 24. *est qualis fuerit.*

Observations importantes.

Nous vous supposons instruit des principaux devoirs du christianisme. Sans ces premières connoissances ; cet écrit ne pourroit vous être d'une grande utilité.

première Observ.

Vous seriez, en le lisant, semblable à celui qui voudroit, pendant la nuit, se servir d'un miroir, sans le secours d'une lumière.

Seconde Observ. idée qu'on doit avoir de l'état ecclésiastique.

Il faut encore, si vous voulez bien profiter de cette lecture, vous former une juste idée de l'état ecclésiastique, et des dispositions avec lesquelles on doit y entrer; le regarder comme un état saint et sublime, et croire qu'il demande des dispositions peu communes. Cette pensée vous excitera puissamment à discuter avec nous, à mesure que vous lirez, et les motifs qui peuvent vous engager à embrasser cet état, et les moyens que vous vous proposeriez d'employer tant pour y parvenir que pour vous y perfectionner.

Or, pour sentir toute la grandeur de l'état ecclésiastique, il suffit de jetter les yeux sur sa nature, ses fonctions, son objet ; il suffit de remarquer l'idée que l'Apôtre avoit du ministère qui lui étoit confié. Nous sommes, disoit-il, les
1 *Cor.* 3, 9. coopérateurs de Dieu, *Dei adjutores sumus ;* que les hommes nous regardent dent comme les Ministres de Jesus-Christ

et les dispensateurs des mystères de Dieu, *Ministros Christi, et dispensatores Mysteriorum Dei* Nous sommes les envoyés de Jesus-Christ, et c'est Dieu même qui exhorte par notre bouche, *pro Christo ergo legatione fungimur; tanquam Deo exhortante per nos.* Le simple bon sens indique que ce n'est pas avec des dispositions ordinaires qu'on peut aspirer à des fonctions si augustes. *ibid.* 4. 1. 2 *Cor* 5, 20.

Vous désirez, sans doute, savoir si vous avez les dispositions requises? faites d'abord tout ce qui dépend de vous pour connoître si Dieu vous appelle à l'état ecclésiastique, et supposé qu'il vous y appelle, tachez de rendre votre vocation plus certaine, en y correspondant par vos progrès dans la science et les vertus qu'exige l'état auquel vous vous destinez. Nous allons traiter chacune de ces matières séparément.

I. *De la Vocation.*

Êtes-vous bien convaincu que personne ne doit oser prétendre à l'état ecclésiastique que par une vocation particulière de Dieu? *Sa nécessité.*

« Outre cette providence naturelle et » générale, par laquelle Dieu gouverne » tout l'Univers, outre cette providence » également naturelle, mais particulière, » qui s'étend à tout, aux objets de la *Conférences d'Angers sur les*

états tom. 1. Conf. première 1e. quest.

» plus petite considération, il faut nécessairement admettre en Dieu une Providence surnaturelle qui a donné naissance à la Religion, formé l'Eglise Chrétienne, la gouverne, et pourvoit à tous ses besoins. Et comme le bon gouvernement de l'Eglise dépend singulièrement des Ministres, qui chargés de la conduire, d'y exercer les fonctions sacrées, sont en même temps les ministres du salut des hommes; lui-même, par cette Providence surnaturelle, destine et choisit ceux qu'il juge à propos de charger de cet important emploi, et leur donne en même-temps les talens et les graces nécessaires pour le remplir dignement. La vocation est le principe de ces graces, et de ces talens. *Sufficientia nostra ex Deo est, qui et ideo idoneos nos fecit ministros.....* C'est la doctrine constante des saints, que les graces spéciales si nécessaires pour réussir dans un état, ne sont accordées, surtout dans l'état ecclésiastique, qu'à ceux qui sont véritablement appellés. »

2 Cor. 3, 5 et 6.

Quelle témérité, quel crime, ne seroit-ce donc pas de s'y ingérer contre le gré du Seigneur, ou sans son aveu? Aussi l'Apôtre nous dit-il que personne ne s'arroge cet honneur, mais celui qui est appellé comme Aaron; que Jesus-Christ lui-même n'a pas pris de son chef l'office

de pontife (1). On a toujours regardé dans l'Eglise, comme une usurpation sacrilège et digne des plus terribles anathêmes, la démarche de ceux qui ne craignent pas de constituer les ministres de Dieu sans sa vocation (2).

Moyens de la connoître.

Qu'avez-vous fait, et que faites vous pour savoir si vous êtes appellé à cet état ?

Premier Moyen.

Menez-vous une vie assez pure pour mériter que Dieu vous le manifeste ? Le priez vous souvent et avec ferveur de vous le faire connoître ? lui protestez vous dans toute la sincérité de votre cœur que votre intention est de faire sa volonté, et non pas la vôtre ?

Second Moyen.

Est-ce véritablement cette intention qui vous détermine à embrasser l'état ecclésiastique ? Est-ce le désir de mener une vie plus parfaite, d'assurer davantage votre salut et de travailler à celui des autres ?

Ne sont-ce pas plutôt des considérations humaines ? N'est-ce pas un fol es-

---

(1) Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron. Sic et Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret. *Heb. Cap.* 5. *v.* 4. 5.

(2) Quicumque se in Episcopatûs aut Presbyteratûs aut Diaconatûs officium impudenter conantur ingerere, quomodò combusti sunt Core, Dathan, et Abiron in corpore, sic isti exurentur in corde. *S. Aug. Serm.* 98.

poir de mener une vie plus douce, plus tranquille, plus commode : comme si la vie d'un clerc ne devoit pas être plus parfaite, et par conséquent plus mortifiée, plus détachée de tout, que celle du simple fidelle (1) ? N'est-ce point un goût naturel plus fondé sur la beauté et l'élévation de cet état, que sur des motifs de Religion ? Ne sont-ce pas même des vues d'ambition (2) ?

Qui temerè se conantur ingerere ad munus sacerdotii assumendum, licèt non asciti à gratiâ Christi, ignem et mortem sibi accumulant. *S. Ephrem de Sacerdotio.*

(1) Illud unusquisque clericus sæpè repetat se non ad inertiam atque ignaviam, sed ad spiritualis et ecclesiasticæ militiæ labores vocatum esse. *Concilium Mediolanense quartum anno 1579. part. 3. de vitâ et honestate clericorum.*

(2) *N°.* 4. Sed quoniam in omni actione suscipiendâ magnoperè refert quem sibi quisque finem constituat, (optimo enim fine posito rectè omnia consequentur) de hoc imprimis qui sacris initiari volunt admonendi sunt, ut nihil sibi tanto munere indignum proponant. Qui quidem locus eò diligentiùs tractandus erit, quò graviùs hoc tempore eâ in re peccare fideles solent.

N°. 5. Alii enim eo consilio ad hanc vivendi rationem se convertunt, ut quæ ad victum vestitumque necessaria sunt parent, ità ut præter quæstum nihil aliud in Sacerdotio, quemadmodùm vulgò cæteri omnes in sordidi artificii genere, spectare videantur. Quamvis enim natura et divina lex jubeat ut qui Altari servit ex Altari vivat, (Cor. 9. 13.) tamen quæstûs et lucri causâ ad Altare accedere maximum Sacrilegium est.

N°. 6. Alios honorum cupiditas et ambitio ad Sacerdotalem ordinem ducit.

N°. 7. Alii verò ut divitiis affluant initiari volunt;

Cette dernière tentation est dangereuse, sur-tout pour les jeunes gens d'une naissance distinguée, et pour ceux que la Providence a fait naître dans un état pauvre. Les grandes places s'offrent aux regards des premiers, et les familles envisagent leur propre élévation dans celle d'un de leurs membres. Les seconds trouvent dans l'état ecclésiastique un moyen, de s'élever au-dessus de leur condition et de leur fortune; et qu'il est à craindre que des parens, qui les portent à ce choix, ne pensent qu'aux ressources qu'il leur offrira à eux-mêmes dans les infirmités et la vieillesse!

Ne vous faites-vous pas ecclésiastique uniquement pour jouir d'un bénéfice qu'on vous présente, ou que vous espérez obtenir?

---

cujus quidem rei illud argumenti est, quod nisi opulentum aliquod ecclesiasticum beneficium eis deferatur, nullam sacri ordinis cogitationem habent. Hi verò sunt quos Salvator mercenarios appellat, (Joan. 10. 12. 13) et quos Ezechiel dicebat semetipsos et non oves pascere. (Ezech. 34. 2. et seq.) quorum turpitudo et improbitas non solùm sacerdotali ordini magnas tenebras offundit, ità ut jam nihil ferè à fideli populo haberi possit contemptius et abjectius; verùm etiam efficit ut ipsi nihil ampliùs ex Sacerdotio consequantur, quàm Judas ex Apostolatûs munere, quod illi sempiternum exitium attulit.

N°. 8. Illi autem ostio in ecclesiam introire meritò dicuntur, (Joan. 10. 1 et seq.) qui à Deo legitimè vocati, ecclesiastica munera ejus unius rei causâ suscipiunt, ut Dei honori inserviant. *Catech. Conc. Trid. de ord. Sacram.*

N'embrassez vous point cet état, par la crainte de vos parents, qui vous reprocheroient d'avoir déjà fait beaucoup de dépenses, dans la vue d'y entrer ? ou par respect humain, n'osant plus reculer, à cause du *qu'en dira-t-on ?* ou par la nécessité de prendre un état, ne sachant plus dans lequel vous jetter, ou n'ayant pas les facultés nécessaires pour parvenir à un autre ?

Sondez votre cœur, et les motifs qui vous guident. On n'oseroit vous en supposer de plus mauvais que ceux qui viennent d'être mis sous vos yeux ; mais la malice de l'homme est grande, elle en connoît peut-être bien d'autres, qui vous rendroient encore plus coupable.

N'êtes-vous pas entré au séminaire, n'avez-vous pas même reçu la tonsure, sans avoir, pour ainsi dire, aucun motif, sans réflexion, par caprice ou légéreté, par amour de la nouveauté, par indifférence, pour faire comme vos condisciples ?

Troisième Moyen. Vous adressez-vous à un directeur pieux, éclairé, et expérimenté ? cherchez-vous à vous montrer à lui tel que vous êtes, à lui donner une connoissance exacte de vos dispositions, de vos inclinations bonnes et mauvaises ? lui donnez-vous des preuves de cette sainte indifférence, qui lui laisse une entière liberté, pour prononcer sur le parti que

vous devez prendre ? Suivez-vous exactement ses avis ? est-ce d'après ses conseils que vous vous êtes présenté à votre Evêque pour être admis à la tonsure, ou à l'entrée du séminaire ?

Avez-vous en horreur l'esprit de détour, d'hypocrisie, et de dissimulation à l'égard de vos supérieurs ? Quatri. Moyen.

Ne cherchez-vous point au contraire à les tromper, à leur cacher ce que vous êtes ? Votre but, lorsque vous parlez ou agissez en leur présence, n'est-il point de surprendre leur bienveillance et de vous concilier leur estime ?

Les regardez-vous comme vos pères spirituels ? Avez vous pour eux le respect et l'amour dont ce titre vous fait un devoir ?

Ne vous êtes-vous pas laissé prévenir contre eux par des esprits inquiets et mal faits, qui vous auroient conseillé de vous en défier ?

Celui qui marche avec simplicité marche avec confiance, dit l'Esprit-Saint ; la défiance des supérieurs, le soin de se dérober à leurs regards, n'annoncent pas une conduite droite et sans reproche ; une conscience pure n'a pas besoin de ces précautions. *Prov.* 10. 9.

Mais d'ailleurs, de tels détours auroient par rapport à vous un inconvénient bien fâcheux. C'est l'Evêque qui est l'interprete de Dieu sur votre voca-

tion, c'est à lui à juger si vous êtes appellé à l'état ecclésiastique. Ne pouvant vous connoître par lui-même, il n'a d'autre moyen que de s'en rapporter à vos supérieurs. Si vous ne vous faites point connoître à eux, si vous vous montrez à leurs yeux autre que vous n'êtes réellement, que sera leur témoignage? Vous vous privez d'une de- marques les plus sûres que vous puissiez avoir de votre vocation; vous trompez celui qui en est le seul juge; l'évêque ne vous appelle pas véritablement, et vous vous ingérez de vous-même (1).

Pensez-y sérieusement, mon cher enfant; ce ne sont point ici de simples conseils de perfection. Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la vocation est de la plus grande importance; et vous ne serez jamais certain que vous êtes appelé de Dieu à l'état ecclésiastique,

(1) Qui sont ceux qu'on doit regarder comme appellés de Dieu à l'état ecclésiastique, et aux saints ordres?

R. Ceux qui ayant toutes les qualités requises, ne se déterminent pas par leur seul choix à embrasser cet état; mais attendent la vocation de leur Evêque, ou de ceux qui sont préposés à cet effet par l'Evêque; ou du moins, qui ne font rien que par le conseil d'un guide éclairé, instruit des regles de l'Eglise, expérimenté dans les voies de Dieu, et plein de zele. Mais nous avons toujours lieu de nous défier de notre vocation, quand elle n'a pour principe que notre propre choix et notre empressement, quelque bonne que nous paroisse notre intention.

Catéch. de Montpellier 3. part. C. 7. Art. 3.

qu'autant que vous pourrez vous rendre ce consolant témoignage : *J'ai pris tous ces moyens pour connoître la volonté de Dieu.*

N'avez-vous pas employé la protection pour éviter l'examen de vos talens, et des marques de votre vocation ?

C'est vraiment une chose déplorable de voir l'opiniâtreté avec laquelle des jeunes gens veulent forcer l'entrée du sanctuaire, les souplesses, et tous les moyens qu'ils mettent en jeu pour parvenir à leurs fins. Nous ne disons pas seulement, lorsque leurs supérieurs hésitent, et n'osent se charger de leur ordination ; mais lorsqu'ils les repoussent formellement, lorsque ces téméraires jeunes gens ont au-dedans d'eux-mêmes une réponse d'incapacité. Où est la foi ? Où est cette religieuse frayeur qui arrêtoit les plus grands saints, lorsque tout concouroit à les appeller ?.... Quand, à force de retours et d'importunités, ils ont obtenu de faire le premier pas, ils s'en servent comme d'une raison pour arracher de la bonté ou de la foiblesse des supérieurs la permission d'en faire un second ; et ils montent ainsi jusqu'au sacerdoce, sans penser qu'ils courent à leur perte, en prenant l'état le plus saint avec une vocation peut-être plus que douteuse, et en se chargeant d'un fardeau qu'ils ne pourront porter. Et on

verra des personnes pieuses, des ecclésiastiques mêmes, se prêter à ces sollicitations, y mettre toute leur activité, et s'applaudir du succès de leurs démarches qui aboutissent cependant à faire le malheur d'un jeune homme, et à donner à l'Eglise un ministre indigne ou incapable.

II. *Du Progrès dans les Vertus.*

Vertus. Nous les rangeons en trois classes : les vertus Morales, les vertus Chrétiennes, et les vertus ecclésiastiques. Nous ne prétendons point, par cette distinction, insinuer qu'il ne soit pas nécessaire de pratiquer les vertus morales d'une manière chrétienne, et de les sanctifier par des vues et des motifs surnaturels ; nous voulons seulement faire de ces vertus une classe différente de celles qui sont propres au christianisme, et dont il n'y a, en quelque sorte, que cette Religion divine qui puisse donner l'idée, et soutenir la pratique.

1. Vertus Morales. Droiture, justice. Vous appliquez vous à nourrir dans votre cœur l'amour de la droiture, de la justice, de la probité, de la sincérité ; à vous conduire avec modération, prudence et sagesse ; à vous conformer aux règles de la bienséance, de la décence, de la sobriété ?

L'amour et la pratique des vertus morales disposent le cœur à embrasser avec

plus de facilité les vertus plus relevées et plus coûteuses à la nature, qu'inspire et exige le christianisme. Il suffit même qu'un jeune homme soit bien né, d'un caractère heureux et naturellement porté au bien, pour qu'on dise de lui : *il est fait pour la vertu.*

Vous faites vous un devoir de l'honnêteté ? pensez-vous qu'elle est nécessaire à un ecclésiastique, puisqu'il est obligé par état de faire ce qui dépend de lui pour mériter l'éloge donné par l'Esprit-Saint au conducteur du peuple de Dieu, *Dilectus Deo et hominibus ;* qu'elle plaît à tout le monde, même à ceux qui n'ont pas le courage de se faire violence pour en observer les règles ; qu'elle donne à la piété un relief qui la rend plus aimable et plus estimable à ceux mêmes qui n'en sont pas les partisans ? Honnêteté. *Eccli.* 45, 1.

On ne peut s'empêcher, en lisant les vies de St. François de Sales, de St. François Xavier, de St. Ignace, de St. Vincent de Paul et nombre d'autres, de remarquer des preuves frappantes de cette vérité. Dieu s'est servi de leurs bonnes qualités naturelles pour ramener les hérétiques, convertir les infidèles et les pécheurs (1).

(1) St. Athanase rapporte, dans l'histoire de la vie de St. Antoine, que dans les premiers temps qu'il se retira du monde, il alloit visiter les solitaires » pour s'instruire en quoi chacun d'eux excel- » loit ; il considéroit l'humeur agréable de l'un et

L'honnêteté prévient, elle attire, au-lieu que des façons grossières, rebutantes, peu civiles, dans un ecclésiastique, peuvent écarter la confiance, mettent quelquefois obstacle à la conversion des pécheurs, et diminuent souvent les fruits précieux que ses bons exemples auroient produits sur ceux qui en sont les témoins. Nous ne parlons pas ici d'une honnêteté mondaine, un ecclésiastique peut être honnête sans affecter les manières des gens du monde, ni sacrifier la décence et la gravité de son état au désir humain de plaire et d'être agréable ; désir qui doit être bien éloigné de sa pensée.

Travaillez-vous à réformer votre caractère, à réprimer les caprices et l'humeur ? Faites attention qu'à un certain âge, il est bien difficile de se corriger de ces défauts, qu'on appelle pour s'excuser *défauts de caractère*, et dont on prétend ne pouvoir pas plus se défaire que de son tempérament (1).

» l'assiduité à la prière de l'autre : il observoit quelle » étoit la douceur d'esprit de celui-ci et la bonté de » celui-là. . . . Il se rendoit attentif à voir la bénignité » de l'un et la constance de l'autre ». C. 2

Lorsque ce St. Solitaire alla à Alexandrie pour confondre les Ariens. » Si les Philosophes admirerent la force de ses raisonnemens fondés sur l'autorité des écritures, ils ne furent pas moins touchés » de ses manières insinuantes qui ne se ressentoient » nullement de sa vie retirée. » Vie des Peres du Désert en 2 Vol. pag. 41.

(1) » Le manque de politesse rabat beaucoup du

Etes-vous en garde contre les sentimens bas et vils qu'on ne remarque que trop souvent dans ceux qui n'ont point reçu d'éducation, ou qui n'en ont reçu qu'une mauvaise?

Ne croyez-vous point trop légérement ceux qui disent que la piété supplée à l'éducation?

Sans doute, la piété qui est utile à tout, peut beaucoup à cet égard. Elle éleve l'ame, et elle ne peut être solide et éclairée, sans s'appliquer sérieusement à

» mérite le plus solide, et fait que la vertu même » paroît moins estimable et moins aimable, un » diamant brut ne sauroit servir d'ornement, il faut » le polir pour le faire paroître avec avantage. » Quand je parle ainsi, je n'entends pas qu'on doive » beaucoup exercer les enfans sur tous les rafinemens » de la civilité, ni qu'on doive les dresser par me» sure et par méthode à toutes les cérémonies com» passées qui regnent dans le monde. Ce petit manege » n'est bon qu'à leur jetter du faux dans l'esprit, » et à les remplir d'une sotte vanité. L'important » est d'aller au principe et à la racine du mal, et » de combattre dans les jeunes gens certaines dispo» sitions directement opposées aux devoirs communs » de la Société et du Commerce : une grossiéreté » féroce et rustique qui empêche de faire réflexion » à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui » l'on se trouve; un amour de soi-même qui n'est » attentif qu'à ses commodités et à ses avantages; » une hauteur et une fierté qui nous persuadent que » tout nous est dû, et que nous ne devons rien » aux autres; un esprit de contradiction, de criti» que, de raillerie, qui condamne tout, et ne cher» che qu'à faire peine; voilà les défauts auxquels il » faut faire une guerre ouverte ».

M. Rollin traité des études tom. 4. pag. 496.

la réforme des défauts. Mais ceux qui viennent de ce que l'éducation a manqué, n'ayant pas une opposition marquée avec la piété, elle n'y remédie pas toujours. Elle n'ôte pas toujours la rudesse du caractère, la petitesse des idées sur bien des objets, une certaine grossièreté de sentimens. On n'apperçoit point ces défauts, ou l'on n'y attache point d'importance. Lorsque dans la jeunesse on n'a pas eu le bonheur d'être formé par des personnes qui eussent le talent d'inspirer des sentimens relevés, de les développer, et de les fortifier à mesure qu'on avançoit en âge, il faut pour y suppléer, que la lecture des bons livres, et l'imitation de ceux qui ont été bien élevés, viennent au secours de la piété. Combien de temps les Apôtres n'ont-ils pas conservé, à la suite même de Jesus-Christ, leur grossièreté, et leurs idées charnelles?

2. Vertus Chrétiennes.

Vous attachez-vous à connoître l'esprit du christianisme, à vous en remplir, à en faire le mobile de vos entreprises, de vos désirs, de vos entretiens, de vos occupations?

Faites-vous attention que, sans cet esprit, il n'y a point de piété solide; et que vouloir allier la piété avec l'esprit du monde, c'est tenter l'impossible? Combien de jeunes ecclésiastiques qui donnoient de belles espérances, sont devenus inutiles, nuisibles même à l'Eglise,

pour n'avoir pas assez senti, que l'esprit du christianisme est opposé à celui du monde, qu'on n'aura jamais le premier sans renoncer entierement à l'autre ; et pour avoir voulu tenter de les concilier ensemble.

Moyens de s'y former.

Quels moyens avez-vous pris pour connoître l'esprit de Jesus-Christ, et vous former à la pratique des vertus chrétiennes ?

La lecture des bons livres.

Vous appliquez-vous à la lecture des bons livres ? l'Evangile surtout, le méditez-vous avec soin ? après lui, l'imitation de Jesus-Christ, les œuvres de S. François de Sales, le Combat spirituel, le Traité de la perfection chrétienne de Rodriguez, et autres bons ouvrages : les lisez-vous avec réflexion ? Ne les avez vous pas lus plus d'une fois sans fruit, parce que ces lectures étoient superficielles ?

Sociétés Chrétiennes.

Fréquentez-vous des compagnons vertueux et dans le dessein de leur devenir semblable ? ne faites-vous pas plus d'attention à leurs défauts, qu'à leurs bons exemples, et n'êtes pas plus porté et plus ingénieux à vous autoriser des premiers qu'à profiter des seconds ?

Si vous savez mettre les bons exemples à profit ils vous seront d'un grand avantage pour vous faire connoître la vertu, vous la faire aimer, et vous soutenir dans la pratique du bien. « Heureuse

» Athènes, s'écrie S. Grégoire de Nazian-
» ze, et source de tout mon bonheur !
» Je n'y étois allé que pour acquérir de
» la science, et j'y découvris le plus
» précieux de tous les trésors, un ami
» tendre et fidelle...(il parle de St. Basile)...
» Notre principale étude, et notre unique
» but étoit la vertu. Nous songions à
» rendre notre amitié éternelle, en nous
» préparant nous-mêmes à la bienheu-
» reuse immortalité, et en nous dé-
» tachant de plus en plus de l'amour
» des choses de la terre. Nous prenions
» pour guide et pour conducteur la pa-
» role de Dieu. Nous nous servions nous
» mêmes de maîtres et de surveillans,
» en nous exhortant mutuellement à la
» piété, et je pourrois dire, s'il n'y
» avoit pas quelque sorte de vanité à s'ex-
» primer ainsi, que nous nous tenions
» lieu de règle l'un à l'autre pour dis-
» cerner le vrai du faux, et le bon du
» mauvais. »

Si ceux que vous fréquentez sont vi-cieux, nous ne vous demandons pas ce que vous êtes. Tout est contagieux, dans une telle Société. Leurs discours et leurs exemples ont une force comme ir-résistible pour entraîner au mal.

Fréquentation des Sacremens.

Approchez-vous fréquemment des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie ? et le faites vous avec la foi, le respect, et la ferveur nécessaires pour obtenir les

graces sans lesquelles vous ne pourrez avancer dans les vertus chrétiennes ? ne le faites vous point par convenance, pour satisfaire à la règle d'une maison, pour ne point vous distinguer ? s'il en est ainsi, hâtez-vous de quitter ces mauvaises dispositions, le Seigneur menace de vous vomir de sa bouche (1). *Apoc. 3. 16.*

Avez-vous une règle de vie ? ou si vous êtes dans une maison régulière, suivez-vous exactement celle qui vous y est prescrite ? *Regle de vie.*

Ne vous bornez-vous pas à en observer les principaux articles, traitant le reste de minuties ?

Ne tournez-vous pas en ridicule ceux qui l'observent mieux que vous ?

Faites-vous beaucoup de cas du silence, du recueillement, de l'application ?

N'êtes-vous pas ennemi de tout ce qu'il peut y avoir de gênant dans la règle ? si vous en retranchez tout ce qui coute à la nature, où est votre mortification, votre pénitence ? où sont vos bonnes œuvres et vos mérites ? comment vous rendrez-vous digne de connoître de plus en plus les desseins de Dieu sur vous ?

Vous assujettissez-vous à la règle en vue de Dieu, et par esprit de religion ?

---

(1) Voyez ce qui est dit des dispositions aux Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie dans les miroirs suivans.

Observation des Statuts. Observez-vous ponctuellement les statuts de votre diocèse, et les autres devoirs de la vie cléricale qui vous sont enseignés dans le catéchisme de la tonsure ?

Vie édifiante. Comment vous comportez-vous dans le monde ? comment passez-vous le temps de vos vacances ? vous appliquez-vous à reparer par une vie édifiante les mauvais exemples que vous pourriez avoir donnés, les années précédentes, par dissipation, étourderie, etc. etc.

3. Vertus cléricales. Méditez-vous souvent ces paroles qu'on prononce en recevant la tonsure : *Dominus pars etc.* ? considérez-vous avec soin, l'étendue du dévouement qu'elles expriment, et les obligations que ce dévouement impose ?

Dévouement à Dieu. Etes-vous fidelle à les remplir ? vos sentimens et votre conduite annoncent-ils un homme qui a pris, ou qui se propose de prendre le Seigneur pour la portion de son héritage ?

Est-ce du côté de la religion que se portent ordinairement vos idées et vos réflexions ?

Intérêt à ce qui regarde la religion. Quel intérêt prenez-vous à ce qui concerne son honneur, la gloire de Dieu, le salut des ames ? faites-vous peu de cas des choses temporelles en comparaison de ces objets si intéressans pour la foi ?

Dispositions aux ordres. Etes vous bien convaincu qu'il faut acquérir les vertus requises pour chaque ordre, avant de le recevoir ?

Il est d'usage de recevoir les quatre ordres mineurs, dans la même ordination. Cette liberté que l'Eglise laisse d'être promu à la fois à quatres grades différens, dont un seul a été dans les beaux siècles la récompense de ceux qui avoient confessé la foi, est une raison de plus, pour que l'intervalle entre la tonsure et les ordres moindres, soit employé à faire des progrès dans la vertu. Ces ordres ne sont point appellés *moindres*, parce que l'Eglise y attache peu d'importance, mais par comparaison avec les ordres majeurs, dont les obligations et les fonctions sont beaucoup plus rélevées. Ordres Moindres

Quant à ceux-ci, le Concile de Trente après avoir fixé l'âge auquel on peut les recevoir, ajoute: *Sciant tamen Episcopi non singulos in eâ ætate constitutos debere ad hos ordines assumi, sed dignos dumtaxat, et quorum probata vita senectus fit.* Ordres majeurs. *Sess* 23, *de reform.* C. 12.

N'avez-vous pas vécu jusqu'ici sans faire aucune de ces reflexions, n'ayant d'autre idée que d'aller comme les jeunes gens de votre âge, et qui aspirent au même état, vous livrant à la légéreté, à la dissipation, et vous promettant d'être plus grave, plus réfléchi, plus régulier, lorsque vous aurez reçu les ordres sacrés?

Ne voyez-vous pas que c'est une illusion, qu'il est probable qu'après votre

ordination vous suivrez encore la maxime de *faire comme ceux avec lesquels on se trouve* ?

Maxime bien dangereuse, puisqu'il en est malheureusement, et qui ne s'appliquent point à la pratique des vertus de leur état, et qui sont quelquefois moins édifians après la réception du sous-diaconat et du diaconat, que lorsqu'ils étoient simples clercs !

Nous n'avons fait qu'indiquer les différentes vertus auxquelles vous devez vous appliquer, et nous n'entrerons pas dans les détails ; vous en trouverez l'exposition dans les livres intitulés *Forma cleri*; *Regula cleri* ; *Devoirs des ecclésiastiques par M. Sevoi ; examens particuliers par M. Tronson.* Voyez aussi ce que nous dirons dans les miroirs du sous-diacre et du prêtre. Il est naturel que vous le lisiez, et même le méditiez, avant de recevoir les ordres sacrés. Il seroit téméraire de prendre un parti, et sur-tout de vous engager dans un état aussi relevé, sans connoître les vertus qu'il requiert, et les obligations qui y sont attachées.

III. Du Progrès dans les Etudes.

Études. Ce progrès dépend de votre application, des dispositions avec lesquelles vous étudiez, de la fin que vous vous proposez, de la méthode que vous suivez.

Vous portez-vous à l'étude de bon cœur, et avec zèle, ayant un vrai désir d'apprendre, employant à cet effet le temps qui doit lui être destiné, et le faisant avec application ? Application à l'étude.

N'étudiez-vous pas uniquement pour satisfaire en classe, aux examens, et pour éviter tout reproche de vos supérieurs, sans penser sérieusement à vous instruire ?

Il est difficile de faire des progrès, lorsqu'on perd son temps, ou qu'on étudie lâchement ; et quand le talent et la facilité suppléeroient jusqu'à un certain point au défaut d'application, n'auroit-on pas à se reprocher de n'avoir point fait les progrès qu'on pouvoit faire ? Combien, mon cher enfant, rendus dans un âge plus mûr à des réflexions plus sérieuses, ont regretté le temps précieux de la jeunesse, les connoissances qu'ils auroient pu acquérir, et dont les devoirs importans et multipliés qu'ils avoient à remplir leur faisoient sentir toute la nécessité !

Apportez-vous à l'étude un cœur pur ? est-elle précédée et terminée par la prière ? pensez-vous que c'est *d'en-haut que vient tout don excellent*, et demandez-vous souvent *au père des lumières de vous donner l'intelligence en toutes choses* ? S Thomas d'Aquin ne se mettoit jamais à lire ou à écrire, sans avoir prié. Lors- Dispositions. *Jac.* 1, 17. *2 Tim.* 2, 7.

qu'il trouvoit dans les saintes écritures des endroits difficiles à expliquer, il ajoutoit le jeûne à la prière, et il avoit coutume de dire que c'étoit moins par l'étude et le travail qu'il avoit acquis les connoissances qu'il possédoit, que par les lumières que Dieu lui avoit communiquées.

Brev. Rom. 7 Mart.

Avez-vous en vue la gloire de Dieu ? votre but principal est-il de le connoître, de vous instruire de vos devoirs, et des moyens de les remplir, et de vous mettre en état de bien instruire les autres ?

Ne préférez-vous point souvent les études de goût, qui piquent la curiosité, qui nourrissent l'orgueil, à celles que les professeurs vous assignent, et auxquelles il faut que vous vous appliquiez pour acquérir les connoissances qui vous sont nécessaires ?

Tâchez-vous de former votre jugement, de vous garantir des préjugés qui peuvent le rendre moins exact ?

Tr. des études L. 4. p. 338.

« Il n'y a rien de plus estimable, dit » M. Rollin, que le bon sens et la justesse de l'esprit dans le discernement » du vrai et du faux. Toutes les autres » qualités de l'esprit ont des usages bornés ; mais l'exactitude de la raison est » généralement utile dans toutes les parties, et dans tous les emplois de la » vie. Ce n'est pas seulement dans les » sciences, qu'il est difficile de distinguer la vérité de l'erreur, mais aussi

» dans

» dans la plûpart des sujets dont les hom-
» mes parlent, et des affaires qu'ils trai-
» tent. Il y a presque par-tout des
» routes différentes, les unes vraies et
» les autres fausses ; et c'est à la raison
» de faire le choix....

» Ainsi la principale application qu'on
» devroit avoir seroit de former son juge-
» ment, et de le rendre aussi exact qu'il
» le peut être, et c'est à quoi devroit
» tendre la plus grande partie de nos
» études....

» Ce soin et cette étude est d'autant
» plus nécessaire, qu'il est étrange com-
» bien c'est une qualité rare que cette
» exactitude de jugement. On ne ren-
» contre par-tout que des esprits faux,
» qui n'ont presqu'aucun discernement
» de la vérité, qui prennent toutes cho-
» ses d'un mauvais biais, qui se payent
» des plus mauvaises raisons, et qui
» veulent en payer les autres, qui se
» laissent emporter par les moindres ap-
» parences, qui sont toujours dans les
» excès et dans les extrémités, qui dé-
» cident hardiment de ce qu'ils ignorent
» et n'entendent point, et qui s'arrêtent à
» leur sens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils
» n'écoutent rien de ce qui pourroit les
» détromper....

» Cette fausseté d'esprit n'est pas seu-
» lement cause des erreurs que l'on mêle
» dans les sciences, mais aussi de la

» plupart des fautes que l'on commet
» dans la vie civile ; des querelles in-
» justes , des procès mal-fondés , des
» avis téméraires , des entreprises mal-
» concertées ; il y en a peu qui n'ayent
» leur source dans quelque erreur et
» dans quelque faute de jugement , de
» sorte qu'il n'y a pas de défaut dont on
» ait plus d'intérêt de se corriger...

» Une grande partie des faux juge-
» mens des hommes est causée par la
» précipitation de l'esprit , et par le dé-
» faut d'attention qui fait qu'on juge témé-
» rairement de ce que l'on ne connoît
» que confusément et obscurément. Le
» peu d'amour que les hommes ont pour
» la vérité fait qu'ils ne se mettent pas
» en peine , la plupart du temps , de
» distinguer ce qui est vrai de ce qui est
» faux , ils laissent entrer dans leur ame
» toutes sortes de discours et de maxi-
» mes , ils aiment mieux les supposer
» véritables , que de les examiner. S'ils
» ne les entendent pas , ils veulent croire
» que les autres les entendent bien ,
» et ainsi ils se remplissent la mémoire
» d'une infinité de choses fausses , obs-
» cures , et non entendues , et raison-
» nent ensuite sur ces principes , sans
» presque considérer ni ce qu'ils disent ,
» ni ce qu'ils pensent. La vanité et la
» présomption , contribuent beaucoup à
» ce défaut. On croit qu'il y a de la

» honte à douter et à ignorer, et l'on
» aime mieux parler et décider au hazard,
» que de reconnoître qu'on n'est pas assez
» informé des choses pour en porter
» jugement. Nous sommes tous pleins
» d'ignorances et d'erreurs, et cependant
» on a toutes les peines du monde à tirer
» de la bouche des hommes cette Con-
» fession, si juste, et si conforme à leur
» condition naturelle : *je me trompe, et*
» *je n'en sais rien.*

» Tout le monde, dit M. l'Abbé Fleury Ibid.
» dans son Traité des Etudes, p. 142,
» voit l'utilité de raisonner juste ; je ne
» dis pas seulement dans les sciences,
» mais dans les affaires et dans toute la
» conduite de la vie. Mais peut-être plu-
» sieurs ne voyent pas la nécessité de
» remonter jusqu'aux premiers principes,
» parce qu'en effet il y en a peu qui le
» fassent. La plupart des hommes ne rai-
» sonnent que dans une certaine éten-
» due, depuis une maxime que l'autorité
» des autres, ou leur passion a impri-
» mée dans leur esprit, jusqu'aux moyens
» nécessaires pour acquérir ce qu'ils dé-
» sirent. Il faut s'enrichir : donc je
» prendrai un tel emploi ; je ferai telle
» démarche, je souffrirai ceci et cela,
» et ainsi du reste. Mais que ferai-je de
» mon bien, quand j'en aurai acquis ?
» mais est-il avantageux d'être riche ?
» c'est ce que l'on ne cherche point. »

Pour justifier la longueur de cette citation, il suffit de remarquer combien des hommes aussi éclairés que l'étoient MM. Fleury et Rollin, ont attaché de conséquence à la justesse de l'esprit et à l'exactitude du jugement, et combien ils ont cru important de s'appliquer à l'étude avec un vif désir de travailler à les former. On peut l'assurer : delà, ainsi que des autres dont nous avons parlé, dépend la véritable utilité des études.

1 Cor. 8, 1. L'application seule vous donnera tout au plus *cette science qui enfle*, si dangereuse sur-tout pour les jeunes gens, en qui le danger croît à proportion des talens, et augmente encore, lorsqu'ils ne joignent pas à la facilité, un esprit juste et un jugement exact. Mais si outre l'application vous portez à l'étude la pureté de cœur, la droiture d'intention, l'esprit de prière pour attirer sur vous les graces du ciel, l'amour de la vérité, le soin de vous prémunir, autant qu'il est en vous, contre tout ce qui peut pervertir votre jugement, vous acquérerez, même avec des talens médiocres, la science vraiment utile, et à vous-même, et à ceux dont la providence vous chargera.

Méthode. Etudiez-vous avec ordre ? approfondissez-vous les matières ? combinez-vous dans votre esprit ce que vous avez appris, et vous appliquez-vous à mettre

beaucoup de suite, d'enchaînement, et d'ensemble dans vos connoissances?

N'avez-vous pas jusqu'ici perdu beaucoup de temps en étudiant sans règle, ou en étudiant question par question, sans mettre de liaison entre elles?

N'êtes-vous point de ces jeunes gens qui veulent tout savoir à la fois? c'est le moyen de ne rien apprendre comme il faut.

N'êtes-vous point de ceux qui passent leur temps à feuilleter tous les livres qui traitent de la matière de leurs études?

Des lectures rapides et superficielles ne produisent pas de fruits. Des esprits qui ne sont point assez formés ne retirent de la comparaison de beaucoup d'ouvrages divers qu'un amas d'idées peu exactes. Les anciens ont dit : *timeo hominem unius libri ;* et des jeunes gens sur-tout ne peuvent jamais étudier plus utilement qu'en réfléchissant sur leur auteur et en l'approfondissant.

Nous avons deux avis importans à vous donner. Avis importans.

Le premier est pour vous prémunir contre la tentation de négliger l'étude de la philosophie, sous prétexte qu'elle est peu utile à l'état ecclésiastique. Cette mauvaise excuse si goûtée par les étudians en philosophie, n'a été inventée que par la paresse; il en résulte les plus grands inconvéniens, et des pertes irré- 1°. Pour la philosophie.

parables. D'un côté l'oisiveté mère de tous les vices amollit un jeune homme, et le laisse en proie à toutes les passions de son âge. D'un autre côté l'esprit sans culture s'affoiblit, se rétrécit, se concentre dans un petit cercle d'idées. On substitue à l'étude le plaisir qui énerve, et en s'accoutumant peu à peu à ne plus se repaître que d'objets vains et sensuels, on finit quelquefois par s'abrutir.

Mais supposons que vous évitiez ces excès ; toujours sera-t-il vrai qu'en négligeant l'étude de la philosophie, vous vous privez de bien des connoissances qui vous faciliteroient les autres sciences, et particulierement la science ecclésiastique (1). Ainsi la logique vous formeroit le jugement, en vous apprenant à mieux saisir les rapports des objets entre eux, la liaison des conséquences avec les principes ; et en vous aidant par-là, suivant la réflexion de M. Rollin, à connoître la plupart des erreurs qui

(1) *Annum pro logicâ decrevimus, sinè quâ sacræ facultates comparari nequeunt, uti docet S. Aug. quæ de Dialecticâ agens, ait* : disputationis disciplina ad omnia genera quæstionum, quæ in litteris sanctis sunt dissolvenda et penetranda, plurimùm valet ; tantùm ibi cavenda est libido rixandi, et puerilis quædam ostentatio decipiendi adversarium, *quod dcindè exemplis Cypriani, Lactantii, Optati et Hilarii, magis comprobat.* Bened. 14. Inst. 42. N°. 9.

se glissent dans les pensées et les raisonnemens. La Métaphisique et la Morale qu'on peut appeller la Théologie naturelle, vous montreroient les premiers fondemens de la Théologie surnaturelle.

« Le passage subit de l'étude des belles-lettres à celle de la Philosophie, » (c'est encore M. Rollin qui parle) » c'est-à-dire, d'un pays agréable, riant, » et tout rempli de fleurs, à une région » pour l'ordinaire séche, épineuse, et » escarpée, rebute quelquefois les jeunes gens.... Mais cet inconvénient-là » même prouve combien l'étude de la » Philosophie est nécessaire. Rien n'est » plus contraire à la solidité de l'esprit, » aussi bien qu'à la santé du corps, que » de les tenir dans des délices continuelles. Par-là, ils contractent l'un et » l'autre une foiblesse, une mollesse, » qui les rend incapables de tout effort. » Chercher par-tout de l'agrément et » du plaisir, c'est vouloir toujours se » nourrir de lait, et demeurer dans une » continuelle enfance.

» Il y a des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les » vérités faciles, et revêtues des ornemens de l'éloquence.... Il faut rendre » son esprit capable de découvrir la » vérité, lors même qu'elle est cachée » et enveloppée, et de la respecter sous » quelque forme qu'elle paroisse. Si on

» ne surmonte cet éloignement et ce dé-
» goût qu'il est facile à tout le monde
» de concevoir de toutes les choses qui
» paroissent un peu subtiles et scho-
» lastiques, on étrécit insensiblement
» son esprit, et on le rend incapable de
» comprendre ce qui ne se conçoit que
» par l'enchaînement de plusieurs pro-
» positions ; et ainsi quand une vérité
» dépend de trois ou quatre principes
» qu'il est nécessaire d'envisager tout à la
» fois, on s'éblouit, on se rebute, et
» on se prive par ce moyen de la con-
» noissance de plusieurs choses utiles,
» ce qui est un défaut considérable. La
» capacité de l'esprit s'étend et se res-
» serre par l'accoutumance ».

Aussi cet auteur célèbre que son goût décidé pour les belles-lettres, comme il l'observe lui-même, ne peut pas rendre suspect, ose-t-il assurer, (ce sont ses expressions) p. 352, « que la Philoso-
» phie est la partie des études la plus
» importante, la plus nécessaire, la
» plus décisive pour les jeunes gens,
» et celle dont la perte se peut le moins
» couvrir, et est la plus irréparable. »

2°. Pour la Théologie.

Le second avis concerne l'étude de la Théologie. La nécessité de cette science ne peut pas être l'objet d'un doute. Si l'on se permettoit d'en former sur l'utilité de la méthode scholastique qu'on y emploie, nous répondrions avec Benoît

XIV : *illa quidem*, dit ce grand Pape en parlant de la Théologie scholastique, *per hæreticos contemnitur, sed ipsorum fallacias et commenta penitùs eludit. De ipsâ Sixtus quintus hæc habet :* Sanè catholicæ fidei dogmatibus confirmandis, et hæresibus confutandis pernecessaria est. Et profectò rem ita se habere ipsimet veritatis inimici sunt judices, quibus Theologia scholastica maximè est formidolosa ; qui profectò intelligunt aptâ illâ et inter se nexâ rerum et causarum cohærentiâ, illo ordine et dispositione, tanquam militum in pugnando instructione, illis definitionibus, illâ argumentorum firmitate et acutissimis disputationibus, lucem à tenebris, verum à falso, distingui, eorumque mendacia multis præstigiis et fallaciis involuta, tanquam veste detractâ, patefieri et denudari. *Inst.* 4 *v.* 14.

Il ne dépendra peut-être pas de vous de commencer l'étude de la Théologie par le traité que vous voudrez ; mais quel que soit ce traité, il faut avant tout, que vous vous appliquiez à bien comprendre les principes, les axiomes, les vérités fondamentales qui servent de base à la science théologique. Vous en trouverez l'explication dans ce qu'on appelle *prolégomenes*. Plusieurs auteurs les ont mis à la tête du premier volume de leurs ouvrages.

Il faut ensuite que vous observiez avec soin quel est l'objet particulier de chacun des traités que vous étudiez ; quels sont dans la matière qu'ils traitent les principes incontestables, et les conséquences claires qui en découlent : prenant bien garde de mettre au même rang ce qui est certain et évident, et ce qui est douteux et problématique, les vérités de la foi et les opinions de l'école.

Le Catéchisme Romain, appellé le Catéchisme du Concile de Trente, est un excellent abrégé de toute la Théologie ; il peut servir d'introduction à l'étude de cette science. On ne sauroit trop en recommander la lecture à ceux qui commencent cette étude.

Minorés. Nous n'avons pas fait de miroir particulier pour les minorés. Ils n'ont point d'autres devoirs que les simples clercs. Le rang qu'ils ont au-dessus d'eux dans l'Eglise de Dieu demande seulement qu'ils s'en acquittent avec plus de fidelité et de perfection. Il n'y a presque plus que les acolytes qui soient dans le cas de remplir les fonctions qui leur sont confiées : les autres sont tombées en désuétude. Mais les ordres auxquels ces fonctions étoient attachées, et les pouvoirs que ces ordres confèrent sont toujours les mêmes : ainsi ce seroit à tort qu'on voudroit y prétendre sans y apporter les mêmes dispositions qu'autre-

fois ; et ceux qui y sont promus, ne doivent pas faire moins d'efforts pour se montrer dignes de l'honneur qu'ils ont reçu. Qu'ils méditent donc sérieusement les avis que l'Evêque leur donne avant l'ordination : d'éloigner de leurs esprits et de leurs corps tout ce qui pourroit les souiller, de commander à leurs passions, afin que l'ennemi ne trouve rien en eux qui lui appartienne, d'éclairer les autres par leurs paroles et leurs actions, et de leur donner l'exemple d'une vie vraiment chrétienne (1).

---

(1) Studete igitur ut sicut à corporibus aliorum dœmones repellitis, ita à mentibus et corporibus vestris omnem immunditiam et nequitiam ejiciatis, ne illis succumbatis quos ab aliis vestro ministerio effugatis. Discite per officium vestrum vitiis imperare, ne in moribus vestris aliquid sui juris inimicus valeat vindicare. Tunc etenim rectè in aliis, dæmonibus imperabitis, cum priùs in vobis eorum multimodam nequitiam superatis. *Pont. Rom. in ordin. exorc.*

Quod autem ore legitis corde credatis, atque opere compleatis, quatenùs auditores vestros verbo pariter et exemplo docere possitis. Ideòque dum legitis, in alto loco Ecclesiæ stetis, ut ab omnibus audiamini et videamini ; figurantes positione corporali vos in alto virtutum gradu debere conversari ; quatenùs cunctis à quibus audimini et videmini cœlestis vitæ formam præbeatis. *Idem in ordin. lector.*

Suscepturi, filii charissimi, officium Acolytharum, pensate quod suscipitis. Acolytham enim oportet ceroferarium ferre, luminaria Ecclesiæ accendere, vinum et aquam ad Eucharistiam ministrare. Studete igitur susceptum officium dignè implere. Non enim Deo placere poteritis, si lucem Deo manibus

L'objet qui doit les occuper particulièrement est d'examiner de plus en plus leur vocation. Et une raison bien pressante pour les porter à mener une vie conforme à l'état qu'ils ont embrassé, est de mériter par leur progrès dans la vertu, que Dieu les guide, au moment de prendre une détermination définitive, et la plus importante de toute leur vie. Ils sont entre deux écueils. S'ingérer dans l'état ecclésiastique sans vocation est le plus terrible des malheurs : ne point y entrer, ou l'abandonner, lorsqu'on y est appellé, c'est aussi une démarche qui entraîne les conséquences les plus fâcheuses ; puisque c'est résister à

---

præferentes, operibus tenebrarum inserviatis, et per hoc aliis exempla perfidiæ præbeatis. Sed sicut veritas dicit : luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent patrem vestrum, qui in cœlis est. Et sicut Apostolus ait : in medio nationis pravæ et perversæ lucete, sicut luminaria in mundo, verbum vitæ continentes. Sint ergo lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris Ut filii lucis sitis, abjiciatis opera tenebrarum, et induamini arma lucis. Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate. Quæ sit verò ista lux quam tantoperè insulcat Apostolus, ipse demonstrat subdens : fructus enim lucis est in omni justitiâ, et bonitate et veritate. Estote igitur solliciti in omni justitiâ et bonitate et veritate, ut et vos, et alios, et Dei Ecclesiam, illuminetis Tunc enim in Dei sacrificio dignè vinum suggeretis et aquam, si vos ipsi Deo sacrificium, per castam vitam et bona opera oblati fueritis. *Idem in ordin. Acolyth.*

la volonté de Dieu, et laisser l'ordre de sa providence pour suivre son propre esprit. Qu'ils examinent donc ce que Dieu demande d'eux. Plus le temps de l'engagement sacré et irrévocable approche, plus il est nécessaire qu'ils redoublent de soins pour s'en assurer. Qu'aucune considération ne soit capable de les porter à franchir le pas, s'ils ne reconnoissent pas en eux la vocation du Seigneur. Mais si sa voix les appelle; qu'ils se gardent bien de ne point la suivre; que la frayeur dont ils peuvent être pénétrés à la vue du sacerdoce, de ses fonctions, des vertus qui y sont requises ne les fasse pas reculer en arrière; qu'ils se défient de la lâcheté, de la pusillanimité, qui sembleroit leur persuader que Dieu ne les appelle pas. Qu'ils ne s'imaginent pas en se retirant de l'état ecclésiastique, se soustraire à des dangers qui compromettroient leur salut; en voulant s'éloigner du péril, ils s'y jetteroient; il n'y a de sûreté pour nous que lorsque nous suivons la destination de Dieu. Si nous sommes appellés, allons avec confiance: celui qui nous veut dans son ministère nous donnera les moyens de le remplir. *Tu ergò fili mi*, disoit l'Apôtre à Timothée, 2. 2, 1
confortare in gratiâ quæ est in Christo Jesu. C'est par la même vue que nous devons nous encourager et nous forti-

fier ; n'ayant qu'une inquiétude, qu'une crainte : celle de manquer à la grace de Dieu : *contemplantes ne quis desit gratiæ Dei.*

Heb. 12, 15.

MIROIR DU SOUS-DIACRE.

Idée qu'on doit avoir du, Sous-diaconat.

LE Sous-diaconat est le premier degré des ordres majeurs ou sacrés. Le Sous-diacre approche plus près du St. Autel que ceux qui sont dans les ordres moindres ; les fonctions qu'il y exerce sont plus relevées ; et il est consacré à son service par un engagement irrévocable. L'Eglise le charge de prier en son nom, et de plaider auprès du trône de la miséricorde divine, les intérêts des justes et des pécheurs. Ce n'est pas tout : l'Eglise ne se propose point de le laisser dans ce grade, (ce qui dans les premiers siècles étoit assez ordinaire) son désir est de l'élever au Diaconat, pour le faire monter ensuite à la dignité sublime du Sacerdoce. Aussi demande-t-elle de lui plus de vertus, plus de zèle pour les choses de Dieu, une prière plus fervente et plus assidue ; elle lui impose, dans cette vue, des obligations dont elle ne charge pas le clerc ni l'acolyte. C'est pour l'aider à correspondre à la grandeur de son état actuel, et de celui auquel

l'Eglise le destine, que nous lui présentons ce miroir, afin qu'il puisse voir les reproches qu'il a à se faire dans l'accomplissement de ses devoirs, et les moyens qu'il doit prendre pour les remplir dignement.

Les obligations particulières du Sous-diacre sont de garder la continence, réciter l'office divin, et porter l'habit ecclésiastique (1). Il doit aussi se faire un devoir de remplir exactement les fonctions de son ordre, et approcher plus fréquemment de la sainte table. Nous entrerons dans quelque détail sur chacun de ces articles. Obligations du Sous-Diacre.

I. *De la continence.*

La conduite de l'Eglise en imposant à ses ministres l'obligation irrévocable de vivre dans la continence est une preuve du prix qu'elle attache à la chasteté : elle doit donner aux Ecclésiastiques une plus Amour de la chasteté.

(1) Nous ne prétendons point dire que ces deux dernières obligations ne soyent pas dans certaines circonstances antérieures à la réception du Sous-Diaconat. Personne n'ignore que tout Clerc bénéficier est obligé à la récitation de l'office divin ; et le Concile de Trente lui impose d'une manière expresse l'obligation de porter l'habit ecclésiastique. Sess. 14. C. 6. Il l'impose également à tout Clerc non Bénéficier qui veut jouir du privilége de la Cléricature, Sess. 23. c. 6.

haute idée de cette vertu, et leur en inspirer plus d'amour.

Etes-vous pénétré de sentimens d'estime et d'amour pour une vertu qui fait le plus bel ornement du Clergé?

Avez-vous une sainte horreur de tout ce qui peut en ternir l'éclat?

Moyens de la garder.

Prenez-vous les moyens que la Religion vous met en main pour la garantir de toute atteinte?

La prière.

Pensez-vous que cette vertu est un don spécial de Dieu? le priez-vous avec ferveur de vous l'accorder (1) et n'oubliez-vous point que vos pirères seront inutiles, si votre conduite est peu propre à vous obtenir cette inestimable faveur?

La vigilance.

Vous défiez-vous beaucoup de votre foiblesse? vous savez que la pureté est comme une tendre fleur que le moindre souffle flétrit. C'est un riche trésor que nous portons dans des vases bien fragiles.

2 Cor. 4, 7.

Veillez-vous avec soin, sur votre esprit, sur votre cœur, et sur vos sens?

N'êtes-vous pas négligent à repousser les pensées mauvaises? il ne faut point

---

(1) Ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientiæ scire cujus esset hoc donum, adii dominum, et deprecatus sum illum .... ex totis præcordiis meis. Sap. 8, 21.

s'inquiéter sans raisons ; mais il faut prendre garde aussi d'être trop peu attentif, et trop peu exact.

N'avez-vous pas donné, par votre faute, occasion à ces pensées, et à ce qui pouvoit en être la suite, sans vous faire de reproches là-dessus, sous prétexte que vous n'y preniez pas de plaisir ? La fuite des occasions.

Il n'y a que la vigilance sur son esprit et sur ses sens, le soin de s'interdire sévérement tout ce qui nourrit la sensualité et amolit le cœur, qui puisse laisser à la conscience une pleine tranquillité sur ce qu'elle a encore à éprouver de la corruption de notre nature.

Avez-vous observé une grande circonspection dans vos paroles, dans votre maintien, dans vos démarches ? La Modestie.

Ne vous-êtes vous pas permis de raconter des histoires peu modestes, d'un air gai et badin qui n'annonçoit pas l'horreur dont une personne vraiment chaste, et sur-tout un ecclésiastique, doit être pénétré, pour tout ce qui est tant soit peu opposé à la pureté ?

N'avez-vous pas souri à ceux qui en racontoient, de peur de paroître scrupuleux, ou trop sévère ?

Avez-vous pour la société des personnes du sexe cet éloignement qu'inspire la défiance de soi-même ? La réserve à l'égard des personnes du sexe.

Ne vous trouvez-vous avec elles que quand la Religion, la charité, ou des

bienséances chrétiennes le demandent ? vous y comportez-vous avec toute la gravité et la modestie que recommandent les saints Canons ? évitez-vous avec soin un air trop aisé, trop enjoué, des complaisances vaines qui ressentent le ton et les manières d'un homme du monde ?

Les ecclésiastiques ne peuvent pousser trop loin les précautions et la réserve à l'égard des personnes dont nous parlons ; et en général, par rapport à tout ce qui concerne la chasteté. C'est l'exemple que leur ont donné tous les saints de leur état. Exacts dans la pratique de toutes les vertus, on peut dire que, pour celle-ci, ils etoient d'une délicatesse que le monde appelleroit sévérité, scrupule. Fleury rapporte de S. Martin, que l'Impératrice, épouse de Maxime, voulant lui donner à manger, il ne s'y prêta qu'avec grande répugnance, *parce qu'il ne se laissoit approcher d'aucune femme.* Sommes-nous donc plus forts que les saints, plus affermis dans la vertu ? ce qui les a fait trembler, est-il moins périlleux pour nous ? ou prendrions-nous pour de vains scrupules, pour des terreurs frivoles, les craintes de ces hommes dont le génie et les lumières font l'admiration de tous les siècles ? c'est en les imitant qu'un ecclésiastique n'aura rien à redouter de sa foiblesse, qu'il inspirera la modestie par sa

Hist. Eccl. Tom. 4. l. 18. p. 540.

présence, et mettra sa réputation à l'abri des traits de la malignité.

Le S. Evêque de Genève ajoutoit une réfléxion qu'on ne peut trop peser. « Il » disoit que, si on ne pouvoit pas nier » que le commerce des femmes en gé- » néral ne fut très-dangereux, sur-tout » pour les jeunes gens, il étoit persua- » dé que, celui contre lequel on devoit » le plus se précautionner, étoit celui » des personnes vertueuses; que pour » peu qu'on eut de crainte de Dieu et » de ménagement pour sa propre ré- » putation, on n'étoit guères tenté de se » livrer à des femmes suspectes, et dont » la conduite étoit décriée dans le mon- » de; qu'on étoit moins en garde con- » tre le commerce des femmes dévotes, » qu'on s'y engageoit aisément parce- » qu'on n'en craignoit point de mauvai- » ses suites, et qu'on voyoit dans leur » conduite une retenue qu'on ne pou- » voit s'empêcher d'estimer; que c'étoit » cependant un des pièges des plus » adroits de l'amour-propre; qu'on pas- » soit quelquefois, sans s'en appercevoir, » de la vertu à la personne, et que ce » passage étoit d'autant plus insensible, » que le cœur croyant ne point sentir » de nouveau mouvement, prenoit la » nouvelle affection pour l'attachement » vertueux auquel il étoit accoutumé; que » cependant l'engagement se formoit,

Vie de S. François de Sales l. 4. p. 359.

» et qu'assez souvent on ne s'en apper-
» cevoit que lorsqu'on n'avoit plus la
» force de le rompre ; qu'il en étoit de
» même des liaisons qu'avoient certai-
» nes femmes dévotes pour des hommes
» vertueux. »

II. *Du Bréviaire.*

Idée qu'on doit avoir du Bréviaire.

Quelle idée vous formez-vous de l'obligation du Bréviaire ?

Pensez-vous que c'est au nom de l'Eglise, et comme son député auprès de la majesté divine que vous le récitez ? qu'elle attend de vos prières les graces, qui lui sont nécessaires à elle, et à ses enfans ? la manière dont vous vous acquittez de cette fonction, peut-elle lui donner lieu d'espérer, que vous fléchirez la colère de Dieu ? l'espérez-vous vous-même ?

Choix du lieu et du moment.

Choisissez-vous des lieux et des momens convenables pour conserver l'esprit de piété et de recueillement ?

On a cette attention pour ses exercices particuliers de Religion, et on se feroit scrupule d'en agir autrement ; et pourquoi donc n'aura-t-on pas la même délicatesse pour la récitation du Bréviaire ? ce devoir est-il moins important ? ou plutôt, la prière qu'un ecclésiastique fait au nom de toute l'Eglise, et pour les besoins de tous, n'est-elle

pas d'une bien autre importance, que celle qu'il fait en son nom et pour ses besoins personnels ? ne demande-t-elle pas, de sa part, encore plus d'application et de soin ?

Préparation.

Etes-vous exact à vous préparer avant de commencer votre office ? ne faites-vous pas cette préparation par routine et par habitude ?

Elle consiste à se mettre en la présence de Dieu, c'est-à-dire, à se rappeller que Dieu est présent, et que c'est à lui qu'on va parler ; à s'humilier de ses fautes, et à tâcher d'entrer dans les sentimens qu'exprime la prière qu'on récite ordinairement avant l'office, et qui commence par ces mots : *aperi Domine.* Il est à propos de se rappeller de temps en temps les besoins de l'Eglise, des justes, des pécheurs, de ceux dont on est chargé ; comme aussi, l'exemple de Jesus-Christ priant son père, et à cette divine imitation l'exemple de tant de Saints.

Mais ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que dans cette préparation le cœur doit agir. C'est aux sentimens intérieurs qu'il faut s'appliquer, afin d'éviter la routine et l'habitude, dispositions funestes à toutes les pratiques de piété dont elles font perdre le fruit ; et d'autant plus dangereuses, qu'en faisant remplir l'extérieur du devoir, elles aveuglent l'ame sur l'i-

nutilité de ce qu'elle fait, et lui donnent une fausse sécurité.

Attention. N'êtes-vous pas négligent à rejetter les distractions qui se présentent à votre esprit ?

N'y donnez vous point occasion par la dissipation dans laquelle vous vivez, sans vous rappeller fréquemment à Dieu ; et par le défaut de vigilance habituelle sur vos sens et sur votre cœur ?

Lorsqu'on joint le souvenir de Dieu, et cette vigilance habituelle dans le cours de la journée, au soin de se préparer immédiatement avant l'office, on peut être tranquille sur la source de ces distractions, qui ne sont alors que des effets de la foiblesse humaine, dont les plus grands Saints ont gémi tant de fois ; et il y a lieu de croire que, lorsqu'elles se présentent, on ne s'y laisse pas aller volontairement. Mais peut-on avoir la même tranquillité, et se flatter du même espoir, lorsqu'une dissipation habituelle ouvre l'ame à toutes les distractions qui en sont la suite naturelle, et lui ôte la force de les repousser ?

Ne récitez-vous pas le Bréviaire avec précipitation et à la hâte, comme pour vous débarasser d'une besogne gênante et pénible ?

Dévotion. Ne vous contentez-vous pas d'y apporter l'attention de l'esprit, sans songer à la dévotion du cœur ?

Ne vous acquittez-vous point de ce devoir avec lâcheté, tiédeur, indifférence? cette froideur ne se manifeste-t-elle point au-dehors par un maintien et une posture propres à l'augmenter encore, et à mal édifier ceux qui en sont, ou pourroient en être les témoins?

Un maintien décent, respectueux, recueilli, contribue beaucoup à exciter les pieuses affections du cœur. C'est la réflexion de S. Augustin : *Orantes, de membris sui corporis faciunt quod supplicantibus congruit, cùm genua figunt, cùm extendunt manus, vel etiam prosternuntur, et si quid aliud visibile faciunt; quamvis eorum invisibilis voluntas et cordis intentio Deo nota sit, nec ille indigeat his indiciis, ut humanus ei pandatur animus. Sed hinc magis seipsum excitat homo ad orandum, gemendumque humiliùs atque ferventiùs. Et nescio quomodò, cùm hi motus corporis fieri nisi motu animi præcedente non possint, eisdem rursùs exteriùs visibiliter factis, ille interior invisibilis qui eos facit, augetur; ac per hoc cordis affectus qui ut fierent ista præcepit, quia facta sunt, crescit.* Par le même principe de la correspondance intime entre l'ame et le corps; un maintien dissipé, une posture lâche, entretiennent la dissipation de l'esprit, et fomentent l'indévotion du cœur.

De Cur. pro mortuis gerendâ C. 5. N°. 7.

Entrez-vous dans le sens des Pseaumes et des autres prières qui composent l'office divin? tâchez-vous de vous pénétrer des sentimens qu'elles renferment?

L'Eglise, à la vérité, ne l'exige pas: *Requiritur*, dit le Père Antoine à ce sujet, *attentio interna ad Deum seu res divinas, vel ad sensum verborum, vel saltem ad verba, ut laudes Dei, orationem, et pias affectiones continentia, considerando Deum præsentem cum pio humilique ad ipsum affectu, et intendendo per illa Deum orare ac laudare, atque omnem voluntariam distractionem rejiciendo.* Mais la pratique que nous recommandons ici a été recommandée par les Pères. On connoît ces paroles de Saint Augustin : *Si orat Psalmus orate, et si gemit gemite, et si gratulatur gaudete, et si sperat sperate, et si timet timete. Omnia enim quæ hîc conscripta sunt, speculum nostrum sunt.* Celles de Cassien ne sont pas moins expressives : *omnes Psalmorum affectus in se recipiens, ita incipiet decantare, ut eos non tanquam à prophetâ compositos, sed velut à se editos, quasi orationem propriam profundâ cordis compunctione depromat.* S. Bernard a dit après eux : *nihil aliud dum psallitis, quàm quod psallitis, cogitetis.* Les ecclésiastiques vertueux instruits par leur propre expérience, regar-

De Virt. Relig. C. 1. Q. 5. Art. 2.

Conc. 4. in Psal. 3. N. 1.

Collat. 10. c. 11.

Serm. 47. in Cant. N. 8.

den

dent cette attention à entrer dans le sens des prières, comme le moyen le plus propre à fixer la légéreté de l'esprit, à entretenir la dévotion, et nourrir la piété. Aussi les personnes obligées par état à la récitation du Bréviaire, et qui n'ont aucune connoissance de la langue latine, envient-elles pour l'ordinaire ce secours. On comprend aisément qu'il n'est point ici question d'une contention d'esprit fatiguante, d'une application pénible pour chercher le sens des prières. A Dieu ne plaise que nous conseillions une dévotion si mal-entendue, et que nous autorisions des excès.

Votre extérieur lorsque vous interrompez votre office par nécessité, annonce-t-il que vous traitez une affaire importante? lorsque vous le terminez, voit-on à la manière dont vous le faites, que c'est à Dieu que vous venez de parler?

Il n'est rien de si édifiant que ce que l'on remarque dans bien de jeunes ecclésiastiques après leur ordination, soit pour le soin de se préparer à l'office divin, soit pour cet extérieur modeste et respectueux, qui annonce pendant toute la récitation et lorsqu'ils la finissent, l'esprit de piété dont ils sont animés. Mais hélas! tous ne persévèrent pas dans de si heureuses dispositions. Cette récitation revenant fréquemment, ne trouve point tou-

jours l'esprit et le cœur également bien disposés ; et dans ces momens défavorables, il échappe des négligences qui, si on ne veille pas à en prévenir les suites, conduisent bientôt à une certaine familiarité. Une négligence enhardit à s'en pardonner une autre, celle-ci prépare à une plus grande qu'on se pardonne encore; insensiblement, on ne vise plus qu'à s'assurer, qu'on n'a pas fait de faute grave, qu'on n'a point manqué notablement à son obligation, en un mot, qu'à tranquilliser sa concience; et au milieu de tant de négligences, cette tranquillité est-elle toujours bien fondée? quant à tout ce qui n'est que faute légère, ou qu'on ne regarde que comme tel, on ne se le reproche point, ou foiblement. Delà cette facilité à différer la récitation pour la raison la plus foible, à accumuler une grande partie de l'office après des repas, des conversations, des jeux, d'où l'on sort tout dissipé, après des occupations frivoles dont l'esprit est encore tout absorbé; delà enfin bien d'autres fautes qu'on qualifie de légères, et qu'on auroit peut-être regardées d'un autre œil dans les temps de ferveur.

III. *De l'Habit ecclésiastique.*

Sess. 14, c. 6. de reform. *Et si habitus non faciat monachum*, dit le Saint Concile de Trente, *oportet*

tamen clericos vestes proprio congruentes ordini semper déferre (1).

Par ces mots dont les Pères du Con-

(1) Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce Concile, non-seulement pour connoître les dogmes de la foi, qui y ont été définis contre les erreurs des protestans, mais encore pour puiser l'esprit ecclésiastique dans les décrets qu'il a fait sur la conduite et les mœurs du Clergé. Plus on le lira attentivement, plus on sera frappé de l'ordre, de la clarté, de la précision, de la noble et touchante simplicité avec laquelle les vérités sont présentées et développées; plus on admirera la sagesse de ses réglemens, et plus on sera forcé de reconnoître l'esprit de Dieu, qui a présidé à cette sainte assemblée. Quant au défaut de publication, sur lequel on a insisté avec affectation dans ce siecle pour infirmer l'autorité de ce Concile, outre qu'on ne peut rien en conclure contre ce qu'il a décidé par rapport à la foi, puisqu'étant œcuménique, ses decisions fixent sur les points qu'il a définis la croyance, une dans tous les fideles; ce défaut n'empêche pas que les réglemens, qui y ont été faits, ne méritent par *leur sainteté et leur utilité, le respect et la soumission des ministres de l'Eglise et des peuples.* On n'en voit pas moins dans ceux qui concernent le Clergé, l'esprit et les intentions de l'Eglise pour maintenir la Religion, en maintenant l'honneur du Sacerdoce; il n'en est pas moins vrai que la plûpart de ces sages ordonnances ne sont que le renouvellement de celles, qui ont été faites dans les Conciles généraux et particuliers qui ont précédés; » et enfin sans » examiner quelle est son autorité dans le fort extérieur faute d'une publication autentique, on ne » peut douter que dans celui de la conscience, la réception qu'ont faite les Evêques des divers articles » de discipline avec le concert le plus unanime dans » les Conciles provinciaux, dans leurs Statuts, » dans leurs Rituels, est très-suffisante pour obliger à l'observation de ces sages réglemens ».

Notes sur le Conc. de Trente diss. pag. 24.

Confer. d'Angers sur les états l. 1. *quest.* 4.

Quel est l'Habitecclésiastique ?

cile se servent, *Vestes proprio congruentes ordini*, on a toujours entendu en France la soutane. C'est ainsi que s'en expliquent les Conciles provinciaux, et presque tous les Statuts des diocèses. Tous les Théologiens sont d'accord qu'il y a obligation, au moins en France, pour tous ceux qui ont reçu les ordres sacrés, de porter la soutane dans le lieu de leur résidence.

Exactitude à le porter.

De quel œil envisagez-vous cette obligation ? affectionnez-vous cet habit qui vous honore ? ne le quittez-vous qu'à regret, hors le lieu de votre résidence ? pourquoi les ennemis de la Religion se sont-ils toujours acharnés contre cette marque distinctive du Clergé, si ce n'est parce qu'elle contribue à le rendre plus vénérable aux yeux des peuples ? plus l'hérésie et l'impiété portent de haine à notre habit, plus il doit nous être cher et précieux..

Intention de l'Eglise en le prescrivant.

Pensez-vous à ce que l'Eglise s'est proposé en vous ordonnant de le porter ? tout votre extérieur répond-il à ce qu'il signifie ?

La soutane vous rappelle sans cesse au souvenir de votre état et des vertus que vous devez pratiquer, particulièrement au détachement du monde et de toutes ses vanités. Elle vous avertit sans cesse, qu'étant séparé du reste des hom-

mes et consacré spécialement au Seigneur, tout en vous, comme dit le Concile de Trente, doit annoncer la gravité, la modestie, l'esprit de Religion; que vous devez éviter avec soin jusqu'aux manquemens légers qui dans un Ecclésiastique seroient très-grands, afin que vos actions ainsi que votre habit inspirent à tout le monde de la vénération: *Sic decet omninò Clericos in sortem Domini vocatos vitam moresque suos omnes componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nihil nisi grave, moderatum, ac religione plenum præ se ferant; levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, diffugiant, ut eorum actiones cunctis afferant venerationem.* *Sess. 22. C. 1. de reform.*

L'ont-ils méditée cette leçon si sage, ces ministres des autels, qui allient à l'habit ecclésiastique un extérieur mondain, des mœurs profanes, une vie de dissipation; qui semblent ne compter pour rien tout ce qui ne porte point un caractére visible de grieveté, ou qui, le compas et l'équerre à la main, mesurent tout, comme s'ils craignoient de faire un pas de trop pour Dieu; qui examinent et discutent perpétuellement ce qui est de stricte obligation, et ce qui ne l'est point; toujours prêts à justifier le relâchement par des raisonnemens et des exemples? et que sont tous

ces prétextes, sinon des moyens de perpétuer et de généraliser tous les abus; des détours dont on ne croit pas pouvoir trop se défier, lorsqu'on tend sérieusement à avancer dans les vertus de son état. Si nous avons des exemples à suivre, ce sont les exemples de Jesus le Pontife éternel, et des saints qui revêtus de son Sacerdoce, ont été ses imitateurs. Quant à ceux qui nous environnent, nous ne devons arrêter nos regards sur eux, qu'autant qu'ils se rendent conformes eux-mêmes à ces grands modèles, et qu'ils se conduisent par l'esprit qui les animoit.

I V. *Des Fonctions.*

Soin de les remplir.

Etes-vous soigneux de remplir les fonctions de votre ordre, lorsque l'occasion s'en présente?

De bien faire les cérémonies.

En avez-vous appris les cérémonies? vous exercez-vous à les faire avec exactitude, aisance, dextérité?

On ne sauroit croire combien des cérémonies bien faites parlent au cœur en frappant les sens, et combien un air embarrassé, des manières gauches, l'hésitation continuelle d'un homme qui ne sait ce qu'il a à faire, leur ôtent tout ce qu'elles ont de majestueux, et édifient mal les assistans.

Piété.

Vous acquittez-vous de vos fonctions

par esprit de Religion et de piété, écartant les pensées de vanité, qui ne se glissent que trop souvent jusques dans les plus saintes?

Les faites-vous avec la décence et le recueillement convenables?

Avez-vous soin d'examiner si vous êtes en grace avec Dieu avant de servir à l'autel? Pureté de conscience.

Ne vous permettez-vous pas d'en approcher avec une conscience embarrassée, sous prétexte que vous ne communiez point?

Ne vous rassurez-vous pas sur ce que les Théologiens ne sont point d'accord, par rapport à la grieveté du péché que commet un Sous-Diacre, qui fait ses fonctions en mauvais état? Quand on en est venu au point de n'être arrêté que par des péchés mortels bien caractérisés, qu'il est à craindre qu'on ne franchisse bientôt cette barrière!

V. *De la fréquentation de la Sainte Eucharistie.*

Le Saint Concile de Trente avertit les Sous-Diacres, qu'il est très-convenable qu'ils reçoivent la Sainte Eucharistie, au moins les dimanches et les fêtes solemnelles, lorsqu'ils remplissent leurs fonctions. *Subdiaconi et Diaconi sciant maximè decere, si saltem diebus domi-* *Avis du Conc. de Trente.* *Sess. 23. c. 13. de reform.*

nicis et solemnibus cùm altarì ministraverint, sacram Communionem percipiant.

Pourquoi il le donne.

Vous conformez-vous à cet avis salutaire ? Comprenez-vous quelles sont les vues de l'Eglise en vous le donnant ? son désir est, qu'à mesure que vos fonctions vous approchent de plus près de Jesus-Christ et de son Sacerdoce, vous vous unissiez plus étroitement à lui de cœur et d'affection ; et encore, que vous vous procuriez par une Communion plus fréquente une plus grande abondance de graces, pour ne point succomber sous le poids de vos obligations, et pour vous disposer plus prochainement à un Sacerdoce divin.

Dispositions à la fréquente Communion.

Pour recueillir ces précieux avantages, approchez-vous de la Table sainte avec la pureté de cœur, et les autres dispositions que demande la Communion fréquente ?

Songez-vous que ces dispositions doivent être plus parfaites, à proportion que l'on communie plus souvent ?

Introd. à la vie dévote p. 2. ch. 29.

S. François de Sales enseigne, (et cette règle est universellement reçue) « que pour communier tous les huit » jours, il est requis de n'avoir ni péché » mortel, ni aucune affection au péché » véniel, et d'avoir un grand désir de » communier ».

Toute votre préparation ne se borne-

t-elle pas à la Confession que vous faites avant la Communion, à quelques prières vocales, à quelques aspirations ou mouvemens de sensibilité vers Dieu, enfin à quelques pratiques passagères de dévotion qui n'opèrent rien pour la réforme du cœur, la correction des défauts, ni pour affermir une ame dans la pratique des vertus? si l'on s'en tient habituellement à une préparation de ce genre, on tire peu de fruit des Communions, et il y a même bien lieu d'appréhender que les Confessions ne soient défectueuses.

Comment faites-vous les vôtres? cher. chez-vous de bonne foi à faire connoître, autant qu'il dépend de vous, au dépositaire de votre conscience, vos penchans, vos inclinations, en un mot les vraies dispositions de votre cœur? les étudiez-vous vous-même, et cherchez-vous à les connoître? Confession.

Ne concentrez-vous point votre examen et votre accusation dans un certain cercle de fautes dont vous ayez coutume de parler dans vos Confessions, sous prétexte que vous n'en faites point de grieves, et que n'étant pas absolument tenu à accuser les fautes légeres, il n'est pas nécessaire de les rechercher avec tant de soin?

Votre Confession n'est-elle pas une accusation séche de quelques infidélités,

négligences, ou autres manquemens extérieurs, sans en découvrir la source et le principe ?

Cette connoissance feroit appercevoir que ces fautes prétendues légères sont souvent plus considérables, leur principe plus mauvais, leurs suites plus dangereuses qu'on ne pense ; qu'elles sont moins des effets de la fragilité humaine, que les suites de penchans favoris, de passions immortifiées, qui à la première occasion se développeront, et produiront des fruits plus amers. Un Confesseur est quelquefois étonné de voir un jeune homme dont la conduite lui paroissoit régulière, faire une chûte considérable ; il ne conçoit pas comment il a pu s'oublier à ce point ; qu'il examine, qu'il réfléchisse : il trouvera peut-être qu'il n'y en a point d'autre cause que celle que nous venons d'indiquer.

Portez-vous, au tribunal de la pénitence, une vraie douleur de vos péchés, et une ferme résolution de vous en corriger ? c'est par les effets que vous pourrez en juger.

Retirez-vous de vos Confessions plus d'éloignement pour le péché, et plus de zèle pour remplir vos devoirs, et travailler à la réforme de votre cœur ? voilà ce que produit le Sacrement de Pénitence dans les ames bien préparées.

Vous au contraire, malgré vos fré-

quentes Confessions, ne devenez-vous pas plus lâche et plus froid dans vos exercices de Religion, plus négligent dans l'observation des règles, moins appliqué à vos devoirs, plus prompt à satisfaire l'amour-propre, la sensualité, la curiosité, et les autres penchans de la nature ?

Ne vous permettez-vous pas de traiter de minuties les pratiques les plus respectables, de négliger le soin des petites choses, malgré cet oracle de l'Esprit Saint : *qui spernit modica paulatim decidet*, abusant de cette maxime, *qu'il faut servir Dieu plus en grand.* *Eccli* 19. 1.

Enfin sondez l'état de votre ame, et méditez sérieusement cette réflexion : si la fréquentation des Sacremens ne fortifie pas, n'augmente pas en vous la vie de la grace, il est bien à craindre qu'elle ne l'affoiblisse. Que dénote la foiblesse et la maigreur dans une personne qui prend des nourritures saines et solides ? n'est-elle pas d'un très-mauvais présage ? n'est-ce pas, aux yeux des hommes de l'art, une preuve de quelque vice interne, qui rend ces alimens inutiles et même nuisibles, et qui opère un dérangement animal dont les suites sont ordinairement très-funestes, si l'on n'y porte un prompt remède ? faites l'application de ce principe à l'usage des Sacremens ;

il n'est pas moins vrai dans l'ordre moral que dans le physique.

Observation. Nous ne ferons pas ici le détail des vertus que vous devez pratiquer, ayez soin de méditer l'exposition que nous en donnerons dans le miroir du Prêtre. Nous vous engageons aussi à lire soigneusement le traité de l'Office divin par M. Collet. Mais vous devez sur-tout étudier les Rubriques, les Statuts du diocèse. En un mot, ne négligez rien pour vous instruire de tous vos devoirs. Combien il seroit à souhaiter qu'on s'en instruisit de bonne heure, avant qu'on eut pu y manquer! on est mieux disposé alors à goûter la vérité et à s'y rendre. Mais quand on a déjà enfreint les règles, et sur-tout quand l'habitude de le faire est contractée, l'esprit se prévient; on cherche à s'excuser, parce qu'il en coûte de convenir qu'on a tort, et plus encore de se corriger. On raisonne, on subtilise, et on réussit enfin à croire que ce qu'on lit est trop sévere, minutieux, ou trop difficile à pratiquer.

MIROIR DU DIACRE.

LE miroir que nous venons de présenter aux Sous-Diacres, convient également aux Diacres ; car quoique le caractère de ceux-ci les éleve au-dessus des premiers, et les fasse entrer dans la Hiérarchie sainte établie par Jesus-Christ, leurs obligations sont à peu près les mêmes. C'est ce qu'indique bien clairement le Concile de Trente, lorsque dans le seul endroit où il traite de cet objet, il adresse les mêmes leçons aux uns et aux autres, et leur prescrit les mêmes devoirs. La différence qu'il doit y avoir entre eux, est dans la manière de les remplir. Nous l'avons déja dit : les vertus des Ministres de la Religion doivent croître et se perfectionner à mesure qu'ils montent à un dégré plus haut, et plus ils sont élevés dans le sanctuaire, plus leur vie doit être sainte et édifiante.

Obligations des Diacres.

Ses. 23, *c.* 13. *de reform.*

Mais est-ce là ce qu'on remarque toujours ? Est-il rare de trouver des Diacres qui ent à regretter la ferveur, la régularité de leurs premières années de séminaire ? Relâchement bien déplorable, sans doute, qui n'étonnera cependant point, si l'on veut en observer les causes.

Causes du relâchement parmi eux.

Première Cause.

Une dévotion peu solide.

Un jeune homme entre dans un de ces asyles destinés à former les Ministres des autels. Les grandes vérités qu'il entend dans le silence et le recueillement, sont comme nouvelles pour lui. Elles le frappent, elles touchent son cœur, et font sur lui des impressions profondes, d'abord de trouble et de tristesse, qui bientôt se changent en consolations dont il n'avoit pas d'idée. Il se livre sans défiance à ces plaisirs purs, et à tout ce qui peut les accroître, sans penser à bâtir sur des fondemens solides. Au lieu de se remplir de l'esprit du christianisme, de s'exercer à la pratique des vertus chrétiennes, sa ferveur l'entraîne dans une foule d'exercices propres à nourrir le sensible de la dévotion. Mais c'est un feu qui s'amortit peu-à-peu, faute de nouveaux alimens. Les vérités de la Religion perdent le piquant de la nouveauté, elles ne font plus que des impressions foibles. La sensibilité s'émousse, et la nature profite de ces momens pour reprendre ses droits; elle sollicite des petites satisfactions qu'elle fait paroître innocentes, et le goût de la dévotion s'affoiblit à proportion qu'on céde à ses importunités. On est alarmé d'abord de ces sécheresses; mais on ne tarde point à se persuader, que toutes ces pratiques ne sont pas nécessaires pour être vertueux; et un jeune homme

vit tranquille dans son refroidissement, parce qu'il conserve encore une certaine estime du bien, et un reste de régularité.

Seconde Cause. Des Ordinations précipitées.

D'autres se présentent aux ordres, encore peu affermis dans la vertu. Cette démarche prématurée les prive d'une partie des graces qu'ils auroient reçues, s'ils eussent été mieux disposés, et les prépare à une chûte prochaine. Car destitués des secours dont ils ont tant de besoin pour remplir leurs obligations, abandonnés, pour ainsi dire, à leur propre foiblesse, le sous-diaconat, est pour eux un fardeau pesant qui les accable, et une nouvelle ordination ajoute un nouveau poids sous lequel ils succombent.

Le Diacre doit s'instruire des devoirs du Prêtre.

Voilà les causes les plus ordinaires du relâchement de plusieurs jeunes Ecclésiastiques qui sembloient devoir être la consolation de l'Eglise, et l'honneur du sanctuaire. Heureux le Diacre qui a su se garantir de ces écueils! Qu'il ne croie cependant pas n'avoir plus de dangers à craindre. Le sacerdoce l'expose à des périls plus grands encore; et cette raison doit l'engager de la manière la plus puissante, à ne pas attendre qu'il y soit élevé, pour penser sérieusement aux vertus éminentes qui doivent briller dans un Prêtre, et aux fonctions redoutables qui lui sont con-

fiées. Seroit-il prudent d'entrer dans un ministère si saint et si important, sans en connoître les charges et les obligations ? Qu'il médite donc avec le plus grand soin ce qui en est dit au Miroir du Prêtre. La lecture du Traité des SS. Mystères par M. Collet peut aussi lui être d'une grande utilité, et on ne peut trop lui conseiller d'en faire une étude réfléchie, avant qu'il soit dans le cas de célébrer la sainte Messe (1). Nous le répétons : l'esprit n'apperçoit jamais plus aisément la vérité, que quand on n'est pas intéressé à en rejetter la lumière.

Eviter les désirs empressés du Sacerdoce.

Les connoissances qu'un Diacre puisera dans ces différentes lectures, le prémuniront contre les désirs empressés du Sacerdoce, qu'on remarque trop souvent dans les jeunes Ecclésiastiques ; et lui inspireront les craintes salutaires dont les Saints étoient si pénétrés, qu'il falloit leur faire violence, et les traîner en quelque sorte à l'Autel pour leur imposer les mains. Elles l'exciteront à faire de généreux efforts pour avancer dans la car-

(1) Nous conseillons particulierement la lecture des Traités de cet auteur sur l'Office divin et sur les SS. Mystères, tant à cause des approbations qu'ils ont reçues de la part de plusieurs Evêques, que, parce qu'etant très-répandus par tout, ils forment, en quelque sorte, la regle qu'on y suit sur ces matières. On y trouve d'ailleurs un ensemble de choses que chacun des autres ouvrages de même genre n'offre pas.

rière de la perfection ; et sur-tout pour s'affermir dans la foi qui doit être comme l'élément d'un Prêtre, et dans l'amour envers Jesus au S. Sacrement de l'Autel qui sera bientôt sa nourriture journalière.

Communier plus souvent.

Il méritera par ces heureuses dispositions, la faveur inestimable de s'asseoir plus fréquemment à la table du Seigneur, et de pouvoir multiplier le nombre de ses Communions, à proportion qu'il approchera de plus près de l'époque de l'Ordination. Pratique bien recommandable, et qui devroit être adoptée par tous ceux qui se disposent prochainement au Sacerdoce ; puisque, outre les graces plus abondantes qu'ils retireroient en multipliant les Communions ferventes, ils contracteroient par-là une sainte familiarité avec Jesus-Christ, et se disposeroient insensiblement et par dégrés à la Communion de tous les jours. Nous avons entendu, plus d'une fois, des personnes éclairées témoigner leur étonnement, de voir de jeunes Prêtres passer tout d'un coup et sans intervalle de la Communion de huit ou quinze jours, et quelquefois même plus rare, à la célébration journalière du S. Sacrifice. Nous ne jugeons personne, mais nous observerons : 1°. que les dispositions ne se forment point pour l'ordinaire en un instant, et que celui qui en a d'assez

excellentes pour monter à l'Autel tous les jours, devoit être en état aux approches de l'Ordination de communier plus d'une fois la semaine. 2°. Qu'il en est, comme on l'a observé plus haut, de la nourriture spirituelle à-peu-près comme de celle du corps, et que par rapport à celle-ci, on observe une marche plus graduelle et moins précipitée. 3°. Que peut-être ce passage rapide est une des causes de la tiédeur dans laquelle tombent bien des jeunes Prêtres, peu après leur promotion au Sacerdoce; et qu'il est d'expérience que ceux qui ont contracté l'heureuse habitude dont nous parlons, se soutiennent plus facilement, et persevèrent plus constamment dans la piété et la pratique des vertus sacerdotales.

Catéchismes. On confie quelquefois aux Diacres certaines fonctions du ministère, en particulier les Catéchismes. Nous nous reprocherions de ne pas leur observer qu'ils doivent se défier de l'empressement dont les jeunes gens ont peine à se défendre pour tout ce qui peut les produire au dehors, et ne pas suivre aveuglément le désir qu'ils éprouvent de travailler au salut des ames. Le zéle est louable : mais pour qu'il soit utile, il doit être éclairé. Aussi avec de la bonne volonté, ces jeunes gens font souvent bien des fautes, et de grandes fautes;

et lorsque l'âge et l'expérience amenent des réflexions plus mûres, ils sentent qu'il leur eût été bien plus avantageux de travailler à s'instruire eux mêmes, que de se livrer si promptement à l'instruction des autres. On croit toujours en savoir assez pour faire la fonction de Catéchiste ; rien de plus faux que cette persuasion, rien dont les suites soient plus funestes. — Si vous voulez lire l'article qui traite du Catéchisme au Miroir du Curé, vous vous convaincrez aisément que, comme cette fonction est une des plus importantes, elle est aussi une des plus difficiles. Vous y trouverez, en même temps, des observations propres à vous indiquer les moyens de la remplir avec fruit ; si, malgré vos représentations, les ordres ou les instances réitérées de vos supérieurs vous déterminent à en accepter la charge. C'est particuliérement pour l'utilité des Diacres et des jeunes Prêtres (qu'un exercice réfléchi du S. Ministère n'a point encore formés au grand art d'instruire) que nous nous sommes permis, dans cet article, un grand nombre d'observations, et que nous y avons ajouté une méthode de catéchiser, et des exemples qui leur en faciliteront l'usage.

MIROIR DU PRÊTRE.

Grandeur du Sacerdoce.

ELevé au Sacerdoce, vous en connoissez sans doute l'excellence et la sainteté. Tout ce que les Livres saints et les Pères de l'Eglise nous ont appris de cet état divin vous a été répété bien des fois par ceux qui étoient chargés de vous y préparer, et fait souvent l'objet de vos réflexions. Vous savez qu'un Prêtre est l'homme de Dieu, le sel de la terre, la lumière du monde, le représentant de Jesus-Christ, le dépositaire de sa puissance, son image vivante. Vous avez entendu S. Chrysostome, plein de ces grandes idées vous dire que le Sacerdoce est une dignité plus grande et plus respectable que la dignité royale elle-même, *Sacerdotium principatus est ipso etiam regno venerabilius et majus. Ne mihi narres*, continue ce Père, *purpuram neque diadema.... ne mihi inquam, narres ista*; *sed si vis videre discrimen quantùm absit Rex à Sacerdote, expende modum potestatis utrique traditæ, videbis Sacerdotem multò sublimiùs Rege sedentem.* Vous avez entendu S. Bernard, parlant aux Pères du Concile de Rheims, s'écrier dans les transports de son admiration : *quantam dignitatem contulit vobis*

Hom 5tâ de Isaiæ verbis, vidi Dominum.

Deus ! quanta est prærogativa ordinis vestri ! prætulit vos Deus Regibus et Imperatoribus, prætulit vos Angelis et Archangelis, Thronis et Dominationibus.

Mais vous avez deux écueils à craindre ; la vanité que peuvent inspirer des titres si glorieux, et l'oubli d'une élévation avec laquelle on peut se familiariser d'autant plus aisément, qu'elle n'a rien qui frappe les sens, et qui brille aux yeux des hommes. Ne perdez donc jamais de vue votre véritable grandeur, non pour vous enorgueillir, mais pour la soutenir par la vertu et la fidélité à vos devoirs (1). Car le nom auguste de Prêtre n'est pas un vain titre. *Ecce Sacerdos factus es*, dit le pieux auteur de l'Imitation.... *non alleviasti onus tuum, sed arctiori jam alligatus es vinculo disciplinæ, et ad majorem teneris perfectionem sanctitatis. Sacerdos omnibus virtutibus debet esse ornatus, et aliis bonæ vitæ exemplum præbere. Ejus conversatio non cum popularibus et communibus hominum viis, sed cum Angelis in cœlo aut cum perfectis viris in terra.* Votre Ordination a resserré les liens qui vous attachoient au

Obligations du Prêtre.

Liv. 4. ch. 5.

(1) Beatissimi Patres, et, si dignum ducitis, sanctissimi fratres, audite me, stirps levitica, germen sacerdotale, propago sanctificata, duces et rectores gregis Christi, ut cum honoris vobis prærogativas monstramus, merita etiam congrua requiramus. *S. Amb. de dignitate Sacerd.*

service de l'Eglise ; et quoique vous ne soyez chargé jusqu'à présent d'aucun emploi déterminé, vous n'en devez pas moins concourir, autant qu'il est en vous, à la sanctification de ses enfans, les édifier par vos exemples, attirer sur eux les graces du ciel par vos prières, vous mettre par le saint usage de votre temps et de vos talens, en etat de remplir les fonctions qui vous seront confiées pour leur bien spirituel. Voilà les moyens que vous avez déjà pour travailler au salut de vos frères, et les obligations essentielles d'un Prêtre avant même qu'il ait reçu de l'Eglise aucune charge particulière. C'est sur le détail de ces devoirs que vous devez vous interroger.

Premiere obligation du Prêtre.

Edifier par une vie sacerdotale.

Destination du Prêtre.

La vocation du Prêtre est bien différente de celle du religieux. Celui-ci appellé à se sanctifier dans le silence de la solitude et de la retraite, a renoncé à tout commerce avec le monde ; il a élevé par sa profession comme un mur de séparation entre lui et les séculiers, et son état ne lui laisse que peu de rapports avec eux. Le Prêtre au contraire est destiné à vivre au milieu du monde ;

non pour suivre ses usages criminels, mais pour le réformer et le sanctifier. Ils ne sont pas du monde, dit Jesus-Christ, en parlant de ses Apôtres, comme je n'en suis pas moi-même, *de mundo non sunt, sicut ego de mundo non sum*.... Mais comme vous, mon Père, m'avez envoyé dans le monde pour l'éclairer et effacer ses péchés, de même je les ai envoyés pour y continuer mon œuvre, *sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum.* Le Prêtre est la lumière du monde pour dissiper ses ténèbres. Il est le sel de la terre, pour la préserver de la corruption ; c'est autant par l'exemple d'une vie sainte et édifiante que par les œuvres du zèle, qu'il doit produire ces grands effets. Sa conduite toujours réglée sur l'Evangile doit être le modèle de la vie chrétienne, et une réclamation continuelle contre l'esprit, les maximes, et les coutumes du monde ; en faveur de l'esprit, des maximes et de la doctrine de Jesus-Christ.

Joan. 17. 16. *Ibid.* 18.

Est-ce là l'idée que vous vous êtes formée de la vie d'un Prêtre ?

Vivez-vous ainsi ?

Pous vous en assurer, voyez 1°. quel esprit vous anime, 2°. sur quelles maximes vous réglez votre conduite, 3°. quelles vertus vous pratiquez. Après quoi nous examinerons quels moyens vous prenez

pour vous affermir dans l'esprit et les vertus de votre état. Car si vous n'en avez point pris jusqu'ici, ou si vous les avez mal employés, il y a tout lieu de croire que vous n'avez pas vécu d'une manière conforme à votre vocation, ou qu'au moins vous ne vous soutiendrez pas.

I. *Quel esprit vous anime ?*

Nécessité d'avoir l'Esprit de J. C.

Celui qui n'a point l'Esprit de Jesus-Christ ne lui appartient pas, dit l'Apôtre : *si quis Spiritum Christi non habet, hic non est ejus.* Ces paroles n'ont besoin d'aucun développement.

Rom. 8, 9.

Y a-t-il lieu de croire que vous avez véritablement cet Esprit ?

Jugez-vous des choses comme Jesus-Christ en a jugé, estimant et aimant ce qu'il aimoit et estimoit, haïssant au contraire ce qu'il avoit en horreur ?

Sentimens sur le monde.

Pensez-vous qu'il y a une opposition marquée entre Jesus-Christ et le monde, et avez-vous pour celui ci l'éloignement que les Apôtres ont tant prêché aux fidèles, et qu'on doit à plus forte raison trouver dans un Ecclésiastique ? *si mundus vos odit*, disoit Jesus-Christ à ses disciples, *scitote quia me priorem vobis odio habuit. Nolite conformari huic sæculo*, dit S. Paul. S. Jacques en donne la raison : *nescitis quia amicitia hujus mundi*

Joan. 15, 18.

Rom. 12, 2.

mundi inimicia est Dei? quicumque ergo voluerit amicus esse hujus sæculi inimicus Dei constituitur. Et S. Jean : *nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo, quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ, quæ non est ex Patre, sed ex mundo est.* Jac. 4. 4. 1 Joan. 2, 15 16.

Obligé par état à des relations fréquentes avec des personnes remplies de l'esprit du monde, veillez-vous sur vous-même pour vous garantir de ses impressions contagieuses?

N'avez-vous pas au contraire du goût pour les usages du monde, pour ce qui l'amuse, l'attache et le captive? ne laissez-vous pas votre imagination se repaître de ces frivoles objets, et votre cœur s'y affectionner?

Sur les maux et les biens temporels

Est-ce comme Jesus-Christ, ou comme le monde, que vous pensez, par exemple, de la pauvreté, des souffrances, des mépris, des persécutions, en un mot de tout ce qui est pénible à la nature? Jesus-Christ a dit : *Heureux les pauvres, heureux ceux qui ont faim, heureux ceux qui pleurent.* Luc. 6, 20. 23.

Est-ce comme lui ou comme le monde, que vous considérez les avantages et les prospérités temporelles, les honneurs, les plaisirs, les richesses? c'est

encore Jesus-Christ qui a dit : *malheur à vous riches, malheur à vous qui êtes rassasiés, qui êtes dans la joie, malheur à vous lorsque les hommes vous com-*
Ibid. 24, 26. *blent de bénédictions.*

Tous ne sont pas appellés à la pratique de la pauvreté réelle, ni obligés de désirer les souffrances, les humiliations et les croix ; mais tous sont obligés de penser sur ces objets comme Jesus-Christ lui-même a pensé, d'en juger comme il en a jugé ; puisque tous doivent avoir
Phil. 2,5. son esprit pour être à lui : *hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu.... Si quis Spiritum Christi non habet, hic non*
Rom. 8,9. *est ejus.* Aussi voit-on ce même esprit, ces mêmes sentimens dans les fidèles de l'Eglise naissante, et dans tous les Saints des siècles suivans, quelle qu'ait été d'ailleurs la diversité de leur état et de leurs professions, et par conséquent des devoirs qu'ils avoient à remplir, et des vertus qu'ils pratiquoient.

Avez-vous une grande estime, une véritable affection pour tout ce qui est de votre état ?

Sentimens sur le Sacerdoce. Avez-vous soin d'en considérer de temps en temps la dignité ? en observez-vous volontiers les règles, en remplissez-vous les fonctions avec plaisir ? en portez-vous de bon cœur les marques ?....

Honorez-vous le Sacerdoce dans vo-

tre personne, et dans celle de vos confrères ?

Voit-on dans vos discours et dans votre manière d'agir que vous les considérez, et que vous vous considérez-vous même, comme les envoyés et les représentans de Jesus-Christ sur la terre?

Le respect dû au Sacerdoce ne souffre pas qu'on se permette rien de ce qui peut avilir un seul de ceux qui ont l'honneur d'en être revêtus ; encore moins, qu'on en fasse le jouet et la fable des autres. Il interdit à leur égard ces plaisanteries, ces badinages peu séants dont on rougiroit devant des laïques ou des confrères dont on connoît la retenue. Il ne permet pas ces petites bouffonneries qu'on tolereroit à peine dans de jeunes étudians. L'amitié autorise, il est vrai, plus de liberté et d'aisance, mais elle ne doit jamais sortir des bornes d'une gaité honnête qui n'ait rien de bas, rien qui entraîne la dissipation.

Vous comportez-vous sur-tout en présence des laïques avec la gravité, la retenue, la modestie, que prescrivent les SS. Canons, évitant avec le plus grand soin tout ce qui peut affoiblir dans l'esprit des fidèles le respect qu'ils doivent à votre caractère?

Ne vous permettez-vous point dans leur société ces airs enjoués et badins, ces familiarités, ces flatteries et adula-

tions, ces attentions puériles, ces complaisances d'usage parmi les gens du monde ; en un mot, ces tons, ces manières, qui annoncent un homme qui cherche à plaire, à gagner les bonnes graces, qui se croit honoré d'avoir les entrées dans la maison, ou qui veut avoir la réputation d'homme amusant et de bonne société (1).

Miroir du clerc p. 13 et suiv. Nous sommes loin de vouloir qu'un Ecclésiastique manque aux règles de l'honnêteté et de la politesse ; et c'est de grand cœur que nous répétons ici ce que nous avons déjà dit ailleurs : qu'il ne peut éviter avec trop de soin tout ce qui sent la rudesse et la grossiéreté, tout ce qui annonce un homme incivil et sans éducation. Mais l'urbanité chrétienne ne demande pas qu'un Prêtre dépose, en quelque façon, son caractère pour jouer le rôle d'un homme du monde ; qu'il étudie, et qu'il imite les prévenances, les souplesses, les petits soins, l'air gracieux et agreable d'un homme qui semble faire sa cour. Elle ne demande pas qu'il se permette ce ton léger et volage, ces familiarités, ces badinages, ces ris

(1) Cùm verba omnia à cogitatione et moribus emanent, fieri non potest ut verba aliqua mittantur ridiculò, quæ non procedant à moribus ridiculis ; ex abundantia enim cordis os loquitur. *S. Clem. Alex. dans Rodriguez, l. 3. p. 385.*

immodérés si ordinaires dans les sociétés du monde; encore moins qu'il cherche à se faire la réputation d'homme plaisant, et qui se dégrade pour cela jusqu'à ces moyens qu'un laïque même tant soit peu grave ne se permet point, jusqu'à ce *stultiloquium aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet*, que Saint Paul ne veut pas qu'on entende parmi les fidèles (1). Un Prêtre ne l'est pas seulement à l'autel, il l'est partout; il doit donc se comporter partout en Prêtre, en ministre de Jesus-Christ dont il est l'image vivante. C'est le seul moyen qu'il ait pour forcer le monde au respect, pour avoir l'estime des mondains eux-mêmes, pour obtenir d'eux ces sentimens qu'ils ne peuvent refuser à la vertu. Si un Prêtre n'oublioit pas la dignité de son caractère, seroit-elle si inconnue par les laïques? se mettroient-ils avec lui sur un ton si aisé et si familier? le regarderoient-ils dans le commerce de la vie comme un homme ordinaire; et ne mesureroient-ils les honneurs qu'ils doivent lui rendre que sur le revenu, la place, les talens de l'homme, et nullement sur le caractère

Ephes. 5. 4.

(1) Fœde ad cachinnos moveris, fœdiùs moves. *S. Bern*

Inter sæculares nugæ, nugæ sunt, in ore Sacerdotis blasphemiæ. Consecrasti os tuum Evangelio; talibus jam aperire illicitum, assuescere sacrilegium. . . . *Idem lib.* 2°. *de consideratione ad Eug. Papam.*

de Prêtre? si des personnes chrétiennes et vertueuses tombent elles-mêmes dans ce défaut. Si nous voyons des femmes aussi distinguées par leur piété que par leur naissance traiter avec un ton de légéreté des ministres de cette religion sainte, pour laquelle elles ont tant de zèle et de respect; s'imaginer qu'elles leur font une grace en les accueillant, et exiger d'eux des complaisances auxquelles les gens du monde les ont habituées et qui ne conviennent point à des Ecclésiastiques : à qui s'en prendre! qu'elles trouvent un de ces ministres remplis de l'esprit de leur état, qui en soutiennent la dignité par toutes les vertus sacerdotales, qui honorent les grands, mais sont indépendans d'eux, parcequ'ils ne désirent rien et ne sont attachés à rien : oh combien elles se trouveront honorées de recevoir cet homme de Dieu ! Et ne solliciteront-elles pas comme une faveur sa visite et sa conversation? que la charité ou des bienséances raisonnables le conduisent dans le monde, n'y sera-t-il pas respecté? les mondains eux-mêmes ne sauront-ils pas le distinguer de ces Prêtres qui figurent avec tant d'avantage dans la société (1)?

(1) M. Fleury rapporte que S. Martin pressé par l'Empereur Maxime de manger à sa table, céda à ses instances, « un Prêtre qui l'accompagnoit fut » mis à la place honorable entre deux Comtes sur

Et s'il vient un temps où ils ayent besoin d'un dépositaire de leurs embarras et de leurs peines secretes, ou d'un soutien dans des revers inattendus, leur confiance sera-t-elle pour eux ou pour lui ? est-ce auprès de leurs compagnons de table et de plaisir, ou auprès de ce digne ministre de Jesus-Christ, qu'ils chercheront les lumières et la consolation ?

Entrez-vous dans les dispositions de Jesus-Christ dont vous continuez le ministère sur la terre, et pensez-vous que,

---

« le même lit. S. Martin s'assit sur un petit siège » auprès de l'Empereur. Au milieu du repas un Of- » ficier présenta la coupe à Maxime ; il la fit don- » ner à S. Martin, s'attendant à la recevoir de sa » main ; mais quand il eut bu, il donna la coupe » à son Prêtre comme au plus digne de la compa- » gnie. L'Empereur et tous les assistans en furent » agréablement surpris ; on en parla dans tout le » palais, et on loua S. Martin d'avoir fait à la table » de l'Empereur, ce qu'aucun autre Evêque n'auroit » osé faire à la table du moindre des juges... L'Im- » pératrice attachée jour et nuit aux discours du » S. Evêque, demeuroit assise à terre à ses pieds, » sans les pouvoir quitter, elle voulut à son tour » lui donner à manger en particulier... L'Impéra- » trice ne mangea pas avec lui, elle se contenta de » le servir elle-même, lui prépara son siège, lui » approcha la table, lui donna à laver, et mit » devant lui les viandes qu'elle avoit fait cuire de » ses propres mains ; pendant qu'il mangeoit, elle » se tenoit éloignée debout et immobile dans la » posture modeste d'une servante, elle lui donnoit » à boire ; et le petit repas étant fini, elle con- » serva soigneusement les restes de son pain et jus- » qu'aux moindres miettes. » *Hist. Eccl. tom.* 4, *l.* 18. *p.* 539. 540.

comme lui, un Prêtre n'est en ce monde que pour procurer la gloire de Dieu et le salut de ses frères?

Les moyens d'atteindre ce but si important et si relevé, ou plutôt de vous rendre capable de travailler un jour utilement pour cette fin, sont-ils l'objet le plus ordinaire de vos pensées, de vos recherches et de vos réflexions?

Ne considérez-vous pas au contraire le Sacerdoce sous le même point de vue que les autres conditions de la société, comme un état honnête, un moyen de subsister et d'être quelque chose dans le monde? N'est-ce pas par droiture naturelle plutôt que par esprit de religion que vous en remplissez les devoirs? et dans leur accomplissement, ne vous proposez-vous pas plutôt d'éviter les reproches des hommes, que de travailler fidèlement à l'œuvre de Dieu?

Voyez pag. 6 du Miroir du Clerc, les citations du catéch. du Conc. de Trente.

Quand on est dans un état, disent les gens du monde, *il faut faire son devoir*; *le militaire, l'artisan, le négociant font le leur : je dois faire le mien.* Et voilà ce que des Ecclésiastiques ne rougissent pas de répéter. Mais à quoi aboutit ce grand mot *faire son devoir*? à dire la Messe, réciter le Bréviaire, et lorsqu'on est dans le ministère faire le prône, le catéchisme, confesser ceux qui se présentent, administrer les malades, remplir l'extérieur du devoir. Mais vivifier

son ministère par une vue continuelle et réfléchie de Dieu, par des motifs qui répondent à la nature et à la grandeur des fonctions qu'on remplit; s'occuper sérieusement des moyens de les rendre fructueuses; examiner les obstacles qui empêchent le bien; en un mot, travailler de tout son pouvoir à convertir les pécheurs, à soutenir les justes, à faire entrer autant qu'il est en soi ceux dont on est chargé dans le chemin de la vertu pour les conduire au ciel : C'est à quoi ne pensent guères ceux qui ne veulent faire que ce qu'ils appellent *leur devoir.* « Parmi les Ecclésiastiques » qui ne donnent pas de sujet de plaintes, il faut, disoit M. de la Motte, » Evêque d'Amiens, en distinguer de deux sortes; les uns (et c'est le plus » grand nombre) font leur devoir de » Prêtres en honnêtes gens, ils sont » dans leur état ce que sont les bons » laïques qui s'acquittent avec probité » des obligations de l'emploi que la providence leur a confié. Mais des Prêtres qui remplissent leurs fonctions » par amour pour leur état même, et » ce sont ceux là qu'il appelloit des » Prêtres de vocation, des Prêtres qui » estiment tout ce qui a rapport à leur » devoir, qui sont ecclésiastiques en » tout, dans leurs habits, dans leurs » meubles, dans leurs récréations et

Mém. sur la vie T. I. p. 199.

» dans toutes leurs actions, qui ne s'occupent que des moyens de procurer » la gloire de Dieu, qui chérissent toutes les règles de la discipline ecclésiastique, et sont fidèles à mettre en » pratique même les plus gênantes sans » craindre de déplaire au monde, c'est » ce qu'il est plus rare de rencontrer. » Beaucoup d'honnêtes gens, disoit-il, » peu d'esprit vraiment apostolique et » sacerdotal. »

Sentimens par rapport aux désordres qui ont lieu dans le monde.

Quels sont vos sentimens à la vue des désordres dont vous êtes le témoin, des outrages que Dieu reçoit, de la criminelle apathie dans laquelle vit un grand nombre de chrétiens par rapport à l'affaire du salut? n'y êtes vous pas indifférent, sous prétexte que vous n'êtes point chargé de remédier à ces maux?

Quelles sont bien différentes les dispositions d'un Prêtre, qui est plein de l'esprit de son état! les outrages faits à la majesté divine retombent sur lui-même, *opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Ce n'est qu'en versant des larmes amères qu'il pense à ces chrétiens dont la vie toute terrestre, toute animale, ne peut aboutir qu'à la mort éternelle, (*flens dico*) *inimicos crucis Christi, quorum finis interitus, quorum Deus venter est. et gloria in confusione ipsorum qui terrena sapiunt* La chûte de ses frères allume dans son cœur un

Ps. 68, 10.

Phil. 3, 18. 19.

zèle brûlant, *quis scandalisatur et ego non uror*? Saisi comme le grand Apôtre d'une tristesse profonde, et oppressé d'une vive et continuelle douleur, il voudroit être lui-même anathême pour eux. *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo ; optabam enim ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis.* Qu'est-ce qu'un Prêtre à qui ces sentimens sont absolument étrangers ? ne peut-on pas dire de lui en se servant des paroles du Prophète : *O sacerdos et idolum* (1).

2 cor. 11, 19. Rom. 9. 2. 3. Zach. 11, 7.

Tandis que vous êtes si peu touché de l'offense de Dieu et de la perte de vos frères, n'attachez-vous pas trop d'importance aux événemens politiques ? n'en êtes-vous point trop occupé et ne cédez-vous pas à l'avidité insatiable d'apprendre et de débiter sans cesse des nouvelles ?

Est-il facile de concilier cette avidité avec l'esprit ecclésiastique ? dès qu'on se livre à ce sentiment, l'imagination n'est plus occupée que de ce qui se passe, et de ce qui arrivera : l'esprit s'agite, s'épuise en conjectures, en calculs, et en spéculations ; il dévance les événemens

(1) « J'ai quelquefois la vie en horreur, disoit » S. François Xavier, et j'aime mieux mourir que » de voir tant d'outrages faits à Jésus-Christ, sans » pouvoir ni les empêcher, ni les réparer. » Vie de St. Franç. Xav. T. 2. p. 303.

pour tracer la marche des armées, diriger le fil des négociations, faire des réformes, dicter des lois; et plein de ces belles chimères un politique en amuse ou fatigue les autres. Si on le contredit, il s'irrite, il dispute, et il s'échauffe quelquefois autant, que s'il s'agissoit de ses plus grands intérêts. Le moyen après cela de conserver le goût de la prière, de s'entretenir dans le recueillement nécessaire pour les fonctions saintes, de se mettre en état de travailler avec succès à la gloire de Dieu et au salut des ames? comment, étant ainsi épris des choses de la terre, ne pas négliger celles du ciel? quelque intérêt que les événemens d'ici bas puissent avoir, laissons les morts ensevelir leurs morts; pour nous, allons annoncer le royaume de Dieu.

Luc. 9, 60.

II. *Quelles sont les maximes d'après lesquelles vous vous conduisez?*

Importance de cet examen.

On en peut déjà juger par l'esprit qui vous anime; sans doute, si c'est celui de Jesus-Christ, ses maximes seront votre règle. Il faut convenir cependant qu'à moins d'être bien plein de cet esprit, on peut aisément dans la pratique oublier la spéculation; c'est à-dire, qu'en jugeant des choses comme Jesus-Christ en a lui-même jugé, on peut encore

parler et agir suivant des maximes opposées à son esprit. C'est ce qu'il est facile de remarquer par rapport aux biens temporels. Vous trouverez des personnes qui avec de la réflexion penseront sur cet objet comme un chrétien doit penser, et qui cependant se porteront à la recherche de ces biens, parleront de ceux qui les possèdent, comme s'ils croyoient que cette jouissance est une vraie félicité; et ce qu'il y a de plus fâcheux; c'est qu'on ne rentre pas en soi même sur un point si important. Un Ecclésiastique tant soit peu délicat se reprocheroit l'omission des pratiques de la religion, il se reprocheroit des péchés d'action, des médisances, par exemple, des emportemens; mais de parler dans bien des circonstances un langage mondain, de se conduire d'après des maximes opposées à l'esprit de Jesus-Christ, c'est sur quoi peut-être, il n'aura pas le moindre scrupule. A forces d'entendre ces maximes, de les voir servir de règle à ceux au milieu desquels il vit, il se familiarise avec elles, et perd de vue dans la pratique celles de l'Evangile. D'ailleurs, quelque claires que soient celles-ci, on vient à bout de les obscurcir par des fausses interpretations, de les éluder par des principes équivoques, qui, à la faveur d'un sens bon et vrai, conduisent à ne plus avoir de règle; ou même par des principes

faux, mais dont le vice ne frappe point ceux qui n'approfondissent pas les choses. Il ne sera donc pas inutile d'examiner si vous ne vous faites point d'illusion sur un objet si important, et si les maximes de Jesus-Christ sont véritablement la règle de votre conduite.

S'appliquer aux maximes de J. C.

Avez-vous souvent devant les yeux les maximes de l'Evangile? vous en pénétrez-vous? vous appliquez-vous sérieusement à y puiser des idées justes de la conduite que doit tenir un chrétien, un Prêtre; des vertus qu'il doit pratiquer; de la perfection à laquelle il doit tendre?

Sources des fausses interprétations

Cherchez vous avec droiture et simplicité de cœur à connoître le vrai sens de ces divines maximes? et pour le bien saisir, vous tenez-vous en garde contre les suggestions de la nature, les détours de l'amour propre, les prétextes du respect humain?

Ce sont-là les principales causes de nos erreurs et la source de tant de fausses idées sur les vertus chrétiennes et sacerdotales. Si nous nous écartons de la vérité, si nous avons peine à nous rendre à elle lorsqu'on la met sous nos yeux, ce n'est pas qu'elle soit difficile à connoître: c'est que la nature, l'amour-propre, le respect humain s'y opposent. On voudroit les concilier avec l'Evangile, on cherche des interprétations,

des adoucissemens à ses maximes. Le cœur n'est pas droit, la lumière lui est à charge. Et pour s'en débarrasser, il tâche de pervertir l'esprit, il le met dans ses intérêts pour lui faire adopter des idées fausses. L'expérience fournit des preuves frappantes et journalières de la justesse de cette réflexion. Qu'on présente à un Ecclésiastique peu régulier le tableau de ses obligations, qu'on lui propose la réforme de certains abus: il ne manque pas de raisons pour s'en dispenser, il a des réponses à tout, il trouve des sujets de doute par-tout. Rien, dans ce qu'on peut lui dire de plus évident et de plus fort, ne le frappe, rien n'est clair pour lui. Mais vient-il à écouter la voix de la conscience, se décide-t-il enfin à être pleinement à Dieu; alors le voile tombe de lui-même, et il n'apperçoit plus dans ses raisonnemens que des prétextes suggérés par la lâcheté et le passion. « Un cœur » droit et qui tend sincèrement à Dieu, » dit S. Léon, trouve au-dedans de » lui-même tout ce qui nous est prescrit par l'autorité des Apôtres, et » les ordonnances des SS. Canons, *ver-* » *is recti amor in semetipso habet et* Epist 92. » *apostolicas autoritates et canonicas* » *sanctiones.* »

Suivez-vous l'avis que nous donne l'auteur du combat spirituel, *de nous* C. 2.

accoutumer à nous défier de nous-mêmes, à craindre les illusions de notre propre jugement ? pratiquez-vous ce conseil sur-tout lorsqu'il s'agit de vous décider sur des points importans; et encore plus, lorsqu'un des partis qu'on pourroit prendre offre des inconvéniens ?

C'est alors qu'on a plus à craindre de s'aveugler, parce que l'esprit se prévient, et est moins en état de porter un jugement impartial. Effrayé par les suites, il ne voit plus autre chose, il n'est occupé qu'à chercher les moyens d'y échapper. Si c'est l'attachement invariable aux saines maximes qui peut occasionner ces suites; au-lieu de faire son devoir avec simplicité, et de laisser à Dieu le soin de remédier aux inconvéniens; on subtilise, on s'échauffe la tête, et bientôt on vient à bout de perdre de vue les principes, et de se persuader qu'on peut en conscience prendre le parti qu'on
C. 8. désire si vivement. « Ce qui nous em-
» pêche, dit l'auteur que nous venons
» de citer, de juger sainement des cho-
» ses..... C'est qu'aussi-tôt qu'elles se
» présentent à notre esprit, nous con-
» cevons pour elles ou de l'amour ou
» de la haine, et que les passions aveu-
» gles qui préviennent la raison nous
» les déguisent de telle sorte qu'elles
» nous paroissent différentes de ce
» qu'elles sont..... que si quelqu'objet

» vient s'offrir à lui (au cœur) il faut » que l'entendement le considère et » l'examine à loisir avant que la volonté » se détermine ou à l'embrasser s'il est » agréable, ou à le rejetter s'il est con- » traire; car l'entendement n'étant pas » encore préoccupé par la passion, » peut sans nul obstacle démêler la vé- » rité d'avec le mensonge, et discerner » le mal caché sous le voile d'un bien » apparent, d'avec le bien qui a l'appa- » rence d'un mal véritable; mais, dès » que la volonté frappée par l'objet » commence à l'aimer ou à le haïr, » l'entendement devient incapable de le » reconnoître tel qu'il est, parce que la » passion qui le lui cache fait qu'il s'en » forme une fausse idée. » Dès que la volonté frappée par les inconvéniens ou les avantages d'un parti commence à le craindre ou à le désirer vivement, l'entendement devient incapable de reconnoître les choses telles quelles sont, parce que la passion, le désir qu'il a de se procurer ces avantages, ou d'écarter ces inconvéniens lui cache la vérité, et fait qu'il se forme de fausses idées. C'est une réflexion à laquelle on ne sauroit faire trop d'attention.

Quelle impression fait sur vous le langage de ceux de vos confrères qui ne rougissent point de dire, *qu'ils ne veulent pas être parfaits*, et qui se dispen- Principe faux.

sent sans scrupule de tout ce qu'ils croient être *de la perfection*?

N'entrez-vous point dans leurs préventions contre la régularité et l'exactitude des Prêtres édifians et vertueux, qu'ils ne critiquent souvent que parce qu'ils n'ont pas le courage de les imiter, et que la piété de ceux-ci fait contraste avec leur froideur et leur négligence?

Rien de plus opposé aux maximes de Jesus-Christ, que cette résolution formelle de ne point être parfait. « Toute » ame chrétienne, dit Massillon, est » obligée de tendre à la perfection de » son état : je dis obligée ; car quoique » le dégré de perfection ne soit pas renfermé dans le précepte : tendre à la » perfection, travailler à la perfection, est » néanmoins un commandement et un » devoir essentiel pour toute ame fidèle. » *Soyez parfaits*, dit Jesus-Christ, *parce* » *que le Père céleste que vous servez est* » *parfait.* Je ne vois qu'un seul point » d'essentiel, disoit S. Paul, *c'est d'oublier tout ce que j'ai fait jusqu'ici ;* » et qu'oublioit-il, mes frères? ses travaux infinis, ses souffrances continuelles, ses courses apostoliques, tant » de peuples convertis à la foi, tant » d'illustres églises fondées, tant de révélations et de prodiges ; *Et d'avancer* » *sans cesse vers ce qui me reste de* » *chemin à faire.* Le désir de la perfec-

Premier sermon sur la tiédeur.

Math. 5, 48.

Phil. 3, 13.

» tion, les efforts continuels pour y
» parvenir, les saintes inquiétudes sur
» les obstacles innombrables qui nous
» arrêtent sur notre route, non-seule-
» ment ne renferment donc pas un sim-
» ple conseil, et une pratique réservée
» aux cloîtres et aux déserts, mais ils
» forment l'état essentiel du chrétien,
» et la vie de la foi sur la terre.....
» cette disposition toute seule, ajoute le
» célebre orateur, ce dessein formé de
» se borner à l'essentiel, et de regarder
» tout le reste comme des excès loua-
» bles et des œuvres de surcroît, est un
» état de mort et de péché, puisque
» c'est un mépris déclaré de ce grand
» commandement qui nous oblige d'être
» parfaits, c'est-à-dire, de travailler à
» le devenir (1)».

---

(1) Proficite.... semper displiceat quod es, si vis pervenire ad id quod nondum es, nam ubi tibi placuisti, ibi remansisti.... Si autem dixeris, sufficit, et periisti. Semper adde, semper ambula, semper profice, noli in via remanere, noli retrò redire, noli deviare. *S. Aug. serm.* 159. *aliàs* 15.

An hæc perfectio sit consilii aut præcepti? Respondetur partim esse consilii, partim præcepti. 1°. enim præceptum est ut quisque fidelis in Christianismo et suo statu conetur esse perfectus, ut scilicet perfectè diligat inimicos æquè ac amicos, ac perfectè cætera omnia Dei mandata observet. Christus enim hìc loquitur omnibus fidelibus, ùt patet ex præcedentibus, undè moraliter hinc discimus omnes Christianos obligari tendere ad perfectionem sui statûs, officii et gradûs.... *Cornelius à Lapide in hæc verba*: estote perfecti.

Or si cette disposition est si condamnable dans un simple fidèle, combien l'est-elle davantage dans un Prêtre dont la vocation est plus sainte et qui doit être le modèle du troupeau?

Eh! que peuvent donc opposer ces Ecclésiastiques si prévenus contre la perfection? qu'ont-ils à opposer à ce que les SS. Docteurs, à ce que l'Eglise elle-même, enseignent sur la sainteté des Prêtres? de bonne foi croiroient-ils que ce sont-là de pieuses exagérations, ou de simples exhortations, des conseils qu'on peut négliger de propos délibéré et par principe, sans intéresser son salut?

Mais d'ailleurs, ce qu'ils appellent *de la perfection*, en est-il bien réellement? peut-on ici s'en rapporter à des personnes si fort éloignées de tout ce qui a trait à la perfection, qu'il suffit de sortir un peu de leurs idées, de parler un langage qui leur soit tant soit peu étranger, de laisser échapper un seul mot auquel il leur plaît d'attacher l'idée de perfection, pour qu'elles décident aussi-tôt, sans discussion et sans examen, *qu'on va trop loin*, *qu'on veut toujours outrer les choses*, *qu'on n'est pas obligé d'être parfait*; et qui, avec cette réponse banale, se concentrent dans leur train de vie ordinaire? une pareille disposition n'est-elle pas de nature à faire craindre,

que souvent elles n'appellent *perfection*, ce qui est de pur devoir ; qu'elles ne décorent de ce beau nom, des sentimens ou des actions qui n'ont rien de trop relevé, une exactitude qui ne passe point les bornes du nécessaire ? la ligne de démarcation entre les conseils et les préceptes, entre ce qui suffit et ce qui excède n'est pas toujours si sensible qu'on ne puisse s'y méprendre ; et lorsqu'on est si prompt à décider sur ses obligations, si enclin à alléger le poids, on peut aisément prendre le change, et il est facile que par la crainte de trop faire on n'en fasse point assez.

Principes équivoques.

Savez-vous apprécier ces maximes si souvent rebattues : *qu'il faut de la modération en tout, qu'il vaut mieux pécher par douceur que par sévérité, qu'en voulant trop bien faire, on gâte tout, etc., etc., etc* ?

Il y a un sens très-vrai dans ces maximes et beaucoup d'autres aussi généralement répandues ; et nous sommes certainement bien éloignés de nous refuser aux vérités qu'elles renferment. Néanmoins des principes si vagues et si généraux, ne suffisent pas pour faire une règle de conduite. Il faut quelque chose de plus positif et de plus déterminé. Le rigoriste, le relâché, celui qui tient le milieu entre l'un et l'autre, tous seront

d'accord sur le fond de ces principes ; mais quant à l'application, chacun la fera à sa manière, chacun les entendra dans le sens, et leur donnera l'étendue nécessaire, pour justifier son sentiment et sa conduite ; les moins délicats y trouveront le secret de tranquilliser ou d'étourdir leur conscience. Un confesseur trop facile vous dira, *que tout le monde ne peut pas être parfait, qu'en exigeant trop, on n'obtient rien.* Un Ecclésiastique trop recherché dans ses manières et ses vêtemens alléguera, *qu'un Prêtre doit être propre et honnête.* Celui qui est à peine un quart-d'heure à l'autel donnera pour raison, *qu'il faut prendre garde de fatiguer la piété des fidèles.* Et par le moyen de ces maximes générales, chacun croira avoir fait son apologie ; ce qui prouve qu'il n'y a pas de relâchement que l'abus de ces principes vrais en eux-mêmes, mais dont l'application n'est pas assez déterminée, ne puisse couvrir.

Ne vous laissez-vous point séduire par les mots de *sagesse et de prudence* qui retentissent de toutes parts dans le monde !

Le piege est d'autant plus dangereux, que ces vertus sont véritablement recommandables et très-nécessaires à un Prêtre, que le langage du monde à cet égard n'a souvent rien en apparence que de raisonnable. Il est donc facile, lorsqu'on

n'est point sur ses gardes, de s'en laisser imposer par ces grands mots. Et comme le monde sait profiter de tous ses avantages pour entraîner dans le mal ; il ne manque pas de louer beaucoup *la prudence* et *la sagesse* de ces Ecclesiastiques qui ne savent rien refuser aux sollicitations, qui n'opposent aucune résistance aux abus et aux scandales, qui sacrifient la religion et leur devoir à l'amour d'une fausse paix ; il veut faire contraster leur modération avec le zèle prétendu indiscret de ceux qui prennent les intérêts de Dieu. Rien de plus capable de séduire sur-tout un jeune Prêtre, en lui donnant de fausses idées de la sagesse et de la prudence ; rien de plus propre à affoiblir en lui l'esprit qu'il a reçu par l'imposition des mains, qui est un esprit de force aussi bien que de modération, *spiritum.... virtutis....* et *sobrietatis.* 2. *Tim.* 1, 7. Une persécution ouverte seroit moins terrible pour lui que les louanges données à cette fausse prudence, et que le monde lui prodiguera à lui-même, s'il veut la prendre pour règle de sa conduite. Ayez donc soin de vous prémunir de bonne heure contre ce langage pernicieux. Sans cette précaution, outre les fautes dans lesquelles la pusillanimité, le respect humain, des complaisances déplacées vous entraîneront dès-à-présent, les mêmes dispositions vous en feront

commettre de plus multipliées et de plus essentielles encore dans le ministère dont vous serez chargé un jour ; vous augmenterez le nombre de ces pasteurs dont le Prophète a dit : *canes muti non valentes latrare.* Le moyen de vous garantir de cette séduction est de vous bien pénétrer de la vérité importante que l'Apôtre inculque si fortement dans les trois premiers chapitres de la première Epître aux Corinthiens : *que la sagesse du monde est une folie devant Dieu....* qu'il est écrit : *je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai leur prudence....* que par raison contraire, *la parole de la croix.... qui est la sagesse de Dieu.... est une folie pour ceux qui se perdent, pour l'homme animal qui ne comprend pas les choses qui sont de l'esprit de Dieu.*

Isai 56, 10.

Ne jugez-vous point de ce qui est permis ou défendu, plus par le langage et la conduite des autres, que par les règles de l'Evangile et de l'Eglise qui en est l'interprète ?

Les Ecclésiastiques édifians méritent sans doute qu'on fasse une grande attention à leur manière de penser et à leurs exemples ; et nous ne pouvons rien faire de mieux que de les prendre pour regle, sur un point de conduite, lorsque l'Ecriture ou les SS. Canons, ou des autorités respectables n'en donnent point

sur

sur cet objet, ouque celles quelles prescrivent ne sont pas claires, que l'application en est incertaine; ou que des circonstances particulières nous empêchent de les bien discerner. Mais les discours et les exemples, de quelque part qu'ils viennent, perdent tout leur poids dès qu'ils sont en contradiction avec les règles immuables de l'Evangile, avec l'enseignement et la discipline de l'Eglise, les statuts du Diocèse, *regulis non exemplis regitur Ecclesia.* Ceci est d'autant plus juste, qu'un Ecclésiastique vertueux n'est pas exempt de tout défaut ni à l'abri de toute illusion. L'exemple, l'inattention, les préjugés de la jeunesse, d'autres motifs peut-être, peuvent le porter à se permettre des démarches vraiment opposées aux règles. Vous croirez qu'il a beaucoup réfléchi avant de se déterminer à les faire? et il est d'expérience que souvent il n'y a point pensé, qu'il en est venu là insensiblement et presque sans s'en apercevoir. Ajoutons que dans le cas où il faut se conduire d'après la manière de penser et les exemples des autres, cette règle demande beaucoup de prudence et un grand discernement, pour ne pas se tromper dans le choix des modèles.

La crainte de paroître scrupuleux, singulier, de passer pour un homme qui ne veut pas faire comme les autres, ne

vous porte-t-elle point à vous décider, même dans des matières graves, sur de foibles raisons, sur des prétextes, sur des principes peu solides qui ne vous satisfont pas vous-même?

C'est un renversement d'idées incroyable, qui cependant n'est pas rare même dans des Ecclésiastiques réguliers et qui ne voudroient pas commettre sciemment un péché mortel. Sur quels motifs les voit-on quelquefois se déterminer à passer par-dessus les règles les plus positives et les plus respectables? *C'est l'usage.... Comment faire autrement.... je ne veux pas me singulariser.... Mr. un tel ne s'en fait point de scrupule....* (1). Ce qui n'est pas moins inconcevable,

(1) « Dom Barthélemi des Martyrs se propose » une objection à laquelle il répond en même-temps : » mais il faut fuir les excès et les extrémités, » disent quelques-uns, il faut marcher par la voie » commune. Certes si les Saints et ces grands Evê- » ques de l'antiquité n'avoient point fait des choses » qui ont paru des excès, et si leur zèle ne les » eût point portés à des extrémités et à des sin- » gularités apostoliques, *si non declinassent ad* » *apostolicas singularitates*; si, dis-je, ils n'a- » voient agi de la sorte, ils n'auroient jamais été » saints, leurs noms ne seroient point aujourd'hui » en honneur, et leur mémoire en bénédiction » dans toute l'Eglise. Loin donc toutes les coutu- » mes et toutes les pratiques qui ne sont pas con- » formes à l'esprit et à la doctrine de l'Evangile et » aux exemples des Saints, puisque cet oracle de » Jesus-Christ est immuable : toute plante qui » n'aura pas été plantée par mon Père céleste sera » arrachée. Que s'il y a quelques Evêques qui vi-

c'est la facilité, c'est la précipitation avec laquelle on se décide sur de pareils motifs. Un homme prudent, sur-tout lorsqu'il est question de choses graves, se donne le temps d'examiner de sang-froid, de peser mûrement le pour et le contre; ceux dont nous parlons ne veulent ni examiner la solidité des motifs qui les déterminent, ni faire attention aux raisons contraires. Il semble qu'ils ne cherchent qu'un prétexte pour prendre aussi-

---

» vant de la sorte paroissent singuliers en les comparant aux autres Prélats de leur siècle, leur conduite neanmoins ne doit passer ni pour singulière, ni pour présomptueuse; mais ceux au contraire qui sont assez hardis pour combattre les maximes et les exemples des Saints tombent eux-mêmes dans une singularité criminelle, et dans un très-grand orgueil; et ce qui est encore plus insupportable, c'est qu'ils osent dire qu'il faut s'accommoder au temps, comme si l'esprit de Jesus-Christ et les règles de l'Evangile devoient changer avec le temps, et être asservis aux sentimens et aux affections des hommes, au lieu qu'on doit travailler au contraire à rendre tous les temps conformes aux ordonnances de l'Eglise, et à réformer tout ce qui s'y trouve de défectueux par la rectitude immuable de l'esprit évangelique et apostolique. » Vie de Dom Barthelemi des Mart. L. 4.

« On dit qu'il ne faut pas être singulier, disoit M. d'Amiens, cela est vrai entre nous à Sept-Fonts ou à la Trappe, parce que tout le monde y fait merveille; mais dans le monde et dans notre état, qui ne voudroit pas être un peu singulier donneroit assurément dans la voie large: qu'on lise la vie de S. Charles, et que l'on juge s'il y eut jamais un Evêque plus singuliers que lui. » Mém. sur sa vie p. 94.

tôt le parti conforme à leur inclination, toujours prêts du reste à prononcer en leur faveur contre la loi, dans les cas où ils ne peuvent pas se cacher à eux-mêmes qu'il y a au moins du doute.

On trouvera d'autres Ecclésiastiques qui, craignant à ce qu'il semble d'en faire trop pour Dieu, veulent se permettre tout ce que la lettre de la loi ne défend point, et qui ne se donnent pas la peine de lire les Statuts du Diocèse, les Rubriques, les autres règles importantes, ou qui se contentent de les avoir lues autrefois, quoiqu'ils les aient oubliées. Que résulte-t-il delà ? ne voulant se priver, que de ce qui est directement défendu, et ne sachant pas précisément la teneur de la loi, n'en connoissant pas l'étendue ; ils courent le plus grand risque de l'enfreindre, et s'exposent à tomber dans des réserves, des suspenses, des irrégularités, sans penser même à se reprocher leur négligence. Ce n'est pas qu'on n'ait quelquefois ce qu'on appelle des *scrupules* ; mais alors, on a recours à un de ces hommes *qui ne sont point scrupuleux*, et qui ont le talent de rassurer les consciences. Si les remords ne se calment point, on se confessera, mais on s'accusera simplement de l'acte particulier sur lequel on a de la peine ; et on ne pensera point à parler, ni de la facilité à se décider à la légère

et sur des motifs frivoles, ni du peu de soin de s'instruire, qui sont les principes du mal.

III. *Quelles vertus pratiquez-vous?*

Il seroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les vertus qui doivent briller dans un Prêtre ; nous nous bornerons aux principales, à celles qui sont la source des autres ; savoir, la foi, l'humilité, le détachement, la mortification et le recueillement. Nous ne dirons rien de la sainte vertu de pureté ; nous en avons parlé dans le Miroir du Sous-diacre. Vertus principales.

De la foi.

Tout dans un Prêtre, son caractère, ses pouvoirs, ses fonctions, est surnaturel et du ressort de la foi. La foi seule lui découvre et lui fait sentir l'excellence et la sainteté de ce caractère qui le fait entrer en participation du Sacerdoce de Jesus-Christ, la nature et la grandeur de ces pouvoirs qui n'ont pas été confiés même aux intelligences célestes, la sublimité et l'importance de ces fonctions qui l'approchent si près de Dieu, et le rendent si nécessaire aux hommes. C'est la foi qui excite, qui entretient en lui le véritable zèle, et ce profond res- Nécessité de la foi dans un Prêtre.

pect toujours renaissant dont il doit être pénétré dans l'exercice de son ministère. Sans une foi vive, la piété ne peut être solide et durable ; ce n'est qu'un feu passager qui s'allume, s'amortit, et s'éteint presque au même instant. Sans cette foi vive, le Prêtre d'ailleurs le plus fervent, ne tardera pas à se familiariser avec ses redoutables fonctions. Et alors il montera à l'autel avec froideur, il entrera au confessional avec indifférence, il administrera les Sacremens sans dignité et sans onction, il instruira sans goût et sans intérêt, il paroîtra par-tout comme un homme ordinaire qui remplit des fonctions communes ; dès qu'il se sera acquitté d'une partie de son devoir, il croira toujours en avoir assez fait pour se sauver et sauver les autres. Cependant cette nécessité de la foi est-elle bien connue, est-elle bien sentie ? on voit de jeunes Ecclésiastiques animés du désir d'avancer dans la vertu, qui s'excitent à la piété, à la ferveur, aux œuvres du zèle : mais pensent-ils à s'affermir dans la foi, à s'y établir solidement, à se pénétrer de son esprit, sans lequel la ferveur et le zèle ne peuvent se soutenir ? C'est pour les éclairer sur la pratique d'une vertu si indispensable, leur faire sentir combien elle est peu connue, et combien ils doivent éviter de suivre à cet égard la conduite ordinaire, que

nous nous proposons d'insister sur cet article, quoique cette matière rentre nécessairement dans ce que nous avons déjà dit de l'Esprit de Jesus-Christ.

Soin de la conserver.

Demandez-vous souvent à Dieu et avec ferveur le don inestimable de la foi ?

Ne négligez-vous point de la ranimer en vous, de l'augmenter, de la fortifier, vous rassurant sur ce que vous croyez toutes les vérités de la Religion, et que vous n'avez aucun doute sur les articles de votre croyance ?

Ses effets.

N'est-elle point en vous languissante et comme morte ? jugez-en par les effets qu'elle produit, par l'influence qu'elle a sur vos sentimens et votre conduite. Car si vous vous borniez à une foi spéculative, on pourroit vous adresser ces paroles de l'Apôtre S. Jacques : *Tu credis quoniam unus est Deus, benè facis, et dæmones credunt et contremiscunt. Vis autem scire ô homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est ?... Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est.* 2. 19. 20. 26.

Son influence sur nos jugemens et notre conduite.

Vous accoutumez-vous à envisager les choses dans leur rapport avec l'ordre surnaturel ? Les estimez vous selon qu'elles contribuent plus ou moins prochainement, plus ou moins efficacement à la gloire de Dieu, à votre sanctification, ou à celle du prochain ?

Ne les considérez-vous pas au con-

traire d'une manière toute humaine et toute naturelle, vous laissant plus frapper par les intérêts du temps que par ceux de l'éternité!

Que des parens, des amis contractent une alliance avantageuse, qu'ils commencent un commerce lucratif, qu'ils obtiennent un poste qui les mette dans le cas de faire une fortune ou de parvenir : on applaudit, c'est un sujet de joie et de félicitation. Mais ce choix avantageux pour eux selon le monde ne l'est pas à beaucoup près selon Dieu, il leur sera difficile de remplir leur devoir dans ce poste, ce commerce les exposera à de grands dangers pour le salut : c'est à quoi on ne pense pas ; il semble que l'essentiel est qu'ils réussissent pour le temps présent. Et cependant on croit ces grandes maximes : *que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son ame!... Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.*

Math. 6, 33-16. 26.

Remarquez des Ecclésiastiques même s'exprimer sur les divers événemens de la vie : comme ils adoptent les idées du monde et son langage ! ne diroit-on pas, à les entendre, que tout ce qui arrive ici bas d'heureux ou de malheureux, n'est à leurs yeux que l'effet du hazard, ou de l'adresse et de la malice des hommes, et que la providence divine n'y a

aucune influence ? ils croient cependant *qu'il ne tombera pas un cheveu de notre tête sans l'ordre ou la permission de Dieu.* Luc. 21, 18. Aussi mêleront-ils quelquefois à ces propos tout humains quelques mots, de Dieu, de providence, de patience, de résignation : mais si froidement, mais d'une manière si sèche, qu'il est facile de voir que c'est-là une espèce de formule, que l'habitude y a la plus grande part, *et que la bouche ne parle point de l'abondonce du cœur.* Luc. 6, 45.

Cet oubli des principes et de l'esprit de la foi se retrouve dans la pratique en mille circonstances. Quel est l'Ecclesiastique, par exemple, qui ne soit persuadé, que nous ne pouvons faire le bien que là où Dieu nous veut ; que nous ne pouvons compter sur son secours et sur ses graces que dans le lieu auquel il nous destine, et que c'est par la mission des supérieurs que sa volonté se manifeste ? En conséquence, si un jeune Prêtre agissoit selon ce que l'esprit de la foi lui dicte, il se tiendroit dans une sainte indifférence sur les places et les emplois, il prieroit avec simplicité que la volonté de Dieu s'accomplisse en lui, il attendroit avec patience et sans inquiétude la mission de ceux qui sont chargés de l'envoyer à la vigne du Seigneur ; et la crainte de s'écarter de l'ordre de Dieu en suivant son propre esprit seroit trop vive

en lui, pour qu'il pensât même à prévenir leur choix, et à influer sur leur détermination. Il en est qui se conduisent ainsi; mais combien d'autres qui, à peine promus au Sacerdoce, jettent leurs regards sur les places vacantes dans le diocèse, en examinent le revenu, le local, l'éloignement de leur famille et de leurs amis, les charges et les fatigues, et après avoir passé en revue tous les avantages et les inconvéniens temporels, donnent dans leur esprit l'exclusion aux places qui ne sont pas de leur goût, et conçoivent les désirs les plus ardens pour celles qui leur plaisent. On ne s'en tient point là : on fait des démarches, on en fait faire, on tâche de s'insinuer dans l'esprit de ceux qui peuvent avoir de l'influence sur le choix, on ne manque pas de raisons pour appuyer sa demande, et on n'oublie rien pour en assurer le succès. On proteste cependant *qu'on ira où les supérieurs enverront* Mais que les poursuites ne réussissent point : il sera facile de voir quelle étoit cette soumission. Que de murmures amers ? que de mécontentemens ? que de soupçons ? souvent même, que de propos ? et sur le compte du sujet préféré, et sur celui du supérieur.

C'est ainsi que les connoissances de la foi semblent n'être que des idées purement spéculatives, belles à la vérité,

mais qui ne doivent entrer pour rien dans le cours ordinaire de la vie. Ce qui est tellement vrai, que, lorsque quelqu'un veut parler selon les principes de la foi, son langage paroît nouveau, étranger ; et si quelquefois on lui fait la grace de ne point le condamner, on le renvoie prêcher sa morale aux parfaits et aux saints.

Avez-vous dans toutes vos actions des intentions pures ? Dieu en est-il la fin, sa volonté la règle ? tâchez vous de sanctifier, celles même qui sont ordinaires et communes, par la vue de lui plaire ?

Si de temps en temps, on se demandoit à soi-même : *Est-ce pour Dieu que je fais cette action, est-ce là ce que Dieu veut que je fasse à présent* ? qu'il seroit aisé d'appercevoir que souvent le bon plaisir de Dieu n'est point notre mobile, que nous cherchons notre satisfaction personnelle, *que nous ferons tout pour Dieu*, mais à condition que nous agirons en tout selon notre inclination et notre humeur !

Portez-vous dans vos exercices de religion l'esprit de recueillement et de piété ? faites-vous en sorte de vous garantir de cette espèce d'habitude qu'il est si facile aux Prêtres de contracter, et qui leur est si funeste ?

Si un jeune Prêtre n'avoit à vivre qu'avec des ecclésiastiques pleins de foi, ou avec ces ministres scandaleux qui ne connois-

sent aucune décence, et qui font tout avec une précipitation révoltante, avec un air de dissipation, d'insouciance, d'irréligion même, qui feroit croire que la foi est éteinte en eux; le danger seroit moins grand. L'exemple des premiers le soutiendroit, les excès des seconds exciteroient son indignation et il ne seroit pas tenté de les imiter. Mais sa position est vraiment critique, lorsqu'il vit habituellement avec des confrères qui par leur place et leur âge semblent devoir être ses modèles, qui ont un certain fond de religion, et qui cependant s'acquittent de leur ministère avec froideur et indifférence, font toutes leurs fonctions d'un air trop aisé, et comme on dit *bonnement*, c'est-à dire machinalement. On est surpris d'abord et attristé de cette manière d'agir; mais peu à peu on se familiarise avec avec elle, on s'en rapproche insensiblement, presque sans s'en apercevoir : et on finit par l'imiter. La chûte est encore plus rapide, lorsque la voix du respect humain, la crainte des plaisanteries ou des reproches auxquels on est en but, ou enfin le relâchement, se joignent aux impressions de l'exemple.

Il n'y a qu'une foi vive qui puisse garantir un Prêtre de cet écueil; une foi soutenue et nourrie par des réflexions fréquentes, qui entretienne sa vigilance, son attention sur lui-même; une foi ha-

bituellement agissante qui le suive, pour ainsi dire, à chaque pas, pour le faire marcher sans cesse en la présence de Dieu, pour le faire souvenir, par exemple, s'il entre dans l'Eglise, *que ce lieu est terrible, que c'est la maison de Dieu et la porte du ciel;* s'il y prie, qu'il parle à celui qui a dit : *tremblez à la porte de mon sanctuaire, je suis le Seigneur;* pour lui remettre sous les yeux dans chaque exercice de Religion, dans chaque fonction du ministère, la grandeur et l'importance de cette action, et le rappeller au recueillement et aux sentimens de piété qu'elle demande. Encore ceux-mêmes qui sont les plus habitués à ces saintes pratiques, reconnoissent-ils en gémissant, que l'impression de l'exemple produit en eux du refroidissement, et que la routine, la familiarité, s'insinuent malgré eux dans ce qu'ils font. Nous ne saurions trop recommander pour détruire ces funestes impressions, d'avoir souvent sous les yeux les exemples d'un S. François Xavier, d'un S. Vincent de Paul, et de tant d'autres SS. Prêtres, qui occupés sans relâche des fonctions du ministère, montroient dans toutes, le même zèle, le même respect, la même piété, parce qu'ils portoient dans toutes, une foi vive et agissante (1).

Gen. 28; 17. *Lev.* 26; 2.

(1) La manière vraiment utile de se remettre sous les yeux les exemples des Saints, n'est pas de

De l'humilité.

La foi source de l'humilité.

L'humilité est une suite de la foi, parce que celle-ci nous découvre d'un côté la grandeur infinie de Dieu, de l'autre la profondeur de notre misère et de notre néant ; et cette double connoissance nous inspire une basse opinion de nous-mêmes ; en quoi consiste l'humilité.

Sa nécessité.

Quels sont vos sentimens par rapport à cette vertu ? Comprenez-vous bien qu'elle est la base et le fondement de tout le christianisme, le caractère distinctif des disciples de Jesus-Christ ?

Il est d'une grande importance que les Prêtres se convainquent, se pénètrent de cette vérité. L'humilité est comme la vertu du Chrétien ; c'est l'orgueil qui a perdu le genre humain, et c'est par l'humilité que Dieu a voulu le racheter : *humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* *Philip. 2. 8.* *C'est par la folie de la prédication qu'il lui a plu de sauver ceux qui croient en lui.... par la parole de la croix.... qui* *1. Cor. 1. 18, 23.*

---

les envisager en gros et dans leur ensemble, mais de se demander à soi-même de temps en temps : qu'eût pensé S. François Xavier de tel objet qui se présente ? comment S. Vincent de Paul eût-il fait l'action que je vais faire ? avec quel sentiment intérieur ? qu'eût-on remarqué en lui extérieurement ? et de s'encourager à les imiter.

est un scandale pour les Juifs, et une folie aux yeux des Gentils. Il cache ses mystères aux sages et aux savans, et il les révele aux petits, et aux humbles : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus, et revelasti ea parvulis.* Jesus-Christ ne nous dit point, suivant la pensée de S. Augustin, d'apprendre de lui à former le monde, à créer toutes les choses visibles en invisibles, à opérer des miracles, à ressusciter les morts, mais à devenir humbles : *discite à me quia mitis sum et humilis corde ;* et si nous ne pratiquons cette grande maxime, si nous ne sommes fidèles *aux exemples qu'il nous a laissés, afin que nous fassions comme il a fait lui-même*, nous ne parviendrons point *à la vie éternelle qu'il nous a promise : nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.* On bâtit donc sans fondement, si on ne fonde point l'édifice du salut sur l'humilité.

Math. 11, 25. *Serm.* 10, *de verb. Dni.* *Ibid.* 29. 1 *Joan* 2, 25. *Math.* 18, 3.

Sentez-vous sur-tout combien elle est nécessaire à un Prêtre ; à combien de dangers il est exposé, s'il n'est point solidement humble ?

Chaque fonction du ministère, les plus saintes elles-mêmes, seront pour lui une tentation ; au tribunal, en chaire, à l'autel, par-tout il trouvera des écueils. La présomption l'aveuglera, le respect humain le fera mollir et s'écarter des règles,

la vanité empoisonnera ses motifs, et lui enlevera au moins le mérite de ses peines et de ses travaux ; ses fonctions seront stériles et infructueuses, et les plus grands talens peut-être deviendront inutiles dans ses mains, parce que le succès d'un ministère surnaturel et tout divin dépend du secours d'en-haut, *et que Dieu qui résiste aux superbes, et qui donne sa grace aux humbles*, ne donnera pas l'accroissement aux fruits de ses travaux. En un mot, l'orgueil le tiendra presque toujours sur le bord du précipice, et ce qui est plus dangereux, il lui cachera souvent le péril.

Jac. 4. 6.

Que faites-vous pour vous garantir de ces malheurs, et vous affermir dans l'humilité ?

Moyens d'y faire des progrès.

Vous savez que l'humilité est une vertu qui rend l'homme méprisable à ses propres yeux par une véritable connoissance de soi-même : *virtus quâ homo verissimâ sui cognitione sibi ipsi vilescit* ; qu'ainsi vous ne pouvez avancer dans la pratique de cette vertu, qu'en travaillant à acquérir une connoissance plus parfaite de vous-même, qui vous inspire pour votre propre personne un plus grand mépris. Une grande leçon, une leçon très-utile, dit le pieux auteur de l'Imitation : c'est d'avoir une vraie connoissance, et un vrai mépris de soi-même, *hæc est al-*

S. Bern. tract. de grad. humil.

L. 1. c. 2.

tissima et utilissima lectio , sui ipsius vera cognitio et despectio.

En conséquence , vous appliquez-vous sérieusement à connoître vos défauts , vos imperfections , vos infidélités aux graces de Dieu , vos négligences dans l'accomplissement de vos devoirs ?

Considérez-vous souvent l'étendue et l'importance de vos obligations , et le compte terrible qu'on vous demandera un jour ?

Pensez-vous que vos bonnes qualités , vos talens , ne doivent pas être un sujet de vous glorifier , puisque vous n'avez rien que vous n'ayez reçu (1) ; que plus on vous aura donné , plus on vous redemandera (2) , et qu'ainsi ce doit être bien plutôt pour vous un sujet de craindre et de vous humilier ? *Cum enim augentur dona , rationes etiam crescunt donorum. Tantò ergo esse humilior , atque ad serviendum Deo promptior quisque debet ex munere , quantò se obligatiorem esse conspicit in reddendâ ratione.* *S. Greg. hom. 9. in Evang.*

Vous occupez-vous des humiliations

---

(1) Quid autem habes quod non accepisti ? Si autem accepisti , quid gloriaris , quasi non acceperis. *1. Cor.* 4. 7.

(2) Omni autem cui multùm datum est , multùm quæretur ab eo , et cui commendaverunt multùm , plùs petent ab eo. *Luc*, 12. 48.

et des anéantissemens de l'Homme Dieu, des instructions frappantes, et des grands exemples d'humilité que tous les Saints nous ont laissés ?

Ces différentes considérations bien réfléchies nourriront en vous l'humilité, vous animeront, vous fortifieront dans la pratique d'une vertu qui coûte tant à la nature.

Veillez-vous sur les mouvemens de votre cœur, pour appercevoir les retours sans nombre de l'amour-propre ? C'est un ennemi actif qui ne se lasse jamais ; c'est un poison subtil qui se glisse par-tout.

Examinez-vous d'où vient l'envie que vous avez de savoir quelle idée on a de vous, le désir d'être bien avec vos supérieurs, de jouir d'une bonne réputation, d'être aimé et estimé.... d'où vient encore la crainte d'aliéner les esprits, de les indisposer contre vous ? Est-ce Dieu et sa gloire, ou la recherche de vous-même et votre satisfaction propre qui en sont le principe et la fin ? plus il est facile à l'amour-propre d'inspirer ces sentimens, ou au moins de s'y mêler, lors même que nous avons le bien en vue, plus ils exigent de notre part un examen sérieux et une vigilance continuelle.

Effets de Avez-vous de l'éloignement pour les

éloges, les louanges, les applaudissemens des hommes (1)? l'humilité.

Acceptez vous avec résignation les mépris et les blâmes?

Nous ne demandons ici, que ce qu'il y a de moins relevé dans l'humilité. Il sera facile de le prouver, en mettant sous vos yeux les différens dégrés de cette vertu, tels que nous les trouvons dans le Traité de la perfection chrétienne par Rodriguez, cet homme si instruit de ce qui concerne la pratique des vertus, et qui a puisé tout ce qu'il en a écrit dans la doctrine des Saints. « Le premier degré de l'humilité, est d'avoir une basse opinion de soi-même... Le second degré consiste à être bien aise d'être méprisé. Aimez à n'être pas connu, dit S. Bonaventure, et à être méprisé.... D'autant que ce second dégré est-ce qu'il y a de plus difficile dans la pratique de cette vertu, nous le diviserons, comme font quelques Saints, en quatre autres degrés ou échelons, afin que peu à peu, et comme à pas comptés, nous montions jusqu'à la plus haute perfection d'humilité où ce degré puisse aller. Le premier échelon est *Tom 3. c. 5. édition in-12.* *Ibid. c. 13.* *Ibid. c. 14.*

(1) « Le monde nous loue pour la moitié de notre devoir que nous faisons, et Dieu nous récompensera pour l'autre moitié que nous ne faisons pas. (Parole remarquable qu'avoit adopté M. l'Evêque d'Amiens). » Mém. t. 2. p. 263.

» donc de ne rechercher point la gloire
» et l'estime du monde, mais de l'éviter
» au contraire avec soin..... Le second
» échelon dit S. Anselme, est de souffrir
» les mépris avec patience..... C'est-là
» un moyen très-propre pour acquérir
» et conserver l'humilité ; car de même
» que l'honneur et l'estime du monde
» nous est une occasion de nous laisser
» aller à la vanité et à l'orgueil, de même
» tout ce qui tourne à notre mépris nous
» est une occasion de devenir humbles,
» de nous fortifier dans l'humilité et d'y
» faire des progrès... Le troisième échelon
» par où il faut monter est de n'être point
» touché des louanges et de l'estime des
» hommes, et celui-ci est encore plus
» difficile que l'autre ; car il seroit aisé,
» dit S. Augustin, d'être indifférent sur
» les louanges dont on nous prive, il
» est mal-aisé d'être insensible à celles
Tom. 4. » que l'on nous donne.... Le quatrième
c. 1. » échelon pour arriver à la perfection de
» l'humilité, est de souhaiter d'être mé-
» prisé des hommes, et de prendre plaisir
» aux injures et aux opprobres. Celui qui
» est véritablement humble, dit S. Ber-
» nard, veut passer pour méprisable,
» et non pas pour humble, et il se ré-
» jouit du mépris qu'on fait de lui... C'est
» ce que notre divin Sauveur nous a en-
» seigné par son exemple... Ce qui lui
Ps. 58, 21. » faisoit dire par la bouche de David,

» *mon cœur à attendu l'opprobre et la*
» *misère.* Il aime tellement l'opprobre et
» l'ignominie, qu'il les attend avec une
» impatience qu'on n'a que pour les cho-
» ses agréables. Et c'est pourquoi Jérémie
» en parlant de lui, dit *qu'il sera ras-* *Lam. 3,*
» *sasié d'opprobres*, pour nous mon- *30.*
» trer par cette expression la faim et
» la soif ardente qu'il avoit d'endurer
» toutes sortes de mépris, d'affronts et
» d'outrages pour l'amour de nous. Que
» si pour l'amour de nous le Fils de Dieu
» a désiré avec tant d'ardeur, et a reçu
» avec tant de joie les mépris et les af-
» fronts, lui qui méritoit toute sorte de
» vénération ; ferons nous beaucoup,
» nous qui sommes dignes de toute sorte
» de mépris, quand nous souhaiterons
» pour l'amour de lui de passer au moins
» pour ce que nous sommes, et que
» nous endurerons avec plaisir les affronts
» et les opprobres que nous méritons ?
» C'est ce que pratiquoit l'Apôtre quand
» il disoit : *je me plais dans les infirmi-* *2 Cor. 12,*
» *tés, dans les affronts, dans les be-* *10.*
» *soins, dans les persécutions, et dans*
» *les extrémités que je souffre pour Jesus-*
» *Christ.* C'est dans le même esprit qu'écri-
» vant du lieu de sa prison aux Philip-
» piens, et ne pouvant renfermer dans
» son cœur le contentement qu'il avoit
» de souffrir pour Jesus-Christ, il leur
» dit qu'il est juste qu'ils prennent part

» à sa joie. C'est de ce lait que le Sau-
» veur du monde avoit nourri ses Apô-
» tres, et ce qui faisoit qu'ayant été bat-
» tus de verges par le commandement
Ac. 5, » de la synagogue, *ils se retiroient avec*
41. » *avec joie de devant l'assemblée, parce*
» *qu'ils avoient été jugés dignes d'être*
» *outragés pour le nom de Jesus-Christ.*
» C'est ce que plusieurs Saints ont imité,
» et S. Ignace Martyr entre autres, lors-
» qu'étant mené à Rome pour y être ex-
» posé aux bêtes, et se voyant charger
» de toute sorte d'outrages et d'oppro-
» bres par ceux qui le conduisoient, il
» s'écrioit avec joie : je commence main-
» tenant à être disciple de Jesus-Christ. »
Et combien les Saints ne nous offrent-ils pas d'exemples de cette joie dans les opprobres, de ce désir d'être méprisé ?

C. 16. Rodriguez parle d'un troisième dégré d'humilité qui consiste : » En ce qu'un
» homme ayant reçu de grands dons
» de Dieu, et se voyant estimé et ho-
» noré, ne s'enfle de rien, et ne s'attri-
» bue rien à lui même, mais rapporte
» tout à la source de tout bien qui est
» Dieu; et ce troisième dégré, dit S.
» Bonaventure, n'est que pour ceux
» qui étant déjà consommés dans la ver-
» tu, s'humilient d'autant plus en toutes
» choses qu'ils sont plus élevés dans la
» perfection. »

Autres Avez-vous une grande défiance de

vos lumières (1) et de votre vertu ? effets de l'humilité.

Ecoutez-vous avec docilité les avis qu'on vous donne ? lorsqu'on vous fait connoître vos fautes et vos défauts, recevez-vous ces avertissemens de bonne grace, et même avec reconnoissance ? C'est un acte de charité qui mérite un juste retour de votre part, et parce qu'il vous est très-utile, et parce qu'il coûte souvent plus qu'on ne pense à ceux qui l'exercent.

Evitez vous de parler d'un ton décidé et tranchant, de faire parade d'esprit et de talens, de soutenir vos idées avec chaleur et entêtement ?

Voyez-vous de bon œil les succès de vos confrères, vous réjouissant comme l'Apôtre, pourvu qu'en toute manière, l'œuvre de Dieu soit faite ; *dùm omni modo Christus annuntietur, in hoc gaudeo sed et gaudebo ?* Leurs talens, la *Philip.* 1 18.

(1) « Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous, » disoit S. François de Sales à M. de Bellay, qui » m'ait dit qu'il n'avoit guères de jugement ; car » c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent » davantage, pensent en être les mieux fournis, » et je n'en trouve point de plus courts, que ceux » qui pensent y abonder. Se plaindre de son défaut » de mémoire, et même de la malice de sa vo- » lonté, c'est une chose assez commune, peu de » gens en font la petite bouche ; mais de cette » béatitude de pauvreté d'esprit ou de jugement, » personne n'en veut tâter ; chacun la repousse » comme une infamie. » *Esprit de S. Fr. de Sales prem. part. c.* 30.

supériorité de leur mérite, n'excitent-ils pas en vous des sentimens de peine et de jalousie ? Envieriez-vous l'avantage qu'ils peuvent avoir d'être plus accueillis dans le monde, plus applaudis ? Ah ! estimez-vous heureux de n'être point exposé à une pareille tentation.

Idées fausses sur cette vertu.

Ne faites vous point consister toute votre humilité à combattre les pensées d'amour-propre, les vaines complaisances qui se présentent à votre esprit ? Cette disposition est louable, mais elle ne suffit pas pour devenir humble. Si vous vous en tenez-là, l'orgueil vivra toujours au fond du cœur ; c'est-là qu'il faut l'attaquer, en vous établissant solidement dans le mépris de vous-même. C'est uniquement par ce moyen que vous pourrez espérer de tarir la source, ou au moins d'affoiblir le principe de ces vaines complaisances que vous appercevez, et de tant d'autres retours de l'amour-propre qui vous échappent, et que vous n'appercevrez jamais, si vous n'approfondissez point, et si, pour parler ainsi, vous vous en tenez à la surface.

Ne croyez-vous pas posséder déjà la vertu d'humilité, parce que vous parlez son langage ?

Tom. 3, c. 5. » Vous pensez, dit Rodriguez, après » S. Laurent Justinien, qu'elle consiste » à dire que vous êtes un pécheur et

un

» un misérable : si elle consistoit en
» cela, rien au monde ne seroit plus
» aisé, nous serions tous humbles ; car
» nous tenons tous le même langage, et
» plût à Dieu que nous le crussions
» comme nous le disons, et que ce ne
» fût pas seulement une manière de par-
» ler..... Plusieurs, dit Saint Jérôme,
» embrassent l'ombre et l'apparence de
» l'humilité, mais peu l'humilité même.
» Il est aisé de marcher la tête penchée
» et les yeux baissés, de prendre un
» ton de voix humble, de soupirer de
» temps en temps et de s'appeller un
» pécheur et un misérable à chaque pa-
» role qu'on dit. Mais dites quelques
» paroles à ces personnes qui puissent
» les piquer le moins du monde, et
» vous verrez combien ils sont éloignés
» de l'humilité véritable. Laissons donc
» là ce déguisement des paroles et ces
» manières affectées. C'est la patience qui
» fait voir si on est véritablement hum-
» ble ; c'est elle qui est la pierre de tou-
» che de l'humilité..... L'humilité ne
» consiste donc point dans les paroles
» ni dans les dehors, elle consiste dans
» les sentimens du cœur ; elle consiste
» à avoir une basse opinion de soi-
» même fondée sur la profonde con-
» noissance qu'on a de son néant, et
» à désirer d'être méprisé du monde....
» Saint Grégoire sur ces paroles de *Ibid.* 82.

Job. 33, 7. » Job : *j'ai péché, et j'ai véritablement* » *failli, et je n'ai pas encore reçu le* » *châtiment que je méritois*, dit que » plusieurs en disent autant de bouche, » et parlent d'eux-mêmes avec mépris, » mais que quand on leur redit les » mêmes choses qu'on leur a entendu » dire d'eux-mêmes, ou même de beau- » coup moindres, ils ne peuvent le » souffrir. C'est que quand ils disent » du mal d'eux, ils ne parlent pas en » esprit de vérité, et selon les sentimens » de leur cœur comme faisoit Job ; » mais que l'humilité n'est qu'extérieure » en eux. Ils veulent qu'on croye qu'ils » en ont, mais au fond ils n'en ont » pas, ils ne veulent que paroître hum- » bles sans l'être ; car s'ils l'étoient ef- » fectivement, ils n'auroient pas de res- » sentimens des réprimandes qu'on leur » fait, ni ne prendroient pas tant de soin „ de s'excuser et de se défendre, et ne „ montreroient pas tant d'agitation et tant „ de trouble.

Rodriguez remarque d'après le même Père, que " l'estime du monde est or- „ dinairement tout ce que nous préten- „ dons avec notre hypocrisie et nos dé- „ guisemens ; ce qui paroît humilité en „ vous, est quelquefois un grand or- „ gueil, et souvent nous ne nous abais- „ sons devant les hommes qu'afin qu'ils „ nous louent et nous estiment. „ Il

ajoute encore, et toujours après S. Grégoire, qu'il en est même qui commencent par blâmer ce qu'ils ont fait, qui témoignent qu'ils n'en sont pas contens, qui prient qu'on leur marque en quoi ils ont manqué, et cela afin " d'avoir „ le plaisir de s'entendre dire qu'ils ne „ se pouvoit rien de mieux, et qu'ils „ ont tort de n'être pas satisfaits. Un „ très-grave religieux appelloit cette sor„ te d'humilité, une humilité à crochet, „ parce que comme on se sert d'un „ crochet pour faire venir à soi les choses „ auxquelles on ne peut atteindre, on se „ sert de cette fausse humilité pour arra„ cher des louanges que l'on ne pourroit „ avoir autrement. Un prédicateur, par „ exemple, sortira de la chaire très-per„ suadé d'avoir fait merveilles, et priera „ qu'on lui marque charitablement en „ quoi il a manqué. A quoi bon toutes „ ces feintes ? Car vous ne croyez pas „ avoir manqué en rien, et votre in„ tention n'est pas qu'on vous repren„ ne, mais qu'on vous loue, et qu'on „ soit du même sentiment que vous ; „ c'est-là ce que vous cherchez, et ce „ qui flatte votre vanité. Que si quel„ qu'un plus sincère que les autres „ vient à vous marquer quelque faute „ légère que vous avez faite, vous n'y „ prenez pas plaisir, vous la défendez „ avec chaleur, et vous jugez souvent

„ que celui qui l'a remarquée n'a pas
„ de discernement, et qu'il ne se con-
„ noît pas aux choses, puisqu'il prend
„ pour une faute ce qui vous a paru
„ très-bien pensé et très-bien dit. Ce
„ n'est donc qu'orgueil et que vanité
„ qui vous font agir, et l'estime des
„ hommes est tout ce que vous cher-
„ chez par cette humilité affectée. „

Introd. à la vie dévote part. 3e c. 5

Ecoutons Saint François de Sales sur le même sujet : " Nous disons souvent
„ que nous ne sommes rien, que nous
„ sommes la misère même et l'ordure
„ du monde : mais nous serions bien
„ fâchés qu'on nous prît au mot, et
„ qu'on nous publiât tels que nous nous
„ disons : au contraire nous faisons
„ semblant de fuir et de nous cacher,
„ afin qu'on nous courre après, et qu'on
„ nous cherche; nous faisons contenan-
„ ce de vouloir être les derniers et assis
„ au bout de la table, mais c'est afin
„ de passer plus avantageusement au
„ haut bout. La vraie humilité ne fait
„ pas semblant de l'être, et ne dit guè-
„ res de paroles d'humilité ; car elle ne
„ désire pas seulement de cacher ses
„ autres vertus, mais encore et princi-
„ palement elle souhaite de se cacher
„ soi-même; et s'il lui étoit loisible de
„ mentir, de feindre ou de scandaliser
„ le prochain, elle produiroit des ac-
„ tions d'arrogance et de fierté, afin de

„ se recéler sous icelles, et y vivre tout-
„ à-fait inconnue et à couvert. Voici
„ donc mon avis, Philothée : ou ne di-
„ sons point de paroles d'humilité, ou
„ disons-les avec un vrai sentiment in-
„ térieur, conforme à ce que nous pro-
„ nonçons extérieurement ; n'abaissons
„ jamais nos yeux qu'en humiliant nos
„ cœurs, ne faisant pas semblant de
„ vouloir être des derniers, que de bon
„ cœur nous ne voulussions l'être. »
Nous ne soupçonnons pas que des ci-
tations si intéressantes, quoiqu'un peu
longues, puissent ennuyer nos lecteurs.

Ne regardez-vous point le langage
des Saints sur les humiliations et sur
leurs propres défauts, comme de pieu-
ses exagérations, comme des expres-
sions que l'humilité leur dictoit, mais
qu'eux-mêmes ne croyoient pas vraies ?

Ne vous semble-t-il pas *qu'on se connoît bien soi-même*, qu'on ne peut
s'aveugler sur son mérite personnel, et
se persuader qu'on est au-dessous de
ceux que tout le monde juge nous être
inférieurs

C'étoit cependant là ce dont les Saints
étoient persuadés ; car leurs paroles sont
si claires et si énergiques qu'on ne peut
les interpréter ni les adoucir, sans for-
mer contre ces serviteurs de Dieu, l'in-
jurieux soupçon de duplicité. S. Fran-
çois d'Assise interrogé par un religieux

sur l'opinion qu'il avoit de lui-même ! répondit : *je ne pense pas qu'il y ait au monde un plus grand pécheur que moi....* *Jesus-Christ est venu dans le monde*, disoit Saint Paul, *pour sauver les pécheurs, desquels je suis le premier.* « Il » ne nous trompe point en ceci, dit S. » Augustin, et il ne nous donne point » des leçons de flatterie quand il écrit » aux Philippiens : que chacun d'eux » *s'humiliant tienne les autres au-dessus de soi.* » C'est aussi ce que demande le pieux auteur de l'Imitation : ses expressions sont frappantes. Ne croyez pas, dit-il, avoir fait quelque progrès dans la vertu, *non reputes te aliquid profecisse*, si vous ne pensez que vous êtes au-dessous de tous les autres, *nisi omnibus te inferiorem esse sentias.* « Plus Dieu les éclaire (les » Saints) et se communique à eux, dit » Rodriguez, plus ils voient qu'ils n'ont » rien de leur propre fond que le péché » et le néant, et plus cette connoissance d'eux-mêmes leur fait découvrir de » défauts en eux, plus ils croient encore » qu'il y en a à découvrir, et qu'ils n'en » voyent que la moindre partie. » Le langage des Saints ne nous paroît si extraordinaire, et nous n'avons tant de peine à penser de nous comme ils pensoient d'eux-mêmes, que « parce que » nous avons peu de connoissance de

Tim. 1, 15.

Philip. 2. 3.

Imit. l. 2. *c.* 2.

Tom. 4, *c.* 20.

» Dieu, et que nous ne sommes pas » éclairés des lumières du ciel ; c'est que » les rayons du soleil de justice n'ont » pas encore pénétré dans notre ame, » et qu'ainsi bien loin d'y pouvoir dé- » couvrir jusqu'aux moindres atomes de » poussière qui sont nos fautes légères, » nous sommes dans un aveuglement qui » fait que nous ne nous appercevons » pas même des plus grandes. »

Lisez ce dernier Chapitre tout entier, si vous voulez connoître comment ces lumières vives que les Saints avoient sur leurs propres défauts, les portoient à se mettre au-dessous de tout le monde ; ou plutôt, pratiquez ce que dit le même auteur dans un autre endroit : « *Tâchez* » de devenir humble, et de profiter tou- » jours de plus en plus dans la science » de l'humilité, et alors vous compren- » drez comment on peut dire ces sortes » de choses de soi avec vérité. » *C. 18 à la fin.*

Ne vous êtes-vous pas permis de porter un jugement défavorable, et de plaisanter, sur certains actes d'humilité qu'on lit dans les histoires les plus authentiques des Saints ?

Témerité insoutenable d'oser ainsi juger des hommes éclairés par l'esprit de Dieu. Craignez de *blasphêmer ce que vous ne sauriez comprendre*, et d'appeller *folie* ce que Dieu appelle *sagesse*. Si c'est l'opinion que vous avez de votre *Jud.* 10.

savoir qui vous inspire cette hardiesse ? pensez que le plus habile Docteur n'est pas toujours le plus propre à discerner les opérations de la grace. La science des Saints s'acquiert plus aux pieds du Crucifix, et par la pratique de l'humilité, que par des efforts de tête et des recherches profondes. C'est aux petits que Dieu aime à se communiquer, tandis qu'il laisse les savans orgueilleux, *s'évanouir dans la vanité de leurs pensées.* Mais au reste les Pères de l'Eglise étoient des hommes distingués par leur science et leurs talens ; et ils respectoient dans les autres, et ils pratiquoient eux-mêmes, ce que des esprits très-médiocres osent condamner et tourner en ridicule. Voilà des réflexions que les jeunes Ecclésiastiques sur-tout ne doivent point perdre de vue. Ils ne se laissent que trop aisément enfler par une ombre de savoir : quand ils ont eu quelques succès dans le cours de leurs études, qu'ils ont ou croient avoir acquis l'art d'arranger quelques syllogismes, ils ont peine à se défendre d'une certaine confiance dans leurs propres lumières. Ils veulent examiner, discuter, juger tout par eux-mêmes, et d'après leur foible et orgueilleuse raison ; et ils ne voient pas que les bornes de leur science sont bien étroites, et que quand ils en sauroient davantage, on pourroit encore leur appliquer ce

Rom. 1, 21.

que dit l'Apôtre, *dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* *Ibid.* 22.

Seriez-vous du nombre de ces Ecclésiastiques, qui confondant l'humilité avec la bassesse se livrent à une trop grande familiarité avec le peuple, et traitent de hauteur et de fierté la réserve qu'ils remarquent dans leurs confrères?

La réserve dans un Ecclésiastique vertueux n'est que l'effet naturel du sentiment qu'il a de la dignité de son état; et la familiarité de ceux qui le critiquent est souvent l'effet de l'orgueil. Car cette passion a véritablement des retours inconcevables, et nous ne saurions trop répéter que l'orgueil est le poison le plus subtil et le plus imperceptible, qu'il se glisse par-tout, qu'il n'est rien de si adroit à se cacher, à prendre toutes sortes de formes, qu'on le retrouve jusques dans ce qui paroît lui être le plus contraire, et que souvent il est le principe des conduites les plus opposées les unes aux autres. Suivez-le: vous ne le trouverez pas seulement dans celui qui parle bien de lui-même, mais encore dans celui qui en parle mal. Vous ne le trouverez pas seulement dans celui qui plein de présomption est prompt à entreprendre, et poursuit tout avec chaleur: vous le trouverez encore dans celui qui ne veut mettre la main à rien, qui ne se croit capable de rien, et qui souvent

n'est arrêté que par la crainte de ne pas réussir, et de voir son amour-propre blessé. Vous ne le trouverez pas seulement dans celui qui montre une réserve affectée; mais encore dans celui qui dans la crainte de passer pour fier et d'être méprisé, se montre familier et populaire: Vous le trouverez jusques dans les bassesses; et malheureusement il n'est pas rare de voir des Ecclésiastiques que l'amour-propre, le désir de se concilier la bienveillance, portent à ramper devant des séculiers, à se prêter à leur goût, et à leurs caprices, à avilir le caractère auguste dont ils sont honorés, et à faire d'un Prêtre de Jesus-Christ, un compagnon de table, de jeu et d'amusemens que le monde appelle *honnêtes*. Ainsi l'homme est-il sans cesse le jouet de l'orgueil; ainsi tombe-t-il à chaque instant dans ses filets, sans même s'en appercevoir; ainsi est-il d'expérience que ceux qui s'en croient exempts en sont ordinairement pétris. Soyez bien convaincu que vous n'éviterez pas le même malheur, si vous n'êtes vigilant sur vous-même, et attentif à examiner les motifs qui vous font agir; si vous ne vous appliquez à la considération fréquente et réfléchie de ce qui peut nourrir dans votre cœur les sentimens d'une humilité chrétienne; si vous n'êtes bien soigneux de pratiquer cette vertu, et de vous y

établir solidement. L'orgueil est un ennemi bien redoutable, nous ne pouvons espérer de le combattre avec succès qu'en lui faisant une guerre continuelle et en nous tenant sans cesse sur nos gardes pour éviter ses surprises ; encore n'aurons-nous que trop souvent à gémir de nos défaites. Pour nous encourager dans cette lutte continuelle, ayons toujours les yeux sur les grands objets que S. Paul rappelloit aux premiers fidèles, *Heb.* 12. 1-4. en les exhortant à la patience, sur cette nuée de témoins dont les regards sont fixés sur nous pour nous animer dans ce combat qu'ils ont eux-mêmes si généreusement soutenu, sur Jesus l'auteur et le consommateur de notre foi, humilié, anéanti jusqu'à l'excès ; pensons aux opprobres dont il a été couvert de la part des pécheurs, de peur que nous ne tombions dans l'abattement. Ah ! nous n'avons pas encore combattu contre l'orgueil, jusqu'à consentir à être confondus avec les scélérats (1), et à mourir sur une croix, *nondum usque ad sanguinem restitistis, adversùs peccatum repugnantes.*

Qu'un Ecclésiastique ne s'endorme pas sur le danger de ces retours si fréquens de l'amour-propre, sous prétexte que

(1) Cum sceleratis reputatus est. *Isa.* 53. 12.

les fautes qu'ils occasionnent ne sont pour la plupart que des fautes légères. Plus on cède aux impulsions de l'orgueil, plus il prend d'empire, plus l'humilité s'affoiblit ; et n'est-il pas à craindre qu'enfin le premier ne devienne dominant, et que celle-ci ne succombe tout-à-fait ? vouloir rester long-temps comme dans un milieu entre la vertu et le vice, n'être ni humble ni orgueilleux, c'est une chimère. La passion arrivée au point de dominer ne se produira peut-être pas au-dehors par des effets graves : mais la mauvaise disposition du cœur en sera-t-elle moins réelle ? ne sera-ce point souvent l'occasion qui lui manquera pour se manifester, et dès que cette occasion se présentera, ne verra-t-on pas l'orgueil se développer, et se montrer tel qu'il est dans l'intérieur ? d'ailleurs un Prêtre ne doit point perdre de vue ce que nous avons dit plus haut : que l'humilité lui est plus nécessaire qu'à tout autre ; que s'il ne travaille pas sérieusement à s'y affermir, chacune de ses fonctions deviendra un piége pour lui, et la vanité, la présomption, le respect humain, l'inutilité de son ministère, exposeront son salut à des périls continuels.

De la Mortification.

Il n'est peut-être pas de vertu d'un usage plus universel que la mortification. Nécessaire au pécheur pour s'arracher aux passions qui le captivent, et sortir de l'état du péché ; nécessaire au pénitent pour détruire ou affoiblir les principes du mal, et se préserver de la rechûte ; nécessaire au juste pour vaincre la répugnance au bien, et avancer dans la carrière qui lui est ouverte ; nécessaire à tous pour expier le péché, et résister aux penchans d'une nature dégradée et corrompue, qui nous fait éprouver tous les jours ce que dit l'Apôtre : *je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas* ; nécessaire en tout temps, puisque *la vie de l'homme est une tentation et un combat continuel sur la terre* ; tous les pas que nous faisons dans la vie chrétienne sont presque autant d'actes de mortification ; et une expérience journalière nous convainc de la vérité de cette grande leçon que les auteurs de la vie spirituelle s'accordent à nous donner : *tantùm proficies, quantùm tibi ipsi vim intuleris.* Aussi n'y a-t-il pas de vertu qui soit plus souvent et plus fortement recommandée dans les livres saints. Porter sa croix, se renoncer soi-même, couper sa main

Nécessité de cette vertu.

Rom. 7, 19.

Job. 7, 1.

Imit. l. 1, *c.* 15, *n.* 11.

droite, arracher son œil droit, et les jetter loin de soi lorsqu'ils sont des objets de scandale, haïr jusqu'à sa propre vie, s'estimer heureux dans la faim et la soif, dans la tristesse et les larmes, se réjouir au milieu des opprobres et des persécutions, réduire son corps en servitude, crucifier sa chair avec ses vices et ses convoitises, voilà les expressions énergiques que nous retrouvons à chaque page ; c'est-là cette sainte violence qui ravit le ciel ; c'est par elle que nous emportons comme d'assaut le royaume que la chair et le sang ne posséderont point ; *regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* *Math.* 11, 12.

Le but de la mortification est de détruire l'effet du péché, d'appaiser ces révoltes dans la chair et dans toutes les puissances de l'ame, qui en sont la suite funeste ; et de rétablir ainsi l'homme, autant qu'il est possible, dans l'état de la justice originelle dans lequel il a été créé.

Son objet. L'Homme tout entier est donc l'objet de cette vertu, elle étend son domaine sur la chair, les sens, l'esprit, l'imagination, la volonté, et toutes les puissances de l'ame. Nous en distinguerons en conséquence trois sortes : la mortification corporelle, la mortification des sens en comprenant sous ce titre celle de la langue, et la mortification intérieure.

Les auteurs rangent ordinairement les deux dernières espèces, sous le même titre ; mais la division que nous adoptons nous paroît plus propre aux détails qui sont le but de cet ouvrage.

Quelle idée avez-vous de la mortification corporelle ? 1. Mortification corporelle.

Notre divin Maître nous en a donné l'exemple, non-seulement en se soumettant à toutes les fatigues d'une vie laborieuse, en portant dans son corps la peine de nos péchés (1), et en se livrant pour nous à ceux qui le frappoient (2); mais en ajoutant les jeûnes (3) et les veilles (4) à tant de travaux et de souffrances. L'Apôtre châtioit son corps de peur d'être reprouvé (5) ; il portoit continuellement dans sa chair la mortification de Jesus, afin que la vie de Jesus se manifestât dans la foiblesse de cette chair mortelle (6). A son imitation, les Saints ont pratiqué cette vertu avec un courage, une constance, un héroïsme,

(1) Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum. 1. *Petri* 2, 24.

(2) Corpus meum dedi percutientibus. *Isai.* 50, 6.

(3) Cùm jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus. *Math.* 4, 2.

(4) Erat pernoctans in oratione Dei. *Luc.* 6, 12.

(5) Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne fortè cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. 1. *Cor.* 9, 27.

(6) Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ... ut et vita Jesu manifestetur in carne nostra mortali. 2. *Cor.* 4, 10, 11.

qui excitent notre admiration et notre étonnement. Enfin nous voyons les jeûnes, les veilles, les disciplines et autres austérités, approuvés par l'Eglise de la manière la plus solemnelle et la plus authentique.

Evitez-vous l'excès et le défaut également dangereux dans ce genre de mortification ?

Excès dans sa pratique

Ne vous y êtes-vous point porté indiscrétement et sans conseil, et même avec une sorte d'entêtement, d'opiniâtreté, et contre l'avis de votre directeur ?

Introd. à la vie dévote p. 3. c. 23.

« Le défaut de modération, dit S. » François de Sales, dans les jeûnes, » disciplines, haires, et les austérités, » rend inutiles au service de la charité » les meilleures années de plusieurs ; » comme il fit même à S. Bernard, qui » se repentit d'avoir usé de trop d'aus- » térité ; et d'autant qu'il l'ont maltraité » (le corps) au commencement, ils » sont contraints de le flatter à la fin. » N'eussent-ils pas mieux fait de lui faire » un traitement égal, et proportionné » aux devoirs et aux travaux auxquels » leur condition les obligeoit. »

Défaut de mortific.

La crainte de donner dans les indiscrétions et les excès ne vous a-t-elle point fait négliger totalement cette partie de la mortification chrétienne ?

Ne vous autorisez-vous point de ce

qu'on lit dans tous ceux qui ont écrit sur cette matière : que les mortifications corporelles ont leurs dangers et leurs illusions, que la mortification intérieure est bien préférable, que l'essentiel est de mortifier le cœur ?

Sans doute les auteurs ont dit tout cela, et ils ont eu raison de le dire : mais ils n'en ont pas moins recommandé l'usage modéré et discret de tout ce qui peut réduire le corps en servitude. Le saint Evêque de Geneve est peut-être celui de tous qui s'est le plus attaché, et pour lui-même, et pour les autres, à la mortification intérieure ; et cependant il ne se bornoit point aux jeûnes d'obligation ; l'usage de la discipline ne lui étoit point étranger ; et il poussoit l'attention de tenir son corps dans un assujettissement continuel, de lui refuser ses aises, à un point que plusieurs appelleroient dans un autre que Saint François de Sales *petitesses*, *minuties*, *pratiques de Séminaire* (1).

(1) « Il faut que je vous dise une de mes ruses » (c'est l'Evêque de Bellay qui parle). Quand il » me venoit voir en ma résidence, et y passer » son Octave ordinaire, à quoi il ne manquoit point » tous les ans, j'avois fait à dessein des trous » en certains endroits, pour le considérer quand il » étoit seul retiré dans sa chambre, pour voir de » quelle façon il se comportoit en l'étude, en sa » prière, en la lecture, en sa méditation, à » s'asseoir, à marcher, à se coucher, à se lever,

Ce qu'il pratiquoit, il le conseilloit aux autres. « Si vous pouvez supporter » le jeûne, dit il à Philothée, vous ferez » bien de jeûner quelques jours outre » les jeûnes que l'Eglise nous com- » mande. Car outre l'effet ordinaire du » jeûne, d'élever l'esprit, de réprimer » la chair, de pratiquer la vertu, et » d'acquérir plus grande récompense au » ciel, c'est un grand bien de se main- » tenir en la possession de gourmander » la gourmandise même, et tenir l'ap- » pétit sensuel et le corps sujet à la loi » de l'esprit.... La discipline a une mer- » veilleuse vertu pour réveiller l'appétit

---

» à écrire, bref aux plus menues contenances dans » lesquelles on se licentie souvent, quand on est » seul.

» Néanmoins je ne l'ai jamais remarqué se dispen- » ser de la plus exacte loi de la modestie; tel seul » qu'en compagnie, tel en compagnie que seul; » une égalité de maintien corporel, semblable à celle » de son cœur.

» Etant seul il étoit aussi composé qu'en une » grande assemblée. S'il faisoit quelques prières, » vous eussiez dit qu'il étoit en la présence des » Anges et de tous les Bienheureux, immobile » comme une colonne et dans une contenance toute » respectueuse.

» J'ai même pris garde, le voyant seul, s'il ne » croisoit pas les jambes, ou s'il ne mettroit pas » les genoux l'un sur l'autre, s'il n'apuyeroit point » sa tête de son coude, jamais. Toujours une gra- » vité accompagnée d'une telle douceur, qu'il rem- » plissoit ceux qui le regardoient, d'amour et de » respect. Esprit de S. Fr. de S. part. 4e. c. 1.

» de la dévotion, étant prise modéré-
» ment. La haire matte puissamment le
» corps.... dans les jours plus signalés
» de la pénitence on la peut employer
» avec l'avis d'un discret Confesseur. »

Les Saints n'ont donc prétendu en louant la mortification du cœur, ni déprimer celle du corps, ni s'en dispenser. Si vous entrez bien dans leur esprit, vous éviterez les excès. Lorsqu'il s'agira de jeûnes, de veilles, de macérations, en un mot de pénitences un peu extraordinaires, vous n'agirez point sans la permission de votre Confesseur ; mais en revanche, vous vous appliquerez à mortifier la chair dans tout ce qui ne peut nuire à la santé. Nous en avons des occasions continuelles ; les unes involontaires telles que les embarras et les fatigues de notre état, les infirmités, l'intempérie des saisons, les incommodités des voyages, les alimens mal-apprêtés, etc. Supportons ces peines et ces désagremens sans murmure, sans inquiétude, avec patience et résignation; tâchons de recevoir tout gaiement et de bon cœur, et tout nous deviendra profitable. Il y a d'autres pratiques qui sont de notre choix, et qui dépendent de notre volonté, par exemple : avoir, comme S. François de Sales, l'attention habituelle à tenir son corps dans une posture moins commode, choisir un lit

moins mou, du linge moins fin, n'avoir en vêtement que le pur nécessaire, ne point mettre tant d'empressement à écarter les sensations désagréables, et mille autres moyens que l'esprit de mortification suggère, lorsqu'il domine dans un cœur. Moyens qui peuvent paroître petits ; mais qui n'en sont pas moins efficaces pour contrarier la chair. C'est en les employant fidélement, qu'on s'accoutume à réprimer ses convoitises, et qu'on se prépare à soutenir avec force les combats si fréquens qu'elle livre à l'esprit. C'est par-là, qu'on entre dans les vues de notre divin Sauveur, qu'on suit au moins de loin les grands modèles, et qu'on mérite la grace de s'en rapprocher de plus près.

Au contraire lorsqu'un Ecclésiastique néglige ces occasions volontaires ou involontaires de pratiquer la mortification, sa vie n'est qu'une immortification continuelle. Ce sont des plaintes à tout instant, une sensibilité excessive sur tout ce qui peut gêner, mille soins, par exemple, pour se garantir de la chaleur ou du froid, des murmures sans fin contre l'oubli involontaire d'un domestique qui occasionne quelque privation, ou qui force d'attendre un moment ; en voyage, des inquiétudes sur le temps, sur la voiture, sur les logemens, des prévoyances à l'infini pour ne manquer

de rien. Est-il appellé pour quelque fonction : si le temps est fâcheux, ou s'il est déjà fatigué, c'est une corvée; et si on eût pu la lui épargner, ce sont des réflexions sur l'imprévoyance des paroissiens, sur ce qu'ils ne se gênent point, ce sont des marques de mécontentement et d'humeur. Par-tout, en un mot, on retrouve un esprit qui ne semble occupé qu'à se procurer ses aises, à éloigner les moindres désagrémens; et ces petits soins pardonnables tout au plus à une femme, mais humilians pour un Ecclésiastique, sur-tout pour un Prêtre, il ne rougira pas d'y attacher de l'intérêt, tandis qu'il verra des hommes du monde se mettre au-dessus de tout cela par des principes purement humains; il viendra au point d'en être esclave sans presque s'en appercevoir. Quel ascendant la nature ne prendra-t-elle pas insensiblement avec une telle conduite : quelle foiblesse ne contractera-t-on pas! et comment sera-t-on en état de résister aux attaques de la chair en la flattant ainsi, et en lui accordant une multitude de petites satisfactions qui ne peuvent aboutir qu'à la fortifier?

Choix des mortifications.

Parmi les pratiques de mortification corporelle ne choisissez-vous point celles qui ont un certain éclat, négligeant celles qui sont communes, et qui par là même qu'elles flattent moins l'amour-propre,

sont plus penibles à la nature et plus agréables à Dieu ?

I. Soin de les cacher. Ne laissez-vous point connoître ce que vous faites dans ce genre, soit par vanité, soit par une fidélité mal-entendue à le pratiquer, lorsque vous vous trouvez en compagnie ?

Nous lisons dans les mémoires sur la p. 179. vie de M. l'Evêque d'Amiens, que lorsqu'il étoit hors de chez lui, « fidèle imi-
» tateur de S. François de Sales, il ne
» ressembloit pas au Prélat dont parle
Esprit de S. Fr. p. 4. c. 7. » le saint Evêque de Geneve qui refusa
» chez lui de souper un vendredi, et
» qui, dit S. François de Sales ; en in-
» terrompant son jeûne dans cette occa-
» sion, eût eu le mérite d'en laisser
» ignorer bien d'autres. M. l'Evêque hors
» de chez lui prenoit avec condescen-
» dance ce qu'on lui offroit, sans don-
» ner rien à remarquer. Chez moi,
» disoit-il, je prends ce que je veux,
» et chez les autres je dois prendre ce
» qu'ils veulent ».

II. Mortification des sens et de la langue. Vous êtes-vous appliqué avec soin à mortifier vos sens, et en particulier votre langue ?

Ses avantages. Cette mortification réunit les plus grands avantages. Premièrement, elle tient le milieu entre les deux autres et participe à leurs propriétés. En effet, elle crucifie véritablement la chair, elle réduit les facultés les plus nobles et les

plus actives du corps dans la servitude; sans elle, les autres exercices de la mortification corporelle sont d'une bien foible utilité. Elle sert en même-temps merveilleusement à assujettir les facultés intérieures, en retranchant une grande partie de ce qui peut les mouvoir et les mettre en action.

Deuxièmement. Elle n'a point les inconvéniens que peuvent avoir les exercices purement corporels, d'être par rapport à certaines personnes ou impossibles, ou peu utiles, ou même dangereux. Tous ne sont pas capables de jeûner, de passer une partie considérable de la nuit en prière, de porter la haire, et d'user de la discipline; au lieu que la mortification des sens ne demandant que la vigilance pour les empêcher de se livrer aux objets extérieurs, est à la portée de tous, des vieillards comme des jeunes gens, des personnes foibles comme de celles qui ont un tempérament robuste, des pauvres comme des riches. Il n'est pas toujours prudent de permettre les macérations à ceux qui en sont capables (nous ne parlons point des jeûnes d'obligation); la mauvaise disposition des personnes peut rendre ces pratiques dangereuses. Mais quel danger peut-il y avoir à commander à ses sens? l'illusion n'y est point à craindre, l'amour-propre n'y trouve point son

compte, aucune passion n'aura de quoi s'y satisfaire. On peut jeûner une fois ou deux la semaine, se prescrire quelques veilles, porter même quelquefois le cilice et la haire, et non-seulement ne faire aucun progrès dans le bien, mais n'avoir pas même la vertu de mortification. Car c'est une réflexion qui s'applique à toutes les vertus, et qu'on ne fait point assez : qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on ait acquis une vertu parce qu'on en fait quelques actes ; qu'on n'est point humble, charitable, pour pratiquer dans quelques circonstances l'humilité ou la charité. Ce qui est vrai sur-tout lorsqu'il s'agit d'exercices purement corporels, qui ne touchent point aux défauts et aux penchans du cœur. Mais la mortification des sens supposant une continuité d'actes, un soin habituel de se maîtriser soi-même, il est comme impossible, en s'y attachant constamment, de ne pas devenir véritablement mortifié, et de ne pas avancer dans les vertus chrétiennes.

Troisiémement. Il n'est point de pratique qui tende plus efficacement au but que le Sauveur s'est proposé dans le precepte de la mortification. Son dessein a été de nous faire expier le péché, d'en retrancher la cause, et de nous former à la vertu, en nous accoutumant aux sacrifices et aux efforts qu'elle exige.

Or l'attention continuelle sur soi-même, l'application constante à réprimer les saillies des sens, demandent des efforts soutenus, un combat plus pénible souvent par sa continuité, que les jeûnes ou autres macérations du corps. Elles sont par conséquent une véritable pénitence. Pénitence d'autant plus agréable à Dieu qu'elle punit le pécheur dans la partie qui souvent a été la cause du péché, et que par là même elle en devient le préservatif le plus efficace. D'où viennent en effet la plupart des fautes, sinon de la trop grande liberté donnée aux sens? celui qui les captive n'ôte-t-il pas le principe d'une foule de combats intérieurs, et d'un grand nombre de chûtes? celui au contraire qui ne s'applique point à les mortifier, peut-il se flatter qu'il se préservera du péché? ne sont-ils pas comme les portes par lesquelles les vices s'introduisent dans l'ame (1)? enfin il n'y a rien qui facilite la vertu comme la vigilance sur les sens, rien qui en arrête les progrès comme le peu de soin de les tenir dans l'ordre. L'intempérance seule de la langue, dit

(1) « Per quinque sensus, quasi per quasdam » fenestras, vitiorum ad animam introitus est. » Non potest ante metropolis et arx mentis capi, » nisi per portas ejus irruerit hostis. Horum per- » turbationibus anima prægravatur, et capitur as- » pectu, auditu, odoratu, sapore, tactu. » *S. Hier. adv. Jovin. l.* 20.

S. Jacques, suffit pour rendre notre religion vaine et inutile. *Si quis autem putat se religiosum esse, non refrœnans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.* Et au contraire, ajoute le même Apôtre, veiller sur sa langue est un des grands moyens d'arriver à la perfection, *si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.*

Jac. 1, 26.

Ibid. 3, 2.

Aviez-vous réfléchi sur ces avantages de la mortification des sens, et connoissiez-vous combien elle est utile, on peut même dire nécessaire, pour se sauver ?

Erreur commune et importante.

N'avez-vous pas cru qu'il suffisoit que vous les détournassiez des objets criminels ou dangereux, lorsque vous vous en apperceviez, et que du reste vous pouviez leur accorder toutes les satisfactions qui vous paroissoient permises ou indifférentes ?

Cette idée est certainement bien dangereuse. Et à combien de péchés une pareille conduite n'expose-t-elle pas? si on ne met point de frein à sa langue, s'apercevra-t on toujours des fautes qui lui échapperont ? les plus vigilans eux-mêmes y sont encore surpris, et éprouvent ce que dit l'auteur de l'Imitation : *facilius est omninò tacere, quàm verbo non excedere.* Des conversations sans fin n'ont-elles d'autre inconvénient que la perte d'un temps précieux, et l'inu-

L. 1. *c.* 20.

tilité est elle le seul défaut qu'on trouve dans ce flux de paroles qui ne tarit jamais ? *in multiloquio non deerit peccatum*, dit le Sage. Des yeux sans retenue, errans çà et là, ne tomberont-ils pas souvent sur des objets dangereux ? les impressions ne seront-elles pas faites dans l'ame, avant qu'on ait pensé à détourner la vue ? et ne se fera-t-on aucun reproche sur ces suites nécessaires d'une négligence habituelle ! persévérera-t-on sans aucun remords dans une disposition qui donne lieu à ces impressions fâcheuses ! Sera-t-on sans inquiétude sur les effets plus tristes encore qu'elles peuvent produire dans une ame sur-tout livrée à la dissipation (1) ? *Prov.* 10. 19.

N'avez-vous point eu sujet d'observer bien des fois que ce qui est indifférent en soi, ne l'est point toujours par rapport à vous ; que ces satisfactions des sens amollissent votre cœur, nourrissent les penchans que vous devez combattre, et vous occasionnent bien des tentations ?

---

(1) Mors per fenestras ascendit et domum ingreditur cùm per sensus corporis concupiscentia veniens habitaculum intrat mentis... quisquis verò per has corporis fenestras incautè extériùs respicit, plerùmque in delectationem peccati etiam nolens cadit atque obligatus desideriis incipit velle quod noluit : præceps quippe anima dum ante non prævidet ne incautè videat quod concupiscat, cæca post incipit desiderare quod vidit. *S. Greg. L.* 21. *in Job.*

Enfin, en supposant même que ces satisfactions ne soient point dangereuses pour vous, sentez-vous pourquoi vous vous les accordez si aisément, quel est le principe de cette disposition? c'est la crainte de la gêne et des privations? c'est l'amour de vos aises qui vous suit par-tout. Que résulte-t-il de là! qu'un Ecclésiastique mene une vie toute naturelle, toute humaine; chaque partie n'offre rien de bien blâmable, mais on a de la peine à reconnoître dans l'ensemble, le caractère d'une vie chrétienne. *Quel mal fais-je*, dira-t-il, *en m'accordant telle ou telle satisfaction qui n'a rien que d'innocent? aucun sans doute* Mais si au lieu de faire sa question sur une chose en particulier, il envisageoit l'ensemble; s'il se demandoit à lui-même: quel mal y a-t-il à être occupé toute la journée, toute la vie, à contenter ses goûts, à satisfaire ses sens? peut-être seroit-il plus embarrassé de répondre. Et s'il ajoutoit: quel rapport la vie douce, aisée, immortifiée, que je mene par goût, par inclination, a-t-elle avec l'esprit de mortification que prêche l'Evangile, avec cette croix que nous devons porter tous les jours de notre vie? un chrétien, un Prêtre sur-tout, peut-il avoir si peu de conformité avec Jesus-Christ son divin maître, son modèle? S'il se faisoit à lui-même ces questions, peut-être trouve-

roit-il que cet ensemble de satisfactions, en supposant chacune d'elles aussi peu dangereuse qu'on le voudra, n'est pas une chose si indifférente par rapport à son salut. Que seroit-ce ensuite, s'il faisoit réflexion que beaucoup d'entre elles ont un danger réel, et que le défaut habituel de vigilance sur les sens entraîne nécessairement bien des suites, sur lesquelles il est difficile de se croire exempt de reproches.

III. Mortification intérieure

Avez-vous une juste idée de la mortification intérieure ? son objet est de réprimer les passions de l'ame, de régler les mouvemens du cœur, et d'en modérer les désirs ; d'arrêter les évagations de l'esprit et les saillies de l'imagination, enfin de renoncer à sa propre volonté.

Sa nécessité.

Etes-vous pénétré des sentimens d'estime que les Saints ont eus pour cette vertu ? en sentez-vous la nécessité ?

Votre propre expérience ne vous a-t-elle pas instruit là-dessus ? ne vous êtes-vous pas souvent apperçu que la liberté donnée à votre imagination, à votre esprit, aux mouvemens de votre cœur, est une source intarissable de pensées, de souvenirs, de désirs, d'affections, qui vous agitent, vous troublent, et vous suscitent des combats très-multipliés et très-fatigans ? qu'en voulant satisfaire votre volonté propre, vous vous attirez

des peines, des désagrémens, des inquiétudes; et que vous vous mettez dans des situations fâcheuses, et pour votre repos, et pour votre salut? qu'en un mot le seul moyen d'avoir la paix avec vous-même et avec les autres, de conserver cette tranquillité si utile, et pour votre bonheur ici-bas, et pour le bien de votre ame, est de tenir toutes vos puissances dans l'assujettissement.

T. 2. p. 374. S. François Xavier, dit l'historien de sa vie, « s'étudia à se vaincre en tout; » il exhortoit sans cesse les autres à ne » se laisser jamais emporter par leurs » désirs naturels.... C'est en pratiquant » ce qu'il enseignoit aux autres, qu'il » est devenu si maître de ses passions, » qu'il ne savoit ce que c'étoit qu'un » mouvement de colère ou d'impatience. » Et delà venoient en partie cette tran» quillité d'esprit, cette égalité de visa» ge, cette gaieté perpétuelle, qui le » rendoient si commode et si aimable ». C'est du même principe que partoient la sagesse, la modération, la douceur de S. François de Sales, de S. Vincent de Paul, et de ceux qui ont été formés à l'école de ces hommes apostoliques.

Idées fausses sur cette vertu. N'êtes-vous point, sur la mortification de l'esprit et du cœur, dans la même idée que nous avons déjà combattue par rapport à celle des sens, savoir: qu'il suffit de s'opposer au mal, et de rejetter

les mauvaises pensées, les désirs criminels, quand on s'en apperçoit ; que du reste, tout ce qu'on vous dit sur la nécessité de mortifier l'intérieur est un raffinement de spiritualité bon pour des dévots, et propre à tourner les têtes, ou à faire des petits esprits et des scrupuleux.

Ainsi raisonne-t-on, lorsqu'on ne connoît point la nature de cette vertu, ou qu'on veut écarter la gêne et la contrainte qu'elle exige, ou qu'on écoute certaines personnes dont les maximes sont d'autant plus faciles à goûter, qu'elles mettent fort à l'aise. On rejette avec dédain des principes enseignés par les auteurs les plus respectables, et que les Saints ont constamment suivis à l'exemple de Jesus-Christ même. On refuse d'entendre ceux qui voudroient dissiper les préventions, ou on ne les écoute qu'avec une résolution bien formelle de ne point se rendre à ce qu'ils diront, cherchant ainsi, non la vérité, mais des prétextes, des sophismes, pour écarter la lumière. Car il y a des personnes qui avec le désir de se sauver, avec un certain amour du bien, ont cependant une sorte de mauvaise foi, quand ils lisent ou entendent des choses qui contrarient leurs idées, et qui ne s'accordent point avec leur train de vie. Ils semblent craindre qu'on ne leur ouvre les yeux, et qu'on ne les

force de convenir qu'ils n'en font point assez. D'où vient une telle conduite? de l'amour-propre dans quelques-uns, dans d'autres de la lâcheté ; plus souvent peut-être, de ce qu'on fait le bien plus comme des esclaves que comme des enfans, plus par la crainte d'être damné que par l'amour du bien. N'ayant pas cet amour dans le cœur, la vertu est pénible, on tâche d'alléger le joug, on ne fait que ce dont on croit ne pouvoir se dispenser. Dès qu'on ne voit pas de péché dans tel ou tel acte, on se le permet, sans penser que cet acte qui n'est pas précisément mauvais en lui-même, indique néanmoins des dispositions fort équivoques, et devient le principe de manquemens très-réels. Lisez l'Imitation, ou le Combat spirituel, ou l'Introduction à la vie dévote, et lisez-les avec réflexion, sur-tout avec un désir sincère de connoître la vérité ; ces livres vous apprendront quels sont les avantages de la mortification intérieure. Ou plutôt sans vous renvoyer à la lecture des livres ; repliez-vous sur vous-même : et vous verrez combien de tentations, combien d'inquiétudes sur la manière dont vous vous êtes comporté dans ces tentations, combien même de chûtes réelles vous vous seriez épargnées, en maîtraisant les puissances de votre ame.

Ne vous bornez-vous point à envier

le bonheur de ceux qui savent se commander ainsi à eux-mêmes, vous persuadant que cela est au-dessus de vos forces, et que vous ne pourriez jamais fixer la légéreté de votre esprit, arrêter les fougues de votre imagination, réprimer les mouvemens de votre cœur et surtout dominer votre volonté propre?

Il faut, il est vrai, pour y réussir des efforts soutenus, de la vigilance, de la patience : mais l'Apôtre des Indes vous dira que : « si vous cherchez Dieu en » vérité, si vous marchez généreuse- » ment dans les voies qui nous con- » duisent à lui, la joie spirituelle que » vous goûterez, ... vous adoucira tout » ce que la victoire de soi-même peut » avoir de difficile et de fâcheux. Mon » Dieu, s'écrioit ce grand Saint, que » les hommes sont grossiers, de ne pas » comprendre qu'en résistant foiblement » aux attaques du démon, ils se privent » des plus purs plaisirs de la vie » ! On voit des gens dans le monde, trop indifférens par rapport à la Religion, qui la négligent trop pour que ce soit son esprit qui les fasse agir, et qui néanmoins résistent à leurs penchans ; on en trouve de si modérés, si paisibles au milieu de toutes sortes de contre-temps, si maîtres d'eux-mêmes, qu'il ne leur manque que des vues surnaturelles pour en faire des modèles dans le christianisme. *Loco sup. cit.*

Or si la nature seule, si des principes d'éducation, si l'amour du repos et de la tranquillité, si des vues purement humaines, peuvent opérer de tels effets, que n'opérera pas la grace ? que n'a-t-on pas droit d'attendre des grands motifs que nous offre la Religion ?

Manière de pratiquer la Mortification intérieure.

Pour vous convaincre de plus en plus que cette mortification n'est point au-dessus de vos forces, et en même-temps vous aider à la pratiquer, entrons dans quelques détails sur la manière de le faire. Nous ne vous dirons rien de la pratique de cette vertu par rapport à ce qui est mauvais et defendu, la chose parle d'elle-même. Il n'est ici question que de la conduite à tenir dans les choses commandées, dans celles qui sont simplement bonnes, et dans celles qui sont indifférentes.

Pour les premières, il faut s'accoutumer, 1°. à voir la volonté de Dieu dans celle des supérieurs. 2°. Si ce qu'ils nous commandent est de notre goût, ne point nous y porter parce que la chose nous plaît, mais parce que Dieu le veut ; tempérer l'empressement à la faire, et la vivacité qui se mêle dans l'action. Si elle est désagréable, il faut s'encourager à obéir avec exactitude malgré les répugnances qu'on éprouve, ne point réfléchir sur les motifs de l'aversion qu'on ressent, ni sur les raisons que le supé-

rieur a pu avoir de faire ce commandement ; se rappeller la soumission de Jesus-Christ au jardin des olives, réfléchir sur ces paroles qu'il prononça à la vue du calice qui lui étoit présenté : *Non mea voluntas, sed tua fiat ;* se dire à soi-même quel mérite puis-je avoir, si je ne fais que ce qui est de mon goût ?... *Luc.* 22, 42.

3°. Si le moment de l'exécution est encore éloigné, il est à propos de différer à y penser ; et sur-tout, soit qu'on goûte la chose, soit qu'on ne la goûte pas, de ne point s'en occuper dans l'instant où elle vient d'être proposée ; parce que les premières impressions sont vives, l'esprit se porte à son objet avec ardeur, l'imagination s'échauffe, et on en est tellement rempli qu'on ne peut presque plus avoir d'autres pensées. Quand le moment d'agir approchera, alors on considérera ce qu'il y a à faire, les moyens à employer, mais toujours avec modération, de sang-froid, sans inquiétude. Le choix des moyens une fois fait avec maturité, et après des réflexions proportionnées à l'importance de l'affaire, on évitera de penser quel en sera le succès, et on se mettra à l'action, en abandonnant tout à la providence.

Par rapport aux choses bonnes qui ne sont point ordonnées, telles que des exercices de piété, des projets d'étude ; ou qui sont indifférentes, comme des

récréations honnêtes, des visites à rendre et à recevoir, on doit aussi s'accoutumer à les envisager selon les vues et la volonté de Dieu, dans le rapport qu'elles ont avec les intérêts de sa gloire. Cette habitude de porter d'abord ses regards du côté de Dieu contribuera beaucoup à écarter ce qui est de l'homme dans toutes les pensées qui se présentent, à modérer l'empressement naturel qu'on a pour agir lorsqu'on n'écoute que ses inclinations, à arrêter la légéreté de l'esprit, de l'imagination, à réprimer les désirs du cœur, sur-tout si l'on est fidèle aux avis que nous venons de donner dans l'article précedent.

Quant aux idées vaines, aux projets inutiles et qui ne doivent avoir aucune réalité, un Prêtre voudroit-il être le jouet de pareilles chimères, et user en quelque sorte les facultés de son ame en pure perte ? seroit-ce entrer dans les vues du Créateur que d'employer ainsi un esprit et un cœur qu'il n'a formés que pour lui ? ne seroit-ce pas, pour ainsi dire, les profaner ? quel bien résultera-t-il pour la gloire de Dieu, pour notre utilité et celle du prochain, quand nous aurons passé des heures, des jours, en spéculations, quand nous aurons fait la distribution des places, des bénéfices, porté des réglemens utiles, réformé des abus, conduit des armées ;

quand en un mot, nous aurons imaginé les combinaisons les plus ingenieuses, et les plus sages ? à quoi aboutira toute cette dépense d'esprit, si l'exécution de ces idées ne dépend pas de nous ; et si elles ne peuvent au moins servir à éclairer ceux qui auroient quelque influence sur ces objets ? ne peut-on pas faire la même question par rapport aux calculs, aux démonstrations mathématiques, à ces études fatiguantes auxquelles certains Ecclésiastiques se livrent avec tant d'ardeur, et qui leur sont absolument étrangères, qui n'ont point d'objet, qui ne produisent d'autre effet que de les distraire de travaux utiles (1) ? Cette application n'est-elle pas un véritable passe-temps, dont ils se font un exercice sérieux, et presque leur unique occupation ? Encore une fois, Dieu a-t-il donné aux hommes la faculté de concevoir, de raisonner, pour la prostituer à des inutilités ? que deviennent dans la bouche de ces hommes occupés et oiseux en même-temps, les actes de dévouement, de consécration de toute leur personne à Dieu ? un Prêtre lui appartient-il en-

(1) On sent assez par la manière dont nous nous exprimons, que nous ne regardons pas comme étrangere aux ecclésiastiques destinés à l'éducation de la jeunesse, l'etude des arts et sciences qu'ils doivent enseigner aux autres. C'est au contraire, pour eux comme pour leurs écoliers, un devoir d'état, d'y vaquer assidument.

tièrement, lorsque la Messe, l'Office, quelques exercices de piété, trouvent à peine leur place dans sa journée, et que presque tout ce qui en remplit le cours, non seulement n'a aucun rapport à l'auguste qualité dont Dieu l'a revêtu, mais n'a pas de but vraiment utile ? ses pratiques de piété elles-mêmes, combien ne se ressentent-elles pas d'une pareille vie ? combien de distractions, de froideur, de pesanteur dans la méditation, au saint autel ? et comment un esprit presque continuellement plein de toute autre chose que de Dieu, livré à des occupations de pure fantaisie, de goût naturel, qui ne tendent en rien à la gloire de Dieu, à l'accomplissement de sa volonté, qui ne font même qu'en détourner, comment pourroit-il s'appliquer à lui dans ces précieux momens ? qu'on laisse les pensés vaines, les chimères, les études inutiles, qu'on s'occupe des choses de Dieu et bientôt on trouvera plus de facilité à converser avec lui.

Pour ce qui regarde la volonté propre, quelque rebelle qu'elle soit, on peut la dompter en la contrariant, en profitant des occasions qui se présentent à chaque instant de la mortifier. On nous fait une proposition qui excite une certaine révolte dans notre volonté : acquiesçons à ce qu'on demande. Nous voudrions exécuter un projet de peu de conséquence,

on le contrarie : renonçons-y. Nous croyons à propos de faire de telle manière, on nous en conseille une autre : suivons ce conseil. Nous viendrons à bout par ces combats habituels contre la volonté propre de la dominer ; nous nous assurerons l'avantage sur elle dans les points importans où elle voudroit se révolter : qui sait plier sa volonté dans les petites choses, obéira sans doute dans les grandes. Nous pratiquerons par-là une mortification bien méritoire et bien agréable à Dieu, nous nous garantirons d'une vie toute naturelle, vuide de mérites ; malheur dans lequel tombent ceux qui ne veulent se contrarier en rien, qui réservent les efforts sur eux-mêmes, pour ces grandes occasions où ils ne se trouveront peut-être jamais, et où leur volonté peu habituée au joug, toujours flattée et satisfaite, s'irritera des obstacles qu'on lui opposera, et leur fera sentir les effets de l'empire qu'elle a acquis.

Maintenant nous le demandons : les règles de conduite que nous venons de tracer sont elles au dessus des forces de l'homme aidé du secours de la grace ? non ; de la bonne volonté, de la patience, ne point se décourager si on ne réussit pas du premier coup, penser que l'habitude ne se contractera que peu à peu, voilà tout ce qu'elles demandent.

Et voudroit-on que les progrès dans le bien ne coûtassent aucun effort ? il n'y a que la lâcheté, la paresse, l'indifféence pour la vertu, qui s'effrayent de tout, et qui trouvent impraticables tous les moyens de parvenir à cet heureux terme.

Nous ne finirons pas cet article sans avertir que la pratique de la mortification est d'une grande utilité pour les directeurs des ames ; un homme véritablement mortifié a un grand avantage pour les connoître et les conduire.

Du Détachement.

Objet et nécessité du détachement.

Luc. 14. 26. 33.

Ibid. 9, 23.

Si quelqu'un vient à moi, dit Jesus-Christ, *et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfans, ses frères, ses sœurs, et sa vie même, il ne peut être mon disciple..... Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple.... Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même.* Nous trouvons dans ces paroles la nécessité du détachement et son objet. C'est tout ce que nous possédons, ce sont les personnes les plus chères, celles que la nature nous a unies le plus étroitement, c'est nous-mêmes, et notre propre vie, dont nous devons nous détacher, et que nous devons être prêts à sacrifier pour Jesus-Christ. Et combien ce renoncement n'est-il pas indispensa-

ble, puisque notre divin Maître nous en prescrit la pratique presque à chaque page de son Evangile ! il en est à la vérité du détachement comme des autres vertus du christianisme. Il a différens dégrés qui ne sont pas également de précepte. Mais prétendre que tous soient de conseil et de perfection, c'est ignorer l'Evangile, et se faire illusion. Le Prêtre ajoute au devoir du laïque par rapport à cette vertu, l'obligation de la posséder dans un plus haut dégré : c'est une suite de l'excellence de sa vocation.

Etês-vous pleinement convaincu de la nécessité du détachement dans tous les chrétiens, et particulièrement dans un Prêtre ?

En connoissez-vous bien l'étendue, et en avez-vous étudié les règles ?

Vous appliquez-vous à épurer l'amour que vous vous portez à vous-même, à le rendre surnaturel, ensorte que vous vous aimiez chrétiennement, c'est-à-dire, pour Dieu et en Dieu ? I Détachement de soi-même.

Si votre amour pour vous-même n'a pas ce caractère, il en résultera deux effets. Le premier, que l'aversion pour tout ce qui gêne, ce qui est pénible, ce qui cause de l'ennui et du désagrément, aura un grand empire sur vous. Le second, que vous serez bien foible contre le penchant qui nous entraine au plaisir, et à la recherche des objets qui

flattent et amusent ; que vous vous laisserez facilement aller au goût si naturel d'une vie douce, agréable, commode.

Effet de l'amour de soi-même.

Comprenez-vous combien ces dispositions en apparence peu répréhensibles, sont dangereuses sur-tout pour un Prêtre : quel obstacle elles mettent à l'accomplissement de ses devoirs, lorsqu'il se laisse dominer par ces sentimens ?

Un Ecclésiastique captivé par l'amour naturel de lui-même est comme le centre auquel il rapporte tout. Dans toutes les circonstances, c'est d'abord sur lui que se portent ses regards. S'agit-il d'entreprendre quelque bonne œuvre, la première pensée qui se présente à son esprit est l'embarras, la peine, la fatigue qu'il faudra essuyer. Lui propose-t-on une démarche qui tend à la gloire de Dieu, au salut des ames, la première réflexion est : *que pensera-t-on de moi ? que dira-t-on ? cette démarche sera-t-elle approuvée ? ne me ferai-je point critiquer ?....* Est-il question de rendre un service de charité ; il se replie sur lui-même : *mais je ne suis pas obligé à cela.* Le mauvais temps, la difficulté des chemins, la crainte de s'incommoder, et combien d'autres prétextes ne lui suggère pas l'amour de lui-même pour s'en dispenser (1) ? aussi

(1) Ce n'étoient point là les sentimens de Saint François de Sales. On sait que rien n'étoit capable de l'arrêter dans la visite d'un Diocèse rempli de

subtil que l'orgueil, cet amour le domine, il est le mobile de toutes ses actions, sans qu'il s'en apperçoive, parce que, comme les prétextes ne manquent pas, il croit toujours agir par raison, lorsqu'il ne fait que céder aux impressions naturelles. Qui ne voit que ces retours continuels sur soi-même ne doivent pas peu contribuer à pervertir le jugement, et que l'esprit ainsi prévenu, tout occupé de se débarrasser de ce qui coûte, doit avoir plus de peine à sentir la force des motifs qui le pressent de se porter au bien?

Cette crainte de se gêner a quelquefois tant d'empire, que l'appréhension d'une

---

montagnes escarpées et de précipices; que lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu, il oublioit le soin même de sa santé. « Il n'est pas nécessaire que je » vive, disoit-il, mais il nécessaire que l'Eglise » soit servie. » Vie de S. Fr. de Sales L. 3.

Dom Barthélemi des Martyrs répondoit à ceux qui le pressoient de se ménager « que comme ils » le supplioient de se souvenir qu'il étoit homme, » il les prioit aussi de considérer qu'il étoit Evê- » que; qu'on n'avertit point un général d'armée » qu'il peut être tué, pour le porter à fuir les » occasions les plus dangereuses de la guerre; » parce qu'il sait assez que sa qualité même de gé- » néral l'expose à la mort. Qu'il n'étoit pas nécessaire » qu'il vécût, mais qu'il étoit nécessaire qu'il fit son » devoir; que le salut de son peuple ne dépendoit » point de sa vie; que Dieu étoit si grand, qu'il » n'avoit besoin de personne, qu'ayant conservé » l'église de Bragues plusieurs siècles avant lui, il » la conserveroit de même aprés lui. » Vie de D. Barthém. des Mart. L. 1. C. 19.

légere incommodité l'emportera sur le devoir. Par exemple, un Ecclésiastique chargé du soin des ames ne se rendra point la nuit auprès d'un malade qui le fera appeller. Si le moribond est encore en état, le matin, de recevoir les secours de la Religion, on s'applaudira : *je m'en doutois bien*, dira-t-on. S'il meurt sans Sacremens, on en aura de la peine, *on s'en confessera*; mais sans avoir même la pensée de retrancher le principe d'une si funeste négligence. D'autres d'une conscience plus facile à s'alarmer se rendront au moment où on les demandera, mais si le danger est passé, ou s'il leur paroît moins pressant, ils témoigneront de l'humeur, on remarquera en eux un air de mécontentement; d'où il arrivera que dans un autre circonstance les paroissiens seront plus timides et n'oseront les avertir.

C'est principalement dans tout ce qui exige une certaine continuité de soins, qu'on voit les tristes effets de cet amour de soi-même. Lorsqu'une maladie se prolonge, il seroit très-avantageux pour le salut du malade qu'on le visitât fréquemment; mais ces visites réitérées deviennent pénibles; on s'en dispense sous prétexte qu'il a reçu les Sacremens. Un Confesseur, pour travailler utilement au salut des ames, doit instruire les ignorans, retirer les pécheurs de l'état où ils sont,

faire avancer les justes dans la vertu ; mais il n'est pas possible de remplir ces trois obligations sans beaucoup de réflexions et d'étude : il en coûteroit trop pour suivre une pareille méthode : il est bien plus aisé d'écouter une confession telle qu'il plaît au pénitent de la faire, d'y joindre quelques interrogations, de débiter une petite exhortation vague et générale ; et on s'en tient là. On pourroit, en s'en donnant la peine, réussir à faire comprendre à des enfans grossiers les principes de la Religion ; mais c'est une chose difficile, fatiguante, ennuyeuse : pour ne point se gêner, on prend le parti de leur apprendre d'une manière quelconque les mots du catéchisme ; ce qui équivaut à peu près à les laisser dans l'ignorance, au risque qu'ils se perdent pour l'éternité.

On peut appliquer au penchant pour le plaisir ce que nous venons de dire de l'aversion pour tout ce qui expose à des fatigues, à des embarrrs, à des inconvéniens. Il n'est pas rare qu'on consacre à satisfaire ce penchant un temps qui devroit être donné aux devoirs et à l'édification ; qu'on précipite l'office et les fonctions du ministère, pour ménager des momens à l'amusement ; que la crainte de manquer une partie de plaisir, la peine de quitter une société, un repas, ayent eu des suites très-fâcheuses. Enfin qui-

conque voudra y faire attention verra facilement que ce malheureux amour de soi-même est la principale cause des négligences, et en général des fautes qui se commettent dans l'exercice du saint ministère, et qu'on peut appliquer à ceux qui sont les esclaves de cette passion, ce reproche de l'Apôtre : *quæ sua sunt quærunt, non quæ sunt Jesu Christi.*

Phil. 2, 21.

Ne vous rassurez-vous point sur ce que les fautes dans lesquelles vous entraîne l'amour de vous-même sont légères, et que vous êtes prêt à tout sacrifier, lorsqu'il s'agira du salut des ames ?

L'Esprit Saint nous avertit que *celui qui néglige les petites choses, tombera peu à peu ;* et cet avis n'a nulle part une application plus vraie et plus sensible, que dans la matière présente. L'amour de soi-même est si naturel à l'homme ! l'habitude de ne point se gêner, celle du plaisir, se contractent si aisément ! elles acquièrent tant de force, et en si peu de temps, qu'on en vient bientôt ou à se faire une nécessité d'une succession d'amusemens, ou à se faire des monstres de la moindre gêne, du plus petit effort : et l'une et l'autre de ces dispositions conduisent d'elles-mêmes à omettre ses obligations, ou à les remplir avec une négligence, qui dans des devoirs aussi difficiles, aussi importans, aussi multipliés

Eccli. 19, 1.

que ceux du ministère, doit comme infailliblement entraîner des fautes graves. Soyez bien convaincu que vous courez le plus grand risque de tomber dans ce malheur, si vous ne vous accoutumez point de bonne heure à résister au penchant pour le plaisir, à mener une vie sérieuse et appliquée, à ne pas vous écouter vous-même, à ne point rechercher vos aises, à ne point faire attention aux embarras et à la gêne, lorsqu'il s'agit, nous ne disons pas seulement de remplir le strict devoir, mais en général, de faire le bien. Défiez-vous de cette disposition où vous croyez être de sacrifier tout, lorsque le salut de l'ame l'exigera. Ce sont-là de ces sacrifices qui ne coûtent rien, tant qu'on n'est pas mis à l'épreuve. Et qui croira facilement que celui qui redoute tant la moindre gêne, sera, dans l'occasion, capable des plus grands efforts ? en supposant même que le zèle dont vous vous sentez animé ne soit point une illusion, craignez qu'il ne tarde pas à se rallentir et peut-être à s'éteindre. On voit de jeunes Ecclésiastiques, qui en entrant dans le ministère sont disposés à tout pour sauver les ames. La nouveauté, la ferveur, donnent à ce grand objet un intérêt qui les anime : rien ne leur coûte, rien ne les arrête. Mais des exemples qu'ils ont sous les yeux, les maximes de modération

et de prudence prétendue qu'on fait retentir à leurs oreilles, les avis de parens et d'amis qui s'alarment de la vivacité de leur zèle, tout se réunit pour l'affoiblir ; et on en a vu devenir aussi froids, aussi négligens, qu'ils avoient été ardens et soigneux. Que sera-ce, si à tant d'impressions qui viennent du dehors, vous joignez l'amour de vos aises, la crainte de la gêne et de la fatigue, et l'habitude de céder à ces sentimens ? l'âge, loin de corriger ce défaut, ne fera que le fortifier ; et la négligence deviendra alors d'autant plus grande, qu'à un certain âge, on se familiarise aisément avec les choses saintes. Au reste, il y a par rapport au zèle une vérité que l'expérience confirme, et qu'il ne faut point perdre de vue : c'est que le zèle pour la sanctification des autres ne peut se soutenir, si on n'en a point pour sa sanctification personnelle.

Autres effets de l'amour de soi-même.

Faites-vous attention que de cet amour de soi-même naissent l'impatience dans les contradictions, les murmures, les vivacités, la difficulté de céder aux autres, le désir de les amener à son sentiment et de les dominer, la délicatesse sur le point d'honneur, la présomption ; en un mot, que l'orgueil et l'amour de soi-même sont deux vices inséparables ; et disons mieux, que celui-ci engendre le premier ?

Comprenez-vous encore que l'amour

de

de soi-même est la première source de toutes les fautes qui se commettent, puisqu'on ne péche que pour se satisfaire, ou pour s'épargner quelque gêne, se débarrasser de quelque inconvénient, *prima hominis perditio fuit amor suî*, dit S. Augustin.

Appercevez-vous la difficulté qu'il y a d'allier l'amour de soi-même avec les sentimens que le christianisme inspire, par rapport à toutes les épreuves coûteuses à la nature ; avec la résignation, la patience, l'estime et l'amour des souffrances ?

Ne seroit-il pas bien affligeant pour la Religion, que les Prêtres se montrassent aussi foibles dans leurs peines et leurs infirmités, que les gens du monde ; qu'on remarquât dans des représentans de Jesus crucifié, dans des Ministres d'une religion qui dit sans cesse, *heureux ceux qui souffrent, heureux ceux qui pleurent*, ces impatiences, ces plaintes, ces caprices, ces délicatesses, ces inquiétudes sur l'effet des remèdes, ces alarmes qui échappent à des laïques peu instruits du prix des souffrances et des avantages de la croix, à des hommes qui ne sont point animés de l'esprit du Christianisme ! Combien un Prêtre ne scandaliseroit-il pas, en témoignant une attache démesurée à la vie, une crainte exces-

sive de la mort (1) ? Nous parlons d'une crainte naturelle, qui vient de la peine qu'on a de quitter la terre ; car pour celle qui est inspirée par la vue des jugemens de Dieu, qu'il seroit à souhaiter qu'elle fût plus commune, et que tous les Prêtres en fussent bien pénétrés (2) ; pourvû toutefois qu'elle fût tempérée par la confiance !

II. Détachement des parens.

Quelles sont vos dispositions à l'égard de vos parens ?

Avez-vous soin de contenir dans de justes bornes l'amour que vous leur portez ?

Prenez-vous garde que la sensibilité

---

(1) Quàm præposterum est, quàmque perversum, ût cùm voluntatem Dei fieri postulamus, quandò vocat nos et accersit de hoc mundo Deus, non statim voluntatis ejus imperio pareamus ! obnitimur et reluctamur, et pervicacium more servorum, ad conspectum Domini cum tristitiâ et mœrore perducimur, exeuntes istinc necessitatis vinculo, non obsequio voluntatis. Et volamus ab eo præmiis cælestibus honorari, ad quem venimus inviti ? quid ergo oramus et petimus ut adveniat regnum cælorum, si captivitas terrena delectat ? *S. Cypr. de mortal. P.* 163. *vel* 114.

(2) S. Arsene qui, après avoir été précepteur de l'Empereur Arcade, s'étoit retiré dans le désert, « au moment de son passage à l'éternité, fut saisi » d'une extrême frayeur, que ses vertus et sa pé- » nitence ne purent appaiser, et il répandit un » torrent de larmes. Ses disciples étonnés lui de- » mandèrent s'il craignoit la mort ; oui je la crains, » leur dit-il, et je l'ai toujours appréhendée, depuis » que j'ai quitté le monde. » Vie des PP. du désert.

naturelle ne vous conduise à des déférences et à des ménagemens excessifs et blâmables ?

Vous devez à vos parens les plus grandes preuves de votre amour, de votre reconnoissance et de votre soumission : mais il faut que vous compreniez bien vous-même, et que vous leur fassiez comprendre que ce qui concerne votre état n'est pas de leur ressort ; et que dans le cas où ils voudroient se mêler de vous conduire sur ce point, quoique fils obéissant et respectueux d'ailleurs, il seroit de votre devoir de leur rappeller la réponse de Jesus-Christ à sa Sainte Mère : *quid est quod me quærebatis ? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse.* *Luc. 2. 49.*

Résistez-vous courageusement à toutes les sollicitations, les caresses, les plaintes, ou les reproches, qui tendroient à vous porter au relâchement, et à la négligence de vos devoirs ?

Un jeune Prêtre qui veut vivre selon l'esprit de son état, court souvent de grands dangers dans le sein de sa famille. S'il s'applique à la prière, à l'étude, s'il montre du goût pour une vie retirée, s'il employe dans la célébration des SS. mystères un peu plus de temps que ses parens ne jugent convenable, on lui dira avec un air inquiet : *qu'il ne*

faut pas être scrupuleux ; on cherchera à le dissiper ; on se pressera de faire quelques voyages chez des parens, des amis, d'aller voir des confrères : et on ne manquera pas de lui indiquer ceux qui savent se mettre à l'aise ; on lui répétera souvent de ne pas se distinguer, de faire comme les autres ; on voudra qu'il fasse les honneurs de la maison, qu'il tienne compagnie à ceux qui y viennent ; sur-tout on aura soin de lui recommander l'assiduité auprès des amis, et des protecteurs qu'on croira pouvoir lui rendre service. En un mot, les idées des parens ne sont que trop souvent les idées du monde. Il est rare que ceux-même qui aiment la Religion sentent assez ce que l'esprit ecclésiastique exige d'un Prêtre, pour être bons juges sur cet article. D'ailleurs la tendresse qu'ils lui portent, l'inquiétude sur sa santé, la crainte qu'il ne soit pas aussi estimé qu'ils le désirent, l'envie de le voir avantageusement placé ; toutes ces vues naturelles et humaines dont les parens ne se défendent que très-difficilement, influent sur leurs conseils. Mais combien ces assauts continuels dirigés contre un jeune homme, qui n'a point encore assez appris par expérience, que

2 *Tim.* 3, 12. *tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jesus-Christ souffriront persécutions*, que celles de la force ouverte ne sont

pas les seules à redouter, que souvent la nature et l'amitié en suscitent de plus dangereuses, et dont les tristes effets sont d'autant plus sûrs, qu'on n'est point en garde contre ce genre d'attaque ; combien tant d'efforts de la part de ceux qu'il respecte, qu'il aime ; dans lesquels il ne trouve que de la tendresse pour lui, ne doivent-ils pas affoiblir son courage et déconcerter sa vertu ! et cependant s'il se montre foible, s'il cède, il ne tardera pas à s'écarter de la ligne qu'il s'étoit tracée, à négliger l'étude, à se relâcher de la fidélité aux exercices, à perdre l'esprit de recueillement et de retraite, à substituer une vie mondaine et dissipée à la vie ecclésiastique dont il avoit formé le plan.

L'empire que sa famille prendra sur lui ne fera que croître avec le temps. Quelle que soit un jour sa position, il en sera dominé. S'il est bénéficier, ou les biens de l'église seront confondus avec ceux de ses proches, et ils en disposeront comme de leur patrimoine ; ou s'il ne vit plus avec eux, sa maison deviendra la leur, et les dépenses qu'occasionneront leurs fréquentes visites absorberont les revenus au détriment des pauvres, ou des œuvres pieuses qu'il devroit faire. S'il est Vicaire ou Curé, ils s'immisceront dans le gouvernement de la paroisse ; ils soutiendront ceux des

paroissiens qui murmurent contre le zèle du Pasteur; ils le tracasseront sur ses offices, sur ses prônes, sur ses absolutions. Ces plaintes continuelles, ces avis dictés par la chair et le sang, l'ébranleront peu à peu, le détourneront de son devoir; et il est à craindre que, même avec de la conscience, il ne devienne infidèle à son ministère.

3. Détachement des biens du monde.

Les biens du monde sont le troisième objet du détachement; et une raison particulière qui peut faire sentir à un Prêtre combien il doit avoir soin de conformer sur ceci sa conduite à la morale chrétienne, c'est la nécessité d'éloigner de lui tout soupçon *d'intérêt.* S'il passe pour *tenir à l'argent*, son ministère sera à-peu-près infructueux. Cette tache éclipsera les plus belles qualités; il sera méprisé, ou du moins on aura peine à lui donner sa confiance (1).

Avez-vous soin de vous bien pénétrer du mépris des richesses, de penser souvent à tout ce que les livres Saints nous disent sur la vanité des biens de ce monde, de vous animer à la confiance en la providence, de vous remettre sous les yeux les grands exemples de dé-

(1) Avaritiâ quidem nulla potior contagio, quæ conceptam apud omnes Sacerdotalis dignitatis perfectionisque opinionem magis inficiat, evellatque. *Benedic. XIV. de Mis. Sacrif. T. 2.*

sintéressement que les saints Prêtres vous ont laissés ?

Pensez-vous plutôt, lorsqu'on parle de bénéfices, au poids terrible, à la responsabilité effrayante dont on se charge en les acceptant, qu'aux revenus qui y sont attachés ?

Sentez-vous combien est blâmable le style ordinaire en fait de places et de bénéfices ? *combien vaut ce Vicariat, cette Cure, ce Canonicat ?... c'est une bonne place..... M. tel est heureux.... Il a bien fait son chemin.....* quel langage pour un chrétien, pour un Prêtre !

Réprimez-vous dans votre cœur les désirs empressés d'être bien placé, d'avoir un bénéfice d'un gros revenu ?

L'attache aux biens de la terre se déguise très-souvent sous l'apparence du bien. Si on désire d'être riche, ce n'est pas pour soi, c'est pour faire des heureux. C'est une chose si douce ! *je ne ferois pas*, dit-on, *comme tant d'autres qui amassent, ou qui font des dépenses folles. Je voudrois vivre honnêtement, mais point de prodigalité, et j'employerois mon revenu à soulager les pauvres, orner l'église, faire des bonnes œuvres etc. etc.*... Et avec ces grandes idées de bien, l'imagination ne se repait que des choses de ce monde, le cœur est livré à des affections toutes terrestres,

on forme les désirs les plus vifs et les plus ardens, on se permet même des propos, des démarches qu'on croit pouvoir n'être pas inutiles. Mais à quoi aboutissent les belles chimères qu'on s'étoit faites? l'expérience nous l'apprend. Que les désirs se réalisent : le premier soin est de disposer sa maison selon son goût, de lui procurer toutes les commodités dont elle est susceptible, de la meubler : on travaille à mettre le jardin en bon état, à le rendre agréable; il faut ensuite acheter un cheval. On ne peut pas s'en passer : et en coûte-t-il beaucoup plus d'en avoir un beau? on veut avoir une verre de bon vin à présenter à ses amis etc. A mesure qu'on avance, les besoins croissent, le cœur s'élargit, la société augmente, et on est tout surpris de voir que, bien loin d'être en état de répandre d'abondantes aumônes, on a à peine de quoi faire face à sa dépense. Ce n'est pas tout : tandis qu'on s'occupe des meubles, du cheval, du vin, qu'on reçoit bien son monde, il n'est que trop commun que ces soins fassent négliger les devoirs spirituels, et le résultat des beaux projets qu'on avoit formés est la vérification de ces paroles
1. *Tim.* 6. 9. 10. de l'Apôtre : *ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et le piège du démon, et en divers désirs inutiles et pernicieux, qui précipitent les*

hommes dans l'abyme de la perdition et de la damnation. Car la passion pour les biens est la racine de tous les maux ; et quelques-uns en étant possédés se sont égarés de la foi, et se sont embarrassés en une infinité d'afflictions et de peines. Les circonstances actuelles ne fournissent que trop de preuves de ces tristes vérités.

Faites-vous attention que sans être intéressé, on est quelquefois très-attaché aux biens de la terre ?

Il n'en coûte pas beaucoup à celui qui est dans l'aisance de donner généreusement aux pauvres, de recevoir honnêtement ses confrères, d'orner volontiers le temple du Seigneur. Il ne faut pour cela que de l'éducation et des sentimens. L'amour-propre même suffit seul pour porter à en agir ainsi. Mais ces dispositions qui peuvent empêcher qu'on ne regarde un homme comme intéressé, ne prouveront pas qu'il soit détaché de ce qu'il possède. C'est ce qu'on remarque quelquefois dans des gens du monde, qui en faisant un emploi généreux des biens de la terre, n'en ont pas moins d'attache à ces biens ; qui les estiment, qui en sont avides, qui envient le sort de ceux que la fortune favorise ; qui se montrent trop exigeans par rapport à leurs revenus, trop occupés du soin de les conserver, trop accablés lorsque

des circonstances malheureuses leur en enlèvent une partie; qui, en un mot, font juger par leur conduite, que la générosité avec laquelle ils usent de leurs biens, n'empêche pas que l'affection pour les choses de ce monde ne soit toute entière dans leur cœur.

Du Recueillement.

Moyens de vivre dans le recueillement.

Le Recueillement est l'état opposé à la dissipation : et comme celle-ci naît de deux causes, l'une intérieure, l'autre extérieure, il faut que nous tarissions ces sources, pour nous établir dans le recueillement. La première est l'égarement de l'esprit, les affections qui captivent le cœur, et qui deviennent une source féconde de craintes, d'inquiétudes, de désirs, d'espérances, de joies, de peines, qui occupent, agitent et répandent dans tout l'intérieur le trouble et la confusion. La seconde cause est l'évagation des sens. C'est elle sur-tout qui fournit à l'esprit ces pensées vaines et inutiles qui le flattent et le distraient, si elles ne vont pas jusqu'à le corrompre ; qui offre à l'imagination une foule de représentations qui l'amusent et l'égarent ; qui nourrit les affections du cœur, et en augmente la vivacité, en lui rendant les objets présens. Nous ne pouvons donc espérer de vivre dans le recueillement, qu'autant que par la mortification et

le détachement nous réprimerons l'égarement de l'esprit, de l'imagination, des sens, et nous dégagerons notre cœur des affections qui le dissipent.

Avez-vous bien compris qu'il n'y a que la pratique constante de ces vertus qui puisse vous procurer le recueillement; que sans elles les pratiques les plus utiles et les plus recommandées pour vous y maintenir, comme *les aspirations fréquentes vers Dieu, l'attention à sa divine présence*, seront insuffisantes; que vous perdrez aisément l'usage de ces pratiques elles-mêmes, et que vous ne les ferez plus qu'avec effort, de loin en loin, et à peu près sans fruit?

C'est une vérité que l'expérience confirme. Un jeune Ecclésiastique dans le cours de son épreuve s'étoit accoutumé à marcher en la présence du Seigneur, et à élever son cœur vers lui par des oraisons jaculatoires. A l'aide de cet exercice, soutenu par l'ordre et le silence du séminaire, et sur-tout par l'éloignement des occasions propres à réveiller les affections du cœur, il menoit une vie recueillie. Mais à peine est-il sorti de ce saint asile et placé dans le monde, que se laissant aller à la dissipation des sens, et livrant son cœur aux affections humaines, il y fait entrer en même-temps le trouble et l'agitation. Il

veut penser à Dieu, et ce n'est qu'avec peine et rarement; encore ces retours vers Dieu ne changent-ils rien à la situation de son ame. Las de ces efforts stériles, il abandonne insensiblement cette pratique pieuse; ou s'il la conserve, elle dégénère en habitude, en routine, et elle ne produit plus d'autre effet que de l'aveugler sur le danger de son état, en lui faisant croire qu'il est dans la pratique de la dévotion.

Nécessité du recueillement.

Ne vous êtes-vous pas persuadé que le recueillement étoit une vertu convenable aux séminaires et aux cloîtres, et que dans le monde la pratique en étoit moralement impossible; qu'après tout, l'essentiel est de bien remplir ses obligations, de bien dire la Messe, le Bréviaire etc..... Guidé par ces principes, n'avez-vous pas négligé, hors le temps des exercices de Religion, de veiller sur votre esprit, sur votre imagination, sur votre cœur, sur vos sens?

Votre propre expérience ne vous a-t-elle pas appris combien il est difficile avec cette dissipation habituelle de bien remplir ses obligations? ces distractions qui viennent si souvent vous troubler dans vos prières, cette difficulté de vous appliquer à Dieu, ces sécheresses, ces froideurs de cœur, dont vous vous plaignez tant, quelle en est la cause? et lorsqu'on y donne lieu par la dissi-

pation dans laquelle on vit, peut-on se croire irrépréhensible devant Dieu, parce qu'on est fâché de les éprouver, qu'on fait des efforts pour repousser les distractions, sans cependant rien faire pour sortir de l'état habituel qui les occasionne ?

Ne vous appercevez-vous pas aussi combien il vous est difficile de discerner en beaucoup d'occasions ce qui se passe dans votre cœur, jusqu'à quel point vous êtes coupable dans les tentations que vous éprouvez ? ne craignez-vous point que l'agitation de votre ame ne vous empêche de voir bien des fautes qu'un peu plus de vigilance vous découvriroit, ou que vous ne passiez trop légérement sur des choses qui mériteroient un examen plus sérieux, ou que vous ne vous jugiez trop favorablement ?

Lorsque l'ame est dans le recueillement, elle s'apperçoit de tout ce qui se passe au-dedans d'elle-même, rien ne lui échappe ; elle domine en quelque sorte les mouvemens de son cœur, elle a l'œil par-tout, et commande partout. Si au contraire, elle se répand dans les objets extérieurs, ou si elle se livre à la dissipation intérieure, alors elle ne voit plus rien que ce qui est marqué et choquant ; elle se trouve exposée à bien des tentations, et tombe dans une

multitude de fautes, presque sans s'en appercevoir. C'est une ville ouverte et sans garde : tout y entre et en sort sans que personne y pense. Comme des hommes esclaves de leurs passions, et qui en suivent tous les mouvemens, se livrent tantôt à des pensées mauvaises, tantôt à des désirs criminels, se permettent des badinages, des propos indécens, sans faire réflexion à ce qu'ils font; de même un Ecclésiastique dissipé est le jouet de l'humeur, de la vanité, de la paresse, de la jalousie, de l'intérêt, de la malignité, sans qu'il s'en apperçoive. Ses défauts sauteront aux yeux de ceux qui le fréquentent, ils en gémiront ou en riront : lui seul les ignorera. Ce n'est pas qu'on soit toujours tranquille dans cet état, qu'on ne fasse, comme malgré soi, quelques retours sur soi-même, qu'on n'ait quelques remords sur la dissipation dans laquelle on vit, et principalement sur certaines fautes un peu plus caractérisées; mais ce sont toujours des retours superficiels. On ne sonde jamais la plaie; et on est d'autant plus porté à se juger avec indulgence, et d'autant moins en état d'apprécier la conséquence des fautes dans lesquelles on tombe, que l'habitude de satisfaire ses penchans les a fortifiés, a contristé l'Esprit Saint, affoibli la grace, obscurci l'esprit, et per-

verti le jugement. Voilà comme on en vient tous les jours à se faire illusion sur des omissions importantes, à éluder par quelque mauvais raisonnement l'observation des statuts et des règles les plus respectables, à remettre sur le plus léger prétexte l'accomplissement des devoirs.

C'est sur-tout par rapport aux fautes dont la griéveté dépend du plus ou moins de consentement que la volonté y donne, que ceux qui vivent dans la dissipation s'abusent étrangement. Car ce que nous avons dit plus haut des distractions dans l'oraison, dans la récitation du Bréviaire, dans la célébration de la sainte Messe, peut s'appliquer à bien d'autres cas : aux médisances qui échappent ; aux soupçons et jugemens téméraires, aux pensées dangereuses, que des indiscrétions font naître. On se tranquillise sur tout cela, sous prétexte que c'est une suite de la fragilité humaine, que la volonté n'y a point de part, qu'il n'y a de péché que lorsqu'on y consent, et qu'on n'est pas coupable, dès qu'on les désavoue, qu'on en est fâché, qu'on s'y oppose au moment où l'on s'en aperçoit. Mais encore une fois, ces principes peuvent-ils ôter toute inquiétude à celui qui par sa conduite habituelle donne occasion à cette légèreté, à ces indiscrétions ? sans doute ils peuvent rassurer ceux qui vivent dans la vigilance et

l'attention sur eux-mêmes ; mais celui qui ne fait rien , et qui ne veut rien faire pour remédier au défaut qui en est la cause , n'a-t-il aucun reproche à se faire sur les effets qui en résultent ? il ne s'agit pas ici de savoir quel est le dégré de sa faute ; on sent qu'elle est proportionnée au degré de dissipation, au plus ou moins de volonté avec laquelle il s'y livre , à l'importance des suites que cette dissipation entraîne). Nous demandons seulement s'il peut être entièrement tranquille sur tout ce qui lui échappe , s'il peut dire qu'il n'a aucune part à ce qui est l'effet naturel et nécessaire de son peu de vigilance ?

Approfondissez ce que nous venons de dire sur le recueillement : et si vous avez eu le malheur de mener une vie dissipée , vous sentirez que l'état de votre ame est plus affligeant que vous ne pensiez ; que peut-être tandis que vous croyez être vivant , parce que vous ne voyez point de fautes grossières dans votre conduite , vous êtes véritablement mort devant Dieu. Et n'auriez-vous pas plus de sujet d'inquiétude sur une pareille vie, si vous y persévériez, lorsque vous serez chargé de quelque fonction dans l'Eglise de Dieu ? Les suites n'en seroient-elles pas encore plus fâcheuses ? l'inutilité du ministère , la stérilité des instructions , ne sont-ce pas les fruits

que doit produire une dissipation qui desseche le cœur, qui écarte les lumières divines, qui fait que vuide de l'esprit de Dieu, on n'agit plus que d'après son propre esprit, et qu'on parle de tout avec une indifférence capable de refroidir, de glacer même les auditeurs? *Souvenez-vous donc d'où vous êtes tombé, et faites pénitence, et reprenez vos premières œuvres.* Soyez convaincu que le recueillement vous est plus nécessaire dans le monde, que dans le séminaire; qu'il n'y a point de position où il ne soit praticable; qu'avec le secours de Dieu, vous en acquérerez l'heureuse habitude au milieu même des objets et des occupations extérieures, si vous avez soin de rentrer souvent en vous-même, si vous voulez veiller sur vos sens, sur votre esprit, sur votre cœur; et que si la pratique de cette vertu vous coûte des efforts, vous en serez amplement dédommagé par le repos qu'elle procurera à votre ame (1). *Apoc.* 2 5.

Nous croyons devoir nous borner aux vertus dont nous avons parlé jusqu'ici, et ne point entrer dans le détail des au-

(1) « Il appeloit (S. François de Sales) le recueillement intérieur, le ramas de toutes les puissances de l'ame dans le cœur, pour y traiter avec Dieu seul à seul et cœur à cœur; ce qu'il disoit pouvoir se faire en tout lieu et à toute heure, sans que les compagnies ni les occupations puissent empêcher cette retraite. »

tres. La pratique des premières conduit à les pratiquer toutes. Peut-on en effet avoir une foi vive, être humble, détaché, vivre dans la mortification et le recueillement, sans être obéissant aux Supérieurs, patient, doux et affable envers tous, constant dans l'observation des règles, plein de confiance dans la providence, brûlant d'amour pour Dieu et pour le prochain ? Nous allons en conséquence passer aux moyens qu'un Prêtre doit employer pour ne pas décheoir de la sainteté de son état, et pour rendre au contraire sa vie de plus en plus conforme à sa vocation.

IV. *Moyens de s'affermir dans la pratique des vertus.*

Situation d'un Prêtre dans le monde.

La situation d'un Prêtre au milieu du monde est vraiment effrayante aux yeux de la foi. D'un côté de grandes vertus à pratiquer, des fonctions saintes à remplir, des devoirs sans cesse renaissans et dont la transgression est rarement légere ; de l'autre des obstacles sans nombre à vaincre pour se garantir du relâchement, et tendre constamment à la perfection de son état. Ennemis au-dedans, ennemis au dehors ; dangers de la part de la nature, qui sous prétexte de réclamer des ménagemens nécessaires, cherche à se satisfaire ; de la part du

monde, qui tantôt éblouit par l'éclat de ses richesses, tantôt amollit par les charmes de ses plaisirs, tantôt intimide par la hardiesse de ses censures et la malignité de ses railleries; de la part de certains Ecclésiastiques, qui à la faveur d'une espèce de régularité, forts de leurs talens réels ou prétendus, ou de la supériorité de leur âge, se croient en droit de faire la leçon à un jeune homme, et lui répetent sans cesse que la vie du monde n'est pas celle du séminaire; dangers même de la part des fonctions qu'il a à remplir. Comment en effet réciter chaque jour le saint Office, et se défendre de l'habitude et de la routine, monter tous les jours au saint autel, et se garantir d'une dangereuse familiarité? s'il est déjà dans le ministère, que d'écueils n'y trouvera-t-il pas? à la vue de tant de périls, qui ne seroit tenté d'appliquer aux Prêtres ces paroles des Apôtres à leur divin Maître: *Quis ergo poterit salvus esse!* mais combien ces craintes augmentent encore, lorsqu'on jette les yeux sur ce qui se passe, lorsqu'on voit des jeunes Ecclésiastiques dont la ferveur dans le temps de leur épreuve avoit donné les plus belles espérances, et qui à peine sortis du séminaire, se refroidissent, se relâchent, vont grossir le nombre des Prêtres indifférens, et portent même quel- *Mat.* 19, 25.

quefois l'oubli de leurs devoirs jusqu'au scandale ! Ne nous livrons cependant point au découragement : les dangers sont grands, mais les graces sont sur-
1. cor. 10, 13. abondantes : *Dieu est fidele, et il ne permettra point que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.* Le malheur des Prêtres qui tombent est d'avoir trop peu suivi dans le monde les saintes leçons de ceux qui les ont formés à la piété : notre persévérance est attachée à l'emploi des moyens qu'ils nous ont indiqués. Que ceux qui les ont entièrement perdus de vue gémissent d'une si funeste négligence, et en reprennent l'usage avec ferveur ; et que ceux qui n'ont point retiré de cet usage le fruit qu'ils en devoient attendre, ne s'en prennent pas à l'inefficacité des moyens, mais à la manière dont ils les ont employés.

Moyens principaux pour se soutenir.

Ces moyens peuvent se réduire à six principaux : une règle de vie, l'oraison mentale, les lectures de piété, l'examen journalier, la fréquentation du Sacrement de pénitence et la retraite.

PREMIER MOYEN.

Une Règle de Vie.

Utilité d'une regle de vie.

« Ce n'est pas assez de faire le bien, » il faut le bien faire, c'est-à-dire le » faire avec ordre. C'est le moyen de

» remplir ses obligations avec plus de » facilité, plus de perfection, plus de » mérite et plus de constance. » Au contraire sans une règle de conduite, on ne peut éviter de perdre beaucoup de temps, de faire bien des choses hors de propos, et souvent de les faire mal; de négliger, d'omettre même quelquefois les devoirs les plus essentiels. Des lectures de curiosité, des visites peu nécessaires, absorberont un temps considérable, sous prétexte qu'on n'a rien de pressé à faire : et un jeune Prêtre se verra au moment d'entrer dans le ministère, sans avoir acquis les connoissances nécessaires pour l'exercer, un pasteur arrivera au dimanche sans avoir préparé son prône, son catéchisme. Un caprice passera par la tête lorsqu'on pourroit réciter son Bréviaire, et l'Office sera remis, au risque de ne le réciter que fort tard et à la hâte, ou d'omettre quelqu'autre devoir intéressant, de manquer à l'oraison, à la visite des malades, si on est chargé du soin des ames. Ce défaut d'ordre influera ainsi sur toutes les parties de la journée, et portera dans toute la vie d'un Ecclésiastique une confusion propre à entretenir en lui la dissipation, l'inutilité, et à le mettre dans le cas de ne savoir souvent où il en est, ni par rapport a l'état de son ame, ni par rapport à l'accomplissement de ses devoirs à l'égard de ceux qui lui sont con-

Conduite chrét. du P. Neveu.

fiés. Au reste, ceux qui aiment la piété ont apprécié dès le séminaire toute l'utilité d'une règle de vie. Ils ont éprouvé par eux-mêmes combien le bel ordre, l'harmonie, qui règnent dans ces maisons, contribuent à inspirer le goût de la régularité ; et ils sentent que sans cet ordre il seroit bien difficile de s'y former à la vertu, que le séjour en deviendroit même insupportable pour tout Ecclésiastique qui a l'esprit de son état.

Vous êtes-vous fait un plan de vie en entrant dans le monde ?

Ne vous êtes-vous pas laissé persuader par les discours et les exemples de quelques-uns de vos confrères que cette pratique est une minutie, une idée de séminaire ?

Ne vous êtes-vous pas même permis de la tourner en ridicule, d'en faire des plaisanteries, disant que la piété ne consiste pas à faire un exercice à telle heure plutôt qu'à telle autre, que ce sont là des préjugés, que tout cela n'est propre qu'à rétrécir l'esprit, à dégoûter de la Religion, et même à la dégrader ?

Ces principes passent de bouche en bouche, et à voir le ton d'assurance avec lequel on les débite, on seroit tenté de les croire d'une vérité incontestable. Il ne faut cependant ni réfléchir long-temps, ni être fort éclairé, pour en sentir le faux et en découvrir le venin, pour s'ap-

percevoir que ceux qui tiennent ce langage, ou n'ont jamais compris ce qu'on leur a enseigné, ou qu'ils ont l'injustice de calomnier des hommes respectables qui ont tant de droit à leur reconnoissance. Non, sans doute, on n'est pas pieux précisément parce qu'on fait une lecture, ou tout autre exercice quelconque, à telle heure fixe ; mais lorsqu'on fait tous les jours sa lecture à la même heure, et qu'on est ainsi réglé dans tous ses exercices, on est plus sûr de ne manquer à aucun devoir, chaque chose est faite à propos, on y met le temps convenable pour la bien faire ; il n'y a aucun moment de la journée qui ne soit employé utilement, et comme il doit l'être ; la vie d'un Ecclésiastique est véritablement pleine ; l'état de son ame se ressent de l'ordre qu'il met dans ses actions ; elle est plus calme, plus tranquille, mieux disposée aux mouvemens de la piété. Si l'on veut connoître l'effet de cette pratique, qu'on compare la conduite de ceux qui y sont fidèles avec la conduite de ceux qui vivent sans ordre ; on verra lesquels sont plus réguliers, plus édifians, moins sujets à agir au gré de leur caprice et de leur humeur. Mais une pratique qui assure ainsi la régularité a-t-elle donc quelque chose d'indigne de la grandeur et de la noblesse de la Religion ? Est-ce une mi-

nutie capable de rétrécir l'esprit ? Et jusques dans les moindres choses, l'ordre n'est-il pas admirable ? pourquoi donc seroit-ce une petitesse d'en mettre dans un des objets les plus importans : l'emploi de notre temps, l'accomplissement de nos devoirs ? Qu'il est facile en défigurant les choses, de jetter du ridicule sur les établissemens les plus estimables, sur les maîtres les plus dignes de respect, sur les ouvrages les plus intéressans, sur les pratiques les plus recommandables ! C'est par de semblables railleries que nos philosophes docteurs de l'impiété ont réussi à inspirer à une jeunesse volage, ignorante et crédule, ce souverain mépris dont elle fait parade pour l'Evangile même.

A Dieu ne plaise que nous prétendions confondre avec ces impies, les téméraires censeurs dont nous parlons ! nous ne supposons pas même de mauvaises intentions aux Ecclésiastiques qui se permettent les propos que nous venons de relever, et tant d'autres de même nature. Nous aimons à croire qu'ils n'en sentent pas les conséquences, et qu'ils seroient fâchés de nuire à la Religion. Mais il n'est pas moins vrai que ce langage ne contribue que trop à donner aux jeunes éleves du sanctuaire du dégoût pour le séminaire, des préjugés contre les supérieurs, et de la prévention

lien contre tout ce qu'on y enseigne. Et de quelle responsabilité ne se charge-t-on pas envers Dieu et envers l'Eglise, en provoquant ainsi l'abus que tant de jeunes gens font des grands moyens de sanctification que ces maisons leur offrent, et en devenant la première cause des maux que produiront plus tard leur ignorance et leur froideur ! Il n'en est pas moins vrai que ceux qui tiennent ce langage indiscret et irréfléchi, induisent au relâchement les jeunes Prêtres qui avoient puisé dans ces asiles le goût de la régularité et de la vertu ; qu'après avoir été peut-être eux-mêmes les victimes de l'imprudence de ceux qui les ont précédés, ils perdent ceux qui les suivent. Combien en effet sont venus échouer contre cet écueil le plus redoutable que puisse trouver la vertu mal affermie !

Source de l'aversion pour la règle.

Avez-vous quelquefois fait attention au principe de cette aversion pour la règle ? Ne croyez pas que ce soit une certaine force d'esprit qui se met au-dessus des préjugés, qui voit la Religion et la piété plus en grand. Non : ce n'est là qu'un prétexte ; le vrai principe de cette aversion est l'appréhension de la gêne et de la contrainte ; c'est cet amour de sa liberté, de ses aises, si dangereux pour un Ecclésiastique ; c'est au fond la lâcheté et la paresse ; car il faut une certaine force d'ame et du courage, pour

s'assujettir à une règle, et pour y être constamment fidèle : c'est aussi ce qui rend cette pratique plus méritoire devant Dieu ; c'est parce qu'elle contrarie les goûts et les penchans de l'homme, qu'elle devient un moyen plus efficace de se former à la piété.

Inconvénient à éviter.

Si vous vous êtes tracé un plan de conduite, l'avez-vous disposé de manière à pouvoir y être habituellement fidèle ?

On ne fait point ordinairement assez d'attention qu'un Prêtre ne peut pas s'assujettir à un plan de vie aussi réglé, aussi uniforme qu'un Religieux ou un séminariste. Un jeune Prêtre lui-même sans fonctions n'est pas le maître de tous ses momens. Quelque soin qu'il doive avoir de se retirer du monde pour s'appliquer à la prière et à l'étude, s'il vit dans le sein de sa famille, il ne sauroit se dispenser de certaines relations de nécessité ou de bienséance, qui ne lui laissent pas toujours la libre disposition de son temps. Mais ces dérangemens ne sont encore rien auprès de ceux qu'occasionnent les occupations du ministère ; occupations quelquefois très-variées, qui se succèdent si rapidement et se ressemblent si peu, et que souvent même on ne prevoit pas. Un Prêtre ne peut donc point dans un réglement déterminer l'emploi de tous ses instans ; et vouloir

le faire, c'est s'exposer à manquer à ses résolutions tous les jours, et plusieurs fois par jour. Ainsi que deviennent toutes ces règles de conduite qu'on se trace dans la ferveur d'une retraite, où tout est si bien compassé, si bien déterminé, qu'il n'y a pas un quart-d'heure dans la journée dont l'emploi ne soit marqué? On y manque dès le lendemain de la retraite; chaque jour les infidelités se multiplient, et on ne tarde pas à se persuader que ces idées de perfection sont belles dans la spéculation, faciles à exécuter, lorsqu'on ne voit les choses que du fond de la solitude, mais que dans le monde, elles sont impraticables. Delà il arrive qu'on passe d'une extrémité à l'autre; on se prévient contre tout ce qui offre l'idée de règle et d'ordre; et pour avoir voulu mettre trop d'arrangement, on tombe dans un désordre universel.

Points principaux d'un réglement.

Nous ne vous tracerons point un réglement de vie; nous nous contenterons de vous indiquer les points essentiels qui doivent être la base d'un plan de conduite pour un Prêtre déjà chargé des fonctions du S. Ministère. Ce sera à vous, d'après les idées générales que nous allons vous proposer, à en dresser un qui s'accommode avec la situation où vous vous trouverez, et les devoirs que vous aurez à remplir. Nous ne vous considérons point précisément dans la position ac-

tuelle, parce qu'elle n'est que momentanée.

Le lever de bonne heure, c'est-à-dire, au plus tard à cinq heures et demie en été, six heures en hiver.

La meditation toujours immédiatement après le lever ; et si des obligations indispensables forcent de la différer, la faire dans les premiers momens libres.

Choisir pour la Messe l'heure la plus commode pour les Paroissiens.

Réciter ses petites heures avant la Messe ou immédiatement après son action de graces, de peur qu'il ne survienne des embarras qui obligent de les remettre jusqu'après le dîner, ou qui distraient l'esprit, et le rendent moins propre à bien remplir cette obligation.

Les premiers momens qu'on peut consacrer à l'etude, les employer à ce qui est le plus urgent dans ce genre, comme la préparation du prône, du catéchisme ; sur-tout si l'on est dans une place dont les devoirs soient multipliés, et où il reste peu de temps libre.

Commencer l'emploi de l'après-dînée par la récitation des Vêpres, et faire de suite sa lecture spirituelle ; sur-tout si l'on prévoit que l'on aura plus tard des embarras.

Faire ensorte de réciter Matines et Laudes la veille, pour n'être pas exposé à ne pouvoir faire le lendemain l'oraison dans

son temps. Le retardement est toujours nuisible, parce que souvent on la fait moins bien.

Faire exactement l'examen du soir.

Se proposer 1°. de ne jamais omettre ses exercices, ni en intervertir l'ordre par caprice, par fantaisie, ou par lâcheté. Tenons-nous en garde contre les dégoûts qu'entraîne l'uniformité, contre les impressions du relâchement, et tous les prétextes que suggere l'amour de la liberté.

2°. Ne pas se faire scrupule d'y manquer, lorsque les devoirs de son état, la charité, ou une complaisance bien placée le demandent.

3°. Ne jamais omettre entièrement un exercice de piété; si on a été forcé de le différer, le faire plus tard; et y donner au moins quelques momens, si les occupations sont trop multipliées, pour y donner tout le temps qu'on s'est prescrit.

SECOND MOYEN.

La Méditation et Oraison mentale.

En classant les différens moyens d'avancer dans la pratique des vertus sacerdotales, nous n'avons d'autre vue que de mettre un ordre entre eux. Si on se déterminoit d'après l'utilité respective de chacun, l'Oraison mentale mériteroit à Oraison mentale.

tous égards d'occuper un des rangs les plus distingués. Elle est comme un principe de vie qui guérit l'ame de ses maladies et de ses langueurs, qui augmente sa vigueur et ses forces, qui contribue même à la ressusciter à la grace, lorsqu'elle est atteinte de la mort spirituelle.

Mémoires sur sa vie p. 150.

« M. d'Amiens regardoit l'Oraison comme l'ame de la vie d'un Prêtre ; et il » disoit souvent, qu'il répondoit presque » du salut de quelqu'un qui est exact à » y consacrer tous les jours une demie » heure, parce que selon lui l'attachement au péché étoit incompatible avec » cette sainte pratique. » Il y a tout lieu de croire qu'un Prêtre fidèle à cet exercice, eût-il le malheur de s'écarter du droit chemin, ne persévérera pas dans son égarement. Au contraire celui qui abandonne l'Oraison, fût-il le plus avancé dans la perfection, ne tardera pas à retourner en arrière, à tomber dans la tiédeur, et peut-être dans un état plus triste encore. C'est ce qu'enseignent les maîtres de la vie spirituelle, et ce que confirme une expérience journalière.

Ses avantages.

Etes-vous persuadé qu'il est bien difficile à un Prêtre de travailler avec succès à son salut et à la sanctification des ames, s'il ne s'applique à la méditation et Oraison mentale ?

Que c'est par le moyen de ce saint exercice qu'il approfondit le véritable

esprit du christianisme, le caractère des vertus chrétiennes, la manière de les pratiquer ; les efforts et tous les détours des passions humaines, les ruses des ennemis du salut, qu'il acquiert les connoissances nécessaires pour se conduire lui-même, et pour conduire les autres ?

Que c'est là qu'il se pénetre des grandes vérités de la Religion, qu'il s'anime à l'accomplissement de ses devoirs, qu'il réveille l'esprit, de foi et de piété qui doit l'accompagner dans toutes ses fonctions, qu'il s'enflamme de ce feu divin de la charité qui vivifie tout son ministère, et lui donne l'efficacité ?

« Qu'un Prêtre (ce sont les propres » paroles de S. Vincent de Paul) qu'un » Prêtre, qui n'aime pas l'Oraison, » est, ou peu s'en faut, un sel affadi, » qui n'est bon à rien » ! Peu occupé de Dieu, son esprit se repaît de pensées vaines et terrestres ; peu affectionné aux biens véritables, son cœur n'a de vivacité que pour les choses de ce monde ; ses prières sont un tissu de distractions négligemment repoussées, ou dont il ne s'apperçoit pas ; ses devoirs de piété, les fonctions de son ministère, sont remplis sans esprit intérieur ; les vérités les plus frappantes le laissent insensible, indifférent ; rien d'approfondi, point de rapprochement de ce qu'il lit avec sa conduite ; sa vie

Vie de ce Saint, L 7 p. 123.

est une vie de routine, de dissipation et de négligence, où tout, pour ainsi dire, n'a pour mobile et pour règle que la fantaisie, le caprice, le goût naturel, l'idée du moment, les penchans qui le dominent ; heureux encore s'il n'est pas le jouet des illusions les plus dangereuses. Et il connoît si peu ce que ses obligations demandent de lui ; il s'arrête tellement à la surface, à l'extérieur, sans pénétrer le fond, sans penser à l'esprit qui doit l'animer ; il se connoît si peu lui-même, il réfléchit si peu sur le vuide de ses sentimens et de ses actions ; il est si peu frappé de tout ce qui n'est pas vice grossier, qu'il ne voit rien dans sa conduite de répréhensible, ou qu'il se persuade que ce qu'il peut avoir à se reprocher est inséparable de la foiblesse humaine. Plût à Dieu que le tableau fût trop chargé ! Or de quelle utilité sera ce Prêtre pour la gloire de Dieu, et le salut des ames?

Fidélité à la faire. Etes-vous exact à faire la méditation et oraison mentale tous les jours ? la faites-vous peu après votre lever? y employez-vous le temps convenable?

Ne vous permettez-vous de l'omettre, ou de l'abréger, ou même de la différer, que pour des occupations réelles et pressantes?

L'estime et l'affection pour cet exercice font regarder les momens, qu'on

y consacre comme les plus précieux après le temps du saint Sacrifice. Un homme pénétré de ces sentimens est ingénieux à trouver du temps pour tout, à concilier ses occupations avec une pratique si utile pour l'avancement spirituel. Tant de saints Evêques, tant de saints Prêtres surchargés d'affaires : S. Martin, S. François Xavier, S. Charles, S. François de Sales, S. François Regis, S. Vincent de Paul, et tant d'autres, au milieu d'occupations immenses, étoient des hommes d'oraison, et y employoient un temps considérable

Ne l'avez-vous pas négligée, sous prétexte que vous aimez mieux les prières vocales, et que vous ne pouvez pas méditer ? Vains prétextes pour l'omettre.

Ces deux prétextes sont également vains ; mais le second étant beaucoup plus spécieux, et peut-être plus commun que le premier, il demande de notre part un certain développement. Ce sont les idées fausses ou trop superficielles qu'on s'est faites de la méditation et de l'oraison, qui donnent lieu à ce prétexte : combattons donc cette prétendue impossibilité de méditer et de prier mentalement par des notions exactes, par des réflexions solides qui la fassent disparoître, et qui mettent chacun en état de se tracer à lui-même une marche simple, naturelle et facile pour s'accoutu-

mer à cette sainte pratique et l'observer avec fruit.

Au reste, notre dessein n'est pas de vous donner une nouvelle méthode, ni même de vous proposer d'en choisir une qui vous convienne parmi celles qui se trouvent dans les livres de piété. Quoique ces méthodes n'ayent été faites que pour faciliter l'usage de la méditation et de l'oraison, que toutes conduisent à ce but, il y a parmi les jeunes gens un préjugé contre elles. On s'imagine que les règles qu'elles donnent sont arbitraires, et une affaire de pure mémoire. On se plaint qu'elles sont plus embarrassantes qu'utiles; qu'on perd tout le temps à rechercher l'ordre des différens actes qu'elles prescrivent, pour les placer chacun à leur rang. Delà naît le dégoût pour ces méthodes; et par une suite de ce dégoût, les uns perdent les fruits et les avantages de l'oraison, et les autres l'abandonnent entiérement, comme trop pénible et trop difficile. Nous vous proposons pour éviter ces écueils, de vous faire vous même un plan, d'après les réflexions simples que nous allons mettre sous vos yeux. Aucune marche ne peut vous être plus naturelle et plus facile, que celle que vous vous tracerez à vous-même. Fixons bien d'abord ce qu'on doit entendre par méditer, par prier mentalement

Méditer (nous n'envisageons ici la mé-

dilation que comme exercice de piété), c'est réfléchir sérieusement sur une ou plusieurs vérités de la Religion, pour s'en convaincre de plus en plus, s'en faire l'application, et en tirer pour soi-même des conséquences pratiques, c'est-à-dire, qui servent à régler sa propre conduite.

loppemens sur la manière de la faire.

Prier mentalement c'est s'entretenir intérieurement avec Dieu pour lui rendre d'esprit et de cœur les hommages qui lui sont dûs, lui exposer nos misères et nos besoins, et lui demander son secours et sa grace.

Or ces opérations de l'ame ont-elles rien d'impossible ou même de bien difficile ? il n'est personne qui ne puisse réfléchir, et qui par le fait, ne réfléchisse sur ses besoins, sur ses affaires, qui ne combine les moyens d'effectuer ses désirs, de réussir dans ses entreprises. Point de pauvre qui ne sache exposer son indigence, solliciter des secours, exciter la compassion de ceux qui peuvent le soulager, les gagner par la constance, l'ardeur, l'humilité de ses prières, par les témoignages de respect, de dévouement, et de la plus vive reconnoissance.

Quoi ! l'homme peut-il par ses propres forces vaquer à la méditation et à l'oraison ? Non, sans doute ; comme cet exercice est tout spirituel et qu'il a une

fin surnaturelle, le salut de l'ame, il exige nécessairement le secours de la grace : *non quòd sufficientes simus cogitare aliquid à nobis, quasi à nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est..... nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.* Il faut donc demander à Dieu le don d'oraison, et avec la ferme persuasion, que celui qui nous ordonne de prier toujours sans jamais nous relâcher (1), ne nous refusera pas ce don précieux, si toutefois nous nous efforçons de l'obtenir par l'humilité et la persévérance de nos prières, par nos bons désirs et notre bonne volonté.

2 Cor 3. 5. 1 Cor. 12, 3.

Mais pour prouver à Dieu ce bon désir et cette bonne volonté, pour s'en assurer soi-même, il faut faire tout ce qui est en nous pour réussir dans cette sainte entreprise, prendre tous les soins et toutes les précautions, disposer toutes choses, comme si le succès dépendoit entièrement de la manière dont nous nous y prendrons, et l'attendre neanmoins uniquement de Dieu, comme si nous ne faisions absolument rien.

Parties essentielles de l'oraison.

Maintenant quels sont ces soins que nous devons prendre, ces dispositions que nous devons faire, pour bien méditer et prier avec la grace de Dieu ?

La préparation.

D'abord il faut préparer son ame avant

(1) Oportet semper orare et non deficere. *Luc.* 18, 1.

l'oraison. La foi (1) et la raison même nous le prescrivent. L'une et l'autre nous dictent aussi que la préparation consiste, 1°. à se rappeller la présence de Dieu. Cette pensée est nécessaire pour contenir les puissances de l'ame et s'en rendre maître ; sans quoi, on ne pourra pas les appliquer à la vérité sur laquelle on veut réfléchir. On sent d'ailleurs que voulant avoir le bonheur de s'entretenir avec Dieu, il faut commencer par se rappeller sa présence. Elle consiste, 2°. à l'adorer, s'humilier devant lui, lui demander pardon des péchés qu'on a commis. Ce sont des sentimens qu'inspire naturellement la présence de Dieu, lorsqu'on en est pénétré, 3°. à réclamer le secours de l'Esprit saint, ses lumières et ses graces pour comprendre les choses de Dieu ; à le prier de mettre lui-même dans notre esprit les bonnes pensées, de former dans notre cœur les pieux désirs, les saintes affections, les bonnes résolutions. Quoi de plus naturel ? ne savons-nous pas que de nous-mêmes, nous sommes incapables d'une seule bonne pensée dans l'ordre du salut ?

L'esprit et le cœur ainsi préparés, il faut méditer et prier, comme nous l'avons expliqué plus haut, et prendre des résolutions conformes aux besoins de

Le corps d'oraison.

(1) Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum. *Eccli.* 18, 23.

son ame. Ces différens actes tiennent les uns aux autres par une liaison naturelle. En effet, des réflexions sérieuses sur les vérités du salut ne peuvent manquer de produire avec le secours de la grace, des retours sur soi-même, de pieux mouvemens vers Dieu ; et de là naissent les bonnes résolutions.

La Conclusion. Enfin tout nous dit que nous ne devons pas quitter Dieu, sans lui témoigner notre reconnoissance de ce qu'il a bien voulu que nous nous entretinssions avec lui, et le remercier des graces dont il nous a favorisés ; sans lui demander pardon des irrévérences auxquelles nous nous sommes laissés aller. Et comme nous ne sommes pas plus capables sans son secours, d'exécuter que de vouloir, (1) nous devons le prier de nous bénir, ainsi que les résolutions que nous avons formées.

Tout ce que nous venons de dire sur la manière de se préparer à l'oraison, de la faire, et de la terminer, étant pris dans les plus simples lumières de la foi et du bon sens, on ne peut en rien omettre sans s'exposer à tirer peu de fruit de cet exercice quelle que soit d'ailleurs la méthode qu'on adopte pour y vaquer. Ce que disent les auteurs, *qu'il*

(1) Deus est enim qui operatur in vobis et velle et perficere pro bonâ voluntate, *Philip.* 2. 13.

faut suivre l'esprit de Dieu dans l'oraison, ne signifie pas qu'on puisse en ôter aucune de ces parties qui lui sont essentielles. Ils veulent dire seulement qu'on peut ne point toujours observer le même ordre entre la méditation, l'oraison, et les résolutions; qu'il n'est pas nécessaire de faire d'abord toutes les réflexions que le sujet présente, pour prier ensuite, et enfin prendre les résolutions; qu'on peut quelquefois entremêler ces actes: c'est-à-dire, après chaque réflexion faire tout de suite quelques aspirations du cœur vers Dieu et prendre des résolutions analogues à la réflexion; ou même former les résolutions immédiatement après celle-ci, et avant les aspirations; ou encore mêler les bons mouvemens aux réflexions, et réserver à prendre les résolutions à la fin de l'oraison; et enfin qu'on peut faire plus ou moins de réflexions, suivant qu'il sera nécessaire pour éclairer l'esprit, pour émouvoir la volonté et la porter au bien; ce qui est le but qu'on se propose en méditant. C'est en cela que l'inspiration de Dieu peut varier, et qu'il faut la suivre. Mais l'intention des auteurs n'a jamais été de faire entendre qu'on puisse tronquer l'exercice de la méditation et oraison dans aucune de ses parties; la faire, par exemple, sans préparation.

Du reste, les actes que cet exercice Pourquoi

L'oraison paroit si difficile.

suppose, et qu'il demande, sont tellement liés ensemble ; ils sont une suite si naturelle des sentimens qu'on doit avoir en y vaquant, que ce n'est ni la multiplicité de ces actes, ni l'ordre à y mettre qui le rendent pénible et difficile ; c'est qu'on n'y vient pas avec les dispositions qu'on doit y apporter. On entreprend de méditer et de prier mentalement, et on vit habituellement dans la dissipation, sans vigilance, sans mortification de la langue, des sens, de l'esprit, du cœur : qui ne sent que, dans une pareille situation, le recueillement nécessaire pour bien réfléchir et pour s'entretenir avec Dieu, devient extrêmement pénible ? On veut faire oraison, et on ne sait pas ce que c'est ; on ne prend pas la peine de s'en instruire à fond ; on n'y réfléchit pas : en conséquence on ne sait comment s'y prendre, à quoi s'appliquer ; l'esprit se trouve dans une fluctuation, et souvent dans un dénuement d'idées qui l'accable. On se présente devant Dieu pour méditer et prier mentalement, et on choisit des lieux et des postures qui ne peuvent qu'occasionner et entretenir la dissipation ; et on n'est point pénétré d'une foi vive, d'un sentiment profond de ses besoins, d'un vrai désir de profiter ; peut-être même conserve-t-on encore l'affection au péché ; on ne fait point de préparation ; et on

s'acquitte de tout avec lâcheté et négligence. Que résulte-t il de là ? c'est qu'une partie des actes essentiels étant omise, ou faite négligemment, la liaison naturelle qu'ils ont entre eux se trouve rompue. Ayant omis, par exemple, de se rappeller la présence de Dieu, ou l'ayant fait par manière d'acquit, les actes d'adoration, d'humilité, de regret de ses péchés, que cette divine présence ne peut manquer d'inspirer, ne s'offrent plus à la pensée ; les lumières de Dieu n'ayant point été demandées comme il faut, on demeure abandonné à sa foiblesse et à son incapacité ; les réflexions étant superficielles, elles ne pénetrent point l'ame, et par là même n'y excitent point de mouvemens, n'y font point naître de résolutions, ou n'y laissent que des résolutions vagues et stériles ; en un mot, il faut une contention d'esprit pour retrouver l'ordre des différens actes, et les produire ; le cœur restant froid, ou plutôt n'étant pour rien dans l'oraison, il n'y a aucune onction, elle n'est qu'une suite de distractions, ou un effort de tête, lorsque honteux de son désœuvrement, on veut s'appliquer ; l'inutilité de cet exercice en augmente encore le dégoût, et on se lasse enfin d'une pratique où rien ne dédommage de la gêne qu'on y éprouve. Ainsi notre propre négligence nous rend-elle pénible

ce qui au fond n'a rien de difficile. Ainsi même avec de l'estime pour la méditation et l'oraison mentale, et après l'avoir faite pendant bien des années avec assez d'assiduité, est-il vrai de dire souvent qu'on ne la fait point comme il faut, et qu'on n'en retire point les fruits précieux qu'elle doit produire.

Nous convenons cependant que les peines qu'on y trouve, ne doivent pas toujours être attribuées à la négligence. Les commençans qui n'ont point encore contracté cette sainte habitude, et qui sont novices dans la pratique de la mortification, du recueillement, et des autres vertus, quoiqu'ils ayent une bonne volonté, passent ordinairement par cette épreuve. Ils ne doivent donc pas être surpris, encore moins effrayés, de rencontrer ces difficultés qui s'applaniront par l'usage. Dans toutes les choses que la grace ne fait point séule et où il faut que l'homme agisse, c'est par l'exercice que la facilité s'acquiert. « Ne vous éton-
Perf. chrét. part. 1. liv. 2. c. 7. » nez pas, dit Rodriguez, (parlant des » exercices spirituels, et de la pratique » des vertus et des devoirs) des diffi- » cultés que vous y trouverez dans le » commencement, car ensuite la prati- » que vous rendra tout cela non-seu- » lement aisé, mais agréable..... Le » tout dépend donc de l'habitude que » l'on a aux choses; de sorte que si

» vous avez de la peine à observer tou-
» tes les circonstances qui sont néces-
» saires pour bien faire votre oraison
» ou votre examen, c'est que vous n'y
» êtes pas assez accoutumé. Si à votre
» réveil, ou dans le temps de vos prières,
» vous ne sauriez retenir votre imagi-
» nation et l'empêcher de se promener
» de côté et d'autre, c'est que vous ne
» vous êtes jamais fait de violence pour
» vous accoutumer à la recueillir, et pour
» faire en sorte qu'elle ne se dissipe
» point à d'autres choses qu'à ce qui
» doit être le sujet de votre méditation....
» L'oraison et le jeûne ne paroissent
» difficiles aux gens du monde, que
» parce qu'ils n'y sont pas assez exercés ».

Il est encore une autre cause d'où provient la difficulté de faire oraison : ce sont les distractions involontaires, les sécheresses, les dégoûts, les répugnances, et les autres peines intérieures par lesquelles on sait que Dieu fait passer les ames les plus fidèles et les plus ferventes. Il se plaît à purifier ainsi ces ames privilégiées qu'il veut élever à une plus haute perfection ou qu'il destine à de grandes choses. Nous ne pourrions sans dureté et sans injustice leur reprocher un tourment qu'elles ne se sont point attiré, et qui dans le fond n'est qu'une épreuve ménagée par la bonté de Dieu pour leur plus grande sanctification. Mais

en supposant même qu'il y ait de leur faute, qu'elles eussent quelquefois cédé à l'ennui, que les aridités, les dégoûts, les répugnances et les autres peines, dont Dieu les afflige, leur eussent occasionné des omissions ou des négligences dans l'oraison, notre premier soin seroit de les plaindre et de compatir à leur état. Mais nous n'oublierions pas de leur représenter qu'elles doivent s'humilier de leurs fautes, supporter patiemment ces rudes épreuves et se défier beaucoup des suggestions de satan, qui ne cherche qu'à profiter de l'état pénible où elles se trouvent, pour les dégouter entiérement de l'oraison. Il redoute une pratique dont il connoît mieux que nous les grands avantages. Il sait combien elle contribue à notre sanctification, tout ce que peut un Prêtre vraiment intérieur et homme d'oraison pour le bien des ames, et il n'est pas de moyen qu'il n'employe pour la faire abandonner. Si donc par une suite de ces épreuves on étoit tombé dans quelques fautes d'omission ou de négligence, bien loin de se laisser abattre, il faudroit reprendre avec un nouveau courage un exercice si salutaire. Dieu voit les désirs de notre cœur et lui seul peut les rendre efficaces, c'est lui qui donne à l'oraison sa vertu, sa fécondité. Il peut lui faire produire des fruits dans l'excès même des sécheresses,

et des aridités, aussi bien que dans l'abondance des plus douces consolations. Souvent même une oraison traversée de ces peines intérieures, de distractions, de dégoûts, de répugnances involontaires, deviendra plus utile et plus profitable, que si elle étoit faite sans travail, facilement et avec satisfaction. Ne peut-on pas ajouter que par cela seul qu'elle est plus pénible, elle est aussi plus méritoire, et que la fidélité à s'acquitter de ce saint exercice, malgré tout ce qu'on y éprouve de difficulté, ne peut que nous attirer une plus grande abondance de graces? Il faut donc s'appliquer avec tout le soin possible à éviter jusqu'aux moindres manquemens, s'humilier de ceux qui nous échappent et du reste s'abandonner avec une entière confiance à la miséricorde infinie de notre Dieu, et sur-tout ne jamais se décourager.

Application des réflexions précédentes.

Pour arrêter l'effet du préjugé dangereux et commun que nous venons de combattre, il ne nous reste qu'à proposer quelques exemples de méditation et d'oraison mentale, d'après les principes que nous avons établis. L'application de ces principes à quelques sujets indiquera la manière de les appliquer à tous, et montrera sensiblement que l'exercice que nous recommandons n'est pas une chose si difficile. Nous choisirons de préférence des matières un peu plus abs-

traites, afin de faire mieux sentir la facilité de l'application à celles qui le sont moins.

1er Exemple. Vous vous proposez de méditer sur la connoissance de vous-même. Commencez par vous mettre en la présence de Dieu, c'est-à dire, pensez que Dieu étant présent par-tout, vous êtes véritablement devant lui ; ou représentez-vous que Dieu fixe du haut du ciel ses regards sur vous ; ou transportez-vous en esprit dans une église en présence du très-saint Sacrement de l'Autel, ou sur le calvaire aux pieds de Jesus en croix dont un crucifix vous offrira l'image et vous rappellera le souvenir ; ou figurez-vous ce Dieu Sauveur, soit dans quelque circonstance de sa vie mortelle, comme sa naissance, ses travaux, sa passion, soit dans son état de gloire, comme sa résurrection, son ascension, comme assis à la droite de Dieu son Père, envoyant son saint Esprit, venant juger les hommes. Adorez-le, humiliez-vous profondément devant lui, reconnoissez-vous indigne de paroître en sa présence, et de vous entretenir avec lui, tant à cause de sa grandeur infinie et de votre néant, que sur-tout à cause de vos péchés, dont vous lui témoignerez un sincère repentir, lui demanderez pardon du fond du cœur, renonçant entièrement à tout ce qui

pourroit lui déplaire. Après cela, comme vous n'ignorez point que vous ne pouvez rien de vous-même, n'étant que foiblesse et misère, que votre esprit plein d'ignorance et de ténebres n'est pas capable de bien comprendre les vérités du salut, que votre cœur sujet à mille mauvais penchans, est peu disposé à les goûter, et votre volonté trop foible pour se déterminer à les mettre en pratique; dans cette conviction intime de votre impuissance, invoquez les lumières et les graces de Dieu, dont vous avez un si grand besoin dans l'action que vous allez faire.

Votre préparation faite, venez au sujet de la méditation; et soit que vous lisiez quelque chose là-dessus, soit que vous vous contentiez de réfléchir sans le secours d'un livre, tâchez de vous former une idée juste de cet objet. Dites-vous à vous-même : *Qu'est-ce que me connoître moi-même ? C'est avoir une idée exacte de ce que je suis. Je sais que dans l'ordre physique je ne suis que cendre et poussière, dans l'ordre moral que corruption et péché; mais ceci ne suffit pas pour me connoître moi-même. Non sans doute : tous les hommes sont cendre et poussière, corruption et péché. Ce n'est-là qu'une connoissance vague et indéterminée, qui me montre moins ce que je suis, que*

ce qu'est l'homme en général. Que suis-je donc moi en particulier ? Quelles sont mes inclinations, mes défauts, la source de mes péchés, les fautes que j'ai à me reprocher ? Voilà ce que je dois approfondir. Si je n'acquiers pas cette connoissance, je m'aveuglerai sur mes fautes et mes défauts, je me ferai illusion, je les excuserai par toutes sortes de prétextes, ainsi je ne remédierai à rien, et je me perdrai. Combien il est donc intéressant que je travaille à me procurer ces connoissances ! Combien je serois malheureux, si je craignois en quelque sorte la lumière ! eh ! ne dois-je pas y faire d'autant plus d'attention, que beaucoup peut-être de ceux qui ont un certain desir de se sauver, se perdent en ne cherchant pas sincérement à se connoître, en craignant même d'approfondir ce qu'ils sont ?

Mais comment parviendrai-je à savoir ce que je suis ? j'en suis incapable par moi-même. J'ai beau y réfléchir ; je ne le verrai jamais que bien obscurément. D'ailleurs le cœur de l'homme a des plis et replis qu'il n'est pas aisé de sonder ; souvent on ne discerne pas bien les dispositions de son propre cœur, et rien n'est plus ordinaire que de s'y tromper. Que ferai-je au milieu de ces ténèbres ? Je m'adresserai à Dieu afin qu'il m'éclaire. Père céleste, divin Jesus, envoyez-moi

moi votre saint Esprit ; qu'il me découvre mes dispositions, la source de mes manquemens et de mes erreurs. Je vous en conjure : ayez pitié d'un pauvre aveugle qui ne veut se connoître que pour mieux tendre vers vous. Noverim te, noverim me. *S. Aug.*

Je ne dois cependant pas croire que Dieu me donnera cette précieuse connoissance, sans que de mon côté j'use des moyens que j'ai pour l'acquérir. Quels sont ces moyens ? De rentrer souvent en moi même, de me demander fréquemment comme devant Dieu : Qu'est-ce qu'il y a dans mon cœur, qu'est-ce qui vit en moi ? Un autre moyen est de profiter des avertissemens qu'on me donne, de quelque manière qu'ils soient donnés, soit par charité, soit en forme de reproches. Je prends donc la résolution de rentrer aujourd'hui en moi-même, toutes les fois que je sentirai quelque agitation, quelque émotion, ou que je m'apercevrai de quelque manquement, pour voir quel est le principe de ces sentimens et de ces fautes ; je profiterai de l'avis de telle et telle personne ; (ayez particulièrement en vue celles qui ont peine à vous supporter) *et si je suis tenté de manquer à ces résolutions, je me rappellerai que dans cette méditation je regardois comme très-important d'y être fidèle, et*

que j'avois de grandes raisons de le croire ainsi.

Avant de terminer, remerciez Dieu du fond de votre cœur des lumières et des graces qu'il a bien voulu vous communiquer dans cet exercice. Convaincu de votre foiblesse, priez-le de bénir les résolutions que vous venez de prendre, et de les rendre efficaces. Demandez lui pardon des irrévérences que vous avez pu commettre. Finissez en vous mettant sous la protection de la sainte Vierge, de votre bon Ange, de votre saint Patron, de tous les Saints, et en unissant vos pensées, désirs, paroles et actions de la journée à celles de Jesus-Christ dans le cours de sa vie mortelle.

2e. Exemple. A ce premier exemple joignons-en un second; supposons que vous voulez méditer sur ces paroles : *Deus superbis resistit.*

La préparation étant faite (elle est la même dans toutes les méditations), vous produirez du fond de votre cœur un acte de foi sur cette vérité. Vous vous occuperez ensuite de cette pensée : *Quels sont les orgueilleux auxquels Dieu résiste ? Faut-il pour cela l'être comme Aman ! Faut-il vouloir méchamment et de propos délibéré ravir à Dieu sa gloire ! Non ; il suffit d'avoir de l'orgueil. Ces paroles de l'Esprit saint ne mettent point d'exception. La résistan-*

ce, qu'on éprouve de la part de Dieu, est à la vérité plus ou moins grande, suivant que ce vice domine plus ou moins dans le cœur. Mais il est vrai de dire qu'il résiste à tous les orgueilleux. Demandez vous maintenant à vous-même : *Ne suis-je pas de ce nombre ? quels sentimens ai-je de moi-même ? quelle fin me proposé-je dans la plûpart de mes actions ? quel motif me détermine ? quand le désir d'être estimé, la vaine gloire, ne seroient pas le mobile de ce que je fais, ai-je soin de repousser ces sentimens, d'arrêter les vaines complaisances, lorsqu'elles se présentent à mon esprit ? Mon Dieu, combien n'ai-je pas à craindre ? et d'autant plus que l'orgueil est un poison si subtil ! Divin Jesus, humble de cœur, ne permettez pas que je sois le jouet de ce malheureux vice, et peut-être sans m'en appercevoir ; aidez-moi, fortifiez de votre divine grace la résolution que je prends à vos pieds de veiller sur les motifs qui me conduisent, particulièrement dans telle et telle occasion où je sens que l'amour-propre, l'estime des hommes, peuvent influer davantage ; d'être attentif à repousser la vaine complaisance, particulièrement en telle circonstance où j'y suis exposé.*

Continuez votre méditation, et dites-vous à vous-même : *Dieu résiste aux*

orgueilleux..... et quel est l'effet de cette résistance ? l'homme dans toutes les circonstances de sa vie a un si grand besoin du secours de Dieu ; eh ! que deviendra-t-il, si Dieu lui résiste ? quelle paix aura-t-il avec lui-même ?

Job. 9. 4. Quis restitit ei et pacem habuit ? *Qu'a-t-il à attendre pour l'éternité ? Eh ! mon Dieu, voudrois-je lutter en quelque sorte contre votre souveraine puissance ? voudrois-je vous avoir pour adversaire ? Je travaillerai sans relâche à dompter un vice qui m'attireroit ce malheur. Je renouvelle les résolutions que je viens de prendre, aidez-moi à les exécuter, vous connoissez ma foiblesse....* La conclusion comme dans la méditation précédente, et la même pour toutes.

En donnant quelques exemples de méditations et d'oraison mentale, nous avons dû nous borner à un canevas, aux idées principales, pour montrer la manière dont l'application de ce que nous avons dit peut être faite. Nous n'avons pas prétendu mettre sous vos yeux toutes les réflexions qu'un sujet peut présenter, toutes les bonnes pensées que l'Esprit saint peut suggérer à une ame bien préparée, ni les rendre avec cette onction qu'il peut lui communiquer, ni dire combien elle doit s'arrêter à chacune, et quel développement elle peut lui donner. Une seule suffit quelquefois

pour l'occuper un temps considérable. Le mérite de la méditation ne consiste pas à faire une grande quantité de réflexions, mais à les bien faire, à s'en bien pénétrer, et à en tirer des résolutions relatives à ses besoins; non pas seulement des résolutions vagues et générales de se corriger, de ne plus offenser Dieu, de se faire violence, d'être humble, mais des résolutions particulières d'éviter telle faute en telle occasion en employant tel moyen, de pratiquer en telle circonstance la vertu sur laquelle on vient de méditer, et en s'y prenant de telle manière; des résolutions, autant qu'il est possible, qu'on ait quelque occasion d'exécuter dans le cours de la journée. En un mot, le grand soin d'une ame doit être de ne rien négliger de ce qui est essentiel à l'oraison, de ce qui peut en procurer le fruit; quant à l'abondance ou à la stérilité des bonnes pensées, des pieux mouvemens, à la facilité de les développer, au goût et à l'onction, il faut qu'elle s'en remette à Dieu dont *l'esprit souffle où il veut*, et sur-tout qu'elle ne se décourage point, fût-elle réduite à dire comme le Prophète : *ut jumentum factus sum apud te.*

Joan. 3. 8.

Psal. 72, 23.

N'êtes-vous pas tombé dans quelqu'un des défauts qui empêchent ou diminuent les fruits de l'oraison ?

Défauts dans l'oraison.

Etes-vous venu à cet exercice avec un vrai désir d'en profiter ?

Avez-vous choisi les sujets les plus convenables à vos besoins ? Vous êtes-vous sur-tout proposé de travailler à vous connoître vous même ?

Le but de l'oraison est de nous rendre meilleurs ; comment y parviendrons-nous, si nous ne nous connoissons pas ? Il faut donc étudier son propre cœur, s'y appliquer constamment, et dans cette vue rentrer souvent et sérieusement au dedans de soi-même, sonder les plis et replis de son ame, examiner ses penchans, ses attaches, les intentions qu'on se propose, les motifs qui font agir ordinairement ; et ne point se flatter, ne pas oublier que l'homme est ingénieux à se séduire lui-même, et que, ce qu'on doit le plus craindre, lorsqu'on a de la conscience, ce qui est le plus ordinaire, c'est moins de tomber dans des fautes considérables connues pour telles, que de se faire illusion sur des points importans.

N'avez-vous point omis quelqu'une des parties essentielles de l'oraison, par exemple, la préparation ?

N'avez-vous point médité superficiellement, sans entrer dans le détail des devoirs, des vertus, des défauts, et sans vous appliquer les réflexions à vous-même, vous contentant de réflexions

générales, qui n'avoient rien de particulier pour vous ?

Ne vous y êtes-vous pas comporté avec lâcheté et négligence, faisant peu d'efforts pour arrêter les distractions, ou y donnant occasion par votre faute ?

Ne vous y êtes-vous pas borné à des résolutions vagues et générales qui n'aboutissent à rien, et qui sont presque aussitôt oubliées que formées ?

N'avez-vous point passé tout le temps à raisonner, à subtiliser, à faire des recherches qui peuvent tout au plus éclairer l'esprit, sans émouvoir le cœur, ni exciter la volonté ?

N'avez-vous point, d'un autre côté, trop négligé les réflexions et les raisonnemens, pour ne penser qu'à exciter en vous des mouvemens affectueux et sensibles ?

C'est un piège du démon auquel bien des personnes se laissent prendre, ou parce qu'elles cherchent leur satisfaction dans le service de Dieu, qu'elles ont plus en vue les douceurs de la dévotion que la dévotion elle-même, ou parce qu'elles confondent la vraie piété, la véritable ferveur, avec la ferveur de sentiment. Quelle que soit la cause de leur illusion, elles sont avides de consolations sensibles, et ne sont contentes d'elles-mêmes, que quand elles les goûtent. Elles s'agitent en conséquence, et

s'épuisent pour échauffer leur imagination et leur cœur. Mais cette tendresse de sentimens, qu'est-elle souvent autre chose qu'un véritable amusement, qui loin d'influer sur la conduite, ne sert qu'à nous faire prendre le change, à nous donner bonne idée de nous-mêmes, et à nous jetter dans la présomption! Il en résulte un autre inconvénient : c'est que lorsque ces personnes, malgré leurs efforts, éprouvent des sécheresses, elles tombent dans l'abattement et la tristesse, quelquefois même dans un découragement total. Nous leur dirons d'après un des grands maîtres de la vie spirituelle » que notre perfection ne consiste pas à avoir de grandes consolations et de grandes douceurs dans la contemplation, mais à acquérir une parfaite mortification de nos sens, à obtenir la victoire sur nous-mêmes, à surmonter nos passions et nos appétits, et à nous remettre, autant qu'il est possible, dans l'état bienheureux de la justice originelle, dans lequel nous avions tous été créés dans la personne de notre premier père. Alors la chair et la concupiscence étoient entièrement soumises à la raison, de même que la raison étoit entièrement soumise et conforme à Dieu; et c'est pour parvenir à un but si élevé; que nous

Rodriguez tr. de la perf chrét. t. 5 c. 14.

» devons nous servir de l'oraison, » comme d'un moyen très-propre et » très-utile. Quelque dur que soit le » fer, il s'amollit au feu, et devient » propre à être employé à tout ce » que l'on veut. Il en est de même de » notre cœur à l'égard de l'oraison : il » est naturellement dur ; il a de la ré- » pugnance pour les mortifications et » pour les mépris ; il a de la peine à » plier sous la volonté d'autrui ; il faut » avoir recours à l'oraison pour vaincre » cette dureté ; et avec le feu et l'ardeur » de la dévotion, et avec l'exemple de » Jesus-Christ, il s'amollira de telle » sorte que nous pourrons le manier » aisément, et le conformer à tout ce » qui sera nécessaire pour la plus gran- » de gloire et le plus grand service de » Dieu. Voilà ce que doit faire l'orai- » son en nous ; voilà le fruit que nous » en devons recueillir ; et quant aux » douceurs et aux consolations intérieu- » res que nous y recevons de Dieu » quelquefois, ce n'est point afin que » nous nous y arrêtions, qu'il nous » les envoye, c'est afin que nous soyons » plus prompts et plus ardens à courir » dans la voie de la vertu et de la » perfection. »

TROISIÈME MOYEN.

La Lecture spirituelle.

1 *Tim.* 4, 13. *Appliquez-vous à la lecture*, disoit le grand Apôtre à son cher Timothée. Cet avis regarde tous les Prêtres, et on ne peut trop les engager à s'y rendre fidèles. La lecture est sœur de la méditation ; elle la seconde merveilleusement, en fournissant à l'esprit des réflexions utiles, et au cœur des affections pieuses. On peut dire que ces deux pratiques sont comme nécessaires l'une à l'autre, pour atteindre à leur but et former l'homme nouveau.

Utilité de la lecture.

S. Chrysost. Conci. 3á de Lazaro. *Nè negligamus nobis parare libros, ne circa vitalia vulnus accipiamus..... Nobis ipsis recondamus thesaurum librorum spiritualium .... ubicumque fuerint libri spirituales, illius omnis expellitur vis diabolica..... Ex libris reddimur tutiores, firmioresque..... Quod si accesserit diligens lectio, non aliter quàm in sacris additis rebus divinis initiata anima sic repurgatur, meliorque redditur, Deo eum ipsâ per illas scripturas colloquente.*

Estimez-vous la lecture des livres de piété, et êtes-vous exact à la faire tous les jours?

Choix des livres. Vous appliquez-vous sur-tout à la lecture de l'Ecriture sainte ?

C'est le livre des chrétiens et plus encore des Prêtres. Les premiers fidèles l'avoient presque toujours entre les mains. C'est dans ce livre divin qu'ils puisoient ce détachement, ce mépris des choses de la terre, ce dégoût de la vie, cette haine d'eux-mêmes, cette ardeur pour les humiliations et les souffrances, ce sang froid, cette intrépidité à la vue des plus affreux supplices, cette constance à les endurer, en un mot toutes les vertus qui en faisoient des Anges sur la terre. *Magna adversùs peccatum munitio est scripturarum lectio : Magnum præcipitium, profundum baratrum, scripturarum ignoratio..... Fieri non potest, non potest, inquam, fieri, ut quis sine fructu discedat, qui assiduâ attentâque scripturarum lectione fruatur..... Neque enim*, dit ailleurs le même Père en parlant de Saint Paul, *nos quæ scimus, ab ingenii bonitate atque acumine scimus, sed quòd illi nos viro impensè affecti, ab illius lectione nunquam discedimus... Quapropter si et vos quoque in animum induxeritis hujus lectioni studiosam ac diligentem operam navare, nihil sanè erit quod aliud requirendum vobis sit.* Si les Prêtres lisoient plus assidument l'Ecriture sainte, particulièrement l'Evangile et les Epîtres, s'ils les méditoient avec soin, leur vie ne seroit-elle pas plus rapprochée de la sainteté de

Ibidem.

Proœmi. Homil. in Epist. ad Rom.

leur caractère, leurs instructions ne seroient-elles pas plus solides et plus efficaces, les vertus chrétiennes seroient-elles aussi ignorées parmi les fidèles, et le peuple, et ses guides ne seroient-ils pas plus remplis de l'esprit de Jesus-Christ (1)?

Avez vous soin de choisir parmi les autres livres de piété les plus instructifs et les plus solides?

Ce qu'il y a d'intéressant dans ce genre n'est pas d'avoir un grand nombre de livres, mais d'en avoir de bons. On trouvera le développement des devoirs ecclésiastiques dans les conférences de Massillon, dans celles de Langres, et dans les ouvrages que nous

(1) « M. d'Amiens lisoit une fois l'Ecriture sainte » toute entière chaque année. Il suivoit l'ordre » selon lequel elle est distribuée dans le Bréviaire, » en lisant en entier les livres qu'on ne lit qu'en » partie dans l'office. Il faisoit cette lecture alter- » nativement, une année dans le texte de la bible » même en latin, une autre année dans une tra- » duction française, se proposant le double avan- » tage de ne pas oublier les paroles du texte sacré, » pour pouvoir les citer dans l'occasion, et d'en » conserver l'intelligence, en se remettant de temps » en temps la traduction sous les yeux. Outre cette » lecture générale de toutes les parties de la sainte » Ecriture, M. d'Amiens faisoit une étude plus » spéciale de la vie de Jesus-Christ. . . Toutes ces » lectures se faisoient aussi exactement pendant le » le voyage, et dans quelque endroit que fût M. » d'Amiens, que lorsqu'il étoit chez lui. » Mém. sur sa vie p. 175.

avons cités dans le cours de cet écrit. L'Imitation, le Combat spirituel, l'Introduction à la vie dévote, l'Abrégé de la perfection chrétienne de Rodriguez, ou l'ouvrage même de cet auteur, suffiront sur les vertus chrétiennes. La retraite de Croiset peut beaucoup servir à se renouveller dans la foi des grandes vérités de la Religion. Il sera très-utile de joindre à ces livres les vies des Saints de notre état, par exemple, de Saint François de Sales, de Saint François Xavier, de Saint Vincent de Paul. On y voit la vertu mise en action, et on y trouve la réponse à tous les prétextes de la nature.

Ne prenez-vous pas le premier livre qui vous tombe sous la main, sans savoir s'il vous sera utile ou non?

Ne choisissez vous pas de préférence ceux qui parlent plus à l'imagination qu'au cœur, qui sont plus brillans que solides, ou qui ne tendent qu'à émouvoir le sentiment, sans éclairer l'entendement, et réformer les mauvais penchans?

N'êtes-vous pas trop délicat, trop exigeant sur la manière dont les vérités vous sont présentées, ne voulant lire que les ouvrages bien écrits, et dédaignant ceux qui avec plus de simplicité, quelquefois même des expressions un peu surannées, ou quelques histoires

peu vraisemblables, développent clairement et énergiquement les vérités de la Religion ?

C'est là le principe du dégoût et des préventions de certaines personnes contre le précieux Traité de Rodriguez ; comme si la simplicité du style, ou quelques faits apocryphes, devoient nuire à l'excellente instruction qu'il renferme, et empêcher d'en profiter. Il semble que ces personnes cherchent en lisant un livre de piété, à s'amuser plus qu'à s'instruire, qu'elles sont moins occupées d'y apprendre la pratique des vertus chrétiennes, que l'histoire, ou l'art de bien écrire.

Ne vous attachez-vous point trop aux ouvrages de haute spiritualité, qui ne parlent que de voies extraordinaires, de contemplation sublime ?

N'êtes-vous pas du nombre de ceux qui veulent lire tous les livres, goûter de tous, et qui ne peuvent se résoudre à lire deux fois le même ouvrage ?

Il est bien clair que ces différens abus n'ont d'autre source que la curiosité, l'orgueil, le peu de désir de l'instruction, l'inconstance.

Manière de faire la lecture.

Faites-vous vos lectures avec attention et respect ?

Quand nous prions, nous parlons à Dieu, dit S. Ambroise ; quand nous lisons, c'est Dieu qui nous parle. « Saint

» Charles Borromée ne lisoit la sainte » Ecriture qu'à genoux, comme s'il eût » écouté Dieu parlant sur le mont Si- » naï au milieu des feux et des tonner- » res. » C'étoit aussi la pratique et les sentimens de Saint François de Sales, et M. de Bellay ajoute : « Notre bien- » heureux ne vouloit pas qu'on la trai- » tât (l'Ecriture) soit en parlant en » public, soit en la lisant en particu- » lier, qu'avec une extrême révérence. »

Esp. de S. Fr. de Sales p. 2. c. 13.

Tâchez-vous de vous bien pénétrer de ce que vous lisez, de vous l'appliquer, d'examiner de bonne foi si vous pratiquez ce que vous avez sous les yeux; et lorsque votre conduite y est opposée, prenez-vous les moyens de la réformer ?

Ne lisez-vous pas avec indifférence, comme en courant, et si superficiellement qu'il vous seroit difficile de rendre compte d'une lecture au moment même où vous la finissez, vous proposant moins de profiter, que de remplir votre tâche ?

Quand on veut profiter de ses lectures pour en devenir meilleur, il faut lire posément et peu à la fois, ne rien passer sans le bien comprendre, réfléchir sur le fond des choses, voir sans se flatter jusqu'à quel point on pratique ce qu'on lit, quels moyens on peut prendre pour y mieux conformer sa con-

duite, demander instamment à Dieu le courage et la force d'employer ces moyens, et se rendre compte les jours suivans de sa fidélité aux résolutions qu'on avoit formées. Est-ce là ce qu'on fait ordinairement? On lit et on ne réfléchit pas, quelquefois même on ne comprend pas. On trouve dans la lecture sa condamnation, et sans penser à se corriger, on ferme le livre aussi tranquillement, avec autant de sécurité, que si on y avoit trouvé les vérités les plus consolantes. *C'est un bien beau livre*, dit-on; et voilà souvent tout le fruit qu'on en retire. Cette réflexion est sensible sur-tout par rapport à l'admirable livre de l'Imitation. Notre condamnation y est écrite à chaque page, puisqu'il n'y a pas de livre après l'Evangile, qui déclare plus fortement la guerre à la nature et à tous ses penchans, pour établir le règne de la grace; tout le monde le lit, tout le monde en fait l'éloge: et où sont ceux à qui il fasse faire un retour sérieux sur eux-mêmes, et qui pensent efficacement à profiter des grandes et utiles leçons qu'il leur donne? Quelle est la cause d'un tel abus? C'est qu'on ne s'accoutume point à réfléchir; *desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde;* et lors même qu'on réfléchit, il semble

Jerem. xii. 11.

qu'on n'ait d'autre but que de donner au texte un sens favorable, et de le concilier avec les inclinations du cœur.

QUATRIÈME MOYEN.

L'examen journalier.

Utilité de cet examen.

Il n'y a point de pratique plus universellement recommandée par les maîtres de la vie spirituelle que l'examen journalier. Et ce concert unanime est une preuve frappante de son utilité, pour ne pas dire de sa nécessité. Cet exercice n'étoit point inconnu aux anciens ; on voit par un discours de Saint Chrysostome adressé aux fidèles d'Antioche, qu'il en avoit la même idée, et qu'il l'inculquoit aussi fortement que les auteurs des derniers siècles. « *Ec-* » *ce habes*, disoit-il, *codicem, ubi* » *scribas quotidianum expensum : ha-* » *bes codicem conscientiam tuam, et* » *scribe quotidiana peccata. Quando* » *recubueris super stratum tuum, et* » *neminem infestum pateris, antequàm* » *tibi veniat somnus, profer in medium* » *codicem conscientiam tuam, et remi-* » *niscere peccata tua, si quid in ver-* » *bo, seu in facto, vel in cogitatione* » *peccasti, hoc enim dicit Propheta :* » *irascimini et nolite peccare, quæ di-*

S. Chrysost. hom. 2. in Psal.

» *citis in cordibus vestris, in cubi-*
» *libus vestris compungimini. Per diem*
» *non habuisti tempus, observasti judi-*
» *cio tuo et injunctum negotium et con-*
» *fabulatio amicorum et cæterarum mille*
» *te rerum circumdederunt causæ. Quan-*
» *do in lectulum tuum veneris, ut so-*
» *pori membra concedas ad tranquillum*
» *portum, nemo tibi molestus est, ne-*
» *mo pulsat. Dicito in corde tuo et in*
» *anima tua : Expendimus diem, ô ani-*
» *ma, quid boni fecimus, aut quid ma-*
» *li operati sumus? et si quid boni fe-*
» *cisti, gratias age Deo : si quid ma-*
» *li, de cætero ne facias : et reminis-*
» *cens peccatorum tuorum effunde la-*
» *crymas, et poteris in lectulo tuo po-*
» *situs ea delere. Roga Deum tuum et*
» *sic permitte animam tuam soporari.*
» *Confessus peccata tua, facito tibimet-*
» *ipsi rationem, et ora misericordiam*
» *Dei et invenies requiem : quid grave*
» *aut quid molestum est, positum in lec-*
» *to quotidiana deflere peccata? cùm*
» *reputare tibi cœperis, tanquam in*
» *equuleo suspende cogitationes tuas,*
» *et ungulâ timoris Dei radito eas.*
» *Propone tibi timorem gehennæ, su-*
» *perdicito ei secturæ ictum non haben-*
» *tem dolorem. Judicium facito tibimet-*
» *ipsi terribile, leviorem præpara con-*
» *fessionem cogitatuum tuorum, ut non*

» *in futuro die ignavior sis ad perscru-*
» *tanda peccata.* » (1).

Etes-vous exact à faire votre examen tous les jours ? le faites vous de manière à acquérir la connoissance de vous-même ? Manière de le faire.

Cherchez-vous à connoître quel a été dans le cours de la journée le mobile de vos actions, le principe de vos sentimens, quelles ont été vos dispositions intérieures, les penchans, les attaches qui ont influé sur votre conduite ?

Ne vous contentez-vous pas d un léger coup-d'œil sur la manière dont vous avez passé la journée, vous arrêtant aux actes extérieurs sur lesquels vous avez des reproches à vous faire, sans examiner les motifs et les intentions ; au mal que vous croyez avoir fait, et nullement au bien que vous avez omis, ou dont vous vous êtes mal acquitté ?

---

(1) On croiroit à entendre ceux qui ont de l'éloignement pour les exercices de piété, recommandés dans les livres spirituels, que ces exercices sont des nouveautés, des idées mystiques, auxquelles nos Pères dans la foi, n'ont jamais pensé, des petitesses qu'ils auroient méprisées, et qui dégradent la Religion. C'est pour prévenir contre ces fausses idées suggérées par l'orgueil, et accueillies par la lâcheté, que nous rapprochons ce qu'ont dit les anciens de ce que disent les auteurs modernes. Il seroit facile de prouver que ceux-ci puisent ordinairement dans les sources de l'antiquité les règles de conduite qu'ils donnent.

Examinez-vous comment vous avez exécuté les résolutions prises le matin dans votre oraison ? et lorsque vous y avez manqué, faites-vous attention à la cause de ces manquemens ?

Ces bons désirs s'évanouissent souvent comme un songe, on oublie les promesses qu'on vient de faire, ou si on s'en souvient, on n'a pas le courage de les remplir : c'est la connoissance de cette triste vérité, acquise par une expérience journalière, qui porte les ames zélées pour leur avancement, à fixer des momens dans la journée, où elles se rappellent à elles-mêmes les bonnes résolutions du matin, et s'encouragent à les mettre en pratique. C'est aussi ce motif qui a déterminé plusieurs Fondateurs d'ordres, à établir l'examen particulier une ou deux fois le jour. S. François Xavier en faisoit tant d'estime, que dans les avis qu'il donne à Gaspar Barzée, un de ses confrères destiné à une mission importante, il lui dit : « Ne manquez » jamais de faire l'examen particulier » deux fois le jour, ou au moins une » fois.... quelques occupations que vous » ayez » (1) Si on n'est pas dans l'usage

(1) Nous ne pouvons nous empêcher d'observer, en parlant de ces avis, qu'ils sont singulièrement intéressans. Il seroit à désirer qu'ils fussent dans les mains de tous les Ecclésiastiques et qu'ils les méditassent avec soin.

de faire cet exercice, nous engageons au moins à y suppléer dans l'examen général et journalier, et à s'arrêter alors à ce qui concerne les résolutions qu'on a prises dans l'oraison.

Ne négligez-vous pas de vous humilier sincérement des fautes que vous découvrez dans votre examen, et plus encore de former le sincère et ferme propos de les éviter ?

« Après l'examen, dit encore S. François Xavier, vous ferez réflexion sur » vos fautes, et les mettant devant Dieu, » vous lui en demanderez pardon en toute » humilité, faisant une forte résolution » de vous en corriger désormais ; et à » ces fins, ayant dit le *Pater* et l'*Ave*, » vous penserez aux moyens qui sont » les plus propres pour vous en corriger. » *Lettres de S. Fr. Xav. l. 3. lettre 2e au frere Jean Bravie Novice.*

Le même Saint ajoute dans un autre endroit : « le lendemain à votre réveil » pensez aux péchés que vous avez remarqués dans l'examen du soir précédent, et en vous habillant demandez » à Dieu la grace de ne pas retomber. » *Lettre 4e à un Gentilhomme nommé Brave.*

Peut-être trouvera-t-on qu'en suivant la marche que nous venons de tracer, l'examen demandera bien du temps. Il est vrai qu'il en faudroit à un Prêtre qui vivroit dans la dissipation, et qui ne rentreroit que rarement en lui-même ; mais celui qui vit dans la vigilance et le re-

cueillement habituel n'a point de peine à se rendre compte le soir de sa journée. Or s'il en coûte au premier, si son examen est long, à qui peut-il s'en prendre ? Qu'il mene une vie conforme à la sainteté de sa vocation, et les difficultés s'applaniront.

Il seroit très-utile aussi, après chaque action principale, de jetter un coup-d'œil sur la manière dont on l'a faite. Ces retours ne demandent pas d'apprêts ni d'efforts, et ils ont de grands avantages. Ils facilitent l'examen journalier; ils rendent celui qui y est fidèle presque toujours présent à lui-même ; ils lui servent d'aiguillon dans chacune de ses actions ; ils contribuent à lui faire faire chaque chose comme il faut ; et c'est en cela que consiste la véritable perfection.

CINQUIÈME MOYEN.

Le saint et fréquent usage du Sacrement de Pénitence.

Effets du Sacrement de Pénitence. *Introd. à la vie dév. p. 2, c. 19.*

Ce Sacrement produit dans ceux qui le reçoivent avec de bonnes dispositions, les plus heureux effets. Non-seulement le pécheur y obtient le pardon de ses crimes ; mais le juste y reçoit beaucoup de lumières pour faire le discernement des fautes qui lui échappent, beaucoup de force pour les éviter, et une merveil-

leuse abondance de graces, pour réparer les pertes qu'elles auroient pu lui causer.

Faites-vous vos efforts pour retirer de la confession ces précieux avantages ?

Et d'abord avez-vous le plus grand soin de choisir un bon Directeur ? Choix d'un Confesseur.

Vous savez que S. François de Sales enchérissant encore sur ces mots d'Avila : *choisissez-en un entre mille*, ajoute : *et moi je dis entre dix mille ; car il s'en trouve bien moins qu'on ne pense, qui soient capables de ce ministère.* Ibid. Ces deux illustres personnages parloient de la direction des laïques ; or la vocation des Prêtres étant encore plus sainte, leur sera-t-il plus facile de trouver des guides capables de les bien conduire, ou en ont-ils moins besoin que les simples fidèles ? Verroit-on tant de jeunes Ecclésiastiques tomber dans le relâchement, s'ils avoient le bonheur d'être dirigés par des hommes éclairés, animés d'un vrai zèle, qui les entretinssent dans l'amour de l'oraison, du recueillement, du travail, et qui les formassent avec prudence aux vertus chrétiennes et sacerdotales ? Un Prêtre ne peut donc apporter trop de soin dans le choix d'un bon guide. S'il ne le trouve pas dans son voisinage, qu'il le cherche plus loin ; c'est un trésor inestimable qui le dédommagera bien de quelques pas de plus à faire.

Et si la distance ne lui permet point de recourir à ce Confesseur, toutes les fois qu'il aura besoin de s'approcher du Sacrement de Pénitence, ne pourroit-il pas au moins lui ouvrir son cœur de temps en temps, lui faire part de ses progrès et de ses pertes spirituelles, et se diriger par ses avis et ses lumières ?

N'avez-vous pas pris sans discernement le premier qui s'est rencontré, sous prétexte que vous étiez en état de vous conduire vous-même ?

N'avez-vous pas donné la préférence à celui qui vous paroissoit le plus doux, pour ne point dire, le plus relâché ?

Sentimens qu'on doit avoir pour lui.

Regardez-vous votre Confesseur comme l'homme de Dieu, comme l'Ange du Seigneur, chargé de vous notifier ses volontés, et de vous conduire ; et avez-vous pour lui le respect, la confiance, la docilité, que ces titres demandent de vous ?

Examen et accusation.

Ne vous présentez-vous au tribunal, qu'après vous être soigneusement examiné, et avoir fait attention sur-tout à la malice intérieure avec laquelle vous avez commis le péché ?

Le Confesseur étant tout à la fois, juge, médecin, et père, vous attachez-vous à lui faire connoître, non-seulement les fautes graves qui chargent votre conscience, mais encore celles qui sont plus légères ; comme aussi vos inclinations,

tions, vos penchans, vos tentations; en un mot tout le fond de votre ame, afin qu'il puisse appliquer les remèdes convenables, et prévenir la tiédeur et les autres suites funestes qu'entraînent ordinairement ces manquemens légers, lorsqu'on en fait peu de cas ?

Ne vous accoutumez-vous point à ne rechercher, et à ne déclarer que ce qui est le plus considérable, sous prétexte que l'accusation des fautes vénielles n'est pas nécessaire, et ne vous persuadez-vous pas en conséquence qu'un léger examen suffit, parce qu'on a bientôt apperçu les fautes graves ?

Quand on se met si à l'aise dans une matière de cette importance, il est à craindre qu'on ne porte insensiblement la négligence jusqu'à se rendre inutile et même pernicieux un des plus grands moyens de salut. L'examen devient tous les jours plus superficiel. On se borne à quelques points sur lesquels on a coutume de s'arrêter, soit que les fautes soient réellement graves, soit que par une suite de l'éducation ou du caractère, elles gênent plus la conscience; encore ne fait-on souvent attention qu'à l'acte extérieur, et nullement aux dispositions du cœur. Cependant le relâchement ne fait que croître, les négligences dans l'accomplissement des devoirs augmen-

tent, les fautes deviennent plus considérables; mais comme le cœur se refroidit à proportion, que l'esprit s'obscurcit de plus en plus, que la voix de la conscience se fait moins entendre, on juge encore de ces fautes comme auparavant, c'est-à-dire, qu'on continue toujours à les regarder comme vénielles. Et ainsi on avance à grands pas dans cette voie, dont parle l'Esprit-Saint, *qui paroît droite, et dont les issues conduisent à la mort.*

Prov. 16. 25.

Un autre défaut diamétralement opposé à celui dont nous venons de parler, et dont on ne peut trop se garantir: c'est de se fatiguer, de s'épuiser en recherches, et de ne jamais être content de son examen, quoiqu'on y ait perdu un temps très-considérable. Ceux qui tombent dans cet excès, ont besoin d'un directeur prudent et éclairé, qui remonte à la source du mal pour voir d'où procéde ce scrupule. Si c'est ignorance, il instruira le pénitent; si c'est timidité, frayeur naturelle, conscience trop timorée, il lui fixera le temps qu'il doit mettre à son examen, et le rangera à la voie de l'obéissance; si c'est dissipation habituelle dans sa conduite, il coupera la racine du mal, en le pressant de mener une vie plus recueillie.

Contrition.

Vous occupez-vous sérieusement de la douleur de vos fautes, et de la ré-

solution où vous devez être de les éviter ?

Cette partie, comme vous savez, est indispensable, et rien ne peut suppléer à son défaut. Et cependant n'est-elle pas ordinairement la plus négligée ? ne peut-on pas assurer, que la plupart des confessions nulles et sacrilèges, ne le sont que par défaut de contrition ?

La demandez-vous à Dieu, et d'une manière qui vous donne lieu d'espérer qu'il vous l'accordera ?

Tâchez-vous de vous pénétrer des motifs propres à vous inspirer une vraie douleur, une sincère détestation du péché, et votre cœur vous rend-il le témoignage que vous êtes vraiment déterminé à l'éviter ?

Ne vous contentez-vous pas de réciter quelques actes de contrition, quelques prières vocales ?

Quand une faute vous pèse sur le cœur, la douleur que vous en avez ne se borne-t-elle pas à former la résolution de ne plus tomber dans cette faute, sans prendre les précautions nécessaires pour l'éviter, et étant même bien déterminé à ne rien changer à votre train de vie ordinaire, qui infailliblement vous conduira encore à la même faute, lorsque l'occasion s'en présentera ?

Que dans une de ces réunions de famille où regnent la liberté et le plaisir,

les penchans trouvant l'occasion de se développer et de se satisfaire, entraînent un Ecclésiastique au delà des règles de la sobriété ou de la décence : revenu à lui même, il a honte de sa foiblesse, il s'étonne de s'être oublié jusqu'à ce point, il court trouver son Confesseur, s'accuse de sa faute et se croit bien résolu de n'y plus tomber. Mais lorsqu'une résolution est bien réelle, que l'ame en est bien pénétrée, on cherche les moyens de la mettre à exécution. Il faudroit donc qu'il se proposât de réprimer le penchant qui a été le principe de sa faute ; cette immortification des sens, ce goût de la légéreté et de la dissipation ; et c'est précisément ce à quoi il ne pense point ; en sorte qu'à la prochaine occasion, il se laissera entraîner de nouveau, ou s'il échappe, ce sera comme par hasard, et il le devra moins à ses résolutions, et à l'horreur du péché, qu'à des incidens particuliers qui empêcheront sa chûte.

N'êtes-vous point tellement préoccupé de l'accusation de vos fautes, que vous perdiez de vue la contrition ?

C'est ce qui arrive assez ordinairement aux personnes scrupuleuses sur l'article de l'examen. Elles craignent toujours de n'en avoir point assez dit, d'avoir oublié des circonstances ; et souvent elles n'ont pas la plus légere inquiétude sur l'article de la douleur. Eh ! ne savent-elles pas

qu'il est bienplus dangereux de manquer de contrition, que d'oublier quelques fautes ? que cet oubli, lorsqu'on a apporté dans son examen la diligence convenable, n'empêche pas l'effet du Sacrement, au lieu que s'il n'y a point de contrition, il ne peut y avoir de réconciliation avec Dieu ?

On retrouve à peu près le même défaut dans de jeunes Ecclésiastiques dont la conscience est embarrassée, et qui souvent ont besoin de parler à un Confesseur, avant de monter à l'Autel. La nécessité de la douleur, le soin de s'exciter au regret de leurs péchés, ne les occupent point ; ils ne pensent qu'à l'accusation, et dès qu'ils ont dit ce qui leur fait peine, ils sont parfaitement tranquilles. On voit bien dans cette conduite la crainte qu'ils ont de faire un sacrilège ; mais prouve-t-elle qu'ils ayent dans le cœur le regret des fautes dont ils s'accusent ? Est-ce la peine d'avoir offensé Dieu qui les touche ? Est-ce la crainte de rester dans sa disgrace, le désir de récouvrer son amour, qui les conduisent si souvent au tribunal ? Ce qui peut en faire douter, c'est que, lorsqu'ils ne doivent point célébrer, ils sont peu gênés de leur état ; c'est que, s'ils devoient être un certain temps sans célébrer, ils ne songeroient peut-être pas à se reconcilier avec Dieu ; c'est qu'on

ne voit pas que ces retours continuels à un Confesseur les rendent plus vigilans sur eux-mêmes, et leur inspirent plus d'éloignement pour tout ce qui peut leur être occasion de chûte. Il n'y a donc que l'idée du sacrilège qui les frappe ; mais les fautes qu'ils ont commises, font peu d'impression sur eux, et ils craignent peu d'y retomber, pourvu qu'ils puissent se confesser avant de dire la Messe. Ainsi la confession devient insensiblement une simple cérémonie ; on n'y manque pas d'abord ; puis on la néglige peu à peu, parce qu'on s'enhardit à passer par-dessus les scrupules prétendus ; et on finit quelquefois par n'en plus faire qu'un usage extrêmement rare : Voilà où aboutit, au moins dans un certain nombre, l'habitude de se confesser souvent sans s'occuper sérieusement de la contrition. Ceci peut arriver dans la supposition même, que le recours fréquent au tribunal de la pénitence, ait eu dans l'origine pour principe, la délicatesse de conscience, et une véritable horreur du péché : parce que ce sentiment, n'étant point nourri par des réflexions sérieuses dans les momens, où, le respect du au Sacrement, la nécessité de se mettre dans les dispositions convenables pour en approcher, demanderoient qu'on le réveillât en soi, il s'affoiblit à la longue, et enfin se perd entièrement.

Quels effets produit en vous la fréquente confession ? Etes-vous plus fidèle ou plus négligent dans l'accomplissement de vos devoirs, plus actif ou plus froid dans le service de Dieu, plus courageux ou plus lâche et plus foible dans les combats que vous avez à soutenir, plus sévere à l'égard de vous-même, ou plus indulgent à vous pardonner vos fautes ? Sentez-vous plus d'empressement ou plus d'éloignement pour le tribunal de la pénitence, plus de délicatesse de conscience, ou plus de facilité à faire les fonctions saintes dans les circonstances, où peu auparavant, vous n'auriez point eu la hardiesse de passer outre ? Effets de la Confession.

Telles sont les suites du bon usage ou de l'abus du Sacrement de pénitence ; et c'est par ces effets différens qu'on peut connoître s'il est une source de vie, ou s'il devient, par notre faute, un principe de langueur qui conduit à la mort.

Pour prévenir ce malheur, confessez-vous souvent, c'est-à-dire, au moins tous les quinze jours ; c'est la pratique des bons Prêtres. Beaucoup même se confessent toutes les semaines ; et S. Charles Borromée le faisoit tous les jours. Mais ne vous confessez jamais par habitude, par routine, sans attacher à cette action l'importance qu'elle a réellement, et sans penser à en tirer le fruit qu'elle doit produire. Ne le faites donc jamais

sans vous y être préparé par un examen sérieux, et vous être excité à la contrition de toutes vos fautes. Réfléchissez de temps en temps sur les qualités qu'elle doit avoir, et interrogez votre cœur de bonne foi, sans trouble, et sans scrupule, pour voir si votre douleur est véritablement intérieure, souveraine, surnaturelle, et universelle. Jugez-en, non par la sensibilité que vous éprouvez, mais par votre fidélité à suivre les conseils de votre Directeur, par le soin que vous avez d'éviter les occasions du péché, par vos efforts pour vous corriger, et aussi par le zèle avec lequel vous travaillez à satisfaire à la justice de Dieu, et à réparer l'injure que vous lui avez faite. Car c'est avec raison, dit le saint Concile de Trente, que les Pères ont appellé le Sacrement de pénitence un baptême laborieux, puisque nous ne pouvons y recouvrer l'innocence sans de grands travaux et des larmes abondantes : *Ad quam novitatem et integritatem per Sacramentum Pœnitentiæ sine magnis nostris fletibus et laboribus, divinâ id exigente justitiâ, pervenire nequaquam possumus, ut meritò Pœnitentia laboriosus quidam Baptismus à sanctis Patribus dictus fuerit.*

Sess. 14 de Pœnit. c. 2.

En insistant sur une disposition malheureusement trop rare, et à laquelle rien ne peut suppléer, notre intention n'est pas de jetter le trouble dans les

ames timorées, et d'inspirer la crainte et le scrupule à des hommes à qui une vie régulière et vraiment sacerdotale, la haine habituelle de tout péché, le soin de recourir souvent au tribunal de la Pénitence, ne doivent laisser d'autre inquiétude sur leurs confessions, que celle que l'Apôtre avoit lui-même, lorsqu'il disoit : *Nihil enim mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum*, et encore cette inquiétude doit être tempérée par une juste confiance en la miséricorde de Dieu. 1 Cor. 4, 4.

SIXIÈME MOYEN.

La Retraite.

Utilité de la retraite.

La nature a tant de pente au relâchement, la foiblesse de l'homme est si grande, les combats de la chair contre l'esprit si fréquens, les ruses du démon si multipliées, qu'il est difficile que l'ame pieuse elle-même ne perde peu-à-peu de sa première ferveur. Mais c'est surtout au milieu du monde que ces causes produisent un effet et plus prompt et plus sensible, et un Ecclésiastique vertueux éprouve bientôt la difficulté de se garantir de tous les dangers auxquels on y est exposé. Le zèle et la charité ne mettent pas entièrement à l'abri des impressions qu'on y reçoit, ni de la dis-

sipation qu'entraînent les occupations extérieures, quelques saintes qu'elles puissent être. D'un autre côté l'habitude se mêle insensiblement dans les pratiques ordinaires dont la piété se nourrit, et les rend par là même moins efficaces, et moins propres à la soutenir. Toutes ces considérations prouvent combien il est utile de s'arracher de temps en temps à ses occupations ; afin que l'ame puisse dans le silence de la solitude examiner attentivement les pertes qu'elle a pu faire, et réparer l'épuisement de ses forces. S. Charles Borromée, S. François de Sales et bien d'autres saints Evêques ou Prêtres nous en ont donné l'exemple ; et parmi les Ecclésiastiques qui ont l'esprit de leur état, il n'en est aucun qui ne soit persuadé des avantages de la retraite.

En avez-vous la même idée ?

N'apperceyez-vous pas déjà combien il est facile de se familiariser avec les coutumes et les exemples du monde, lorsqu'on les a habituellement sous les yeux ; et ne sentez-vous pas diminuer l'aversion que vous aviez d'abord, pour certains usages que vous croyez, et avec raison, opposés à l'esprit de l'Evangile, et introduits par le relâchement ?

Dans certains momens de lâcheté et de dissipation, ne vous sentez-vous pas déjà prêt à céder au torrent de l'exem-

ple, et tenté de vous accuser de sévérité et de scrupule ?

Qu'il est aisé de se laisser entraîner insensiblement ! Les idées de régularité s'effacent peu-à-peu, l'impression qu'avoient faite la lecture et la méditation des maximes de l'Evangile s'affoiblit, l'empire s'accroît, les prétextes deviennent plus spécieux ; on céde aujourd'hui sur un point, demain sur un autre, et on finiroit par devenir semblables à ceux qui vivent dans la tiédeur, si on ne prenoit pas des moyens pour se renouveller dans l'esprit de sa vocation.

N'éprouvez-vous point que le goût pour les exercices ordinaires de la piété se ralentit et se perd dans vous tous les jours, que vous êtes moins fidèle et moins exact à les faire, plus négligeant et plus froid en vous en acquittant ?

Son Objet.

Il est bien clair que le moyen le plus efficace de vous ranimer dans la piété, est de suspendre pendant quelques jours vos occupations ordinaires, pour ne penser qu'a Dieu et à votre salut. C'est dans la méditation plus approfondie des règles de l'Evangile, dans la comparaison de nos idées et de nos sentimens avec ceux de Jesus-Christ, de notre conduite avec nos obligations, dans le rapprochement que nous en faisons de sang-froid et à loisir sous les yeux de Dieu qui doit juger de nos jugemens ; c'est

là où nous voyons mieux l'opposition qu'il peut y avoir entre nos devoirs et nos actions, où nous sommes plus en état d'apprécier les prétextes dont nous avons peut-être coloré notre relâchement. C'est en un mot dans le silence de la retraite que nous pouvons mieux juger de l'état de notre ame, apercevoir les illusions que nous avons pu nous faire, prendre les moyens de nous en garantir, et de nous renouveller dans la résolution sincère de répondre à la sainteté de notre vocation. Là, l'esprit étant plus tranquille, le cœur plus calme, les lumières et les graces plus abondantes, la vérité se montre plus dégagée des nuages qui l'enveloppent, elle fait une toute autre impression que dans le train ordinaire de la vie; et l'ame étant mieux préparée, plus touchée, plus pénétrée, se rend plus docile à sa voix et plus prompte à faire tout ce qu'elle exige. Aussi S. Vincent de Paul, disoit-il un jour, suivant l'historien de sa vie, « qu'une retraite bien faite est un entier » renouvellement, que celui qui la fait » comme il faut, passe dans un autre » état, qu'il n'est plus ce qu'il étoit, et » qu'il devient un autre homme » (1).

(1) *Clemens XI cùm litteras ad omnes Episcopos Italia Insularumque adjacentium scribere die 1â Februari an.* 1710, *ipsos jussit omnem diligentiam*

Aviez-vous compris que c'est là l'objet de la retraite ? Est-ce celui que vous vous êtes proposé dans celles que vous avez déja faites ?

Vous y êtes-vous établi dans la disposition ferme et sincère de réformer en vous ce que vous y apperceviez de défectueux, dans la résolution bien déterminée de n'écouter que la voix de la grace, et de faire à Dieu tous les sacrifices qu'il demandoit de vous ? 5. Manière de la faire.

De cette généreuse disposition dépend presque tout le succès et le fruit de la retraite. On peut appliquer à celui qui ne prend pas soin de s'y affermir dans la volonté d'être fidèle en tout à Dieu et à sa vocation, ces paroles de l'Apôtre S. Jacques : *Similis est fluctui maris qui à vento movetur et circumfertur.* Tout de feu et prêt à tout dans la ferveur de la 1, 6.

---

impendere, ut Rectores animarum, Confessarii, Sacerdotes, beneficium aliquod obtinentes, et Clerici, piis ejusmodi exercitiis operam darent, hujus rei causam hanc possitimùm inter cæteras exponit : Cùm diuturnâ experientiâ compertum sit, ad retinendam conservandamque sacerdotalis ordinis dignitatem et sanctimoniam, maximoperè conducere, ut ecclesiastici viri spiritualibus exercitiis aliquando vacent, quibus quidquid sordium de mundano pulvere contractum est commodè detergitur, ecclesiasticus spiritus reparatur, mentis acies ad divinarum rerum contemplationem extollitur, recte sanctèque vivendi norma vel instituitur, vel confirmatur. *Quamobrem viros ecclesiasticos nobis subjectos magnoperè hortamur, ne hanc utilitatem ipsis propositam prætermittant.* Bened. XIV. instit. 51.

retraite, il sera tout de glace, et oubliera tout, dès qu'il en sera sorti.

Avez-vous eu soin d'envisager vos devoirs, non-seulement en général, mais en particulier, d'entrer dans le détail de ce que chacun demande de vous, et d'examiner paisiblement et mûrement comment vous l'avez rempli?

En vous proposant de travailler à vous réformer, n'avez-vous pas pris ces résolutions d'une manière trop vague et insuffisante pour l'exécution, ne déterminant point la passion que vous vouliez combattre, le défaut que vous pensiez à déraciner, ni les moyens que vous aviez en vue pour opérer ces effets?

N'avez-vous pas même négligé d'entrer dans le fond de votre cœur pour connoître vos mauvais penchans et vos défauts, et ne vous êtes-vous point borné à vous prescrire certaines pratiques de piété, peut-être un plan pour passer la journée, quelques petits changemens, quelques réformes qui ne touchoient point à l'essentiel?

N'avez-vous pas fait consister votre retraite en quelques lectures pieuses, en la récitation d'un plus grand nombre de prières; ou, si vous l'avez faite dans une communauté, ne vous êtes-vous pas contenté d'écouter les avis et les

exhortations, d'assister assidument aux exercices ?

Comment espérer des fruits durables d'une retraite, si on ne touche pas à ce qui doit en être le but, savoir, la réforme de soi-même, ou si on ne fait qu'effleurer ce grand objet ? Quand on viendroit à bout d'émouvoir la volonté, d'échauffer un peu le cœur, d'être un peu plus recueilli, un peu plus vigilant, un peu plus appliqué à la prière, l'esprit n'étant point assez éclairé sur ce qu'il faudroit faire pour être meilleur, ni le cœur solidement établi dans la résolution de le devenir, les bons effets de la retraite ne tarderont pas à s'évanouir, les impressions des lectures, des exhortations, des exercices de piété, se dissiperont, et on deviendra bientôt tel qu'on étoit auparavant.

Les fruits en seroient encore moins sensibles, ou plutôt il seroit bien à craindre qu'elle n'en produisit aucun, si l'on ne s'y portoit qu'avec indifférence, froideur, sans désir d'en profiter, et sans avoir la pensée même de faire aucun changement dans sa conduite. Mais que seroit-ce, si on n'alloit à ces saints exercices que par respect humain, ou par une espèce de nécessité, et si pour se dédommager de la contrainte où l'on est, on se livroit à la dissipation intérieure et extérieure dans laquelle on vit habi-

tuellement, si l'on se permettoit une foule de conversations inutiles, des propos légers, des ris immodérés, des allées et des venues qui ne tendent qu'à consumer et à faire perdre aux autres un temps précieux, si l'on croyoit avoir beaucoup fait en prêtant l'oreille à quelques instructions publiques que la mauvaise disposition dans laquelle on les écoute rend absolument stériles ? Une telle conduite ne changeroit-elle pas le remède en poison ? N'abuseroit-on pas visiblement du don de Dieu ? Ne seroit-ce pas faire tourner à sa propre condamnation une des graces les plus insignes qu'il puisse nous faire ?

Récapitulation de ce que demande la retraite.

Pour résumer ce que nous venons de dire, et ne rien omettre sur une matière extrêmement importante, la retraite demande, si l'on veut en retirer le fruit qu'on doit en attendre.

1°. Qu'on y apporte le désir bien sincère d'en profiter pour son avancement spirituel.

2°. Qu'on y conserve le recueillement intérieur, écartant avec grand soin toute pensée qui n'a pas rapport à cette grande affaire, et se considérant comme si on étoit seul avec Dieu dans l'univers.

3°. Qu'on s'établisse dans la volonté ferme et généreuse d'écouter la voix du Seigneur, et de lui faire tous les sacrifices qu'il demandera.

4°. Qu'on se porte avec courage et constance à tous les exercices, malgré les dégoûts, les sécheresses, et les répugnances, qu'on pourroit y éprouver.

5°. Qu'on y examine mûrement ce qu'on devoit être et ce qu'on est, comment on devoit remplir ses obligations et comment on les a remplies, les envisageant en détail et chacune par parties, ne se bornant point, par exemple, à considérer en gros si l'on a bien dit la Messe, mais recherchant en détail si l'on a bien fait la préparation, l'action de graces, si l'on est exact aux cérémonies, à la prononciation des paroles, si l'on remplit cette sainte fonction avec gravité, dévotion, etc. considérant quels progrès on a fait dans les vertus d'humilité, de détachement, etc.

6°. Qu'on ait sur-tout bien attention de voir si l'on ne se fait illusion sur aucun point.

Ce dernier article est de la plus grande conséquence, et nous avons déja remarqué que c'est particuliérement sur ce point que les Ecclésiastiques réguliers doivent être plus attentifs. Car ils ne tomberont pas dans le péché qu'ils connoissent comme péché, ou si la foiblesse les y entraîne, la conscience se fera entendre avec tant de force, qu'ils ne tarderont pas à se relever. Aussi ce n'est point de ce côté-là que l'ennemi du

salut a coutume de les attaquer. Il s'y prend plus adroitement ; il tâche de les tromper, de les jetter dans l'illusion. Et n'est-on pas forcé d'avouer que malheureusement il n'y réussit que trop ; qu'on voit des Ecclésiastiques estimables et très-exacts sur bien des points, et qui, sur d'autres, quoique très-importans, laissent tout lieu d'appréhender qu'ils ne se séduisent eux-mêmes ?

7°. Enfin pour tirer de la retraite des fruits solides et durables, il faut s'y occuper soigneusement des moyens à employer pour corriger ce qu'on voit de défectueux dans sa conduite, et prévenir de nouvelles fautes ; prendre les mesures les plus convenables pour parvenir à cette fin : se rappellant souvent qu'une bonne retraite n'est pas précisément celle où l'on a fait de belles lectures, celle où l'on a eu de grands sentimens de dévotion, bien des consolations et des joies spirituelles, mais celle qui aboutit à nous rendre meilleurs. Et encore prenons y garde ; meilleurs, non pas seulement dans les choses qui coûtent le moins à la nature, mais dans ce qui est opposé à notre caractère, à nos penchans dominans, à nos inclinations favorites. Voilà la réforme essentielle : et si l'on n'y travaille sérieusement, le reste est peu utile ; peut être même ne servira-t-il qu'à nous endormir sur les

défauts qui mériteroient le plus d'attention de notre part, à nous entretenir dans l'illusion ; et nous n'en courrons que plus de risque par rapport à la grande affaire de l'Eternité.

Retraite de chaque Mois.

On trouve ordinairement dans les auteurs qui ont écrit sur la vie spirituelle, et qui ont été les plus versés dans la conduite des ames, le conseil d'ajouter à la retraite annuelle un jour tous les mois, consacré aux mêmes exercices. Cette pratique ne peut avoir que de très-grands avantages. C'est un moyen bien efficace d'acquérir de plus en plus cette connoissance de soi-même si nécessaire pour avancer dans la vertu ; de prévenir le relâchement, et d'assurer les progrès dans la voie de la perfection. Ce que nous avons dit sur la manière de bien employer le temps de la retraite annuelle, servira de règle pour celle de chaque mois. Nous n'omettrons pas de vous avertir que ni l'une ni l'autre ne demandent des instructions et des exercices publics. Il n'y a rien dans tout ce qui est nécessaire pour les rendre véritablement utiles, qu'on ne puisse faire en particulier.

Observation importante.

Nous vous avons indiqué les principaux moyens de sanctification ; il vous sera facile, si vous en usez bien, de connoître ceux qui pourroient encore contribuer à ce grand ouvrage, et de

découvrir les obstacles qui en empêcheroient les heureux effets, ou en diminueroient l'utilité. Vous aurez sans doute remarqué qu'en développant les moyens de s'affermir dans le bien, nous revenons toujours à la nécessité de ne point se contenter de réflexions générales, d'entrer dans le détail des devoirs, des vertus, des défauts, de s'appliquer à soi-même, et de faire des réflexions particulières et relatives à ses propres besoins; comme aussi de ne point se borner à des résolutions vagues de mieux remplir ses devoirs, ni même à ces résolutions encore trop générales, de mieux s'acquitter de telle obligation, d'être plus humble, plus mortifié, plus détaché; que nous voulons qu'on particularise ce qu'on prétend faire pour pratiquer cette vertu, remplir mieux ce devoir, éviter ce défaut; les moyens qu'on prendra pour y parvenir, les occasions dans lesquelles on se propose de mettre ces moyens en œuvre. Nous avons insisté sur tous ces points par le même principe qui nous a fait entreprendre cet ouvrage; parce que c'est véritablement le défaut d'application à soi-même et de vues pratiques, l'habitude de ne s'attacher qu'à des résolutions vagues et générales, qui rendent presque inutiles, et l'oraison, et les lectures, et les examens, et la retraite. Tout se réduit, pour ainsi

dire, à des spéculations. Il n'en résulte rien pour soi et sa propre conduite, et il arrive de-là que même avec une certaine bonne volonté, et de l'exactitude à employer les différens moyens de se sanctifier, on avance peu, et on reste toujours à-peu-près tel qu'on étoit.

Deuxième Obligation du Prêtre.

Prier pour l'Eglise.

Célébration du saint Sacrifice.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit sur la récitation de l'Office divin dans le Miroir du Sous-Diacre. L'objet qui doit fixer ici toute votre attention, ce grand objet regardé avec raison comme la plus auguste fonction du Sacerdoce, comme le moyen le plus efficace pour attirer sur le Prêtre et sur les autres fidèles, les graces de Dieu, c'est la célébration des saints Mystères: premier titre de votre grandeur, Prêtres de la nouvelle loi, prérogative ineffable par laquelle Dieu, dit S. Bernard, vous élève au-dessus des Anges, des Archanges et des plus sublimes Intelligences du Ciel. *Imò prætulit vos Angelis et Archangelis, Thronis et Dominationibus Sicut enim, non Angelos, sed semen Abrahæ apprehendit ad faciendam redemptionem, sic non Angelis, sed hominibus, solisque Sacerdotibus dominici corporis et san-*

gunis commisit consecrationem. Quel pouvoir en effet que celui de commander à Dieu même, de le faire descendre à son gré du trône de sa gloire sur nos Autels ! et pour continuer dans une matière où les expressions manquent, à employer le langage des hommes que l'esprit de Dieu animoit : *O quàm magnum et honorabile est officium Sacerdotum, quibus datum est Dominum majestatis verbis sacris consecrare, labiis benedicere, manibus tenere, ore proprio sumere, et cæteris ministrare.* Avec quel etonnement, quelle admiration, le ciel et la terre ne voient-ils pas un foible mortel revêtu d'une telle puissance! quels doivent donc être les sentimens d'un Prêtre, à la vue de ce ministère divin! quels soins, quelles précautions ne doit-il pas prendre pour s'en acquitter dignement, et combien ne doit-il pas craindre d'abuser du pouvoir qui lui est confié ! Ce même Dieu, qui obéit maintenant avec tant de docilité à la voix d'un homme (1), sera un jour son juge ; il lui demandera compte des sacrifices qu'il aura offerts. Ah ! n'est-ce pas ici surtout qu'il est essentiel de prévenir le jugement de Dieu, en se jugeant soi-même (2), non d'après la conduite et les

Imit. Chris. L. 4. c. 11.

(1) Obediente Domino voci hominis. *Jos.* 10. 14.
(2) Quod si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur, 1. *Cor.* 11. 31.

maximes des autres, mais d'après les principes de la foi, et les règles de l'Eglise ?

Quelle idée avez-vous des dispositions que demande la célébration des saints Mystères ? Dispositions.

Ecoutez S. Jean Chrysostome et voyez si ces sentimens sont les vôtres : *quo non opportet igitur*, dit ce saint Docteur, *esse puriorem tali fruentem sacrificio ? quo solari radio non splendidiorem manum carnem hanc dividentem, os quod igne spirituali repletur, linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit : cogita quali sis insignitus honore, quali mensâ fruaris.* Ecoutez encore le pieux auteur de l'Imitation si vivement pénétré des mêmes sentimens qui transportoient S. Jean Chrysostome, et les rendant à peu près dans les mêmes termes : *O quàm mundæ debent esse manus illæ, quàm purum os, quàm sanctum corpus, quam immaculatum cor erit Sacerdotis, ad quem toties ingreditur Auctor puritatis* ! Vous célébrez peut-être tous les jours, vos dispositions approchent elles de celles qu'exigent des auteurs si respectables ?

Homil. 63. ad popul. Antioch.

L. 4. c. 12. 16.

Voulez-vous cependant quelque chose de plus précis pour vous diriger sur cet objet important ; voici la règle que S. François de Sales prescrit aux laïques qui désirent de communier tous les jours.

Cet habile directeur des ames, que personne n'a jamais osé taxer de sévérité, après avoir dit, comme nous l'avons déja vu, que « pour communier tous » les huit jours, il est requis de n'avoir » ni péché mortel, ni aucune affection » au péché véniel, et d'avoir un grand » désir de communier », ajoute : « mais » pour communier tous les jours, il » faut, outre cela, avoir surmonté la » plupart des mauvaises inclinations du » cœur ».

Ne bornez-vous point vos dispositions intérieures à éviter le péché mortel, vous rassurant sur ce que l'essentiel est d'être en état de grace, qu'alors il n'y a pas à craindre de profaner le corps et le sang de Jesus-Christ ?

Mais 1°. pesez ces paroles de S. Césaire, sur l'effet que les péchés véniels produisent dans une ame, et sur l'état où ils la mettent relativement à la sainte Communion : *quibus peccatis, licèt occidi animam non credamus, ita tamen eam velut quibusdam pustulis, et quasi horrendâ scabie replentia deformem faciunt, ut eam ad amplexus illius sponsi cœlestis, aut vix, aut cum grandi confusione venire permittant ;* et voyez ce que ce saint Évêque eût dit d'un Prêtre qui célébre tous les jours, en menant une vie ordinaire et commune, sans s'appliquer sérieusement à la réforme de son cœur,

Serm. 37. *n.* 3.

cœur, et sans faire d'efforts pour acquérir des dispositions plus relevées que celles précisément d'éviter le péché mortel. 2°. S'en tenir là, n'est-ce point s'exposer au danger de perdre les fruits d'une communion si fréquente, n'est-ce point rendre inutile le moyen de salut le plus efficace? et quelles suites déplorables ne doit pas avoir un abus de cette conséquence? si un laïque ne tiroit point plus de profit de la fréquente communion, que ne lui diroit-on pas, que ne redouteroit-on pas pour lui? 3°. N'est-il point à craindre, lorsqu'on ne porte pas ses vues plus haut, qu'on ne se fasse illusion sur le véritable état de son ame, qu'on n'attache point d'importance à une infinité de choses qui en méritent, qu'on ne ferme les yeux sur bien des transgressions ou omissions, qui, aux yeux de Dieu, ne sont pas légeres? On verra des Ecclésiastiques mener une vie immortifiée, inutile, dissipée, vuide de bonnes œuvres, remplir ce qu'ils appellent *leur devoir*, d'une manière à laquelle peut-être le monde n'a rien à dire, mais qui, dans bien des points, est certainement très-répréhensible devant Dieu; et néanmoins être tranquilles, monter tous les jours au saint Autel sans inquiétude et sans remords, sous prétexte qu'ils ne commettent aucune faute grave caractérisée : quel aveuglement!

4°. On se plaint souvent de la facilité des directeurs, qui accordent aux simples fidèles la communion fréquente; on fait sonner bien haut les abus qui en peuvent résulter : et cependant, combien de laïques menent une vie innocente, laborieuse, retirée, pénitente ? mais pourquoi donc deux poids et deux mesures ? pourquoi envier aux fidèles le bonheur de communier toutes les semaines, tandis qu'avec une vie beaucoup moins régulière et dans un état plus saint, on se le permet tous les jours ? pourquoi tant de sévérité à leur égard, et tant d'indulgence pour soi-même ? Car, avouons-le, ce ne sont pas les Prêtres les plus fervens, les plus zélés, qui crient le plus contre les communions fréquentes des laïques.

Ne vous arrive-t-il pas même de célébrer avec une conscience douteuse et embarrassée ?

On ne parle point ici de ces inquiétudes mal fondées qu'un directeur éclairé et prudent a ordonné ou conseillé de mépriser ; Dieu nous préserve de jetter le scrupule dans les consciences ! Nous devons observer qu'on traite quelquefois de bagatelles et de scrupules, des choses qui n'en ont que l'apparence, et qu'on apprécieroit autrement, si on les approfondissoit, et si l'on faisoit attention au principe, à la source d'où elles partent.

Avez-vous quelquefois examiné quel motif vous engage à monter tous les jours à l'Autel? Motifs de célébrer.

Est-ce le désir de glorifier Dieu et d'honorer les Saints qui règnent avec lui dans le ciel, d'obtenir pour vous-même, et pour tous les fidèles, les graces dont nous avons besoin dans les combats de cette vie, et de procurer aux ames du purgatoire le soulagement dans leurs peines et le repos éternel?

N'est-ce pas plutôt l'habitude, l'usage, le respect humain, la crainte de paroître moins régulier que les autres?

Quand vous vous abstenez de célébrer, est-ce par esprit de Religion ou par un autre motif légitime? éprouvez-vous alors ce sentiment de regret, que S. Jean Chrysostome inspire à tous les fidèles: *unus sit vobis dolor hâc escâ privari?* Motifs de s'en abstenir. *S. Chrys. hom. 59. ad popul. Antioch.*

Un Prêtre qui ne s'éloigne ainsi de l'Autel qu'à regret saura garder un juste milieu: d'un côté, ne point manquer à offrir le saint Sacrifice sans motifs suffisans, et de l'autre, ne pas vouloir, pour ainsi dire, à quelque prix que ce soit, célébrer tous les jours. Car se faire comme une règle de la célébration journalière, telle que, pour ne pas l'enfreindre, on aime mieux célébrer à la hâte en se pressant, en s'agitant, parce que le temps est trop court, sans avoir fait d'Oraison, presque sans préparation ni action de

graces, c'est ne pas connoître ce qui convient, ce qui est à propos dans chaque circonstance. *On veut*, dit-on, *satisfaire sa dévotion;* mais la première, la véritable dévotion, n'est-elle pas de ne rien faire que dans l'ordre, et de ne jamais s'écarter du profond respect qui est dû à l'auguste sacrifice?

Ne vous éloignez-vous jamais de l'Autel par une complaisance déplacée, par paresse, par désir d'être plus à l'aise, ou tout autre motif aussi frivole?

On trouve des Prêtres qui ne célébrent que les Dimanches et Fêtes, et même plus rarement encore, sous prétexte qu'ils ne sont pas assez disposés pour dire la Messe plus fréquemment. Nous les invitons à sonder leur cœur avec soin, et peut-être découvriront-ils que c'est moins ce motif qui les détermine, que la nécessité où ils seroient en célébrant plus souvent, de vivre avec plus de circonspection et de vigilance; et que, pour dire la Messe plus rarement, ils ne la disent pas plus saintement. Et en effet s'ils étoient retenus par des motifs de Religion, par les sentimens d'une véritable humilité et d'un respect réel pour Jesus-Christ, ne feroient-ils pas des efforts pour se mettre par leurs progrès dans la vertu en état de le recevoir plus souvent, et pour se rapprocher davantage des intentions de ce

divin Sauveur, et de l'esprit de l'Eglise (1)?

On verra d'autres Prêtres ne point faire difficulté d'assister à des nôces, à des fêtes, ou autres amusemens du monde, et cependant s'abstenir alors du saint Sacrifice, alléguant *qu'il leur est difficile dans ces circonstances de bien dire la Messe, et qu'ils aiment mieux s'en priver que de le faire mal.* Sans doute, dans cette alternative, il n'y a point à balancer. Mais il se présente ici une réflexion toute simple : ou ces amusemens sont incompatibles avec les dispositions que demande la célébration des saints Mystères ; et comment osent-ils s'y trouver ? ou bien, ils peuvent s'y comporter ecclésiastiquement, y conserver la gravité, le recueillement, qui conviennent à un Prêtre ; et alors pourquoi priver l'Eglise, et se priver eux-mêmes des graces attachées à l'oblation du saint Sacrifice ? disons-le : les vrais motifs qu'ils n'alléguent pas, et qui dans la réalité les déterminent, c'est que tous leurs momens dans ces circonstances sont pour le repos ou le plaisir ; c'est qu'ils veulent se débarrasser de la

(1) Verissimum est magis consentaneam esse J. C. et Ecclesiæ sensui quotidianam Missæ celebrationem, modò cùm iis quibus æquum est dispositionibus celebretur. *Bene XIV de sacrif. Miss. T. 2. p. 27. edit. Lovan.*

circonspection et de la réserve qu'ils seroient obligés de garder, et se livrer sans scrupule et sans gêne à la légéreté, à la sensualité, qui règnent dans ces amusemens. Et plût à Dieu qu'on n'eût point de reproches plus graves à s'y faire, et que des Ecclésiastiques eux-mêmes n'y oubliassent jamais les règles de la décence, de la tempérance et de la charité?

Préparation. Vous occupez-vous avant de monter à l'Autel, de la grande action que vous allez faire?

Pensez-vous que vous êtes en spectacle aux Anges et aux hommes, qu'il s'agit de la fonction la plus sublime du Sacerdoce de Jesus-Christ, de renouveller avec lui le sacrifice de la croix? tâchez-vous d'entrer dans les sentimens de ce Dieu sauveur?

Son cœur est embrasé de l'amour le plus vif pour son Père, de la charité la plus ardente pour tous les hommes et pour vous en particulier, ses anéantissemens sont extrêmes, son sacrifice entier et sans réserve; quel rapport y a t'il entre ces dispositions, et les vôtres?

Vous pénétrez-vous d'une crainte salutaire, d'un saint tremblement, à la vue du ministère sublime que vous, chétive créature, pécheur, allez exercer?

Faites-vous de sérieuses réflexions sur cette vérité que vous ne devez jamais

perdre de vue : que par rapport au saint sacrifice, comme par rapport à la prière, à l'oraison, et en général à tous les exercices de la Religion, la préparation prochaine dépend de la préparation éloignée; c'est-à-dire, qu'il ne suffit pas de se préparer au moment où l'on va monter à l'Autel ; que toute la vie d'un Prêtre doit être une préparation aux fonctions saintes ; et qu'il est comme impossible qu'il réussisse bien à former en soi dans ces momens précieux les sentimens de foi, de crainte, d'humilité, d'amour, d'un dévouement parfait, si, dans le cours de sa vie, il n'en est pas habituellement pénétré?

Ne vous contentez-vous point de réciter les prières indiquées par la rubrique, sans penser à former intérieurement les actes qu'elles expriment?

Ne les récitez-vous pas comme par habitude, avec précipitation, négligence, sans faire attention à ce qu'elles signifient? est-il étonnant qu'après une telle préparation, vous soyez aussi froid, aussi indifférent, aussi distrait, que si vous n'en eussiez fait aucune?

Célébration.

De quelle manière dites-vous la sainte Messe? est-ce avec le même soin que vous avez mis à votre première, le même que vous désirez apporter à votre dernière? Célébrez-vous avec la piété, la dévotion que recommande le saint Concile

Sess. 22. de Trente par ces paroles : *quanta cura adhibenda sit, ut sacro-sanctum Missæ Sacrificium omni Religionis cultu ac veneratione celebretur, quivis existimare poterit, qui cogitárit maledictum in sacris litteris eum vocari, qui facit opus Dei negligenter..... Satis etiam apparet omnem operam et diligentiam in eo ponendam esse, ut quàm maximâ fieri potest interiori cordis munditiâ et puritate, atque exteriori devotionis ac pietatis specie, peragatur?*

Portez-vous dans la célébration des saints Mystères l'esprit de foi, et d'une foi vive qui agisse sur le cœur?

Heb. 11, 27. Il est dit de Moyse, *invisibilem tamquam videns sustinuit.* La foi produit le même effet dans le Prêtre, qui la porte au saint Autel. En lui découvrant un Dieu caché sous les espèces eucharistiques, elle excite en lui cette crainte, cette religieuse frayeur, dont une ame doit être saisie en la présence du Dieu trois fois Saint ; et en même temps l'amour ardent qui doit la consumer à la vue de celui qui renouvelle tous les jours les prodiges les plus étonnans pour s'unir à elle. Son respect, son amour se montrent au-dehors, ils se peignent dans tout son extérieur, sa démarche, son maintien, le son de sa voix : un port grave, une contenance humble et modeste, un air pénétré, un ton simple,

mais plein d'onction et de piété dans la prononciation des prières, tout frappe les assistans, tout réveille en eux la foi, et leur imprime le respect le plus profond pour nos mystères ; tout fait une impression vive sur leur cœur, et leur communique les sentimens dont le Prêtre est animé (1). Oui la vue d'un Prêtre qui dit la Messe avec foi est une prédication souvent plus touchante, plus persuasive, plus efficace, que le discours le plus éloquent. N'a t-on pas vu plus d'une fois des fidèles portés par ce

(1) « Il prononçoit (S. Vincent de Paul) toutes » les paroles d'une manière si distincte et si affectueuse, qu'on voyoit bien que son cœur s'accordoit avec sa bouche. Son attention paroissoit » encore redoubler, lorsqu'il lisoit l'Evangile ou » quelques paroles qui en étoient tirées. Enfin on » découvroit dans toute sa personne, je ne sais » quoi de si grand, de si majestueux, et en même-» temps de si humble, qu'on a plusieurs fois entendu des personnes qui ne le connoissoient pas » se dire les unes aux autres : mon Dieu, que » voilà un Prêtre qui dit bien la Messe ! il faut » que ce soit un saint homme. D'autres disoient » qu'il leur sembloit voir un Ange à l'Autel. Au fond » sa modestie, le ton dont il prononçoit certaines » paroles, celles sur-tout qui rappellent au Prêtre » ses fautes et son indignité, la sérénité de son » visage, lorsqu'il se tournoit vers le peuple pour lui » annoncer la paix et la benediction de Dieu, en » un mot, tout ce qui paroissoit de lui à l'extérieur, étoit propre à faire impression sur ceux » qui en sont les moins susceptibles. » Vie de S. Vinc. de P. Liv. 7. pag. 132.

seul motif à se jetter aux pieds du ministre dont la foi les avoit touchés et édifiés, pour lui découvrir des fautes dont ils n'avoient jusques-là osé faire l'aveu ? et lorsque dans les momens où le cœur s'ouvre à l'amitié, on leur demandoit ce qui les avoit engagés à cette démarche ; c'est, répondoient-ils, de lui avoir vu dire la Messe. C'est par le même principe que bien des personnes veulent, avant de donner leur confiance à un Confesseur, voir comment il s'acquitte de cette auguste fonction. Que les Ecclésiastiques n'apportent-ils donc plus de soin, plus d'attention dans la célébration des saints Mystères ? en s'assurant le précieux avantage de célébrer utilement pour eux-mêmes, ils contribueroient efficacement à la sanctification des autres.

Vous reconnoissez-vous à ces traits ? paroissez-vous à l'Autel avec un air posé, recueilli, occupé de ce que vous faites ?

Prononcez-vous les prières distinctement, sans précipitation, entrant dans les sentimens qu'elles renferment : en sorte que les fidèles comprennent, pour ainsi dire, à votre ton ce que vous dites, et jugent que votre bouche n'est que l'interprète de votre cœur ?

A la manière dont vous récitez, par exemple, le Pseaume *Judica*, diroit-on

que frappé d'une crainte respectueuse à la vue de l'Autel, vous vous excitez à une sainte hardiesse pour y monter ?

Reconnoît-on, au *Confiteor*, l'air et le langage d'un homme qui fait un aveu public de ses péchés ?

Au *Kyrie*, est-ce le ton d'un pécheur qui demande miséricorde ?

Au *Gloria in Excelsis*, voit-on que vous offrez à l'adorable Trinité l'un des plus beaux cantiques de louange ?

S'apperçoit-on, aux Oraisons, que vous demandez à Dieu des graces bien précieuses à vos yeux ; et à la conclusion, que vous comptez beaucoup sur la puissante médiation de Jesus-Christ ?

Voit-on, lorsque vous lisez l'Evangile, que c'est la parole de Dieu ?

Au *Credo*, que vous faites votre profession de foi ?

A la Préface, que vous avez élevé votre cœur en haut, et qu'introduit en la société des Anges vous mêlez votre voix à celle des Séraphins, pour dire avec eux et comme eux, *Saint, Saint, Saint* ? *Isai. 6. 3.*

Au *Domine, non sum dignus*, croit-on entendre l'humble centenier, et pourroit-on dire de vous comme de lui : *non inveni tantam fidem in Israël* ? *Mat. 8, 10.*

Prenez garde que ce n'est ni en déclamant, ni en affectant d'entrer dans ce que vous dites, que vous prendrez ce ton expressif qui rend en quelque sorte le sens des prières. Ce ton doit être simple et naturel; bien moins l'effet de la réflexion, que des impressions vives que le cœur ressent. L'affectation, un ton étudié, des efforts pénibles, des élancemens de voix, tout ce qui sortiroit du naturel, loin de vous conduire à ce but, vous en écarteroit étrangement.

Ne récitez-vous pas les prières de la sainte Messe par routine, comme un homme qui ne s'en occupe pas, en un mot comme on récite de simples formules ?

En général, n'êtes-vous point à l'Autel avec un air trop aisé, familier, indifférent, avec le même air que vous avez dans les actions ordinaires et communes ?

Ne négligez-vous pas même le respect, la décence extérieure, par principe, sous prétexte que Dieu ne demande que le cœur, et que c'est là l'essentiel, que le reste n'est que grimace, *qu'il vaut mieux y aller bonnement*

Ce principe, que *Dieu ne demande que les hommages du cœur*, est faux : Dieu a droit aux hommages de l'homme tout entier, et il les exige tous. Il

y a d'ailleurs entre le corps et l'ame une correspondance si exacte, une communication si intime que, si l'ame est véritablement pénétrée; ses affections se montrent comme malgré elle, et se peignent dans les mouvemens du corps. Enfin comment les sentimens intérieurs édifieront-ils les fidèles, s'ils ne paroissent au dehors que sous l'apparence de la froideur, de la dissipation, de l'insouciance?

Ne donnez-vous pas dans l'excès opposé? N'êtes-vous pas trop occupé de votre extérieur, de faire vos cérémonies avec dextérité, avec grace, de paroître respectueux et pénétré?

Ce que nous avons déjà dit par rapport au ton, est vrai par rapport aux cérémonies, à la démarche, au maintien, et doit s'appliquer à tout l'extérieur. Si celui-ci est l'ouvrage de l'art, plus que l'effet et l'expression des sentimens intérieurs, ce n'est plus qu'une vaine montre, qu'un simulacre de piété. Vous aurez beau compasser vos mouvemens et composer votre extérieur, vous ne réussirez point à édifier les assistans. Ils sauront bien distinguer cette pieté de commande et de représentation d'avec la pieté véritable. Le froid qui règne dans votre cœur percera à travers cette gravité étudiée, ce recueillement factice; il se communiquera in-

sensiblement à ceux qui environneront l'Autel, et loin de les édifier, de les porter à Dieu, vous serez pour eux une pierre d'achoppement, en affoiblissant la piété des bons, en diminuant la foi des foibles, et en entretenant, en augmentant dans les mauvais le dégoût pour les Sacremens, l'insouciance pour le saint Sacrifice, et leur éloignement pour Dieu. Bien plus : quand vous auriez au fond du cœur les sentimens de piété qui paroissent au dehors, si vous ne conservez pas dans votre extérieur la simplicité, le naturel, qui ôtent tout soupçon d'étude et d'affectation, vos manières, vos élans, vos mouvemens extraordinaires laisseront les cœurs froids, et n'aboutiront peut-être qu'à vous attirer du ridicule, et à rendre la piété méprisable.

Ne laissez-vous point, pendant la célébration, votre esprit s'égarer en des pensées vaines et inutiles? Et tandis que les Anges qui environnent l'Autel ne sont occupés que de la grande action que vous faites, ne vous amusez-vous point à réflechir sur ce qu'on pense de vous : *que vous dites bien la Messe, que vous n'êtes point long* ? Pour soutenir cette réputation, ne vous pressez-vous point, sur-tout lorsque vous célébrez en même temps qu'un confrère expéditif, ou

en présence de certaines personnes dont vous craignez la censure ?

Voilà l'écueil contre lequel viennent échouer de jeunes Prêtres. D'abord ils célèbrent avec décence et piété ; mais s'ils employent plus de temps que leurs confrères, l'amour-propre s'alarme et les porte à ne pas se distinguer, et à faire comme les autres ; le respect humain se met de la partie, des plaisanteries les déconcertent ; en conséquence ils se pressent, ils se hâtent, et bientôt ils ont acquis le funeste talent de dire la Messe aussi promptement qu'un autre. Quelle honte pour des Prêtres, qu'une émulation puérile et scandaleuse soit l'objet qui occupe leur esprit, et absorbe leurs pensées, dans l'action la plus sainte et la plus redoutable de la Religion ! S'ils n'avoient appris que dans les livres à célébrer les saints Mystères, s'ils n'avoient point eu sous les yeux l'exemple d'une célérité et d'une précipitation indécentes, ils n'auroient jamais eu la hardiesse de paroître si peu respectueux au saint Autel, ils n'en auroient pas eu la pensée, ils n'auroient pas cru à la possibilité d'une telle conduite. C'est l'exemple qui leur fait perdre de vue les idées les plus simples et les plus naturelles de ce qu'ils doivent à l'auguste sacrifice ; et c'est ce même exemple malheureusement trop commun, qui les

rassure et les jette dans une funeste sécurité (1). Ah ! si pour bâtir sur des

(1) Nous pouvons dire ici du plus profond de notre cœur avec Benoît XIV : *Utinam hæc falsa essent* ! Le tableau qu'il trace dans son Traité *de sacrificio Missæ* montre à quel point certains ecclésiastiques oublient dans cette grande action toutes les règles de la décence, et on peut ajouter, tous les sentimens que la Religion inspire. Gravissimum dolorem accepimus, *dit cet illustre Pontife*, cùm aliquos nos ipsi deprehendimus, qui adeò festinanter, indecorè, linguâque præcipiti rem divinam conficiebant, ut quæ tùm legerent, nullo modo potuerimus audire. Plurimi sane inter Sacerdotes non exiguam temporis partem conterunt in foro vel inanibus colloquiis, vel etiam negotiis ipsorum dignitati parùm accommodatis, donec celebrandi tempus accesserit. Tunc ad sacrarium properant, et sacris vestibus induti, vix limen altaris contigerunt, ferè intra momentum, Missâ jam absolutâ, sacrarium repetunt, depositisque sacris indumentis, ad forum, publicasque officinas revertuntur. Utinam hæc falsa essent ! populus in quasdam ecclesias magnâ frequentiâ convenit eam ob causam, quòd ibi Missarum sacrificia brevissimo temporis spatio conficientur. Perpauci in alia templa confluunt, in quibus non eàdem celeritate Missas agi suspicantur. Illud quoque non sine quodam horrore à probissimis viris audivimus, aliquos Sacerdotes, ut cæteris omnibus ad celebrandum in privatis nobilium sacellis sacrificium præferrentur, pro quodam merito protulisse, quòd citissimè rem divinam expedirent. Illud igitur certissimum est non deesse qui Sacrum negligentissimè faciunt, verba cum festinatione profe.entes, intempestivè quæ agenda sunt properantes, vel e. simul cum v rbis conjungentes, cùm tamen verba pronuntianda non sint nisi quilibet actus prius absolvatur. Ad altare tam exiguo tempore, adeòque tam incompositè detinentur, ut nullam animo religionem, nullam verbis ac precibus, quæ ad sacrificium pertinent, attentionem habere procul dubio videantur. Sacerdotibus ejus-

fondemens solides, ces jeunes Prêtres eussent travaillé à dompter l'orgueil, l'amour d'eux-mêmes; si la piété qu'ils ont montrée dans le temps de leur épreuve eût été le fruit de réflexions sérieuses, d'une foi vive, plutôt que les élans d'une dévotion sensible, céderoient-ils si facilement au torrent? ou au moins réussiroient-ils si aisément à s'aveugler sur leurs irrévérences? Oui, c'est parce que leur foi s'est affoiblie, ou parce qu'ils se sont contentés de croire spéculativement, sans réfléchir sur ce que cette foi demandoit d'eux dans la pratique, sans penser sérieusement à faire de leur foi la règle constante de leur conduite, qu'on les voit tomber dans un état si déplorable; et en général, c'est à l'affoiblissement de la foi, ou au défaut de réflexion, qu'on doit imputer toutes les fautes que commettent les Prêtres dans la célébration des saints mystères. De là cette insouciance inconcevable par rapport aux vases

---

modi illud aptissimè convenire potest quod olim Tertullianus, cùm diversam rem pertractare, postulavit: SACRIFICAT, AN INSULTAT? Lorsque nous parlons de cette célérité dont l'exemple est si contagieux et si funeste aux jeunes Prêtres, nous n'avons pas en vue précisément ces excès d'irrévérence qui excitoient le zèle de Benoît XIV. Eh! faut-il qu'un Prêtre pousse les choses si loin, pour qu'il ait de grands reproches à se faire?

sacrés, aux ornemens, au linge dont le mauvais état et la mal-propreté révoltent quelquefois les moins délicats; ces inattentions sur le pain et le vin qui exposent souvent à se servir de matières altérées *. De là le peu de soin d'étudier les rubriques, d'apprendre comment on doit se conduire dans les cas embarrassans, de s'instruire des cérémonies, de remarquer celles qui doivent être séparées des paroles ou les accompagner, de prononcer tantôt à voix haute, tantôt à voix basse, suivant que la rubrique le prescrit. Comme si l'on pouvoit négliger sans conséquence ces règles; que l'autorité dont elles émanent rend si respectables par elles-mêmes, et dont l'ensemble et l'observation exacte contribuent tant à la majesté du saint sacrifice, et à l'édification des fidèles (1) ! De là

(1) Majori super omnem dicendi modum diligentiâ ac studio curare debes, ut Missæ sacrificium, quo nihil sanctiùs, nihil diviniùs excogitari potest, per solos Presbyteros celebretur, non tantùm eâ morum puritate quæ ipsos decet, qui singulis diebus Deo Patri cœleste holocaustum offerunt unigeniti Filii qui nostram carnem induit; verùm etiam ut sacras cæremonias in rubricis præscriptas sedulò pièque observent. Id enim necessariò requiritur, ne Sacerdos inter homines, Deumque positus ad ipsius iracundiam sedandam, si negligenter immodestèque suo munere fungatur, Deum magis irritet. *Clemens XI. in Litt. 16 Mart. ann. 1703 ad univ. Episc. apud Bened. XIV. in tract. de Miss. sacr.*

* NB. Ceci regarde principalement ceux qui sont chargé de veiller sur ces objets.

en particulier ces génuflexions tronquées qu'on croiroit plutôt faites par dérision, que pour adorer celui que les Anges ne contemplent qu'en tremblant, ces agitations de mains qu'on appelle des signes de croix, et qui n'en ont pas même l'apparence. De là (ce qui est plus déplorable encore) ces négligences à recueillir les parcelles, et dans la manière de plier le corporal; comme si le corps même et le sang de Jesus-Christ n'étoient pas des objets assez importans pour mériter tous nos soins!

Si des Prêtres se permettent de tels abus avec réflexion et comme par principe, où est leur foi (1)? Et s'ils n'y réfléchissent pas, à quoi pensent-ils donc? Ah! qu'ils pensent du moins aux suites terribles de ces irrévérences. Non-seulement elles portent des coups funestes à la foi et à la piété des fidèles, mais elle servent de prétexte à l'impie pour s'autoriser dans son incrédulité, et il s'en prévaut comme d'une preuve triomphante contre la vérité et la sainteté de nos mystères. Combien de fois n'a-t-on pas vu de jeunes libertins en conclure que les Prêtres eux-mêmes n'y

(1) Hoc etiam Tridentina Synodus præcepit Episcopis, ut in sacrificio Missæ diligenter accuratèque omnem irreverentiam impediant, quæ ab impietate vix sejuncta esse potest. Ben. XIV. ibid. Sess. 22. de Miss. sacr.

croyoient pas plus qu'eux ? N'a-t-on pas entendu cent fois des protestans dire en sortant de nos Eglises : si les Prêtres croyoient Jesus-Christ véritablement présent sur leurs Autels, ne seroient-ils pas plus religieux ? C'est-ce que confirme Saint François Xavier écrivant à Gaspar Barzée : « Vous trou-» verez de temps en temps, lui dit-il, » quelques chrétiens qui ne croyent » pas la vérité du très-saint Sacrement » de l'Autel, ou faute de le fréquen-» ter..... ou par le scandale que leur » donnent les autres fidèles, et sur-tout » ce que j'ai regret et honte de dire, » *ces Prêtres dont la vie n'est pas plus* » *sainte que celle du peuple.* Car » voyant quelques-uns d'eux venir à » l'Autel sans nulle préparation, y as-» sister sans modestie et sans révéren-» ce, ils s'imaginent que Jesus-Christ » n'est pas, comme nous disons, dans » le sacrifice de la Messe, et que s'il y » étoit présent, il ne permettroit pas » que des mains si impures le touchas-» sent. » Nous ajouterons quoiqu'en tremblant : quel sera donc le jugement de ceux qui, par leur propre faute, donnent occasion de méconnoître les dons de Dieu les plus excellens, et de blasphêmer son saint nom (1) ?

(1) Nomen enim Dei per vos blasphematur inter gentes. *Rom.* 2. 24.

Comment faites-vous l'action de graces ? Action de graces.

Ce Dieu de bonté qui vient d'épuiser, pour ainsi dire, les richesses immenses de sa charité et de sa miséricorde en votre faveur, trouve-t-il en vous un cœur sensible, reconnoissant, généreux, qui le paye de retour, et qui se donne à lui sans partage et sans réserve ?

Vous renouvellez-vous dans la sincère résolution de bannir de ce cœur tout ce qui peut être désagréable aux yeux de celui qui est la sainteté même, tout ce qui est indigne de sa présence ?

Lui parlez vous avec une grande confiance, de vos besoins, de ceux de l'Eglise, et spécialement des personnes auxquelles vous avez des raisons particulières de vous intéresser ? profitez de ces heureux momens ; il s'est donné à vous : comment ne vous donneroit-il pas tout ce que vous lui demanderez avec une confiance humble et toujours résignée à sa sainte volonté ?

Votre action de graces ne se réduit-elle pas à quelques prières, quelques aspirations, quelques mouvemens de sensibilité, en un mot, à des exercices de dévotion propres à exciter dans le cœur quelques impressions, mais qui ne tendent nullement à le réformer ?

Ne vous contentez-vous pas même de

prononcer des prières vocales, des actes où les lèvres ont plus de part que le cœur, les abrégeant encore sous les plus légers prétextes ?

Ne vous permettez-vous de parler au sortir de l'Autel et avant l'action de graces, que pour des choses nécessaires et pressantes, et en peu de mots ? vous gardez-vous bien alors de vous occuper de nouvelles, d'affaires temporelles, ou d'autres objets etrangers à ce que vous venez de faire ? immédiatement après votre action de graces, ne vous livrez-vous point avec trop d'épanchement aux occasions de dissipation qui se présentent ? ne vous retrouve-t-on pas presque aussi léger, aussi prêt à badiner et à rire, que si vous veniez de faire l'action la plus commune ?

On sent que nous avons dû nous étendre sur le saint sacrifice de la Messe : la matière est trop importante pour ne pas mériter des détails (1). Si ceux

(1) Peut-être trouvera-t-on, que nous les avons poussés trop loin, et que parmi les défauts que nous avons relevés, il en est qui sont de bien peu d'importance. Nous demanderons à ceux qui nous feroient ce reproche, si ceux même de ces défauts qui peuvent paroître petits n'influent pas sur la majesté du S. Sacrifice ; si chacun d'eux ne concourt pas à former cet ensemble qui ôte à la célébration des saints mystères ce qu'elle a de frappant, et qui empêche les impressions de Religion et de piété qu'elle doit produire dans les assistans ;

dans lesquels nous sommes entrés ne vous offrent que des fautes à vous reprocher, si en faisant un retour sérieux

---

si ce n'est pas en tenant peu de compte de ces manquemens, en s'y laissant aller sans réflexion, en négligeant de s'en corriger, qu'on parvient à faire cette grande action en quelque sorte comme on feroit une action ordinaire et commune ? S'ils ne peuvent en disconvenir, qu'ils ne soient donc pas surpris des détails dans lesquels nous entrons. Ils sont intéressans par là même qu'ils sont utiles, et notre plan les exige. Nous savons bien que de grands tableaux, qui présenteroient d'un seul coup-d'œil cet ensemble, inspireroient un intérêt plus marqué, plus vif et plus soutenu, que plusieurs petits développemens, qui tombent sur des choses de détail; mais nous manquerions notre but, si nous nous en tenions à ces peintures en grand. Il faut savoir être simple et très-simple au besoin, et sacrifier la noblesse des idées et les agrémens du style à l'utilité. Ne peut-on pas appliquer ici ce que dit Fénélon de ceux qui n'osent dans un discours faire des détails, parce qu'il est bien difficile de les traiter en style noble ? « On a tant de » peur dans notre nation d'être bas, qu'on est d'or» dinaire sec et vague dans les expressions. . . . . » nous avons là-dessus une fausse politesse sem» blable à celle de certains provinciaux qui se pi» quent de bel e prit. Ils n'osent rien dire qui ne » leur paroisse exquis et relevé, ils. . . croiroient » se trop abaisser en nommant les choses par leurs » noms. . . en faisant un détail il ne faut rien pre» senter à l'esprit de l'auditeur qui ne mérite son » attention, et qui ne contribue à l'idée qu'on » veut lui donner. Ainsi il faut être judicieux pour » le choix des circonstances, *mais il ne faut pas* » *craindre de dire tout ce qui sert*, et c'est une po» litesse mal entendue, que de supprimer certains » endroits utiles, parce qu'on ne les trouve pas » susceptibles d'ornemens. . . . . il faut être grand » dans les grandes choses, il faut être simple, sans » être bas, dans les petites. » Dialog. sur l'éloq.

sur vous-même, vous êtes forcé de reconnoître dans votre conduite les abus que nous avons mis sous vos yeux ; prononcez vous-même : quels fruits le pain des Anges a-t-il produits en vous ? Sont-ce des fruits de vie ou de mort ? Sont-ce des bénédictions ou des malédictions que vous avez recueillies ? un Prêtre bien disposé en reçoit tous les jours un accroissement de lumière et de force ; il contracte de jour en jour avec Jesus-Christ une union plus intime, qui lui communique, et plus de mépris pour le monde, et une volonté plus réelle et plus ferme d'avancer dans les vertus sacerdotales. Mais des Prêtres pour qui les saints mystères ne sont qu'une affaire d'habitude et de routine, qui y accumulent fautes sur fautes, négligences sur négligences, qu'en retirent-ils, sinon la froideur, l'indifférence, l'insensibilité ? et les suites déplorables d'une telle conduite ne donnent-elles pas sujet de nous appliquer ce que l'Apôtre disoit aux fidèles de Corinthe sur l'etat dans lequel plusieurs d'entre eux étoient tombés en ne discernant pas le corps de Jesus-Christ, *ideò inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi!*

1 *Cor.* 11, 30.

Observation importante.

Nous terminerons ce qui concerne l'obligation que le Prêtre a de prier pour l'Eglise par une observation importante ; c'est qu'un Prêtre que les intérêts de l'Eglise

l'Eglise touchent vivement, ne bornera pas à la récitation du Bréviaire, et à la célébration du saint sacrifice, le ministère honorable qu'il a reçu d'être médiateur entre Dieu et les hommes. Plein de cette grande affaire, et témoin des misères sans nombre qui accablent ses frères ici-bas, de leurs besoins, des périls auxquels ils sont exposés, pourroit-il ne pas plaider continuellement leur cause auprès du trône de la miséricorde? Pourroit il ne pas imiter le Pontife éternel dont il exerce le Sacerdoce sur la terre, et qui assis à la droite de son Père, est sans cesse occupé de nos intérêts auprès de lui, *semper vivens ad interpellandum pro nobis*, dans les temps sur-tout où les besoins sont plus pressans, où les puissances de l'enfer attaquent l'Eglise avec plus de fureur, dans ces momens où Dieu irrité contre son peuple le menace des plus grands maux, et répand déjà sur la terre les fléaux de sa colère? C'est alors qu'il lui semble sans cesse entendre cette plainte que Dieu faisoit autrefois contres les Prêtres d'Israël : *quæsivi de eis virum, qui interponeret sepem, et staret oppositus contra me pro terrâ, ne dissiparem eam, et non inveni....* c'est alors que prosterné entre le vestibule et l'Autel, il redouble d'efforts auprès de Dieu, et que, nouveau

Hebr. 7. 25.

Ezech. 22. 30.

Moyse, il lui fait une sainte violence pour désarmer son bras, et arrêter le cours de ses vengeances.

Troisième obligation du Prêtre.

Le bon emploi du temps.

Raison particulière de bien employer le temps.

Outre la loi générale qui vous impose, ainsi qu'à tous les hommes, l'obligation de fuir l'oisiveté et de vous appliquer au travail, il est pour vous un motif bien pressant de mettre tous les momens à profit. Vous serez dans peu envoyé à la vigne du Seigneur pour y travailler à l'instruction des ignorans, à la conversion des pécheurs, et à la sanctification des justes. Ministère bien glorieux, à la vérité, et bien consolant, mais aussi très-difficile et même dangereux. Les hommes les plus consommés ne l'exercent qu'en tremblant: *c'est l'art des arts*, dit S. Grégoire; il seroit redoutable aux Anges mêmes. Eh! que sera-t-il donc pour un jeune Prêtre, qui souvent n'a que des talens ordinaires, qui a étudié à peine tous les Traités de la Théologie morale, qui ne connoît pas les hommes, et se connoît peu lui-même? Avec quelle sainte frayeur il doit attendre le moment où la voix de son Evêque l'appellera à des fonctions si peu proportionnées à sa foiblesse? Avec quel zèle, quelle ardeur

il doit employer le temps qui lui reste pour se préparer à un ministère qui demande des connoissances si variées et si étendues ?

Est-ce ainsi que vous envisagez le saint ministère ? est-ce d'après ces réflexions que vous réglez l'emploi de vos momens ?

Faites-vous bien attention que vous ne pourrez vous rassurer sur les fautes qui vous échapperont dans l'exercice des fonctions saintes, qu'autant que vous aurez apporté tous vos soins pour vous y préparer ?

Faites-vous réflexion encore que, si la vue de notre foiblesse ne doit nullement être pour nous un motif de découragement, si nous devons compter sur le secours de Dieu, dès qu'il nous appelle, cette confiance, pour être bien fondée, suppose que nous ferons de notre coté tout ce qui sera en nous pour nous mettre en état de remplir dignement notre ministère ?

C'étoit dans la certitude que plus sa foiblesse seroit grande, plus la puissance de Jesus-Christ se montreroit en lui, que l'Apôtre s'écrioit : *Placeo mihi in infirmitatibus meis.... cùm enim infirmor tunc potens sum.* Mais en inspirant, par ses paroles et ses exemples, cette confiance en la grace de Dieu, il n'en recommandoit pas moins instamment à son cher disciple, de s'appliquer à la lec- 2 Cor. 12. 9. 10.

ture, et de méditer souvent les enseignemens qu'il avoit reçus de lui, *attende lectioni..... hæc meditare, in his esto.*

1 Tim. 4, 13. 15.

Étude de la morale.

Avez-vous soin de bien étudier les principes de la morale qui doivent être la matière de vos instructions et la règle des jugemens que vous prononcerez dans le tribunal ?

Vous appliquez-vous à en prendre le vrai sens, à en saisir l'ensemble ?

Ne négligez-vous point cette étude sous prétexte que vous avez vu vos traités au séminaire ?

On a occasion de reconnoître tous les jours, que ce qu'on a le mieux su s'efface de la mémoire, si on n'a pas soin de s'en rappeller de temps en temps le souvenir (1). D'ailleurs la première étude que

(1) « L'étude des matières ecclésiastiques entroit » dans le plan d'occupations que s'étoit formé M. » d'Amiens. Tous les instans que lui laissoient libres » les devoirs de sa place et ses exercices de piété, » y étoient consacrés. Mais comme il comprit qu'au » milieu de tant d'affaires, il pourroit lui devenir » impossible d'y donner beaucoup de temps, il » s'astreignit à une pratique qui l'assuroit davan- » tage, sinon d'acquérir de nouvelles lumières, » du moins de ne rien perdre de celles qu'il avoit » acquises. Dans cette vue, il s'imposa la loi de » lire chaque jour un certain nombre de pages » d'un abrégé de Théologie, et c'étoit ordinaire- » ment de celui de Poitiers. Comme il avoit de » l'ordre en tout, il avoit tellement divisé les six » volumes de cette Théologie que, moyennant la

fait un jeune homme des principes de la morale, quelqu'approfondie et quelque soignée qu'on la suppose, ne lui donne guère que la connoissance et l'intelligence de chacune de ces vérités prise séparément. Cette science lui suffit pour satisfaire à un examen, s'en tirer même avec honneur, parce qu'ordinairement il ne s'agit que de répondre à quelques questions particulières au Traité sur lequel on est interrogé ; mais qu'il y a loin de cette première science à celle qu'on doit s'efforcer d'acquérir pour exercer utilement le ministere de la parole de Dieu, et de la réconciliation ; à cet ensemble de connoissances, fruit de tant de combinaisons, de mûres réflexions, qu'un Prédicateur, qu'un Confesseur devroit si bien posséder, qu'en préparant ses instructions ou exerçant ses fonctions au tribunal, les principes dont il a besoin se présentassent, pour ainsi dire, comme naturellement à son esprit, sans être obligé de les rechercher dans sa mémoire !

N'avez vous pas cru ceux qui vous disoient que *la morale est plus facile*

» tâche qu'il s'en étoit imposée pour chaque jour, » il la lisoit au moins une fois toute entière dans » le cours de l'année. » Mém. T. 1. p. 166. 167.

A la page 167 on lit en note, que dans sa dernière maladie, la veille même de sa mort, il se montra fidèle à cette pratique.

qu'on ne le pense ; que c'est la loi naturelle gravée dans le cœur de l'homme, et qu'il ne faut que du bon sens, une raison droite, pour juger si une action est bonne ou mauvaise ?

Comment oser dire que la morale n'est que le développement de la loi naturelle? 1°. Notre Religion est surnaturelle et divine ; elle prescrit aux hommes des devoirs surajoutés à la loi naturelle. 2°. Les lois positives de l'Eglise et des Princes, qui dépendent de la volonté du législateur, font partie de la morale ; et la loi naturelle n'en donne point la connoissance. La raison, le bon sens ne disent pas si tel cas est réservé, s'il y a suspense, irrégularité, empêchement, dans telle circonstance. 3°. Une partie de la morale n'est véritablement que la loi naturelle ; mais est-il toujours facile de voir ce que cette loi prescrit ? Il est des premiers principes, des conséquences immédiates dont l'évidence est palpable ; mais combien de conséquences plus ou moins éloignées dont il est difficile d'appercevoir les vrais rapports avec les principes ? Combien de circonstances qui en modifient l'application, combien de cas compliqués qui déconcertent le simple bon sens, et qui demandent une connoissance réfléchie des matières ! Enfin un Confesseur n'est pas seulement juge, il est encore médecin ; il doit connoître

les remèdes propres à chaque maladie du pécheur, les moyens de le rappeller à la vie de la grace, de le soutenir dans le bien, de lui faire faire des progrès. Sa qualité de juge elle-même ne se borne pas à la fonction de prononcer sur l'accusation du pécheur ; elle lui fait un devoir de sonder le cœur, les dispositions intérieures. Souvent le penitent ne se connoît pas lui-même, il s'aveugle sur l'état de son ame ; c'est au Confesseur à le découvrir autant qu'il est en lui. Le simple bon sens suffira-t-il pour cela ? En un mot *la conduite des ames est l'art des arts* ; sera-t-on en état de l'exercer sans avoir fait une étude approfondie de ce qui en est la base ?

Ne croyez-vous pas que l'essentiel est de s'instruire de la conduite qu'on doit tenir dans les cas extraordinaires et que hors de là il y a peu d'embarras ?

Ce seroit avoir une idée bien peu exacte des difficultés du saint ministère. Les hommes qui ont de l'expérience vous diront que ce ne sont pas les cas extraordinaires qu'ils redoutent le plus ; ces cas sont rares, et souvent on a le temps de consulter. Mais ce qui leur cause le plus d'embarras, ce sont les confessions de ces personnes qui approchent rarement du tribunal de la pénitence, et dont l'accusation, telle qu'elles la font, offre à peine matière à absolution ; les con-

fessions de ces demi-chrétiens, qui vivant au milieu du monde et comme on y vit ordinairement, ne s'accusent presque de fautes légères. Ils vous diront que le plus grand embarras, celui qui revient continuellement, c'est de connoître l'état intérieur de ceux qui s'adressent à eux, de les faire entrer dans les sentimens d'une véritable pénitence, de les tirer de la tiédeur, de leur apprendre à mener une vie chrétienne. Ils vous diront en conséquence, que l'essentiel est de bien approfondir les traités de la pénitence, des commandemens, des vertus chrétiennes, en un mot tout ce qui peut aider à faire sortir les hommes de l'état du péché, à leur faire pratiquer la vertu, et à les élever à la perfection que Dieu demande d'eux. Ces devoirs sont de tous les jours, et ils exigent beaucoup de connoissances de celui qui veut les remplir comme il faut.

Lorsque vous lisez une décision, faites-vous une grande attention à la manière dont la question est proposée, aux circonstances qui y sont exprimées, aux différens principes que suppose la réponse?

Toutes ces considérations sont nécessaires pour saisir la pensée de l'auteur, et on s'expose en les négligeant à prendre le change, et à faire des bévues très-dangereuses. Ainsi on généralisera une décision qui ne convient qu'au cas par-

lieulier sur lequel elle a été donnée ; on en fera l'application dans des circonstances toutes différentes de celles qui ont déterminé l'auteur.

Etudiez-vous d'une manière pratique, c'est-à-dire, vous appliquez-vous à comparer ce que vos traités disent des obligations du Christianisme avec les idées et la conduite de la plupart des chrétiens par rapport à ces obligations ?

Un exemple expliquera plus clairement ce que nous demandons ici, et en fera en même-temps sentir toute l'utilité. Un jeune Prêtre étudie l'article de la charité envers le prochain. Il examinera d'abord très attentivement en quoi elle consiste ; il s'appliquera à connoître la nature et l'étendue des devoirs qu'elle prescrit ; il se pénetrera de sa nécessité et des motifs qui doivent nous porter à la pratique de cette vertu. Mais après s'être bien rempli de tout ce que son Traité lui enseigne sur cette obligation du chrétien, qu'il se dise à lui-même : quelle idée a-t-on dans le monde de ce devoir indispensable ? comment la charité y est-elle pratiquée ? Que, sans examiner la conduite de personne en particulier, il se représente en général ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu : dans les conversations, des médisances, des railleries, une démangeaison continuelle de s'amuser aux dépens du prochain ; dans le com-

merce de la vie civile, peu d'égards et de complaisance pour les autres, souvent au contraire des brusqueries, des paroles dures ou piquantes, des reproches vifs pour les plus petits torts, des refus de services qu'on pourroit aisément rendre, ou des services rendus de mauvaise grace, ou par intérêt et par espérance de retour, ou par bonté naturelle et par inclination, peu, et très-peu en vue de Dieu et par motif de charité chrétienne; des sentimens d'affection pour les parens, les amis, les bienfaiteurs, mais rien autre chose que de l'indifférence pour tous ceux avec lesquels on n'a aucun de ces rapports. Qu'il passe plus avant, qu'il examine comment on se comporte, lorsqu'on a reçu quelque injure, qu'on a des démêlés avec les autres, la manière dont on se conduit envers les personnes de la même profession, ou qui aspirent au même poste; et il ne lui sera pas difficile de remarquer les effets journaliers de la vengeance, de la jalousie, de la rivalité. Ainsi il ne trouvera dans la plupart des chrétiens relativement à l'amour du prochain que les actes et les motifs qu'il trouveroit dans des payens; il y trouvera une multitude de sentimens, de paroles, d'actions contraires à la charité, une disposition habituelle, qui, sans être toujours grievement opposée à celle

vertu, montre au moins qu'elle est bien foible ; disposition qui, en ne donnant peut-être assez souvent lieu qu'à des fautes qui n'excèdent pas les bornes du péché véniel, n'attend ordinairement que l'occasion pour produire des fruits plus amers.

Si l'on suit cette méthode, en même-temps qu'on acquerra la connoissance des principes que la morale enseigne, des devoirs qu'elle prescrit, on acquerra aussi la connoissance des hommes par des réflexions sérieuses sur la manière dont ils se comportent. On se transportera en esprit au milieu d'eux, pour les voir remplir chacune de leurs obligations et les entendre raisonner sur ces objets ; et par-là on se mettra en état de les connoître et de les apprécier mieux qu'ils ne se connoissent eux-mêmes. L'étude de la morale ne sera point purement spéculative, et on trouvera dans ces rapprochemens une grande facilité d'en faire l'application, d'instruire les pénitens, de rectifier les idées fausses qu'ils se forment des devoirs du Christianisme, de les interroger d'une manière utile, de leur découvrir les fautes qu'ils commettent, et de leur faire sentir que souvent ils sont plus coupables qu'ils ne pensent. Car si vous vous contentez de leur expliquer les devoirs du chrétien et la manière dont ils doivent être remplis, de

leur faire le détail des fautes qu'on peut commettre contre ces obligations, sans les peindre eux-mêmes au naturel, sans les représenter à eux-mêmes, suivant l'expression de S. François Xavier, sans entrer dans ce qu'ils pensent, dans la manière dont ils agissent, pour leur faire toucher au doigt ce que leurs idées ou ou leurs actions ont de défectueux, la plupart d'entre eux, sur-tout les gens grossiers et ignorans, ne saisiront pas bien ce que vous leur direz, ils n'en seront pas frappés, ils ne se reconnoîtront pas dans les défauts dont vous leur tracerez le tableau : si vous les interrogez, ils vous répondront presque toujours comme au hazard et sans que vous puissiez vous assurer qu'ils ont bien compris les questions que vous leur faites, et qu'ils répondent véritablement à ce que vous leur demandez. Il faut en un mot qu'ils soient forcés de se reconnoître dans ce que vous leur dites, de s'en faire l'application ; sans quoi ils en retireront peu de fruit, et vous peu de lumière sur l'état de leur ame.

Etude du monde.

Profitez-vous des occasions que vous avez de connoître le monde, ses préjugés, ses maximes, ses idées sur la Religion, sur les devoirs de l'homme, sur les vertus chrétiennes, etc. ?

Un Ecclésiastique ne peut avoir trop d'éloignement pour la fréquentation du

monde, il y est exposé, dit S. Chrysostôme, comme les enfans dans la fournaise de Babylone. Les flammes de l'ambition, de l'impureté, de l'envie, de la médisance s'élèvent impétueusement autour de lui et l'environnent de toutes parts. Il est cependant des circonstances où la charité, les bienséances chrétiennes, demandent qu'il s'y trouve. Ce sont des occasions dont il doit profiter pour connoître le monde, et l'apprécier plus sûrement en le voyant de près : non qu'il doive juger personne en particulier, ni sonder les intentions ou scruter les dispositions intérieures (ce qui seroit dangereux et contraire à la charité) ; mais il peut faire des réflexions chrétiennes sur ce qu'il voit et entend, rapprocher dans son esprit les maximes et les principes qu'on débite à ses oreilles, des règles de l'Evangile, comparer les manières et les usages reçus avec ce qu'exige la pratique des vertus chrétiennes. Il trouvera dans ces observations un préservatif contre la séduction du mauvais exemple, et en même temps un moyen d'acquérir cette connoissance du monde que l'Apôtre des Indes, S. François Xavier, jugeoit si utile à un ministre de la Religion. Ecrivant à Gaspar Barzée, qu'il destinoit à la mission d'Ormus, il lui disoit : « En quelque lieu que vous » soyez, même quand vous n'y seriez

De Sacerd.

» qu'en passant, tâchez de savoir des
» gens qui ont de la probité et de l'ex-
» périence, non-seulement les crimes
» les plus ordinaires de la ville et les
» tromperies usitées dans le trafic, mais
» encore les inclinations du peuple, les
» coutumes du pays, la forme du gou-
» vernement, les opinions communes et
» tout ce qui regarde le commerce de la
» vie civile. Car, croyez moi, la con-
» noissance de toutes choses est très-
» utile à un Missionnaire pour remédier
» promptement aux maladies spirituelles
» et pour avoir toujours en main de
» quoi soulager toutes les personnes qui
» se présentent. Vous apprendrez de là,
» sur quel point il faut appuyer le plus
» en prêchant, et ce qu'il faut recom-
» mander davantage dans les confessions.
» Cette connoissance fera que vous ne
» trouverez rien qui vous soit nouveau,
» rien qui vous surprenne et vous éton-
» ne ; elle vous donnera encore de l'a-
» dresse pour gagner et manier les es-
» prits, et même de l'autorité sur eux.
» Les hommes du siècle ont coutume
» de mépriser les avertissemens des re-
» ligieux, comme des gens qui n'ont pas
» l'usage du monde. S'ils en trouvent
» un qui sache vivre et qui soit un peu
» expérimenté dans la pratique des cho-
» ses humaines, ils l'admireront comme
» un homme extraordinaire, ils s'aban-

» donneront à lui, ils n'auront pas même de peine à se faire violence sous » sa direction, et ils exécuteront volontiers ce qu'il leur conseillera de plus » difficile. Voilà le fruit merveilleux de » cette science du monde. Aussi ne devez-vous pas moins travailler présentement » à l'acquérir, que vous avez travaillé » autrefois pour savoir la doctrine des » Philosophes et celle des Théologiens. » Au reste ce n'est pas des anciens manuscrits, ni des livres imprimés que » se tire une telle science; c'est dans les » livres vivans et dans le commerce des » personnes intelligentes qu'il faut l'étudier. Avec elles vous ferez plus de » fruit que si vous débitiez au peuple » tous les raisonnemens des Docteurs et » toutes les subtilités de l'école (1) ».

Les circonstances qui obligent d'aller dans le monde ne sont pas les seules occasions de le connoître. Un jeune Ecclésiastique, sans sortir de la maison paternelle, en trouvera les moyens dans tout ce qu'il verra et entendra de la part

(1) Sacerdotem oportet esse.... imprimis prudentem atque adeò multarum rerum experientiâ instructum ornatumque in tantùm, ut sæcularia mundanaque omnia nihilominus noscat quàm norunt ii qui in mediâ hominum turbâ versantur: rursûs rerum omnium mundanarum securior vivat quàm monachi ii, qui montes ipsos habitandos occuparunt. *S. Chris. de Sacerd. L. 6.*

de ceux qui la fréquentent. Si ce sont des commerçans, il sera question d'affaires, de négoce, de marchés qu'ils ont vu faire, ou qu'ils ont faits eux-mêmes, de projets de gains excessifs, ou des regrets de ce qu'on les a manqués, de moyens de faire valoir son argent etc. etc., et l'œil le moins perçant découvrira aisément combien dans ces ventes et achats se glissent de mauvaise foi, d'injustices colorées du beau nom *d'adresse*, de *savoir-faire*, combien de manœuvres que des gens qui se piquent de probité ne se font pas scrupule d'employer, parce que c'est l'usage, et qu'on ne pourroit pas s'enrichir autrement. Si ce sont des laboureurs, leurs spéculations de commerce ne seront point ordinairement vastes, elles se borneront à des achats ou locations de biens, à des ventes de grains, de bestiaux; celles des petits particuliers n'auront pour objet que des choses de peu de valeur; mais il ne sera pas moins facile d'appercevoir combien l'esprit de fraude, d'injustice, d'intérêt regne pas-tout, comment il agit, quels en sont les effets. Que parmi des gens du peuple peu instruits la conversation tombe sur le bonheur de l'homme ici-bas, on verra qu'ils le font consister uniquement dans les richesses, l'oisiveté, la bonne chère, les divertissemens. C'est sous ce point de vue qu'ils envisagent les

Religieux et les Prêtres comme des hommes très-heureux. Parlent-ils des devoirs de la Religion, de prières, d'offices, de prédications, de Sacremens, de confession sur-tout ? est-il question de disputes, d'injures reçues, de démêlés ou de procès etc. etc. ? Tout annoncera des hommes qui n'ont que les idées les plus grossières sur la Religion et sur ses pratiques les plus essentielles ; qui n'ont pas les moindres notions de la charité, de la patience, de la douceur et des autres vertus chrétiennes ; des hommes terrestres, tout matériels, plus attachés souvent au peu qu'ils possèdent, que ceux qui sont dans l'abondance, plus affectionnés de cœur, au milieu des privations forcées de la pauvreté, à tout ce qui pourroit satisfaire leurs goûts, que ceux qui ont de quoi les contenter. En un mot les hommes parlent comme ils sont affectés, ils se développent dans les conversations et dans le commerce qu'ils ont entre eux ; et pour peu qu'on soit observateur, sans aller bien loin, on peut facilement par les choses qu'on est portée de voir et d'entendre, les apprécier, et connoître quelles sont les idées reçues dans le monde.

Il ne faudroit cependant pas, pour en bien juger, se contenter de ce qu'on a vu ou entendu une fois. C'est en rappellant ce qu'on a pu voir en différentes

circonstances, en différens cantons, en différens temps, en rapprochant dans son esprit mille choses qu'on a entendues même dans l'enfance ou dans un âge peu avancé, et auxquelles on n'avoit fait alors aucune attention ; c'est par ces réflexions, ces rapprochemens, qu'on se procure des connoissances exactes du monde, et qu'on acquiert une sorte d'expérience, avant d'avoir exercé le saint ministère.

Mais il y a des précautions à prendre pour empêcher que cette étude vraiment utile et même nécessaire ne devienne pernicieuse ; nous ne saurions trop les recommander.

1°. Il ne faut point s'y livrer par une vaine curiosité ou une sorte de malignité naturelle, mais avec une intention droite et pure, uniquement en vue de procurer la gloire de Dieu.

2°. Ne point étudier une personne en particulier, à moins qu'on ait des raisons particulières et légitimes de le faire, encore moins la juger défavorablement ; mais se contenter de réfléchir sur les choses. Le but ne doit point être de savoir, ce qu'est telle ou telle personne dont on n'est point chargé, si elle est coupable en disant ou faisant telle ou telle chose, et quel est le dégré de sa faute ; le but est de profiter de ce qu'on voit dans ces personnes, ou de ce qu'on

entend de leur part, pour connoître le monde et pour se mettre en état d'apprécier ceux dont on a la charge.

3°. Etre également en garde et contre des idées de sévérité qui portent à censurer tout, à ne rien trouver de bon, et contre une bonté mal entendue qui interprète tout favorablement. L'une et l'autre disposition aveugle l'esprit et empêche de juger sainement.

4°. Se défendre d'une sorte de présomption qui fait qu'on s'imagine posséder bien cette science des hommes; d'où naissent la démangeaison d'apprécier toutes les personnes qu'on rencontre, la précipitation à prononcer beaucoup de jugemens téméraires, l'attachement à ses idées.

5°. Etre extrêmement réservé par rapport à la sainte vertu de pureté, ne penser à ce qui peut la blesser que lorsqu'on étudie ces matières, ne point donner l'essor à son imagination, ni se représenter la manière dont se commettent les désordres, et jusqu'où ils peuvent aller, se bornant à observer ce qui y conduit, par exemple, le peu de réserve entre les personnes de sexe different, les badinages et familiarités qu'ils se permettent sous prétexte qu'il n'y a rien de mal, qu'ils n'ont point de mauvaises intentions, et qui sont cependant pour l'ordinaire l'acheminement au péché, sur-

tout à une multitude de fautes intérieures, pensées, désirs, plaisirs sensuels, mouvemens déréglés, etc.; et encore faut-il être très-sobre dans ce genre d'observations, et y porter la plus grande vigilance sur soi même.

6°. Ne point tellement se livrer à l'étude du monde, qu'on néglige celle de la morale; ce qui pourroit arriver à ceux qui consulteroient plus leur goût que leur devoir.

Etude de soi-même.

Vous appliquez-vous à acquérir la connoissance de vous-même?

On peut réunir sous trois points de vue tous les objets qu'elle embrasse, et ainsi la diviser en trois parties: Premièrement la connoissance du bien et du mal que vous faites, des actes de vertu que vous pratiquez et des fautes dans lesquelles vous tombez; ce qui renferme l'examen des motifs qui vous font agir, des intentions que vous avez, de la fin que vous vous proposez de vos actions. Deuxiémement celle dans vos penchans et de vos passions, de leur force, des combats qu'elles vous suscitent, des efforts qu'elles font pour vous dominer, de leur adresse à vous surprendre et à se satisfaire sans que, pour ainsi dire, vous vous en apperceviez, de leur subtilité à s'insinuer dans vos bonnes œuvres, ou à se couvrir de belles apparences pour vous tromper. Troisiémement celle

des moyens qui vous aident à les surmonter, qui vous soutiennent dans l'accomplissement de vos devoirs, qui vous facilitent les progrès dans la vertu, et en même-temps des suites qui résultent pour vous de la négligence de ces moyens.

L'utilité ou plutôt la nécessité de ces connoissances pour travailler à sa propre sanctification est sensible. Mais leurs avantages ne se bornent point là, elles donnent de grandes lumières pour connoître les autres. Car quelle que soit la différence entre les hommes dans le moral comme dans le physique, il est vrai de dire qu'ils se ressemblent sur bien des points, que souvent la même cause produit en eux les mêmes effets, qu'il en est beaucoup qu'on peut préjuger dans les autres, et quelquefois d'une manière certaine, d'après ce qu'on éprouve en soi. Vous voyez, par exemple, qu'en négligeant les retours sur vous-même, vous vous perdez de vue, et que vous tombez dans des fautes sans vous en apercevoir : vous ne vous tromperez pas en jugeant que cette négligence a le même effet dans les autres, et qu'ils s'aveugleront sur l'état de leur ame à proportion qu'ils feront moins de réflexions; cette connoissance vous expliquera comment des chrétiens eux-mêmes font des fautes graves, sans voir qu'ils

y tombent. Vous éprouvez que le relâchement par rapport à la méditation, aux lectures et aux autres exercices de piété cause à votre ame de la dissipation, du refroidissement, du dégoût pour les choses de Dieu; que votre foi est moins vive, votre esprit plus pesant, plus courbé vers la terre, vos passions plus fortes et plus promptes à se révolter; que le péché vous inspire moins d'horreur, et que, si ce relâchement duroit quelque temps, vous tomberiez dans la langueur spirituelle : eh bien ! croyez que ce qui vous arrive arriveroit à un autre, et qu'il est moralement impossible de ne pas éprouver cet affoiblissement, lorsqu'on cesse d'avoir recours aux moyens qui soutiennent la piété.

La même passion peut, il est vrai, avoir des effets différens; l'un se vante, et l'autre s'humilie par orgueil. L'un attaque l'honneur du prochain par des médisances ouvertes, l'autre par des louanges affectées, ou par les témoignages d'une fausse compassion; mais chacun d'eux sent très-bien, en sondant son cœur, que le même principe qui le porte à agir comme il le fait, pourroit le porter à des actes contraires. Une passion, malgré la variété de ses effets, conserve dans tous les hommes des ressemblances, et celui qui la connoît par sa propre expérience, qui a réfléchi sur

ce qu'elle produit en lui, la découvre aisément dans les autres, quoiquelle prenne, pour parvenir à ses fins, des moyens différens de ceux qu'elle lui suggère à lui-même. Il y a plus : toutes les passions ont jusqu'à un certain point une marche semblable ; en sorte qu'on peut, par la connoissance de ses propres penchans, acquérir beaucoup de lumières sur ce que font dans les autres des penchans et des passions tout-à-fait différentes. On les voit, par exemple, toutes se réveiller à la présence des objets qui les flattent, dominer lorsqu'on ne les réprime pas, chercher à influer sur tout ce qu'on fait, ne se soumettre qu'à force d'être vaincues, et après bien des défaites surprendre encore ceux qui ne conservent pas une attention habituelle, une vigilance soutenue ; et on peut en conclure hardiment que celui-là se trompe et est vraiment aveugle sur son état, qui vivant dans la dissipation, sans retour sur lui-même, au milieu des objets qui peuvent nourrir, flatter, réveiller ses passions, ne croit pas en être l'esclave, et ne trouve dans un espace de temps notable aucun reproche à se faire ; ce qui n'arrive que trop aux gens peu instruits ou négligens par rapport à leur salut. En un mot malgré toute la diversité qui se trouve entre les hommes, c'est par-tout la même nature, et une

nature dégradée et viciée par le péché originel. Les penchans et les passions sont différentes, mais c'est dans les hommes le même cœur humain (1).

Le passé vous servira comme le présent pour acquérir la connoissance des autres par celle de vous-même. Des retours sur votre enfance, sur les différentes époques de votre jeunesse vous aideront à apprécier les enfans et les jeunes gens. Vous apprendrez à les connoître et à les conduire en vous rappellant ce que vous étiez au même âge, le bien et le mal que vous faisiez, ce qui vous a entraîné dans le péché, et ce qui vous a donné occasion d'y tomber, ce qui vous en a préservé, et ce qui a servi à vous en garantir; les moyens qu'ont pris ceux qui étoient chargés de votre éducation ou du soin de votre ame dans le tribunal, pour vous former l'esprit et le cœur; ce qui vous portoit à les estimer, à leur donner votre confiance, ect. Il n'est pas jusqu'aux fautes,

(1) « Ce qui surprit sur-tout dans le Père Massillon, ce furent ces peintures du monde si saillantes, si fines, si ressemblantes. On lui demanda où un homme consacré à la retraite comme lui, avoit pû les prendre? Dans le cœur humain, répondit-il; pour peu qu'on le sonde, on y découvrira le germe de toutes les passions. » Art. Massillon dans le Dict hist. par une comp. de gens de lettres.

aux

aux mal-adresses qui seroient échappées à vos maîtres ou à vos Confesseurs, et que vous avez remarquées en eux, sur lesquelles des réflexions sérieuses ne pussent vous être utiles, et vous conduire au but intéressant que vous avez en vue.

Etude des caractères, des génies, de la passion dominante.

Un Ecclésiastique qui veut travailler utilement doit joindre à l'étude du monde et de soi-même celle des différens caractères, des génies, de la passion dominante dans chacun. Quoique l'objet de cette étude soit de connoître ceux dont on a la conduite, et qu'elle semble en conséquence ne concerner que les Ecclésiastiques qui sont déjà dans le ministère, nous croyons cependant devoir vous en faire sentir ici la nécessité et vous donner quelques notions sur la différence des caracteres et des génies. Le commerce de la vie civile vous offre des moyens dont il est à propos que vous profitiez, pour acquérir dès-à-présent des connoissances générales qui vous seront très-utiles, lorsque vous travaillerez au salut des ames. Mais nous répéterons avant tout, que n'étant pas chargé de la conduite des autres, la charité ne vous permet pas de les scruter, de sonder leurs dispositions intérieures. Vos réflexions ne doivent tomber que sur ce qui se manifeste clairement; et vous ne devez point oublier que ce

qui paroît au-dehors ne suffit pas toujours pour prononcer sur l'intérieur ; que lorsqu'il s'agit d'un jugement défavorable, il faut se défier beaucoup des apparences : que la charité est ingénieuse à interpréter les choses en bien dans ceux dont on n'a pas la charge ; et qu'enfin, si dans la vue de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain, on peut réfléchir sur ce qu'on voit dans les personnes avec lesquelles on a des rapports, il est au moins inutile de les juger, tant qu'on n'a pas de raisons de le faire, quelque fondé que soit le jugement qu'on pourroit porter.

Utilité de cette étude.

Que l'étude des caractères, des génies, de la passion dominante soit utile pour conduire les hommes et les amener aux fins qu'on se propose, c'est une chose dont il est facile de se convaincre. Le simple bon sens nous dit que tous les hommes n'étant pas les mêmes, ne doivent pas être conduits de la même manière, que ce qui feraimpression sur l'un, n'en fera point sur l'autre, que ce qui peut gagner celui-ci, n'aura d'autre effet que d'éloigner et d'aigrir celui-là. Vous avez sans doute déjà eu bien des occasions de voir ce principe confirmé par l'expérience. L'adresse et la sagacité avec lesquelles vos supérieurs s'insinuoient par des voies différentes dans l'esprit de chacun de leurs élèves,

et qui leur donnoient tant d'avantages pour les attirer au bien, ne vous auront point échappé. Vous aurez vu d'un autre côté des jeunes gens ne vouloir pas reconnoître leurs torts, parce qu'on s'y étoit mal pris pour en tirer l'aveu ; peut-être aurez-vous dit vous-même qu'en s'y prenant de telle ou telle façon, on eût réussi. Combien de fois en un mot n'avez-vous pas été dans le cas de remarquer que, lorsque l'on veut gagner les esprits, et les amener à un but, il faut savoir les ménager, et varier ses moyens suivant le caractère et le génie de ceux à qui on a affaire, que de là dépend presque toujours le succès (1).

(1) Quemadmodùm non eadem medicamenta, nec eadem alimenta, corporibus quibusvis adhibentur, sed alia aliis, habitâ videlicet vel sanitatis eorum, vel adversæ valetudinis ratione ; eodem quoque modo animæ diversâ ratione ac disciplinâ curantur. Ii porrò curationis testes sunt, qui morbis hujusmodi vexantur. Alios sermo ducit, alii exemplo componuntur. Alii calcaribus opus habent, alii fræno. Nam qui segnes sunt, atque ad bonum ægrè impelluntur, hi verborum stimulis excitandi sunt ; qui verò spiritu quàm par sit, ferventiores sunt, atque effrænato quodam animorum impetu efferuntur, sicut equi generosi procul à metâ currentes, hos utique orationis fræno coërcere ac cohibere præstiterit. Aliis laudatio utilitati fuit, aliis reprehensio, utraque videlicet tempesti e adhibita : aut contrà detrimento, non tempesti è et cum ratione adhibita : alios cohortatio ad officium dirigit, alios objurgatio : atque hæc rursus alios, si palàm arguantur ; alios si remotis arbitris admoneantur. Sunt enim qui privatas admoniliones

Différentes espèces de caractères.

On peut diviser les caractères en trois classes ; la première renferme les caractères bons et fermes : ils se portent naturellement au bien, aiment la droi-

---

contemnant, publicâ autem reprehensione ad officium revocentur : sunt rursùs qui liberiùs reprehensi, pudorem omnem abstergant, contràque, occultâ objurgatione meliores reddantur ; iisque, quos vicem suam dolere perspiciunt, hoc muneris vicissim rependant, ut eorum admonitionibus pareant, quidam etiam ad minima ac levissima observandi sunt ; nimirùm qui eò quod peccata sua obsura et incognita esse putant, (quandoquidem id moliuntur tanquàm sapientiores) a imis inflantur. In quibusdam rursùm ad nonnullula connivere satiùs fuerit, (ità ut videntes non videamus, et audientes non audiamus, quemadmodum dici solet) ne alioqui eos nimis crebris objurgationibus tanquàm fluctibus obruentes, ad desperationem incitemus, ac dissoluto tandem pudore, quod persuasionis pharmacum est, ad quodvis facinus audaciores reddamus. Quin étiam cum nonnullis ità agendum est, ut non irascentes irascamur, non contemnentes contemnamus, non desperantes desperemus : quatenùs videlicèt eorum natura id requirit. Alii rursùs lenitate et humilitate curandi sunt, atque alacri animo unà cum illis meliorem spem induendo. Alios vincere, abaliis vinci, plerùmque utiliùs fuerit, atque aliorum opus et potentiam, aliorum inopiam et calamitatem, vel laudare, vel deprecari. Neque enim quemadmodum in virtute ac vitio res se habet, ut illa quidem semper pulcherrima et omnibus utilissima sit, hoc autem turpissimum et perniciosissimum sit ; eodem modo medicinæ quoque nostra ratio ea est, ut unum idemque medicamentum iisdem semper vel saluberrimum sit, vel periculosissimum : V. G. acerbitas aut clementia, aut unumquodque aliorum quæ nobis enumerata sunt. Verùm aliis hoc medicinæ genus bonum atque utile fuerit ; aliis autem rursùm contrarium medendi genus, prout opinor, vel res, vel occasio tulerit,

ture, sont peu susceptibles de prévention, et s'accommodent aisément avec tout le monde. Ils joignent à ces qualités la constance de leurs résolutions.

La deuxième classe est celle des caractères foibles et mous. Ils se rapprochent des premiers en ce qu'ils ont ordinairement de l'inclination pour le bien; mais ils n'ont pas de solidité ni de constance. Vous les voyez varier, céder à tout vent, suivre la dernière impulsion qu'on leur a donnée; les plus petites difficultés les déconcertent; les plus petits obstacles les arrêtent; on ne sait presque jamais sur quoi compter avec eux.

La troisième est composée des caractères fiers, hautains, entêtés. Ceux-ci ne tardent pas à se montrer: les contrariétés les aigrissent; attachés à leurs idées, pleins d'eux-mêmes, remplis de présomption, ils voudroient que tout le monde se rangeât à leurs avis, ils aiment à dominer, et ne veulent être dominés par personne.

Ceux qui ont le même genre de ca-

---

vel ægrotantium denique mores admiserint. Quæ quidem omnia sermone distinguere, atque ità exactè perspicere, ut tota medendi ratio in summam colligatur, impossibile est, quantâcumque curâ et diligentiâ, ingeniique sagacitate quisquam polleat: in rebus tamen ipsis et experimentis curatrici rationi et medico perspicuæ fiunt. *S. Greg. Naz. Orat. apoleg.* 16. 2.

ractère ne l'ont pas tous au même dégré. La nature y met des différences ; le tempérament, la constitution physique y influent ; l'éducation, le soin de réformer ce qu'il y a de défectueux, ou la négligence dans cette partie, y contribuent beaucoup ; la vertu les améliore, et ils sont détériorés par le vice, au point quelquefois de devenir presque méconnoissables. Qu'un jeune homme d'un caractère bon et ferme se dérange, il se rapprochera souvent du caractère mou ; ce sera une foiblesse, une lâcheté, qui feroit croire qu'il n'a pas le courage de se faire la moindre violence. Quelquefois il deviendra difficile, impatient, fantasque, hardi, et se rapprochera en conséquence de la troisième espèce.

Différence des génies.

Il en est des génies comme des caractères ; on y voit beaucoup de variétés. Il y a des esprits droits et solides qu'on peut appeller de bons esprits. D'autres sont faux, prennent les choses de travers. Il y en a de petits, minutieux, foibles. Il en est de bornés par opposition à ceux qui sont ouverts, subtils, profonds. Et dans la même espèce on trouve encore bien des différences.

L'expérience prouve que les esprits droits et solides se rencontrent souvent avec les bons caractères ; les petits, les minutieux, avec les caractères mous et sans énergie ; les esprits faux et de tra-

vers avec les caractères hautains et entêtés. L'opiniâtreté de ceux-ci vient fréquemment de ce qu'ils voient mal les choses; ce qui peut arriver même à un esprit subtil et ouvert. Ceux qui sont bornés, sont très-sujets à l'entêtement. Toutefois notre intention n'est pas de vous donner ces observations comme des règles qui ne souffrent pas d'exceptions.

Nous espérons qu'avec ces premières notions vous pourrez commencer à vous former au discernement des hommes, et acquérir d'avance des lumières sur les différens moyens de s'insinuer dans leur esprit et de les amener à faire le bien. Nous développerons dans le Miroir du Curé, à l'article de la confession, la manière de les connoître et de les conduire au tribunal. C'est alors qu'il est nécessaire d'étudier chacun en particulier. Il n'y a qu'une voix là-dessus parmi les auteurs qui traitent de la pratique du Sacrement de Pénitence. Le premier avis qu'ils donnent au Confesseur est de s'appliquer à cette étude, et comme elle n'est relative alors qu'à ceux dont on est chargé, dont on doit sonder les dispositions, qu'on doit juger, elle n'a plus les mêmes dangers, ni les mêmes inconvéniens qu'elle peut avoir lorsque les réflexions tombent sur ce qu'on voit dans des personnes étrangères.

Méditez-vous les bons ouvrages qui Etude de

La pratique du Ministere.

traitent de la manière d'exercer le saint Ministère ?

Quoique l'étude pratique de la morale, celle du monde et de son propre cœur donnent beaucoup de connoissances et de discernement sur les maladies de l'ame et les remèdes qui leur sont propres, on sent combien la lecture réfléchie des ouvrages qui enseignent la pratique du Ministère, qui mettent le lecteur comme en fonction, perfectionne ces connoissances, et combien sur-tout elle sert pour en faire l'application d'une manière convenable et utile. Il en est de l'art de conduire les ames, comme de tout autre : il y a loin de la théorie à la pratique.

Etes-vous solidement instruits des dogmes de la Religion, et en état d'en parler avec exactitude, clarté, et précision ?

Si vous ne l'êtes pas, suppléez à ce qui vous manque par l'étude sérieuse et réfléchie du *Catechismus ad Parochos*, dit, *le Catéchisme du Concile de Trente*, de ceux de Montpellier et de M. Fleury. Les Ecclésiastiques qui ne parcourent ces Catéchismes qu'en voltigeant çà et là, à mesure qu'ils en ont besoin pour expliquer aux enfans un chapitre de celui du Diocèse, n'en deviennent guères plus savans, ni plus propres à instruire ceux dont ils sont chargés. Vous pourrez aisé-

ment vous en convaincre par la lecture de ce que nous disons au Miroir du Curé sur la manière de catéchiser.

Vous occupez-vous de l'étude des Statuts du Diocèse, et du Rituel? Etude des Statuts et du Rituel.

Quelles fautes ne pourroient pas résulter de la négligence à vous instruire des règles qui y sont prescrites, soit pour la conduite personnelle du Clergé, soit pour l'administration des Sacremens, et en général pour tout ce qui concerne les fonctions ecclésiastiques, puisque ces règles font loi dans l'étendue du Diocèse! il en est de même des ordonnances de l'Evêque : elles émanent de la même autorité, et imposent la même obligation; elles demandent par conséquent de votre part le même soin de les connoître et de les observer. Les plaintes que fait à ce sujet Benoît XIV méritent trop d'attention pour que nous puissions les passer sous silence. *Novum et inusitatum est*, dit ce grand Pape, *tot Sacerdotes reperiri qui pedibus conterant Episcopi sui mandata, quæ haud temerè et inconsultò, sed juxtà Ecclesiæ disciplinam et instituta ab ipso sanciuntur. Quamvis etiam iidem Sacerdotes in sacrâ ordinatione decretis ejusmodi observantiam polliciti fuerint* : Promittis mihi et successoribus meis obedientiam et reverentiam? Promitto. *Equidem Pater Ludovicus à Ponte volum reipsâ implicitum* *Inst. 102. n. 4.* *In Trace. de perf. Sacerd. c. 2.*

illis verbis asseruit, cùm Pastori suo promissum illud præbeatur, qui Deum ipsum exhibet, ejusque personam in terris sustinet. Incredibile est inter Sacerdotes etiam qui virtutem exercent et se omni prosùs maculâ immunes existimant aliquos non deesse in eâ cogitatione solùm defixos ut Pastoris sui jussa quocumque modo eludant, eaque subdolis et ineptis rotionibus interpretantur tantâ animi quiete ac lætitiâ, quæ etiam ex oris proditate deprehenditur, ut peritissimo mathematico conferri posse videantur, qui post assiduos labores, diuturnasque vigilias circuli quadraturam detexerit. Postremò, ajoute cet illustre et savant Pontife, alors Archevêque de Bologne, parlant en particulier de la négligence de certains Ecclésiastiques à observer les ordonnances par lesquelles il avoit prescrit la tenue des conférences dans chaque district, *inusitatum videtur, quod plures ex nostro clero Sacerdotes, Parochi et Archipresbyteri acerrimè in primâ acie arma suscipiant pro tuendâ ignorantiâ, cui nos bellum indicimus. Reverâ pro ignorantiâ decertant qui remedia impediunt ad eam expellendam necessaria; nec fortassè unquam revocarunt in mentem, quod ipsi sæpiùs in Evangeliis legerunt, nempè si cæcus cæcum ducat, ambos in foveam cadere.*

L'Oraison mentale et les lectures de piété vous donneront de grands avantages pour conduire les ames, et c'est un nouveau motif bien puissant ajouté à ceux dont nous nous sommes servis plus haut, pour vous prouver la nécessité de ces exercices, et vous engager à vous y appliquer.

Conclusion de ce chapitre.

Tout ce que nous avons dit dans ce chapitre, ce que vous trouverez dans les ouvrages qui traitent du saint Ministère, et dans le Miroir du Curé, dont nous vous conseillons la lecture, doit bien vous convaincre de cette grande vérité : que la science du Ministère est immense, que la vie la plus longue est encore trop courte pour l'acquérir toute entière, et que par conséquent il n'est aucun temps où un Prêtre, qui désire se sauver, puisse penser à une vie aisée, tranquille, commode ; mais qu'il doit, même avant d'être employé aux fonctions du saint Ministère, mener une vie occupée et laborieuse. Pénétrez-vous de cette réflexion pour nourrir en vous l'amour de l'étude. Si vous ne veillez avec le plus grand soin à ne pas vous relâcher sur ce point, bientôt vous en perdrez le goût, et vous la négligerez. Les prétextes ne vous manqueront pas ; des visites, un voyage de convenance, une légère indisposition, quelques petites affaires temporelles, l'idée que dans

un autre moment l'esprit aura plus de facilité à s'appliquer ; que faut-il pour détourner de l'étude un jeune homme qui ne sent pas assez la nécessité de s'instruire, et qui n'est pas en garde contre la paresse ? Cependant le moment arrive où l'on est appellé aux fonctions saintes. Alors la conscience se réveille dans quelques uns, les inquiétudes naissent ; ils sentent ce qui leur manque, ils se reprochent la faute qu'ils ont faite en ne s'appliquant pas sérieusement ; ils consultent, ils promettent de réparer leur négligence ; mais ces nouvelles résolutions trouveront-elles moins d'obstacles que celles qu'ils avoient formées auparavant ? ne resteront-elles pas, comme elles, sans exécution ? Il est d'autres Ecclésiastiques qui, sans avoir plus travaillé que ceux dont nous venons de parler, ne partagent point leurs craintes, et qui se présentent, dès qu'on les appelle, avec la même sécurité que s'ils avoient fait tout ce qui étoit en eux pour se disposer à des fonctions si redoutables ; et n'en voit-on pas même s'impatienter de n'être point placés, se fatiguer du plus petit délai, murmurer contre les supérieurs, les accuser de lenteur ou de mauvaise volonté ? Hommes aveugles auxquels on peut bien appliquer le reproche que Jesus-Christ faisoit aux enfans de Zébédée : *nescitis quid petatis.*

Matth. 20, 22.

Non, ils ne connoissent pas le saint Ministère, ils n'en sentent pas l'importance, ils n'en voient pas les difficultés et les dangers ; hommes doublement aveugles, pour parler ainsi, et lorsqu'ils se plaignent de n'être pas appellés plus promptement à des fonctions que les hommes les plus savans et les plus saints n'ont envisagées qu'en tremblant, et lorsqu'ils abusent du temps précieux que la providence leur laisse pour s'y préparer.

A Dieu ne plaise que nous voulions autoriser par ces réflexions l'indolence de ceux que les difficultés et les dangers du Ministère en éloignent, et qui prennent le parti de ne pas y entrer, comme étant le plus sûr pour eux. Si personne ne peut, sans se rendre coupable d'une usurpation sacrilège, s'ingérer dans la conduite des ames contre la volonté de Dieu, n'y a-t-il donc point de péché et de danger à s'en éloigner, lorsque Dieu y appelle ? Y a-t-il quelque sûreté pour le salut hors de la position où Dieu nous veut ? L'Eglise en les recevant dans son sanctuaire, consent-elle qu'ils en consument les richesses dans le repos et l'oisiveté ? Un Prêtre contemplera-t-il de sang froid les ravages de l'impiété et la perte des ames ? Et s'il se contente de pousser des gémissemens stériles sur les triomphes de l'enfer, ne doit-il pas crain-

dre que le zèle de la gloire de Dieu et la charité sacerdotale ne soient bien affoiblis en lui ? Cette vie exempte des dangers du Ministère, n'a-t-elle point d'autres périls ; et plusieurs ne se perdent-ils pas dans ce repos, qui se seroient sauvés au milieu des embarras qu'entraîne la sanctification des ames ? Enfin cette grande crainte du Ministère, qu'est-elle ordinairement autre chose qu'un prétexte de la paresse et de l'amour de soi-même, qui se déguisent sous le voile de l'humilité et d'une sainte frayeur ? Le plus sûr n'est donc pas de s'éloigner des fonctions ; le seul parti sûr est de ne point se décider à une démarche de cette conséquence d'après ses goûts et ses penchans, mais d'après des instances réitérées auprès de Dieu, pour qu'il daigne manifester sa volonté, et d'après les avis des personnes prudentes, vertueuses et éclairées, qui connoissent les talens et le caractère de celui qui consulte, et sur-tout des supérieurs qui sont les interprètes de la volonté du Seigneur.

S. Idus Junii 1621 Le pieux et savant Cardinal Bellarmin écrivoit à Henri de Lorraine, Evêque de Verdun, qui lui avoit fait part du dessein où il étoit de se démettre de son Evêché, pour ne penser et ne travailler qu'à son propre salut : *Quòd ad pium desiderium tuum attinet ad piscendi pen-*

nas columbarum et volandi ad locum quietis dulcissimæ, dicam quod subit animum meum. Non puto solidiorem quietem et salutis veriorem securitatem in re aliâ posse inveniri, quàm in Dei voluntate animæ totis viribus exequendâ. Illam ergo Domini vocem præter omnes amavi semper : Pater, transfer à me calicem hunc ; verumtamen non mea, sed tua voluntas fiat. *Empti pretio magno sumus : proinde tanquam servi obedientiam nostro hero debemus. Dum conscientia testis est non quæsivisse nos, non optasse, non elegisse locum sublimiorem, et in præsentiâ honorem nihili ducere, quo et abdicare nos, si liceret, luberet, sanè est quod gaudeamus et acquiescamus voluntati Dei quam Pontifex nobis manifestavit. Pastorale onus est solicitudinis et periculi plenum ; neque fortasse, ut exemplum in me statuam, minùs grave est onus dignitas cardinalis. Sed si opifici, si emptori nostro placuit has in angustias, hæc in pericula nos vocare, ecquinam sumus ut possimus ei dicere : Cur ita fecisti ? Qui nos dilexit, et animam suam pro nobis posuit, dicere dignatus est Petro et in eo Pastoribus omnibus : si me amas, pasce oves meas. Ecquis erit qui respondere audeat, nolo pascere oves tuas, ne perdam animam meam, nisi sit aliquis qui non Deum, sed seipsum amet ? Dei*

amator verus cum Apostolo ait : Malo anathema esse à Christo pro fratribus meis quàm non subire sarcinam quam mihi amor divinus imposuit. Quamquam discrimen nullum salutis esse potest, ubi charitas regnat. Nam esto imprudentes, vel ex imbecillitate in multis labimur, nonne operit charitas multitudinem peccatorum ? Amantissime Præsul, quæ mihi frequens dico, eadem et scribere volui sanctæ animæ tuæ, quam ab onere pastorali admodùm angi video.

MIROIR DU VICAIRE,

Des Prêtres habitués, et autres Ecclésiastiques chargés des fonctions du saint Ministère dans une Paroisse.

Importance de la place de Vicaire.

Les hommes du monde, qui ne jugent des choses que par les sens, attachent peu de considération à la place de Vicaire. Ils ne la regardent que comme un grade subalterne par lequel il faut passer pour parvenir à des postes plus relevés. Ces jugemens; qui ont pour principe l'orgueil et la vanité, ne feront sans doute aucune impression sur un Ecclésiastique accoutumé à envisager tout dans les vues de la foi. Aucun des emplois du sanctuaire n'est petit à ses

yeux : comment donc ne se tiendroit-il pas très-honoré de partager les fonctions et les sollicitudes pastorales ; et pourroit-il avoir d'autre ambition que de remplir avec fidélité un ministère aussi important ?

Nous ne dirons rien ici sur la sainte frayeur que doivent vous inspirer les fonctions qui vous sont confiées ; sur la tranquillité et l'indifférence chrétienne avec laquelle vous avez dû attendre que votre Evêque vous en chargeât ; sur l'impatience d'être placés que de jeunes Prêtres témoignent, le mécontentement et les murmures auxquels ils se laissent aller ; sur les démarches qu'ils se permettent pour presser les supérieurs de les employer, ou pour diriger le choix de la place. Ce que nous avons eu occasion de dire sur ces objets, en différens endroits du Miroir du Prêtre, suffit pour vous mettre en état d'apprécier la conduite que vous avez pu tenir à cet égard, et de juger si vous avez des reproches à vous faire.

Entrée dans la Paroisse.

Avez-vous eu soin, dès que vous avez été désigné, de consulter des Ecclésiastiques vertueux, éclairés, qui connussent les mœurs et le génie de la Paroisse à laquelle vous étiez destiné, sur les précautions à prendre et les règles de prudence à suivre en y arrivant ?

La conduite d'un Vicaire à son en-

trée dans une Paroisse est de la plus grande conséquence. Tous les yeux sont ouverts sur lui, chacun cherche à le connoître et à le juger. Si, faute de circonspection ou d'attention sur lui même, il donne lieu à des préventions contre lui, elles seront durables : les premières impressions ne s'effacent pas aisément, et il aura beaucoup de peine à se concilier l'estime et la confiance.

N'avez-vous point été trop occupé du désir de gagner la bienveillance ? N'avez vous point employé pour cela des moyens tout humains, des complaisances déplacées, des manières peu séantes à un homme qui doit sentir la dignité de son état, et le besoin qu'il a de prendre de l'ascendant sur les paroissiens ?

Avez vous fait vos efforts pour attirer sur votre entrée dans le saint Ministère la bénédiction de Dieu et l'abondance de ses graces ? Avez-vous, dans cette vue, redoublé de zèle pour votre avancement spirituel, et d'exactitude à vos exercices de piété ?

Ne vous êtes-vous point laissé absorber par le soin de vos intérêts et de vos affaires temporelles ?

Nous ne demandons pas qu'on le néglige ; nous désirons seulement qu'on mette dans ce soin beaucoup de modération. Sans quoi l'esprit est tellement plein de combinaisons de ménage, telle-

ment occupé de meubles, d'arrangement de maison, que le spirituel en souffre notablement. Le Bréviaire, la Messe, l'Oraison, les pratiques de piété, les fonctions sont négligées ou remplies très-imparfaitement; plus de recueillement, plus de règle, plus d'étude; on remet à reprendre ces exercices au moment où l'on sera débarrassé. Mais aux premières occasions de dissipation en succédent d'autres; des visites à rendre ou à recevoir, des invitations auquelles on ne croit pas pouvoir se refuser. Ainsi se passent plusieurs mois. Pendant ce temps la piété s'affoiblit, le goût du travail se perd, le cœur tombe dans l'agitation et la sécheresse; et qui oseroit calculer les suites de ce relâchement, à moins qu'on ne vienne enfin à appercevoir le danger de son état, à sentir que les soins temporels ne doivent pas être poussés au point de nuire à des intérêts bien supérieurs; qu'on ne rentre tout de bon dans la voie du recueillement, et dans les saintes pratiques qu'on avoit comme abandonnées?

Application à l'étude.

Pensez-vous souvent combien l'étude vous est nécessaire? économisez-vous votre temps dans la vue de vous y appliquer? ne la négligez-vous point pour vous livrer aux œuvres de surérogation?

Un jeune Ecclésiastique employé dans

le ministère, qui ne se rappelle pas souvent le besoin qu'il a de s'instruire, ne trouve plus de momens pour l'étude. S'il est d'un caractère vif, actif, les œuvres extérieures ont plus d'attraits pour lui que le cabinet, et il s'y livre entièrement : des succès réels ou apparens l'animent et lui inspirent la confiance ; des applaudissemens flattent son amour propre et le pressent d'entreprendre de plus en plus; et il n'a pas un moment pour réfléchir, ni sur ce qu'il a fait, ni sur ce qu'il doit faire. Il lui viendra bien en pensée qu'il n'est pas suffisamment instruit; mais il trouve aussitôt la réponse dans le zèle dont il est animé : *C'est pour Dieu que je travaille, il connoît la droiture de mes intentions, il suppléera à ma foiblesse et à mon ignorance.* L'agitation au milieu de laquelle il vit l'empêche de voir que son zèle n'est pas selon la science, et même que cet empressement à se répandre est peut-être plus l'effet du tempérament que du désir de procurer la gloire de Dieu, plus la suggestion de l'amour propre que le fruit de la charité. Heureux, s'il ne laisse point le mal croître de jour en jour, s'il découvre que ce desir de faire beaucoup de choses, dans un homme qui n'a point assez étudié les règles, entraîne une multitude de fautes; que le vrai zèle est plus réservé ; que celui qui en est ani-

mé se porte d'abord à s'instruire lui-même ; qu'en supposant même les connoissances acquises, il ne se livre point avec impetuosité à l'action ; qu'il a pour principe, non pas de faire beaucoup, mais de bien faire ; et qu'il agit en tout avec cette réflexion nécessaire pour opérer véritablement le bien ! Heureux, si ces considérations l'arrêtent enfin dans sa marche, et s'il a assez de courage pour prendre les moyens de réparer le mal qu'il a fait, et de prévenir de nouvelles fautes !

Un Prêtre plus prudent ou plus timide, ou d'un caractère plus tranquille, se bornera aux fonctions de sa place ; mais en sera-t-il plus appliqué à l'étude ? Les exercices ordinaires de la piété, la préparation d'un prône, d'un catéchisme, quelques fonctions extérieures, en voilà assez pour absorber tout son temps ; parce qu'il fait les choses sans ordre, sans prévoyance, ou avec lenteur et indolence ; parce qu'au milieu de ces occupations, il y a bien des momens perdus. S'il jette les yeux sur les auteurs, ce n'est que de loin en loin, ce sont des études sans suite, et par conséquent sans presque aucun fruit. Et peut-être perdra-t-il à la fin totalement l'habitude d'étudier et de réfléchir ; peut-être, à l'exception d'une certaine habitude du ministère, de ces fonctions in-

dispensables qu'il faut bien remplir d'une manière quelconque, toute sa vie deviendra-t-elle un tissu d'inutilités, de promenades, de visites, de conversations longues et fastidieuses, de lectures frivoles et de pure curiosité, d'occupations humaines et terrestres, et malgré ces distractions, combien de momens dont il ne saura que faire, et qui seront uniquement consacrés à l'ennui? helas! ce tableau est il de pure imagination? Est-il si rare de trouver des hommes qui, dans un état dont la science, comme nous l'avons dit ailleurs, est immense, avec des talens ordinaires, quelquefois au dessous du commun, ne savent à quoi employer leur temps ni comment se tirer du désœuvrement? Qu'on ne croie pas que tous ceux qui en sont venus à ce point y soient arrivés tout d'un coup, ni qu'ils soupçonnassent qu'ils y viendroient. C'est en perdant peu à peu l'usage de l'étude et de la réflexion, qu'on tombe insensiblement et presque sans s'en appercevoir dans cet état déplorable.

Ministère. Remplissez-vous les fonctions du saint Ministère de manière à procurer, autant qu'il est en vous, le salut des ames qui vous sont confiées?

Ne vous découragez-vous point à la vue des difficultés que vous présente le tribunal de la Pénitence?

Il faut avouer que la position d'un Vicaire qui commence à confesser est vraiment embarrassante. Entre-t-il dans une Paroisse bien conduite ? ceux qui se présentent à lui ne sont pas ordinairement les plus réguliers ? Est-il envoyé dans une Paroisse négligée, ignorante ? il trouve la plûpart de ceux qui la composent mal disposés : il les engagera à ne pas trouver mauvais qu'il leur différe l'absolution ; et après des délais, ils reviendront à peu près les mêmes. Cependant on se plaint, on murmure, on crie contre le prétendu rigorisme du Vicaire. Et les plaintes ne partent pas toujours des paroissiens seuls : le Curé lui-même trouve quelquefois à redire à cette conduite, des confrères en parlent, en badinent : *c'est un jeune homme*, dit-on, *il en rabattra.* Le seul parti qu'il ait à prendre dans cette position est de n'envisager que son devoir et de tâcher de le remplir. S'il se laisse abattre par les difficultés, il sera hors d'état de rien faire. S'il ne se met pas au-dessus des plaintes et des plaisanteries, au lieu de chercher les moyens de faire entrer les pécheurs dans des dispositions chrétiennes, de leur ouvrir les yeux sur leur état, il cherchera des raisons pour les absoudre, il feuilletera ses auteurs, il abusera de quelques principes, de quelques cas isolés, pour se persuader qu'ils

ne sont ni dans l'habitude ni dans l'occasion prochaine, enfin il tâchera, à quelque prix que ce soit, de contenter ses pénitens, et de s'abuser lui même.

Ne vous êtes-vous pas conduit d'après ces principes si souvent répétés par une certaine classe d'Ecclésiastiques : *que les Théologiens sont trop sévères, que, si l'on étoit obligé de suivre les règles qu'on donne au séminaire, il faudroit abandonner le confessionnal, que la théorie est bien différente de la pratique* ?

Pour peu qu'on veuille réfléchir, la fausseté ou l'abus de ces principes sautent aux yeux. Car si la morale est sévère, à qui s'en prendre ? (nous ne parlons point ici de quelques décisions particulières, mais des principes mêmes et des règles de la morale) Est-ce aux auteurs qui l'ont traitée, ou à Jesus-Christ le souverain Législateur et le Maître de la morale chrétienne ? Sont-ce les rédacteurs des Conférences d'Angers, l'auteur de la Théologie de Poitiers, le Père Antoine, Collet; ou les livres saints qui disent : que le péché ne sera remis qu'à ceux qui seront vraiment contrits et pénitens (1), que l'on ne peut servir deux maîtres (2), qu'il faut aimer Dieu

(1) Pœnitemini igitur et convertimini, ut deleantur peccata vestra. *Act.* 3. 19.

(2) Nemo potest duobus dominis servire. *Matt.* 6, 24.

par-dessus

par-dessus toutes choses, et son prochain comme soi même, qu'on doit aimer ses ennemis (1), qu'il faut veiller et prier sans cesse (2), que le chemin du ciel est étroit (3), qu'il n'y a que ceux qui se feront violence qui parviendront au royaume des cieux (4) etc. ? N'est-ce pas sur ces divins enseignemens que sont fondées les décisions des Théologiens ? ou plutôt leur morale est-elle autre chose que le développement de ces saintes maximes ? Ne nous faisons point illusion. Le Sauveur du monde en donnant à ses ministres le pouvoir de remettre les péchés, ne leur a point donné celui de transiger avec les passions, d'entrer en accommodement avec la lâcheté des chrétiens. Nous n'avons pas droit d'ajouter à l'Evangile : mais nous n'avons pas droit d'en rien retrancher.

---

(1) Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in totâ animâ tuâ, et in totâ mente tuâ... diliges proximum tuum sicut te ipsum. *Ibid.* 22, 37, 39. Diligite inimicos vestros. *Ibid.* 5, 44. Qui amat patrem aut matrem plus quàm me, non est me dignus, et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus. *Ibid.* 10, 37. Si quis non odit patrem... adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. *Luc.* 14, 26.

(2) Omnibus dico vigilate. *Marc.* 13, 37. Vigilate itaque omni tempore orantes. *Luc.* 21, 36.

(3) Quam angusta porta et arcta via quæ ducit ad vitam ! *Matt.* 7, 14.

(4) Regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud. *Ibid.* 11, 12.

Malheur au ministre qui, en outrant les règles, refuse aux pecheurs le bienfait de l'absolution, et les écarte des Sacremens : mais malheur à celui, qui par une condescendance mal-entendue, par une douceur cruelle, les admet à y participer, lorsqu'ils n'en sont pas dignes; il rendra compte du sang de Jesus-Christ *Il faudra donc rebuter tout le monde*? au contraire un Prêtre ne doit rebuter personne ; il doit se faire tout à tous, employer toutes les ressources du zèle le plus industrieux et le plus infatigable pour les gagner tous à Jesus-Christ. Le joug de cet aimable Sauveur est doux, son fardeau est léger, ses maximes sont trop belles pour révolter. Ce ne sont point les vérités de la Religion qui rebutent, qui découragent ; présentées dans toute leur pureté, mais avec ces ménagemens que le vrai zèle inspire, elles se concilieront l'admiration et l'amour. C'est souvent parce que les hommes ne les connoissent pas, parce qu'on les leur expose mal, parce qu'on ne les leur fait pas goûter, qu'elles leur paroissent si tristes, si dures, si difficiles à pratiquer; et s'ils ont tant d'éloignement pour elles, il faut plus s'en prendre à nos défauts, à notre maladresse, qu'à la sévérité des Théologiens, et au relâchement de notre siècle.

Que signifie donc ce principe si rebattu, *que la pratique est bien différente de la théorie ?* Deux choses : La première, que la pratique est plus difficile que la théorie, qu'il est plus aisé d'enseigner que de faire, de développer les règles que de les observer, et qu'après avoir très-bien raisonné dans la spéculation, on est souvent très-embarrassé dans l'exercice. La seconde, qu'il ne s'agit pas au tribunal de décider sèchement comme dans son cabinet ; que, sans donner aucune atteinte aux principes, il faut les insinuer avec ménagement, y amener les esprits, les faire goûter ; qu'il se rencontre même quelquefois des circonstances qui en modifient l'application, et qui, en mettant des différences essentielles dans tel cas déterminé, empêchent qu'on n'y suive les règles qu'on suivroit ordinairement. De là deux conséquences ; 1°. que les plus habiles doivent redouter le saint Ministère, ne s'en charger que pour obéir à la volonté de Dieu, ne point faire fonds sur leurs propres lumières, et invoquer sans cesse le secours d'en-haut, pour travailler avec fruit au salut des ames. 2°. que les principes de la morale forment un ensemble, et qu'on ne doit pas tellement tenir à une règle, qu'on ne veuille point s'en écarter, lorsque d'autres règles aus-

si certaines le demandent. Voilà les seules manières d'expliquer la maxime avancée ci-dessus. Mais s'imaginer que ce qui est vrai dans la théorie, ne l'est plus dans la pratique ; penser que les Théologiens outrent les choses, parce qu'ils savent que ceux qui exercent se relâchent toujours assez; croire qu'on peut au tribunal ne tenir aucun compte de ce que disent les traités, qu'on peut s'écarter des principes qui servent ordinairement de règle sur une matière, sans être fondé sur d'autres principes de morale également sûrs qui en empêchent l'application au cas présent, c'est s'abuser étrangement. Qu'est-ce en effet que la pratique, sinon l'exécution des règles, l'application des principes, enfin la théorie réduite à l'acte ? Est-il une science, un art, où l'on ne se fasse un devoir de suivre les principes dans l'exécution ? Et souffrir qu'un Confesseur perde de vue au tribunal ceux que la morale enseigne, n'est-ce point abandonner le saint ministère, la conduite des ames, l'art des arts, au caprice, à la fantaisie, au hasard ?

Conduite envers le Curé.

Comment vous comportez-vous à l'égard de votre Curé ? Avez-vous pour lui les sentimens de respect que la Religion nous prescrit envers nos supérieurs ? Les lui témoignez-vous dans l'occasion, par des attentions, des égards, des déférences ?

Ecartez-vous de votre esprit les réflexions qui pourroient vous prévenir, vous indisposer contre lui, et vous conduire à le mépriser ou à le juger peu favorablement ?

Ne croyez-vous pas le supasser en mérite, vous prévalant de vos bonnes qualités, de vos talens, de vos connoissances, de vos succès dans le ministère, des éloges et des marques de confiance que vous donnent les paroissiens ?

Ne vous permettez-vous point de parler de ses défauts ou de ce qui vous déplaît en lui, devant vos confrères, et même devant les laïques ? lorsque les paroissiens en parlent en votre présence, ne gardez-vous point un silence qu'on peut appeller insignifiant, et qui, sans pouvoir être pris pour une improbation, ne marque nullement que vous les approuvez

Vous attachez-vous à vivre en bonne intelligence avec lui, à mériter sa confiance, à agir en tout de concert ; lui faisant part des connoissances que vous avez sur ce qui se passe de nuisible au bien dans la paroisse, afin qu'il puisse y remédier ; vous gardant bien de rien entreprendre, de rien réformer, sans avoir pris son avis ; recevant avec docilité ses conseils, et les suivant avec exactitude ?

Ne vous imaginez-vous pas avoir droit de tenir à vos idées, dans ce qui con-

cerne les fonctions extérieures, sous prétexte qu'elles sont plus propres à opérer le bien, que celles de votre Curé ?

C'est lui qui est chargé du gouvernement : c'est à lui à veiller aux besoins du troupeau, c'est à lui à y pourvoir. Il est le chef : vous n'êtes destiné qu'à l'aider ; vous devez travailler avec lui, et sous sa direction. Il peut se faire qu'un inférieur voie mieux que ses supérieurs ; mais en conclure qu'il est autorisé à ne tenir aucun compte de leurs volontés, et à ne rien faire qu'à sa tête ; c'est méconnoître ce qui est nécessaire pour le bien véritable de toute société. Celui qui s'opère au détriment de la subordination ne compense point les inconvéniens qui en résultent, l'affoiblissement de l'autorité, la facilité à examiner les démarches et les vues des supérieurs, à les juger, à les improuver, une espèce d'anarchie qui entraîne des maux très-réels. La subordination étant le premier lien du gouvernement, le premier devoir des inférieurs est d'en observer les règles. Mais *le bien en souffrira.....?* D'abord, ce ne sont point les efforts des hommes qui l'opèrent, c'est Dieu ; et l'obéissance lui est si agréable, qu'il donnera peut-être à ces moyens, que vous ne goûtez pas, plus d'efficacité qu'à ceux que vous auriez en

vue : nous vous parlons ici d'après tous les maîtres de la vie spirituelle. En second lieu, Dieu ne demande de vous que le bien que vous pouvez faire dans l'ordre ; *non..... faciamus mala ut veniant bona.* Rom. 3,8. Enfin le bien dût il ne pas se faire, votre devoir est d'obéir. Si votre Curé, par exemple, étoit assez déraisonnable pour vous empêcher de prêcher, de catéchiser ; vous devriez commencer par vous en abstenir, et après cela demander à l'Evêque ce que vous devez faire. Il n'y a qu'une circonstance qui autorise la désobéissance, qui vous en fasse même un devoir : c'est celle où l'on exigeroit que vous concourussiez à une chose mauvaise.

Vous comportez-vous avec les paroissiens de manière à faire respecter votre jeunesse ? *Nemo adolescentiam tuam contemnat*, disoit Saint Paul à Timothée. Conduite envers les paroissiens. 1. *Tim.* 4, 12.

Avez-vous soin d'éviter les tons de hauteur et de fierté, d'être honnête et affable envers tous ; et en même temps de votre tenir dans une assez grande réserve pour que les jeunes gens ne se familiarisent point avec vous, et que les personnes plus âgées ne vous dominent pas ?

Un Vicaire se garantira difficilement de ces inconvéniens, s'il fréquente avec assiduité les bonnes maisons de la paroisse, et s'il cherche à y être bien vu.

On le regardera comme un des enfans de la maison, les pères et mères se croiront en droit de lui faire la leçon, les jeunes gens se mettront fort à l'aise avec lui, et le traiteront comme l'un d'entre eux (1). Faire ce qui dépend de lui pour gagner l'amour et la confiance des paroissiens dans la vue de procurer leur salut, et ne rien faire qui donne lieu de s'écarter du respect qu'ils lui doivent, voilà les deux choses qu'un Vicaire doit toujours allier ensemble, et qu'il ne doit jamais perdre de vue.

Il seroit inutile que nous nous étendissions plus longuement sur vos devoirs; vous trouverez, à l'article de la Vigilance pastorale dans le Miroir du Curé, des détails qui vous concernent. Il en est de même de tout ce qui regarde l'administration des Sacremens, le catéchisme, la prédication; partageant ces fonctions avec le pasteur, les articles qui y ont rapport ne peuvent vous être étrangers.

---

(1) Nous parlons ici de ce qui arrive dans les campagnes, lorsqu'un Vicaire fréquente trop assidûment les maisons des propriétaires et des gros fermiers. Les inconvéniens de cette assiduité chez les paroissiens ne sont pas moindres dans les villes, quoiqu'ils n'aient peut-être pas tout-à-fait le même caractere. Quant à la fréquentation des Seigneurs des paroisses, voyez ce qui est dit à l'art. de la Vigilance pastorale.

MIROIR DU BÉNÉFICIER.

Les bénéfices étant de différentes espèces, ils imposent des obligations différentes. Il est cependant des devoirs inhérens à la qualité même de bénéficier, et qui en conséquence les concernent tous. Nous n'envisagerons ici que ces obligations communes. Elles roulent principalement sur deux points très-essentiels, l'entrée dans les bénéfices, et l'emploi des revenus. Objets de ce Miroir.

I. *De l'entrée dans les bénéfices.*

La nécessité de la vocation pour entrer dans l'état ecclésiastique ne pouvant être contestée, cette vocation de Dieu étant même, comme nous l'avons dit ailleurs, en nous servant des propres termes d'un auteur estimé, le principe des graces et des talens que Dieu accorde à ceux qu'il destine à être ses ministres; c'est aussi la première condition que suppose l'entrée légitime dans les bénéfices. Il n'est personne qui ne sente que, si on a fait une très-grande faute en s'ingérant dans l'état ecclésiastique sans y être appellé de Dieu, c'en seroit une nouvelle d'accepter des bénéfices ou Deux choses nécessaires pour entrer légitimement dans les bénéfices.

des offices ecclésiastiques, au moins avant d'avoir réparé un défaut si essentiel.

Cette première vocation ne suffit pas. Quoiqu'un Prêtre ne soit monté au Sacerdoce qu'après s'être assuré de la volonté du Seigneur, il ne doit pas pour cela se croire en droit de s'arroger lui-même les titres et les emplois du sanctuaire. Il faut qu'il y soit appellé par ceux qui ont été établis juges de ses talens, de sa capacité pour telle ou telle place, et qui sont les interprètes des vues de Dieu sur lui. Tout est subordonné à l'ordre du Seigneur dans le ministère ecclésiastique; et y prendre un rang, une fonction de son chef, ce seroit mériter ces reproches de Saint Bernard : *tollitis enim et non accipitis claves, de quibus Dominus queritur per Prophetam :* ipsi regnaverunt et non ex me, principes extiterunt et non vocavi eos. (Osée 8, 4) *Unde tantus prælationis error? unde ambitionis imprudentia tanta? unde vesania tanta præsumptionis humanæ? Audet-ne aliquis vestrûm terreni alicujus reguli, non præcipiente, aut etiam prohibente eo, occupare ministeria, præripere beneficia, negotia dispensare? ne tu Deum putes quæ in magnâ domo suâ à vasis iræ aptis in interitum sustinet, approbare.*

Lib. de Converſ. ad Clericos c. 19. n. 32.

1ere. Condition.

Il est donc nécessaire que vous vous

rendiez compte à vous-même de deux choses : 1°. de la légitimité de votre vocation à l'état ecclésiastique, 2°. de la manière dont vous avez été pourvu de votre bénéfice. Nous ne reviendrions pas sur le premier de ces deux objets que nous avons traité dans le Miroir du jeune Clerc, s'il n'étoit pas malheureusement trop vrai que le nombre des vocations défectueuses est plus grand qu'on ne pense. Nous ne parlons point ici de ces jeunes gens que Dieu repousse évidement du sanctuaire, et qui ne s'y jettent que pour complaire à des parens intéressés, ou pour sortir de la poussière, ou par la perspective d'un riche bénéfice, ou qui n'apportent d'autres dispositions au plus saint des états, que l'irréligion et les désordres d'une jeunesse libertine. Nous parlons de ceux qui ont toujours eu un fonds de Religion, et qui se sont consacrés au service des autels par des vues chrétiennes. Ce sont les exemples peut-être trop commun du défaut de vocation dans ceux-là mêmes, qui ne nous permettent point de passer trop légérement sur cet article. Nous ne devons pas sans doute alarmer mal-à propos les consciences, mais nous ne devons pas non plus laisser dans une fausse sécurité ceux qui, après s'être fait illusion dans leur première démarche, auroient continué

Etre appellé à l'état ecclésiastique.

à faire de même dans celles qui l'ont suivie. Nous ne voulons pas forcer à des examens pénibles et inutiles ceux qui ont cherché dans le temps à connoître la volonté du Seigneur autant qu'il étoit en eux : mais nous devons réveiller de leur sommeil, ceux qui se seroient endormis là-dessus, et à qui la conscience ne rendroit pas le consolant témoignage qu'ils ont pris les précautions que la prudence dicte dans une matière de cette conséquence.

Seriez-vous de ce nombre ? avez vous employé les moyens que la Religion vous indiquoit pour connoître les vues de Dieu sur vous? nous n'en répéterons point ici le détail, vous les trouverez dans le Miroir dont nous venons de parler.

Moyen de réparer le défaut de vocation.

Si vous avez eu le malheur de vous engager imprudemment, et, à plus forte raison, si vous l'avez fait contre la volonté du Seigneur; vous êtes vous efforcé de réparer votre faute ?

Cette réparation est difficile, sur-tout lorsque véritablement on n'étoit point appellé Car il ne s'agit pas seulement alors de réparer l'injure faite à Dieu : il s'agit encore d'obtenir qu'il daigne ratifier un choix qui n'est pas de lui, qui n'entroit point dans l'ordre de sa providence; et qu'il veuille bien agréer au nombre de ses ministres un homme

qu'il n'avoit pas destiné à cet important emploi. Nous avons cependant la consolation que, s'il n'est plus possible de rétrograder, la bonté divine ne refusera pas cette vocation secondaire aux larmes d'une sincère pénitence qui « ne » doit pas, dit l'auteur déjà cité, être » légère, mais proportionnée à la témérité avec laquelle on s'est engagé, » et aux fautes qui en ont été la suite; elle doit ordinairement renfermer » une interdiction volontaire des fonctions sacrées dont on a reçu le pouvoir d'une manière illégitime, et contre l'ordre de Dieu. Il est juste de » s'en abstenir jusqu'à ce qu'on ait droit » d'espérer que Dieu, content du regret » qu'a le Prêtre de la faute qu'il a faite, et du sacrifice d'un cœur contrit » et humilié qu'il lui offre, la seule » chose qui soit maintenant en son pouvoir, lui a rendu ses premières bontés. On peut alors justement présumer que Dieu voudra bien suppléer » par une espèce de vocation secondaire à ce qui manque au premier engagement. »

Conf. d'Angers T. I. p. 65.

Après vous être assuré, autant que la foiblesse humaine le comporte, que votre vocation à l'état ecclésiastique a été légitime, ou que vous en avez réparé le défaut, voyez comment vous avez été pourvu du bénéfice que vous

Seconde Condition. Ne point s'ingérer de soi-même dans les bénéfices.

possédez. Il n'y a point de circonstance dans la vie où l'on ait plus à craindre l'influence de la cupidité, de l'orgueil, de l'amour de soi-même, passions qui ont un grand empire sur le cœur de l'homme, et qui, après avoir trouvé mille prétextes pour le séduire, en trouvent encore pour étouffer les remords de la conscience. Mais au tribunal de Dieu tous les prétextes disparoîtront, la vérité seule se montrera; et que serviroit alors de s'être fait illusion ici-bas? Faites donc ce que vous voudriez avoir fait, et ayez le courage d'examiner par quelle voie vous êtes entré dans votre bénéfice.

Vices qui peuvent se glisser dans les moyens de les obtenir. Dans les Grades.

Si c'est en vertu de vos Grades, comment les avez vous acquis?

Avez-vous fréquenté les classes pendant le temps fixé par les Statuts, écouté les leçons, mis à profit les cinq années d'étude, pour acquérir la science que demande et que suppose l'Eglise en accordant aux gradués de grands privilèges?

Ne vous êtes-vous pas borné à paroître en classe au moment des appels? ne vous en êtes-vous pas absenté, sans juste raison, un grand nombre de fois, soit de suite, soit à diverses reprises? Ne vous êtes-vous pas permis, pendant les classes, de fréquentes sorties, beaucoup de dissipation, et tant d'autres

abus dont l'ensemble vous rendoit indigne des attestations que vous avez surprises ?

Dans le Concours.

Si vous avez obtenu votre bénéfice au Concours, n'avez-vous point présenté pour y être admis, des certificats que vous aviez arrachés à la foiblesse de votre Curé, par des instances importunes, ou que vous saviez n'être nullement conformes à la vérité ?

N'avez-vous point usé de déguisement envers vos supérieurs, soit pour cacher vos défauts, soit pour montrer de bonnes qualités que vous n'aviez pas réellement ?

Ne vous êtes-vous permis aucune collusion, aucune ruse, pour vous faire préférer à des confrères qui avoient plus de mérite que vous ?

Dans les Résignations.

Si c'est une Résignation qui vous a procuré votre bénéfice, n'avez-vous point sollicité des protecteurs par vous-même ou par vos amis (1) ?

N'avez-vous point, pour engager le résignant à faire cette démarche en votre faveur, cherché à vous insinuer dans son esprit, à gagner son amitié et sa confiance par des assiduités, des complaisances ? Ne lui avez-vous point dans

(1) Pro quo rogaris sit suspectus, qui ipse rogat pro se jam judicatus est ; nec interest per se, an per alium quis roget. *S. Bern. lib. 4. de Cons. c. 4. n. 9.*

la même vue, rendu des services temporels ou spirituels? N'avez-vous point employé les promesses ou même quelque chose de plus effectif encore?

Les résignations demandent, et de la part des résignans, et de la part des résignataires, une grande attention, et un examen bien sérieux, lorsque la Religion n'a point été leur guide unique dans cette affaire. Pour peu qu'il s'y mêle de vues qui lui soient étrangères, les motifs qui déterminent les premiers ne sont point assez purs, les moyens qu'emploient les seconds sont peu louables; et il n'est pas rare que les uns et les autres se fassent illusion sur des choses que la connoissance des règles leur découvriroit être de grands abus.

Dans les Collations. Si c'est par la voie des Patrons et Collateurs que vous avez été pourvu, n'avez vous point de reproches à vous faire sur votre conduite à leur égard? pesez-la devant Dieu: que de démarches souvent pour réussir, quel désir de plaire, quelle étude pour se faire au caractère, à l'humeur de ceux qui disposent des bénéfices! quel empressement à les obliger! quelle adresse pour trouver l'occasion de les voir, de leur parler! quelle attention pour ceux qui les approchent, et qui peuvent influer sur leur détermination! oserons-nous le dire?

quelles bassesses auprès des personnes attachées à leur service!

Sainte frayeur de nos Pères, qu'êtes-vous devenue? Oh! que nous sommes loin de leurs sentimens! *Locus superior* dit S. Augustin, *sine quo regi populus non potest, etsi ità teneatur atque ministrerur ut decet, tamen indecenter appetitur. Quamobrem otium sanctum quærit charitas veritatis, negotium justum suscipit necessitas charitatis. Quam sarcinam si nullus imponit, percipiendæ atque intuendæ vacandum est veritati; si autem imponitur, suscipienda est propter charitatis necessitatem.* S. Grégoire le Grand traitant cette même matière dit: *Colligant cum quantâ culpâ ex appetitu proprio cæteris præferri non metuunt; si sancti viri plebium ducatum suscipere Deo etiam jubente timuerunt. Moyses suadente Domino trepidat: et infirmus quisque ut honoris onus suscipiat anhelat. Virtutibus pollens*, dit-il ailleurs, *coactus ad regimen veniat, virtutibus vacuus ne coactus accedat.* Le contraste entre notre conduite et celle de ces grands personnages est si frappant, qu'on seroit tenté de croire, ou que ce qui étoit vrai alors ne l'est plus actuellement, ou que nous sommes plus forts que ne l'étoient nos Pères dans la foi; ou que les honneurs du sanctuaire dont la vue les faisoit trembler n'impo-

De Civit. Dei l. 19. c. 19.

Pastoral. p. 1. c. 6.

c. 9.

sent plus les mêmes devoirs, et que cette charge des ames, qu'ils redoutoient extrêmement, n'est plus un fardeau formidable aux Anges même, *onus Angelicis humeris formidandum*, ou enfin que la manière de penser et d'agir des Saints sur cet article est une de ces choses extraordinaires qui méritent notre admiration, mais qui ne peuvent pas nous servir de règle (1).

Ne vous êtes-vous pas conduit pour parvenir à votre bénéfice comme se conduisent les gens du monde pour faire leur fortune, obtenir des places, s'attirer la confiance; vous étayant des principes qui les guident; par exemple, *qu'il faut savoir se produire*, *qu'il faut aider la providence*, *que*, *qui ne demande rien n'a rien*, *que ce sont les plus honteux qui perdent*, etc. etc.

Quel langage pour des hommes qui

(1) Les grands exemples que les Saints des premiers siècles nous ont donnés ont été suivis par ceux des derniers siècles. Il est dit dans la vie de S. François de Sales que « ceux qui vinrent pour » le féliciter (de sa promotion à la coadjutorerie » de l'Evêché de Geneve) furent extrêmement » étonnés de le voir si affligé : et comme ils en » témoignerent leur surprise, hélas ! leur disoit-il, » c'étoit bien assez que j'eusse à répondre de mon » ame, sans m'aller charger de tant d'autres dont » Dieu doit me demander un compte si terrible. » Il ne consentit qu'en vertu du commandement » que lui en fit son Evêque. » Vie de S. Franç. de Sales L. 4. p. 348. 351.

devroient prêcher par leurs paroles et leurs exemples le mépris des choses de la terre, la confiance en la providence, une résignation parfaite à ses vues, une attention scrupuleuse à ne point s'écarter de ses desseins, et à attendre avec patience qu'elle les manifeste, l'obligation d'envisager dans les places bien plus les devoirs qu'elles imposent que les revenus qu'elles procurent. Mais est-il aisé d'avoir des idées si supérieures à celles du commun des hommes, lorsqu'on vit comme eux, lorsque courbé vers la terre, on ne porte que rarement ses regards vers le ciel, lorsqu'on soupire après les douceurs, les agrémens d'une vie aisée et commode, comme s'ils faisoient le vrai bonheur de l'homme ici-bas, et le but auquel il doit tendre? Non, l'avidité des bénéfices, et tous les détours qu'elle inspire pour arriver à ses fins, ne disparoîtront du sanctuaire que lorsque la foi, le détachement, le zèle, les vertus sacerdotales y reprendront leur premier éclat.

Ne vous êtes-vous point fait illusion à vous-même dans la recherche des bénéfices, sous prétexte que vous aviez de bonnes intentions? *Sæpè sibi de se mens ipsa mentitur*, dit encore S. Grégoire, *et fingit se de bono opere amare quod non amat, de mundi autem gloriâ non amare quod amat.* *Ibid. c. 9.*

Vous êtes-vous conformé aux règles de l'Eglise, et notamment à celles qu'a faites le saint Concile de Trente, sur la pluralité des bénéfices ? Avez-vous fait attention qu'en posséder plusieurs hors les cas déterminés par ces règles, c'est se tromper soi-même ? *Multi improbæ cupiditatis affectu seipsos, non Deum decipientes, ea quæ benè constituta sunt variis artibus eludere et plura simul beneficia obtinere non erubescunt.*

Conc. Trid. Sess. 24. de reform. c. 17.

Si vous avez accepté un second bénéfice vous êtes-vous bien assuré auparavant que vous étiez véritablement dans le cas d'exception aux règles générales? Avez vous eu soin de consulter, à cet effet, des personnes éclairées, attachées aux vrais principes, et les avez-vous mises à portée de prononcer un jugement certain ? N'avez-vous pas eu au contraire recours à des hommes vertueux à la vérité, mais foibles, accommodans, et que vous prévoyiez facilement devoir prononcer une décision conforme à vos désirs ?

On n'ose dans une matière aussi délicate se décider de soi-même ; en conséquence on consulte, et on consulte des gens de bien : tout cela est nécessaire pour tranquilliser la conscience. Mais comme d'un autre côté la cupidité voudroit se satisfaire, on porte dans la consultation un grand désir d'entendre des

choses agréables, et le cri du cœur est: *Loquimini nobis placentia.* Ceux qu'on consulte sont à la vérité des hommes vertueux, mais d'une douceur excessive, qui craignent de faire de la peine, qui n'ont pas la force de réprimer le desir naturel de contenter, qui ne sont en quelque sorte occupés qu'à chercher les moyens d'entrer dans les vues de ceux auxquels ils ont à répondre, à qui la plus foible raison, la plus petite apparence de bien, suffisent pour autoriser la pluralité des bénéfices, et dont en un mot on espère bien qu'on aura une réponse favorable (1). De bonne foi n'est- *Isaie* 30 10.

(1) Ce n'est pas seulement dans la matière présente qu'on consulte pour avoir une décision conforme à ses vues, c'est en général dans toutes les circonstances où la passion voudroit se contenter, sans cependant alarmer la conscience. Il est donc d'un grand intérêt de bien connoître ces hommes que leur vertu, peut-être même leurs lumières, n'empêchent pas d'être des guides peu sûrs à cause de la foiblesse de leur caractere. Benoit XIV. les peint d'une maniere frappante en parlant sur un sujet différent de celui que nous traitons ici. Nec deerunt, *dit ce Pape si justement célebre*, Sacerdotes etiam virtutis laude præstantes, qui nos libenter conveniant ut ordinandos aliquos liberent ab iis quæ antea statuimus ..... Itaque minime probari à nobis ipsorum perpetuam deprecationem libere fatemur; quæ magnum affert ecclesiasticæ disciplinæ detrimentum. Il quidem ex animi lenitate quadam et mansuetudine proficisci pro certo habemus, sed ultrà limitates æquitatis studium suum ipsi proferre videntur. Quæcumque licet exigua causa, si boni speciem aliquam præ

ce pas se séduire soi-même que de s'en rapporter à de pareilles décisions ? Nous ne prétendons point qu'il faille chercher ceux qui affichent la sévérité, et qui sont toujours pour les sentimens outrés. Il y a un milieu en tout, il n'est pas si difficile de le trouver quand on agit avec simplicité, et qu'on cherche la vérité sincérement et sans détour. Souvent même, auroit-on besoin de consulter si l'on étoit dans ces sentimens ? Combien de fois demande-t-on avis pour se débarrasser de la vérité dont la lumière est

---

se ferat, satis ab ipsis putatur ut Parochi longè à suis fidelibus immorari queant, et Canonici cum reliquis ad chorum convenire non teneantur. A sacris ordinibus imperitos arcere severissimum esse judicant, si bonam indolem ostendant et ordinibus initiari vehementer expectant : id, inquam, ab illis severissimum judicatur. Curam omnem et studium conferunt ut solvantur interstitia, eo quòd in Episcopi voluntate id positum esse dictitant, ferè ac si nulla causa intercedere debeat ut eâ facultate utatur Episcopus. Si illorum sententia probaretur, sine consuetis promulgationibus matrimonia plerùmque fierent, licet duo concilia generalia, Lateranense ac Tridentium illas præceperint. His omnibus quæ hucusque diximus et quæ dicenda adhuc superessent pariter addatur facilitas ob quam studiosè contendunt, ne spiritualia exercitia clerici designatis ædibus inclusi peragant antequam ad ordines promoveantur. Ex his omnibus sine ullâ christianæ charitatis offensione qui que deprehendit Sacerdotes ejusmodi arbitrio nimiùm concedere, vel sacros canones et apostolicas constitutiones ignorare (quod verosimiliùs est) et quam utilis ac necessaria prorsus utrorumque cognitio habenda sit. *Instit.* 104. n. 10, 11.

à charge, et se montre avec trop d'éclat ?

La pénitence n'est pas moins nécessaire à ceux qui ont obtenu leurs bénéfices par des moyens peu conformes aux saintes règles, qu'à ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique sans vocation. « C'est, dit l'auteur des Conférences » d'Angers, parlant de la conduite des » uns et des autres, pécher contre la » loi de Dieu, et l'une des lois les plus » expresses, c'est s'écarter de l'ordre » qu'il a établi, c'est exposer son salut » et courir à sa perte. Le péché est » d'autant plus grand que les ordres » qu'on reçoit sans vocation sont plus » élevés, les places plus éminentes, les » fonctions plus saintes et plus néces- » saires au salut des ames ». Nous avons déjà vu qu'il ne veut pas que cette *pénitence soit légère* ; elle doit être proportionnée à la faute, qu'il envisage, et avec raison, comme *un péché très-grief.* Il ajoute cependant ; « ce seroit pousser » trop loin la rigueur que d'exiger d'un » Ecclésiastique bien converti la démis- » sion des bénéfices qu'il a obtenus dans » des vues humaines, et dans lesquels » il a été moins placé par la main de » Dieu que par la protection et l'am- » bition (1). Pierre de Blois étoit plus

Comment reparer ces vices ?

Etatstom. 1. *p.* 65.

Epist. 44. *ad Arnulp.*

(1) On sent bien que l'auteur ne parle point

» sévère, et il écrivoit à un Evêque de » Lisieux, qui ébloui par l'éclat de l'E- » piscopat, l'avoit recherché avec pas- » sion, que, s'il n'y renonçoit, il n'y » avoit point de grace et de salut à » espérer. *Dicitur quod ab adolescentiâ* » *cœpisti honores ecclesiasticos olfa-* » *cere.... hic resignatio habet locum....* » *Beato Gregorio teste : qui in ovile* L. 9. *Epist.* 42. » *ovium, non per ostium sed aliundè* » *ascendit, ad æternæ salutis bravium* » *in vanum se fatigat, nisi honorem in* » *quo deliquit penitùs derelinquat* ». En supposant avec l'auteur que, dans la discipline présente, on ne doive point suivre à la rigueur la décision de S. Grégoire, lorsque *l'Ecclésiastique a tout ce qu'il faut pour bien remplir la place et en exercer les fonctions, et qu'on a droit d'espérer qu'avec la bonne volonté que Dieu lui a inspirée, la grace l'y soutiendra*, les paroles de ce saint Pape montrent au moins combien un Prêtre qui a eu la témérité de s'ingérer dans les fonctions saintes sans l'ordre de Dieu, doit, sur-tout s'il a la charge des ames, trembler à la vue de ce ministère déjà si redoutable pour ceux-mêmes qui sont

---

du cas où un Ecclésiastique auroit accumulé plusieurs bénefices sans raison légitime, et où, indépendamment même des moyens employés pour les avoir, les regles demanderoient qu'il les réduisît à ce qu'il peut légitimement posséder.

le

le plus canoniquement pourvus ; elles montrent combien il doit pleurer sa faute, et faire d'efforts pour obtenir de la divine bonté des secours qui ne lui sont pas dûs, qui ne lui étoient pas destinés, et dont il a cependant un si grand besoin.

II. *De l'usage des revenus Ecclésiastiques.*

Destination des revenus ecclésiastiques.

Sans entrer dans la fameuse question, si le Bénéficier est propriétaire ou simplement économe des revenus de son bénéfice, il est certain que les Théologiens et les Casuistes s'accordent à dire, que les biens ecclésiastiques sont des biens consacrés à Dieu, qu'ils ont été donnés par les fidèles pour fournir aux ministres un entretien honnête, et que cet entretien pris, le superflu doit être donné aux pauvres, ou employé à des usages pieux. *An Beneficiarii omnes tenentur partem fructuum beneficii honestæ sustentationi superfluam impendere in pauperes vel alios pios usus?* Resp. *Secundùm omnes ad id tenentur sub mortali.* *P. Antonii de obligationis. quæst. 3.*

L'usage que vous avez fait de vos revenus a-t-il été conforme à ces principes ? n'en avez-vous pris que ce qui étoit nécessaire pour votre honnête entretien ?

Quelle idée avez vous eu de ce nécessaire ? avez-vous bien fait attention que ce n'est pas au gré de la cupidité et de l'orgueil qu'il doit être déterminé, mais d'après les règles de l'Église ?

Sess. 25, de reform. c. 1. *Sancta Synodus*, disent les Pères du Concile de Trente.... *admonet Episcopos omnes ut..... factis etiam ipsis ac vitæ actionibus quod est veluti perpetuum quoddam prædicandi genus, se muneri suo conformes ostendant : imprimis verò ità mores suos omnes componant ut reliqui ab eis frugalitatis, modestiæ, continentiæ ac quæ nos tantoperè commendat Deo sanctæ humilitatis exempla petere possint. Quapropter exemplo Patrum nostrorum in Concilio Carthaginensi, non solùm jubet ut Episcopi modestâ suppellectili et mensâ ac frugali victu contenti sint, verùm etiam in reliquo vitæ genere ac totâ ejus domo caveant ne quid appareat quod a sancto hoc instituto sit alienum, quodque non simplicitatem, Dei zelum ac vanitatum contemptum præ se ferat.... Quæ verò de Episcopis dicta sunt, eadem.... in quibuscumque beneficia ecclesiastica tam sæcularia quàm regularia obtinentibus pro gradûs sui conditione observari.... decernit.*

Rien de plus clair et de plus précis : ce ne sont point de simples exhortations,

des conseils de perfection, *sacra Synodus jubet, decernit.* Ce ne sont pas des lois de pure discipline sur des points indifférens en eux-mêmes, qui peuvent varier selon les temps et les lieux, et qui n'obligent que lorsqu'elles ont été publiées: ce sont des règles constantes, universelles, fondées sur l'enseignement de l'Eglise, sur la nature même de l'état ecclésiastique : c'est le développement de ce que des ministres du Seigneur doivent faire pour pratiquer les vertus sacerdotales, pour donner les exemples de frugalité, de simplicité, de modestie, de détachement, du mépris des vanités, d'humilité sur-tout, qu'on a droit d'attendre d'eux ; pour faire voir *qu'ils ne se croient pas appellés aux commodités et aux agrémens de la vie, aux richesses, au luxe, mais aux travaux, aux sollicitudes, pour la gloire de Dieu ;* en un mot pour se montrer conformes à la sainteté de leur ministère, *ut se muneri suo conformes ostendant.* *Ibid.*

Sur quoi donc pourroient se rassurer ceux qui n'observeroient pas ces règles vénérables ? Diroient-ils que les temps sont changés, qu'il faut se prêter aux usages et aux mœurs des siècles où l'on vit ? Mais depuis le Concile de Carthage, tenu dans le cinquième siècle jusqu'à

celui de Trente tenu dans le seizième ; les temps n'ont-ils point changé ? Et cependant les Pères de Trente rappellent et renouvellent les règles établies par ceux d'Afrique, sans y mettre aucune modification, aucune restriction. On ne doit point en être surpris : ces règles sont invariables, parce qu'elles sont puisées dans l'esprit même de l'état ecclésiastique.

Ajouteroient-ils qu'il faut soutenir l'honneur de son caractère ? Oui sans doute : mais S. Bernard écrivoit à ce sujet : *Honorificabitis ministerium vestrum, non cultu vestium, non equorum fastu, non amplis ædificiis, sed ornatis moribus, spiritualibus studiis, operibus bonis.* « Nous lisons dans la vie de S. François Xavier, qu'étant sur le point » de s'embarquer pour les Indes, il ne » voulut jamais prendre aucune provi- » sion pour une si longue navigation, » et que comme le Comte de Castagnede, qui faisoit alors la charge d'Intendant de la marine des Indes, le » pressoit de mener du moins quelqu'un » avec lui pour le servir sur le vaisseau, » et lui alléguoit, entre autres choses, » que ceux pour l'instruction desquels » il s'embarquoit auroient moins de » de créance en lui, quand ils le verroient lui-même laver son linge et

Ep. 24.

Rodrig. Perf chrét. part. 2. *tom.* 3. *c.* 29.

» accommoder son manger (1). Mon-
» sieur, lui répondit le Saint, ce qui a
» réduit l'Eglise de Dieu et les Prélats
» dans l'état d'aujourd'hui, c'est le soin
» d'acquérir de la considération et de
» l'autorité par le faste. Le véritable
» moyen dont il faut que je me serve
» pour me faire considérer, c'est de
» laver moi-même mes haillons, de
» m'apprêter moi-même à manger sans
» en donner la peine à personne, et de
» ne laisser pas, avec tout cela, de
» m'employer continuellement à l'ins-
» truction et au salut de mon prochain ».

Croira-t-on qu'un S. Bernard, un S. François-Xavier, n'apprécioient pas bien toute la dignité du Sacerdoce, qu'ils n'avoint point de zèle pour la soutenir, ou qu'ils ne connoissoient pas les vrais moyens de le faire? « C'est donc, ajoute » Rodriguez, par la pratique de l'hu-
» milité qu'on s'attire la considération
» des hommes et qu'on gagne les cœurs
» à Dieu.... C'est de cette sorte de ré-
» putation qu'on a besoin pour faire du
» fruit dans les ames, réputation d'hu-
» milité, réputation de sainteté, répu-
» tation de zèle dans le ministère de
» l'Evangile. Car, quant à la réputation

(1) Il faut remarquer que le Souverain Pontife avoit donné à François la qualité de Nonce apostolique.

» qu'on prétend s'attirer par les dignités » et les emplois, et où il entre quelque » chose de l'esprit du monde, elle est » plus préjudiciable qu'utile, elle édifie » moins le prochain qu'elle ne le scan- » dalise ». Or n'entre-t-il rien de l'esprit du monde dans ces dépenses frivoles, cet éclat, ce luxe, par lesquels on prétendroit soutenir l'honneur de son caractère ?

Il faut faire une distinction entre la pauvreté forcée et la pauvreté volontaire. Le monde méprise la première ; mais qu'il voie un Ecclésiastique jouissant d'un bon revenu se réduire au pur nécessaire pour consacrer son superflu aux bonnes œuvres, certainement il aura plus de vénération pour lui, que s'il absorboit son revenu par de grandes dépenses. Il y a plus : qu'un ministre de la Religion, qui a à peine le nécessaire, montre dans toute sa conduite l'amour de son état, le zèle, la charité ; ce monde, tout aveugle qu'il est, et malgré ses préjugés contre la pauvreté forcée, pourra-t-il lui refuser son estime et son admiration ?

Au reste nous demandons la simplicité, la modestie, la frugalité, et non pas la mal-propreté, ni une parcimonie qui tienne de l'avarice. Nous croyons avec le respectable Evêque d'Amiens,

parlant en particulier de la propreté (1), qu'un Ecclésiastique ne peut rien faire de mieux que de garder un juste milieu, et que s'il doit montrer en tout un grand éloignement du luxe et de la vanité, il ne peut avoir trop à cœur de se conformer aux règles de l'honnêteté et de la décence.

Auroit-on, pour se débarrasser des règles, recours aux exemples? allegueroit-on qu'il faudra donc condamner de bons et très-bons Ecclésiastiques? nous nous contenterons de répondre que les

Voyez le Miroir du Prêtre 1ere Oblig. p 97.

(1) « Il distinguoit trois sortes de propreté, » propreté de décence, propreté de charité, et » propreté d'élégance. Il ne vouloit pas, disoit-» il, de la derniere; mais les deux premières lui » tenoient fort à cœur, sur-tout celle que doit » inspirer la charité. Quelqu'un qui vit solitaire, » disoit-il, peut pratiquer telle mortification qu'il » lui plaît. S. Siméon Stilite, sur sa colonne, » n'offensoit personne par le pus qui sortoit de » ses plaies; mais dès qu'on est obligé de vivre » en société, la charité veut qu'on n'ait rien de » rebutant dans sa personne. Rien de plus loua-» ble que de pratiquer la pénitence, mais jamais » on n'est autorisé à la faire faire aux autres; et » si la mal-propreté est une pénitence, ce ne sera » jamais la mienne. »

« Sa chambre (de M. l'Evêque d'Amiens) étoit » tapissée d'une serge violette couverte de quel-» ques estampes qui représentoient la vie de Jesus-» Christ. Son lit étoit une humble et étroite couche » garnie de la même étoffe et de même couleur. » Jamais il n'y eut dans sa chambre ni glace, ni » marbre, ni dorure, ni meubles de soie. » *Mém. sur sa vie. p.* 313 *et* 324.

exemples qu'un Ecclésiastique doit suivre sont ceux de Jesus-Christ et des Saints. *Tunc Sacerdos irreprehensibiliter graditur cùm exempla Patrum præcedentium indesinenter intuetur, cùm Sanctorum vestigia sine cessatione considerat.* Nous ajouterons que les Saints des derniers temps ont encore été sur cet article d'accord avec ceux des premiers (1).

S. Greg. Past. p. 2.

(1) Nous ne parlons pas seulement de ceux que l'Eglise honore d'un culte public ; nous parlons encore de ces grands personnages dont la haute réputation de sainteté rend les sentimens et les exemples si respectables, quoique l'Eglise n'ait point canonisé leurs vertus. « Le saint Esprit, disoit » Dom Barthelemi des Martyrs, m'ordonne comme » étant Evêque d'avoir un ameublement et une » table pauvre ; le monde au contraire m'exhorte » à fuir la pauvreté, et à chercher de l'éclat dans » toutes ces choses. Auquel des deux me conseillez-» vous de déferer ? Le monde prétend de justifier » et même de sanctifier en quelque sorte ce sen-» timent qu'il nous inspire, en disant qu'on a besoin » de cette magnificence pour soutenir la dignité » épiscopale ; et le saint Esprit au contraire nous » apprend qu'un Evêque se rendra encore plus re-» commandable par cette pauvreté apostolique : » parce que ce n'est point le faste exterieur, mais » la sainteté de vie qui doit inspirer dans le cœur » des hommes le respect et la vénération qui lui » est due. Voilà notre règle : c'est à nous qui » l'avons reçue, à la suivre. Si comme religieux » j'ai tâché de garder la règle de notre ordre, » maintenant comme Evêque je dois garder la rè-» gle que l'Eglise prescrit aux Evêques. C'est » pourquoi ne croyez pas, je vous prie, que je » ne sois ennemi de tout cet éclat extérieur que » parce que je suis religieux. J'ai été pauvre dans

Pour donner encore quelque développement aux principes sur l'emploi des revenus ecclésiastiques, rapprochons votre conduite de ces mêmes principes. Abus revenu ecclésiastiques.

Ne vous êtes-vous point permis ces vanités, ces superfluités, ces meubles de fantaisie, qu'on trouve chez les gens du monde ?

N'avez-vous point consumé une grande partie de vos revenus en repas inutiles ? Ne cherchiez-vous point, dans ceux que des bienséances chrétiennes exigeoient, à vous distinguer par la quantité et la qualité des mets, la multiplicité des vins et des liqueurs ?

N'avez-vous pas cru pouvoir faire la même dépense que si vous étiez laïque, ou que si votre revenu étoit un revenu de patrimoine ?

En supposant même qu'un Bénéficier soit, non pas simple économe, mais propriétaire des revenus de son bénéfice, jamais on ne pourra croire que cette propriété soit aussi entière, aussi libre, que celle d'un revenu de famille; et que des biens consacrés à Dieu, qui

» la Religion comme l'a été S. Jean qui est le » modele de tous les religieux, mais maintenant je » dois être pauvre dans l'Episcopat comme l'a été » Jesus-Christ prêchant l'Evangile, comme l'ont » été les Apôtres et les grands Evêques leurs successeurs, et comme l'Eglise l'ordonne de l'être » à tous les Prélats. » *Vie de Dom. B. des Mart. L. 1. C. 20.*

sont part-tout appellés *le patrimoine des pauvres*, puissent être regardés dans le mains d'un Bénéficier comme son propre patrimoine. D'ailleurs, à quelque titre qu'il possède les biens dont il jouit, les eût-il reçus de ses pères ; sa qualité d'Ecclésiastique exige de lui plus de modestie, de frugalité, de détachement, que des simples fideles.

Ne vous êtes-vous point cru autorisé à proportionner la dépense à votre revenu, à en faire plus que ceux de votre rang, par la seule raison que votre bénéfice étoit plus riche ?

Nous sentons bien qu'un Bénéficier n'est point obligé de vivre comme ceux de ses confrères qui n'auroient pas un revenu proportionné à leur état ; mais nous ne voyons point pourquoi la richesse de son bénéfice l'autoriseroit à faire plus de dépense que son état ne le demande, à avoir un train qui, bien loin d'entrer dans les bienséances de son rang, en sort d'une manière visible, et excite les murmures du public. Nous ne voyons point non plus pourquoi son rang et ses besoins restant absolument les mêmes, il pourroit augmenter sa dépense précisément parce que des circonstances quelconques augmentent la part qu'il avoit dans les biens de l'Eglise.

Emploi du superflu. Quel usage avez-vous fait de votre

superflu ! l'avez-vous employé au soulagement des pauvres, et par préférence, de ceux du lieu où votre bénéfice est situé, ou à d'autres bonnes œuvres ?

Ne l'avez-vous point fait tourner au profit de vos parens, sans qu'ils en eussent un besoin réel ? *Omninò verò eis interdicit* (sancta Synodus Tridentina loquens de quibuscumque beneficia obtinentibus), *ne ex reditibus Ecclesiæ consanguineos familiaresve suos augere studeant, cùm et Apostolorum Canones prohibeant ne res ecclesiasticas quæ Dei sunt consanguineis donent ; sed si pauperes sint iis ut pauperibus distribuant, eas autem non distrahant nec dissipent illorum causâ : imò quàm maximè potest eos sancta Synodus monet, ut omnem humanum hunc erga fratres, nepotes propinquosque carnis affectum, unde multorum malorum in Ecclesiâ seminarium extat, penitùs deponant.* Sess. 25, de refer. c. 1.

N'avez-vous point consacré votre superflu à des œuvres bonnes en elles-mêmes, mais peu utiles ; peut-être, à des entreprises de goût et de fantaisie ? Combien de fondations ou autres œuvres pieuses ne produisent qu'un bien très-foible et de peu de conséquence, tandis que les mêmes fonds eussent pu servir à des établissemens d'une utilité générale et inappréciable pour une paroisse, une ville, un canton, un diocèse entier !

Lorsque l'esprit de la Religion inspire aux fidèles de consacrer à Dieu une partie de leurs biens, c'est le zele de la gloire de Dieu et du salut des ames, et non le goût naturel, le caprice, qui doit régler le choix de leurs institutions : ne doit-il pas à plus forte raison conduire un Bénéficier dans l'emploi de son superflu ?

Soin de remplir les vues des fondateurs.

Etes-vous entré dans les vues de ceux qui ont fondé votre bénéfice, et avez-vous bien fait attention que ce n'est qu'en les remplissant, que vous pouvez avoir le droit d'en percevoir les revenus ?

Conf. d'Ang. Bénéfic. P. 7.

« Le véritable but des fondateurs » étoit d'obliger ceux qui en sont pourvus (des bénéfices) à honorer Dieu » et ses Saints par leurs prieres, à être » les médiateurs entre Dieu et les pécheurs, en priant pour eux et en expiant leurs péchés par des sacrifices, » et de les attacher uniquement au service de l'Eglise en les débarrassant des » soins et des sollicitudes que causent » les nécessités de la vie ». Tous les fondateurs n'ont pas pris la même voie pour arriver à ce but général. Les fondations ont eu des objets différens d'où résultent des obligations différentes, et il est incontestable qu'un Bénéficier n'entre dans les vues de ceux qui ont fondé son bénéfice, et ne peut avoir droit d'en

toucher les revenus, qu autant qu'il s'acquitte fidélement des obligations qui lui sont propres.

Différences de Bén.

On distingue dans la discipline actuelle de l'Eglise trois sortes de Bénéfices : ceux auxquels la charge des ames est attachée, comme les Cures ; ceux qui, sans avoir cette charge, obligent à résidence, tels sont les Canonicats ; et ceux qui n'y obligent point, qu'on appelle plus communément en France, *Bénéfices simples*, comme Chapelles, Prieurés en Commande, etc. Nous ne croyons pas devoir nous étendre sur les derniers. Ceux qui jouissent de ces bénéfices n'ignorent pas que la récitation de l'Office divin est pour eux un devoir indispensable, que l'omission de ce devoir les oblige à restitution, et ils peuvent aisément connoître les manquemens qu'ils auroient à se reprocher, en lisant ce que nous avons dit sur cette matière lorsque nous avons traité des obligations du Sous-diacre. Ils trouveront au même endroit ce qui concerne l'habit ecclésiastique. Ils savent aussi que tout Clerc, et à plus forte raison tout Bénéficier, doit édifier par une vie régulière, conforme a ce que les saints Canons leur prescrivent, appliquée, propre à procurer la gloire de Dieu, et qui ait quelque rapport au bien de l'Eglise, *au service de laquelle les fondateurs ont voulu*

les attacher en les débarrassant des soins et des sollicitudes de la vie. Nous les renvoyons sur cet article à ce que nous en dirons en parlant des devoirs du Chanoine, ainsi que pour la nomination des bénéfices qui seroient à leur disposition. Quant aux obligations particulières que chaque bénéfice, même simple, peut avoir (et il y en a dans presque tous les bénéfices) comme Messes à acquitter, etc. il n'est pas difficile de voir si on les a fidélement remplies. Nous nous bornerons donc aux Miroirs du Chanoine et du Curé, et nous terminerons celui du Bénéficier par une réflexion qui ne peut être trop pesée. Elle est d'un homme qui joignoit à une éminente vertu une longue expérience, et que l'aménité de son caractère ne permet pas de soupçonner de sévérité.

Mém. sur sa vie t. 2. p. 46. « Les Ecclésiastiques, disoit M. d'Amiens, sur-tout les Bénéficiers, se » damnent en grand nombre, ou *in* » *ingressu*, ou *in progressu*, ou *in* » *egressu* ».

MIROIR DU CHANOINE.

TELLE est la frivolité et la bizarrerie du monde, qu'en même-temps qu'il attache de la considération à l'état de Chanoine, il se plaît par une contradiction palpable à jetter du ridicule sur cet état, et à en faire l'objet de ses railleries et de ses sarcasmes. Guidés par la foi, les véritables chrétiens n'ont point de peine à se garantir de ces idées, dont le principe est dans l'irréligion qui les a fait naître et les entretient. Ils honorent et respectent ces Corps particuliérement dévoués au culte de Dieu, qui dans tous les siècles ont rendu à la Religion des services importans en tout genre. S'ils apperçoivent dans certains Chapitres du relâchement et des abus, ils sentent combien il seroit injuste de rendre les Chanoines vertueux et édifians, responsables des fautes qui ne le sont pas, et sur-tout de faire retomber sur l'état lui-même les défauts des particuliers. Loin d'appeller la destruction sur des institutions utiles, ils ne désirent que de les voir briller d'un nouvel éclat; ils ne soupirent après la réforme des abus, qu'afin que la considération dont jouissent ces Corps respectables s'accroisse encore, par le retranchement

But de ce Miroir.

de tout ce qui pourroit faire une impression fâcheuse sur l'esprit des fidèles, et paroître autoriser en quelque sorte les reproches des ennemis de tout bien. C'est par le même motif de zèle pour leur honneur, et en même temps pour celui de la Religion qui y est vivement intéressée, que nous invitons les membres qui les composent à jetter les yeux sur le tableau que nous leur présentons; il leur offrira les moyens d'ôter à l'impiété toute occasion de critique, et de la forcer elle-même au respect par la fidélité à leur vocation.

Les principaux devoirs des Chanoines sont, 1°. l'assistance au chœur; 2°. l'observation des statuts; 3°. une vie régulière et édifiante.

I. *De l'assistance au chœur.*

Assistance au chœur.

L'assistance au chœur doit être regardée comme le premier et le principal devoir des Chanoines, puisque l'objet de leur institution est la célébration de l'office public. Les fidèles au milieu des soins et des embarras du siècle, ne peuvent, au moins ordinairement, vaquer long-temps à la prière; et c'est en s'acquittant en vue de Dieu des obligations de l'état où la providence les a placés, qu'ils remplissent le précepte que Jesus Christ fait de prier sans cesse et

de ne se lasser jamais. Les Prêtres eux-mêmes chargés de l'administration des Sacremens et de la conduite des Paroisses ne peuvent pas s'occuper de la prière autant qu'ils le désireroient. L'Eglise députe en conséquence un certain nombre de ministres pour cette fonction, elle les attache spécialement à ce grand objet, elle en fait leur état, afin qu'ils puissent remplir ce devoir plus continûment, avec plus d'éclat et de solemnité. Ministère auguste et important, puisqu'il a pour but d'offrir à Dieu au nom de toute l'Eglise un hommage pour ainsi dire, perpétuel, de lui rendre les actions de graces qui lui sont dues pour les bienfaits dont il comble les hommes, et d'obtenir pour eux de sa divine miséricorde les secours qui leur sont nécessaires. Nous le répétons : il n'y a que l'irréligion qui puisse méconnoître la dignité et l'importance de ces fonctions, les ridiculiser ; regarder des hommes appliqués au culte de Dieu, occupés à lui exposer plus assidûment les besoins du peuple, comme des êtres oiseux, inutiles, perdus pour la société ; et refuser à la Majesté divine ce qu'ils ne refusent point aux Princes de la terre : le droit d'avoir une cour, d'être environnés d'un certain nombre de leurs sujets dont le principal office soit de leur

rendre hommage, et d'être assidus auprès d'eux.

Entrez vous dans les vues de l'Eglise? Vous les rappelez-vous de temps en temps? Regardez-vous l'assistance au chœur comme le devoir de votre état, et en conséquence comme un devoir essentiel?

Vous pénétrez-vous de l'excellence de votre ministere, pour vous animer à le remplir avec zèle et fidélité?

Ne vous dispensez-vous du chœur que pour des raisons véritablement légitimes, et non sur de légers prétextes? Ne croyez-vous point *en être quitte pour perdre les distributions?*

Il y a deux erreurs dans ce principe: la première, de s'imaginer qu'on ne perd que les distributions en n'assistant point; comme si les autres fruits de la Prébende n'étoient point aussi attachés à l'office pour lequel les Canonicats ont été institués. La seconde, de supposer qu'il ne s'agit, en assistant ou en n'assistant pas au chœur, que de perdre ou de gagner; comme, si, dans une place, il n'y avoit que les revenus à considérer, et qu'en les abandonnant on fût libre de ne point remplir les devoirs de son état.

Assistez vous avec ponctualité à l'Office? n'êtes vous point lent à vous y rendre, prompt à en sortir?

Si l'on voit un Chanoine n'aller à l'E-

glise que pour l'Office, et le plus tard qu'il peut, en sortir avec précipitation dès qu'il est terminé, quelquefois même en prévenir la fin ; si l'on s'apperçoit sur-tout que c'est la Pointe qui le guide, qu'il n'arrive qu'au moment fatal, qu'il quitte le chœur lorsque la distribution est assurée, qu'il s'absente des heures, des Messes, services, et autres prières, où il n'y a rien à gagner, les fidèles ne sont-ils pas autorisés à croire qu'il n'est point conduit par l'esprit de Religion, mais par des vues temporelles? Ne donne-t-il point occasion aux murmures? « C'est une chose très-indécente et très-» répréhensible, disent les Conférences » d'Angers, de voir des Chanoines sortir » de l'Office aussi-tôt qu'ils le peuvent » sans rien perdre, et quitter le chœur, » dès que les petites heures qui suivent » les grands Offices commencent. Ce » seroit un terrible préjugé contre le » motif qui dirige leur assistance ». Et en effet n'y a-t-il pas lieu de craindre que ceux qui tiennent cette conduite n'ayent point assez pensé à ce que dit Benoît XIV, d'après Saint Thomas : *Emolumenti ratio non debet potissimùm ad chorum perducere, sed pietatis studium, ut obsequium Deo præstetur, ipsiusque laudes decantentur. Qui solùm utilitate distributionem traheretur simoniæ labem contraheret.*

Etats T. 1er. 6 Conf. 3e quest.

Instit. 170e N. 39.

Vous faites-vous un devoir d'assister aux petites heures ? « Les petites heures » font certainement une partie de l'Of- » fice Canonial, disent encore les Con- » férences d'Angers..... on ne peut » douter qu'il n'y ait toujours du pé- » ché à manquer sans raison légitime à » l'une des petites heures parce qu'elles » font toutes partie du saint Office, et » que suivant les loix de l'Eglise les » Chanoines sont tenus d'assister à l'Of- » fice entier. Elles ne font aucune dis- » tinction des grands et des petits Offices. » Leurs dispositions sont générales : et » même, lorsqu'on consulte les loix de » l'Eglise, il paroît que c'étoit son in- » tention qu'on attachât des distribu- » tions à toutes les heures de l'Office » sans distinction. Les Conciles de Bas- » le, de Trente etc. s'expliquent de » manière à ne pas permettre d'en dou- » ter ; et Saint Charles Borromée, dans » son quatrième Concile provincial, » après s'être plaint qu'on n'en avoit » point attribué à quelques-unes des » parties de l'Office ou qu'on n'en avoit » attaché que de trop légères, ordonne » expressément qu'on réforme cet abus. » Si dans plusieurs Chapitres on n'a » pas suivi le vœu de l'Eglise, ni les » reglemens de Saint Charles, l'obliga- » tion des petites heures n'en est pas » moins réelle, puisqu'elle est indepen-

Ibid.

» dante des distributions ; cela montre
» seulement qu'on ne les a pas regar-
» dées comme une partie si considéra-
» ble que les autres. Or sans examiner
» quand il y a péché mortel à y man-
» quer, et si cela peut faire la matière
» de cette espèce de péché, il suffit que
» ce soit en soi un péché quelconque,
» pour contenir dans son devoir un
» Chanoine qui ne doit jamais de pro-
» pos délibéré commettre des péchés
» véniels, encore moins se mettre peu
» en peine d'en commettre par principe
» de conduite, et de les multiplier tous
» les jours. Nous en revenons plus d'une
» fois à cette réflexion si convenable à
» un état qu'on ne peut douter renfer-
» mer un engagement particulier à évi-
» ter tout péché quelqu'il puisse être. »

Et comment pourroit-t-on supposer que des hommes attachés par état à la célébration de l'Office ne fussent point obligés à une partie de cet Office ? Comment penser que les fondateurs n'ayent voulu exiger d'eux qu'un service partiel ? quel eût pu être leur motif ? L'Office entier est-il une charge au-dessus des forces de l'homme ? Auroient-ils pensé que le rang qu'occupe un Chanoine, les revenus dont il jouit, fussent une raison d'exiger de lui moins d'assiduité ? Quelle apparence enfin qu'ils ayent consacré leurs biens à doter des prébendes, que l'Eglise ait donné à ceux de ses

ministres qui en sont pourvus un rang honorable, pour ne les voir remplir qu'à demi les fonctions qui sont l'objet et le but de leur institution?

Obligation de chanter.

Ne vous imaginez-vous point que votre devoir ne vous oblige qu'à être présent au chœur, sans vous astreindre à chanter!

Ibid. n°. 16.

Ecoutons Benoît XIV : *Putaverunt aliqui eam legem propositam esse Canonicis, ut in chorum convenirent, divinisque Officiis interessent, non verò ut voce sua sequerentur cantum quo mansionarii et Cappellani Canonicas horas persolvunt; quare silentio totum illud tempus conterere Canonicis permittunt et comparari simulachris quæ muta suis in sedibus immorantur. Percepimus hanc falsam opinionem evulgatam ab illis fuisse qui sapientiæ laudem sibi vindicare contendunt.* Il employe pour combattre cette fausse opinion les autorités les plus respectables et entre autres ces paroles du Concile de Trente qui seules suffisent : *omnes verò divina per se et non per substitutos compellantur obire officia..... atque in choro ad psallendum instituto hymnis et canticis Dei nomen reverenter, distinctè devotèque laudare.* Mais d'ailleurs, cette vérité ne saute-t-elle pas aux yeux, et peut-on s'empêcher de dire avec un célèbre Canoniste de Rome cité par le

Sess. 24. *C.* 12. *de reform.*

même Pape : *Ergò puerile est, imò sacrilegum et contra justitiam virtutis Religionis imaginari, quòd deputatus ad hoc ut veniat ad ecclesiam et chorum ad quotidianum psallendum officium matutinis et vespertinis horis, satisfaciat deputationi si ad ecclesiam veniat et ad chorum, et ibi non psallat, sed otiosus maneat, vel quodcumque aliud faciat.*

Nos Théologiens ne sont point d'un autre sentiment. Nous citons volontiers les Conférences d'Angers comme ayant la réputation bien méritée de s'éloigner également du relâchement et de la sévérité. Elles s'expliquent sur cet objet d'une manière formelle. « L'Office Canonial est leur Office (des Chanoines) ; ils le doivent faire et conséquemment le chanter. L'Eglise le leur ordonne. Les Théologiens, les Canonistes, les Jurisconsultes même, font aller de pair l'un et l'autre devoir comme n'en formant en quelque sorte qu'un, et ils font également un péché mortel à un Chanoine de ne point chanter comme de ne point assister ; en convenant néanmoins que la faute seroit moins griève parce qu'il rempliroit au moins une partie de son devoir. C'est pourquoi, concluent-elles, les Conciles défendent aux Chanoines de réciter en particulier leur Office au chœur quoiqu'ils

Ibid. quest. 4.

» le suivent (1), d'y lire aucun livre, » même de piété, tandis qu'on chante. » *Nemo, dum horæ Canonicæ in communi publicè cantantur legat vel dicat privatim Officium. Nam non solùm obsequium quo obnoxius est choro subtrahit sed alios psallentes perturbat.* A plus forte raison réprouvent-ils les abus dont parle un Concile d'Avignon cité par Benoît XIV : *nullus Canonicus nec Beneficiatus, neque alius Clericus inter canendum dormiat, nugetur, litteras aut libros legat..... per chorum vagetur.*

Concil. Basil. Sess. 21. c. 3.

Ibid. n. 24.

Les mêmes Conférences ajoutent : « Les distributions ne sont pas plus » dues à ceux qui ne chantent pas qu'à » ceux qui n'assistent point ; parce que » ce n'est pas à l'assistance précisément » qu'elles sont attribuées, mais à une » assistance Canoniale, et occupée du » chant de l'Office divin qui forme singulierement le devoir du Chanoine. » Cela est si constant, que, comme » l'observe Van-Espen, *de inst. et off.*

(1) Et encore plus de réciter une heure de l'Office lorsqu'on en chante une autre, ou pendant la Messe ; ce qui arrive ordinairement quand, par la fausse persuasion qu'on n'est pas tenu aux petites heures, on ne se fait un devoir que d'assister aux grands offices, et qu'on n'a en quelque sorte d'autre regle pour arriver au chœur ou pour en sortir que le caprice ou le hasard, ne se faisant pas même scrupule de tronquer les grands Offices autant que la Pointe le permet.

» *canon. p. 3. c. 2. art. 3.* les Théolo-
» giens les moins rigides sont ici d'ac-
» cord avec les casuistes les plus exacts,
» *Theologi etiam laxiores docent Ca-*
» *nonicos non facere distributiones suas,*
» *si cessante legitimo impedimento, in*
» *choro non canant.* » S. Pie V, dans sa constitution 35eme, donne la même décision, et oblige à la restitution celui-même qui s'excuseroit sur ce que les Statuts de la fondation n'exigent que la seule présence pour avoir droit aux fruits et aux distributions, *tametsi aliquis choro addictus non recitans, omnibus horis Canonicis cum aliis præsens adsit, fructusque et distributiones fortè aliter assignatas solâ præsentiâ juxtà statuta fundationis, vel aliàs sibi lucrifecisse prætendat.* *Ben. XIV Ibid. n 16.*

Chantez-vous l'Office avec toute la décence extérieure, et avec la piété que doivent vous inspirer la présence de Dieu et le zèle du salut de vos frères ? Ne vous acquittez-vous point de ce devoir avec négligence, tiédeur, indifférence, dissipation ? Ne contribuez-vous point à précipiter le chant, au lieu de faire ce qui dépend de vous pour empêcher tout ce qui peut nuire à la dignité et à l'intégrité de l'Office ? Manière de chanter.

Benoît XIV. cite avec beaucoup d'éloges et commente avec son érudition ordinaire ces paroles de Clément XI. *Ibid. n. 24.*

écrivant aux Evêques d'Italie et des Isles adjacentes : *plurimùm commendes Canonicis, Beneficiariis.... gravissimum onus, quod illis præscribitur, dum in chorum conveniunt : nempe ut modestiam et silentium decenter in eo loco præ se ferant, quemadmodùm illos decet maximè qui ante conspectum majestatis divinæ versantur ; ut psallant magno pietatis studio, vocibus aptè comparatis, haud festinanter, nullisque præcisis vocabulis, ità ut pars chori haud canere incipiat cùm pars altera cantum nondum absolvit ; ut hâc ratione populus intelligat divinas laudes, et ad pietatem ac religionem ex ipsorum cantu moveatur.*

Clément XI. dans cet avertissement si conforme aux saints Canons, comme le démontre Benoît XIV., où il ne fait que rappeller aux Chanoines ce que leur prescrit impérieusement l'esprit de Religion, défend d'abord tout ce qui est opposé à la décence extérieure, les badinages, les ris, les paroles inutiles, les courses dans le chœur et à la sacristie les postures peu convenables à la sainteté du lieu, les regards, la dissipation, tout ce qui peut troubler la discipline du chœur ou la devotion des assistans, *commendes ut modestiam et silentium præ se ferant.* Il recommande ensuite ce zèle, ce soin qui arrêtent les effets de la

négligence et du dégoût qu'entraînent l'habitude et la répétition continuelle des mêmes exercices, *ut psallant magno pietatis studio ;* cette piété qui éclate dans le chant même, *et vocibus aptè comparatis*, cette attention à Dieu sans laquelle on ne satisfait point au devoir de l'Office, *quæ quidem*, dit S. Thomas, *est maximè necessaria*, et qui exclut toute distraction volontaire ; cette dévotion que Bellarmin décrit ainsi : *devotio quam in Officio divino ritè persolvendo exigit generale Concilium Lateranense..... partim est interna, partim externa. Interna devotio est promptitudo quædam animi ad Deum laudandum ac precandum, quam certè non habent qui cum tædio ad hoc munus accedunt, vel de prolixitate facilè quæruntur. Devotio externa est promptitudo ad genua flectenda, ad standum, ad canendum et alia id genus præstanda.*

Benoît XIV. Ibid n.164

Ibid.

Clément XI. réprouve après cela des abus malheureusement trop communs : une précipitation qui ne permet pas de prononcer toutes les syllabes, qui ne laisse point de pause au milieu des versets, qui ôte l'accord et le concert des voix, *haud festinantes, nullisque præcisis vocabulis*, une anticipation qui empêche d'attendre la fin d'un verset pour commencer l'autre, *ità ut pars chori haud canere incipiat, cùm pars altera*

cantum nondum absolvit : défauts qui jettent la confusion dans le chant, qui en font une espèce de mugissement continu où l'on ne distingue presque rien, qui enlèvent aux plus belles prières ce qu'elles ont de touchant, qui en un mot sont également opposés à l'intégrité et à la majesté de l'Office divin. Ces défauts ont depuis long-temps fixé l'attention de l'Église, sans que les avertissemens réitérés des Conciles ayent pu les extirper entièrement. *Divinas laudes*, dit celui de Basle, *per singulas horas non cursim ac festinanter, sed tractim et cum pausâ decenti, præsertim in medio cujustibet versiculi psalmi, debitam faciendo inter solemne et feriale Officium differentiam reverenter persolvantur.* Nous n'ignorons pas que ce qui est dit par le Concile, de la différence entre l'Office solemnel et celui des féries, sert de prétexte pour couvrir les abus. Oui, sans doute, il doit y avoir de la différence entre ces Offices : mais de la piété, de la gravité dans tous, une pause convenable, jamais de précipitation, jamais d'anticipation. Les règles que le Concile fait là-dessus ne concernent pas moins les féries que les fêtes les plus solemnelles, parce qu'elles sont essentielles à l'Office divin et évidemment prises dans sa nature.

Bén. XIV Ibid.

Le Pontife finit par exposer le motif

qui doit engager ceux qui sont chargés de la célébration de l'Office, à s'en acquitter avec décence et exactitude, *ut hâc ratione populus intelligat divinas laudes, et ad pietatem ac Religionem ex ipsorum cantu moveatur.* Ah ! que les Chanoines méditent ces paroles avec soin. Combien un Office où la modestie et la gravité régnent, où le chant est pieux, où les cérémonies sont bien faites, où chacun contribue autant qu'il est en lui à ce que tout soit rempli avec dignité ; combien cet Office est propre à faire impression sur le peuple, à lui donner une grande idée de la majesté du Dieu que nous servons, du culte qui lui est dû, de la sainteté de nos mystères, à réveiller en lui l'esprit de foi et de piété ! combien il a d'efficacité pour attirer les graces du ciel ! Et, si la prière d'un juste a tant de pouvoir auprès de Dieu (1), combien n'en auront pas les prières ferventes et assidues de ses ministres assemblés en son nom, au milieu desquels lui-même se trouve suivant la parole qu'il en a donnée (2) ; des prières publiques et solemnelles faites au nom de toute

(1) Multum enim valet deprecatio justi assidua. *Jac.* 5, 16.

(2) Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. *Matth.* 18, 20.

son Eglise ! Au contraire, un Office fait à la hâte n'est-il pas plus propre à irriter la colère de Dieu qu'à l'appaiser, à attirer ses malédictions que ses graces ? et qu'annonce-t-il dans ceux qui le chantent, que peut-il inspirer aux autres, sinon la froideur et le dégoût ? quoi de plus capable de miner la foi et d'éteindre le peu de piété qui règne dans le monde ! quel autre effet en un mot peut-il opérer que d'exciter le mépris et la risée des impies, d'être le scandale des foibles et d'arracher aux vrais fidèles des larmes bien différentes de celles que le chant des Psaumes faisoit verser à Saint Augustin ? *Ex quo*, dit Benoît XIV. rapportant ces touchantes paroles du saint Docteur : *quantùm flevi in hymnis et canticis tuis suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter ! Ex quo*, dit-il judicieusement, *satis apertè deprehenditur haud fuisse præcipitem alternum Psalmorum cantum, ita ut versiculus inchoaretur priusquàm altera pars chori versiculo suo finem dedisset. Nam sanctus Augustinus haud commotus acriter fuisset si res alio modo contigisset, lacrymas autem tunc effudisset non suave sonantis Ecclesiæ vocibus perculsus, sed potiùs ob gravissimam dolorem concitatum ex eo quod divina Officia sic contemnerentur.* Réflexion digne de la piété

Ibid. n. 28.

de ce grand Pape, et qui mérite bien d'être méditée par tous les Chanoines.

Ajoutons que la précipitation et l'anticipation pourroient aller au point de rendre l'Office assez défectueux, pour imposer à ceux qui y contribueroient volontairement la nécessité de restituer. Enfin nous dirons avec l'auteur des Conférences d'Angers que, « comme » ces sortes de défauts dans le chant » des divins Offices viennent plutôt des » bas officiers, qui quelquefois n'ont » pas eu une éducation fort ecclésiastique et ne se consacrent pas à cet » emploi par des motifs bien épurés, » c'est aux Chanoines chargés personnellement de l'Office de les instruire » de leur devoir, et au Chapitre, surtout à celui qui préside au chœur » de les y contenir à peine d'en répondre à Dieu, s'ils manquent à ces » attentions, » si l'amour de leur repos les empêche de faire ce qui est en eux pour remédier à des abus essentiellement opposés à la manière dont l'Office doit être célébré, et leur fait trouver tout impossible, lorsqu'on ne peut venir à bout d'arrêter le cours du mal que par des soins assidus et pénibles. Il ajoute : « Nous n'observerons » point que les Chanoines étant tenus » de chanter sont conséquemment obligés d'apprendre le chant ecclésiasti-

» que dans la proportion du talent que » Dieu leur a donné, et assez pour se » mêler au chant commun et le sou- » tenir. » Qu'eût dit cet auteur de cette insouciance pour le chant et les cérémonies, de cette négligence à les apprendre devenue comme du bon ton?

Quant aux moyens de soutenir l'attention et de nourrir la dévotion du cœur, d'écarter la routine et l'habitude, au soin de repousser les distractions, d'en tarir la source autant qu'il est possible, voyez ce qui regarde le Bréviaire au Miroir du Sous-diacre, et les articles de la Mortification, du Détachement, du Recueillement dans celui du Prêtre. Car on ne peut pas se cacher que souvent le principe des distractions est dans une vie tiède, immortifiée et dissipée.

Enfin ne croyez vous pas pouvoir profiter de certains usages évidemment contraires aux règles des saints Canons et aux devoirs essentiels de l'état canonial par rapport à l'Office divin?

Ibid. n. 23. Benoît XIV en cite de relatifs à la Pointe, et entre autres l'usage d'une Eglise où l'on ne marquoit comme absens, que ceux qui n'étoient point encore entrés au chœur lorsqu'on commençoit le *Te Deum*. Quel aveuglement! croiroit-on remplir son devoir et gagner légitimement les revenus de sa prébende par une pareille assistance? Et si des hommes

édifians d'ailleurs soutenoient un pareil usage ou cent autres de même nature, et autorisoient par leurs exemples à en profiter, ne justifieroient-ils pas la réflexion que nous avons faite dans un autre endroit relativement à des Ecclésiatiques estimables et exacts sur bien des points, qui laissent sur d'autres tout lieu de craindre qu'ils ne se séduisent eux-mêmes, et qu'ils n'ayent point assez pesé ces paroles de S. Jacques : *quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.* Il y a des usages qui sont des abus sensibles, qu'aucun laps de temps ne peut couvrir, et dont on peut dire : *Diuturnitas temporis non diminuit peccata, sed auget.*

Voyez le Miroir du Prêtre arc. de la Retraite.

Jac. 2, 10.

Alex. 3. C. non sat. 8 de Sim.

II. *De l'observation des Statuts.*

Etes-vous exact à vous conformer aux Statuts du Chapitre ?

Fidélité aux Statuts.

Faites-vous attention qu'ils *font loi dans le Corps*, et *que tous sont tenus de les observer* ; que cette obligation est d'autant plus grave qu'elle est confirmée par la Religion du serment ?

Conf. d'Ang. Etats. T. 1er. 7e Conf. 1e quest.

Ne vous persuadez-vous point trop facilement que les articles qui vous sont à charge n'obligent plus ?

« On ne doit avoir aucune inquiétude par rapport aux reglemens qui

Ibid. 1e Conf. 1e quest.

» sont tombés en désuétude, ou que » l'usage a réduits à un sens moins ri- » goureux ; le serment qu'on fait d'ob- » server les Statuts ne concerne point » ces reglemens, ou ne les renferme » que dans le sens que leur donne l'in- » terprétation communément reçue..... » Abolis par le non-usage, devenus inu- » tiles par le changement des circons- » tances, ils ne font plus loi, au moins » dans le sens rigoureux qu'ils présen- » toient.... Nous ne parlons pas sans » doute de ces reglemens essentiels pour » le bon ordre, qui ne sont négligés » que par abus, et non anéantis par un » usage légitime. Il peut y avoir dans » des corps d'ailleurs respectables un » oubli de certains devoirs, une cou- » tume contraire, et cela est de maxi- » me, n'est point ce qu'on appelle un » usage et une coutume légitime qui » puisse déroger à une loi, toujours » subsistante. » On sent que dans un corps ecclésiastique sur-tout, il est des regles telles que leur inobservation ne seroit jamais une preuve qu'elles n'obligent plus, et qu'il pourroit se glisser dans ces corps des abus qui, quoique anciens, quelque universels qu'ils fussent, seroient toujours des abus. Cela mérite une réflexion sérieuse principalement par rapport aux articles dont l'observation se-

roit gênante, et dont on ne seroit pas fâché d'être débarrassés.

Assemblées Capitulaires. Ibid. 7e Conf. 1e quest.

Assistez-vous régulièrement aux Assemblées Capitulaires?

« C'est l'assemblée du corps où l'on » traite des affaires, soit spirituelles, » soit temporelles, qui l'intéressent; » ces affaires touchent chacun des mem- » bres, se font et se décident au nom » de la Compagnie. Tous sont tenus de » veiller à ce qu'il ne s'y fasse et ne s'y » décide rien qui puisse compromettre » le Corps et ses droits, rien de con- » traire à la charité, à la justice, à la » discipline régulière. Chacun n'a que » sa voix; mais il la doit, suivant ses » lumières et sa conscience, d'une ma- » nière qui puisse faire le bien du Cha- » pitre, et empêcher ce qui pourroit » lui être préjudiciable, le déshonorer » ou être justement blâmé. On s'y est » obligé par serment en y entrant. De » là naît une obligation étroite de se » trouver aux assemblées Capitulaires.... » S'il étoit permis à chaque particulier » de négliger les assemblées Capitulai- » res, chacun pourroit prétendre qu'il » n'y est pas assujetti, et tous ou le » plus grand nombre le faisant, les » biens, la discipline du Chapitre, l'Of- » fice divin même, tout tomberoit bien- » tôt dans le plus grand désordre. On

» ne tire pas à conséquence quelques
» assemblées particulières auxquelles on
» a pu manquer, mais ce qu'on deman-
» de principalement, c'est l'assiduité.
» On ne peut avoir aucune bonne raison
» de s'en retirer absolument, même par
» dégoût, par mécontentement. Les con-
» tradictions qu'on y éprouve n'en sont
» pas une : on les doit supporter avec
» patience. Il est permis à chacun d'a-
» bonder dans son sens, et on peut
» n'avoir pas autant raison qu'on le
» pense. »

Secret. Faites-vous une attention particulière à l'obligation du secret que vous avez fait serment de garder sur ce qui se passe
Ibid. dans le Chapitre ? Ce serment *renferme tout ce qui mérite d'être tenu caché, et n'est pas fait pour être connu.*

Jugez vous de la nécessité du secret, moins quelquefois par le fonds, par l'importance de l'objet qui a été traité dans l'assemblée, que par les circonstances, par certaines suites que pourroit avoir ce que vous seriez dans le cas de dire ?

Un mot suffit pour en occasionner de
Ibid. fâcheuses ; « et en général, en cette ma-
» tière, le scrupule est moins à crain-
» dre que la trop grande liberté de par-
» ler qui a souvent de très-grands in-
» convéniens, compromet des confrè-
» res, les rends odieux et méprisables. »

Nomina. Observez-vous fidélement dans la no-

mination aux Dignités et aux Places du Chapitre, dans la présentation ou collation des Bénéfices, les règles que prescrivent les Statuts, qui ne sont ordinairement que celles de l'Église ? tion aux places ou Bénéfices.

Choisissez-vous le plus digne, sans égard aux sollicitations de la chair et du sang, sans respect humain ?

Ne croyez-vous pas trop légèrement que celui que vous avez en vue ou qu'on vous propose, a les qualités requises par les saints Canons ?

La charité nous oblige de juger favorablement ceux dont nous ne sommes point chargés, et dont nous n'avons pas intérêt de connoître les bonnes ou mauvaises qualités ; mais lorsqu'il s'agit, sur notre conscience et au prix de notre ame, de confier un dépôt précieux tel qu'une dignité, une place importante, le gouvernement d'une paroisse, et même, par rapport aux Chapitres de Cathédrales, le gouvernement du Diocèse pendant la vacance du siège, alors le zèle de la gloire de Dieu, l'honneur de la Religion, le salut des ames exigent qu'on employe tous les moyens que la prudence chrétienne indique, pour connoître si celui qu'on a en vue est propre à la place : précaution d'autant plus nécessaire, qu'un seul défaut peut rendre inutile tout le mérite d'un homme plein de vertu et de talens, et qu'avec beaucoup d'excellentes qua-

lités, il n'aura point celle de l'emploi qu'on lui destine. Si, sans examen, sur de simples ouï-dires, sur des témoignages vagues, que tel sujet *est un bon Prêtre, qu'il remplit bien son devoir*, on le nomme à une Cure ; de quel compte ne se charge-t-on pas ? et à plus forte raison, si l'on ne consulte que des vues humaines, des considérations temporelles, si l'on donne tout à la reconnoissance, à l'amitié, à la protection, à la brigue, quelquefois à des motifs plus bas encore ? Ignore-t-on combien une telle conduite est éloignée des vues et de l'esprit de l'Eglise ? Ignore-t-on que cette tendre mère, pleine de sollicitude pour le salut de ses enfans, ne se contente même pas qu'on choisisse une personne capable pour lui confier le soin des ames, qu'elle veut qu'on prenne le plus digne, *digniorem ;* que c'est une obligation de rigueur et dans une matière très-grave ; qu'on ne peut y manquer sans commettre un péché mortel (1) ? Ou ces principes ne sont-ils vrais

(1) Omnes verò et singulos qui ad promotionem præficiendorum quodcumque jus quâcumque ratione... habent, aut alioquin operam suam præstant. . . . hortatur et monet, ut imprimis meminerint nihil se ad Dei gloriam et populorum salutem utilius posse facere quàm si bonos Pastores et Ecclesiæ gubernandæ idoneos promoveri studeant : eosque

que dans la spéculation, dans les livres ; chacun peut-il les oublier dans la pratique et ne suivre que son goût et son inclination ? ou encore perdent-ils leur force parce qu'on les trouve par-tout ? Est-ce parce que les Théologiens, les Canonistes s'accordent sur cet article, parce que les décisions de l'Eglise sont là-dessus d'une clarté qui ne laisse aucun faux-fuyant, parce que ces règles sont évidemment puisées dans les principes de la foi, que nous pourrons les transgresser sans réflexion et sans scrupule, que nous souffrirons même impatiemment qu'on nous les remette sous les yeux : comme si l'évidence des règles étoit une raison pour n'y plus penser, pour ne vouloir plus qu'on en parle, ni qu'on réclame contre les infractions ? *Tout le monde sait cela*, dit-on, *on l'a*

---

alienis peccatis communicantes mortaliter peccare, nisi quos DIGNIORES et Ecclesiæ magis utiles ipsi judicaverint, non quidem precibus vel humano affectu, aut ambientium suggestionibus, sed eorum exigentibus meritis præfici diligenter curaverint. *Conc. Trid. Sess. 24. de réform. c.* 1. Ce chapitre concerne, il est vrai, la nomination des premiers pasteurs : mais il a évidemment son application à tous ceux qui partagent avec eux, quoique d'une manière subordonnée, la charge des ames, et c'est dans ce sens que le saint Concile s'en explique au chap. 18. en prescrivant la manière dont les Curés doivent être choisis, il employe plusieurs fois les termes *cæteris magis idoneum*, *digniorem*, *ex dignis digniorem*.

répété cent fois. Sans doute, et le zèle ne cessera de le répéter tant qu'il verra certaines personnes n'en tenir aucun compte, tant qu'il verra ce qu'il y a de plus clair dans les saints Canons, de plus évidemment dicté par l'esprit de la Religion, enfreint sans pudeur et sans qu'on daigne, pour ainsi dire, y donner la moindre attention ; tant qu'il verra des hommes courir d'autant plus sûrement à leur perte qu'ils agissent contre des principes qu'eux-mêmes connoissent, et dont ils ne peuvent contester la vérité (1). Hélas! Combien d'objets peut-être sur lesquels on pourroit faire les mêmes réflexions !

---

(1) On reconnoît ce zèle dans les règles que Benoît XIV traçoit à des Ecclésiastiques chargés de présider à des assemblées où devoit se faire la nomination de certaines Cures : Orationis initio, *leur disoit-il*, demonstrabis nihil gravius toto vitæ cursu ipsis evenire posse quàm probissimum hominem parochiæ præficiendum suis suffragiis renunciare. Si rei magnitudinem spectant, summi momenti negotium agi cùm eligendus aut nominandus is sit, qui ipsis præesse debeat, animarum curam gerere, ac divina Sacramenta administrare. Ob hanc causam non esse temerè festinandum, sed assiduis precibus exorandum Deum, ut cœleste lumen liberaliter impertiat, ipsique gravissimas pœnas daturum esse qui aliter fecerit, et à rectâ semitâ declinans ad Dei gloriam mentem unicè non converterit et nihil de Parochiæ animarumque utilitate cogitans sine ullo consilio vel pravâ etiam voluntate adductus minùs dignus illi prætulerit qui virtutis, ac doctrinæ laude cæteris que rebus magis idoneus ha-

Leo Mag beatur. Non est hoc consulere populis, sed no-
Epist. 1 *á* cere, nec præstare regimen, sed augere discri-

III. *De la vie régulière et édifiante.*

« On peut considérer les Chanoines » ou à raison du rang distingué qu'ils » tiennent dans le Clergé, ou à raison

Quelle doit être la vie d'un Chanoine?

men ; integritas enim præsidentium salus est subditorum.

aliàs 87 *ad Episc. Afric. t. 1. oper Edit. Lugd.*

Nam sicut detrimenta omnia quæ ab imperitis Medicis, Nautis, atque Imperatoribus dimanant, ad illos à quibus electi sunt meritò referunt, ita qui privatis suis cupiditatibus obsecundans Sacerdotem idoneum omnique laudis genere præstantem negligit, aliumque suffragio suo nuncupat ad animarum regimen minùs accomodatum, malorum omnium quæ indè consequentur, velut auctor à Deo judicatur. *Et que de maux n'en résulte-t-il pas ! que de paroisses négligées et par là même en proie à l'ignorance et à la corruption ! que d'ames perdues pour l'éternité ! Benoît XIV poursuit* : Bona verò quæ præstantior Sacerdos excitasset, si ipsi parochiæ administratio delata fuisset, ab iis severissimè Deus exiget, qui suffragium impertiri recusarunt. Hanc sententiam pietatis magister Ludovicus Granatensis de offic. Pastor. scriptam reliquit . . idem Tridentina Synodus declaravit : Eosque alienis peccatis mortaliter peccare, nisi quos digniores et Ecclesiæ magis utiles judicaverint etc. præfici diligenter curaverint.

Post hæc simoniaci peccati labem et gravitatem explicabis, de quâ Paschalis secundus hæc tradidit : Omnia crimina ad comparationem simoniacæ hæresis quasi pro nihilo reputantur. . . . hinc subjicies non sine piaculo hujusmodi nominationes amicitiæ aut cognationis habitâ ratione fieri, sed unicè spectandum esse an cum Dei obsequio et Ecclesiæ utilitate conjunguntur. Non ex affectu carnali, inquit summus Pontifex, (Honorius tertius) sed discreto judicio debuisti ecclesiasticum Officium et Beneficium in personnâ magis idoneâ dispensare. Illud peccati genus, quod *acceptio personarum* dicitur, ante ocu-

» de l'Office Canonial auquel ils sont
» dévoués. Sous le premier rapport nous
» n'avons rien de particulier à observer
» sinon qu'ils sont à ce titre singulière-
» ment obligés, les Chanoines sur-tout
» des Cathédrales comme tenant le pre-
» mier rang parmi les Ecclésiastiques du
» Diocèse, de donner l'exemple de la
» régularité que le nom même qu'ils por-
» tent annonce. Cette réflexion est de
» Benoît XII après le Concile d'Aix de

---

los pones, quod tunc committitur, cùm omisso magis probato viro minùs dignus eligitur, ut cogna-
2, 2. q. 63. tionem vel amicitiam palàm testemur. Id solùm
a. 2. ad fieri potest ut amicus vel consanguineus competitori
1um et in præferatur, si, uti docet sanctus Thomas, in
quodlib. utroque meritorum ratio par omninò judicetur. In-
c. q. 8. super, qui dat ratione consanguinitatis, inquit sanc-
a. 4. et tus Doctor, præbendam, si intendit aliquod bonum,
in 4. sent. in se ipsum redundans, sic quod magnificetur per
Dist. 25. hoc et nobiliretur domus sua, vel quod ipse in
q. 3. a. 3 consanguineis sit fortior, simoniam committit, quia
ad 7am. aliquid acciperes peràt pro quo spiritualia dat. Postremò, singulos admonebis, nec in ferendo suffragio ullis commendationibus moveantur. . . . Sanctus Thomas cujus authoritate jam toties usi sumus. . . hæc affirmat : quandò fiunt præces pro indigno vel ab aliquo potente, qui periculum comminatur, quæ preces armatæ dicuntur, manifestè simonia committitur, si propter hoc Beneficium ecclesiasticum datur. Si autem pro digno fiant, quantùm ad judicium hominum, probabile est quod dans magis moveatur intuitu dignitatis personæ quàm favore precum, et ideò non reputatur simonia. Si tamen principaliter moveatur favore precum, vel timore rogantis, quantùm ad divinum judicium, simoniam committit, et rogatus et rogans, si hoc intendat, sive aliquis pro se roget, sive pro alio. *Inst.* 124. *Num.* 3, 4, 5, 6, 8.

» 1585 (1), et un grand nombre d'au-
» tres. On sait que les Chanoines ont
» vécu long-temps en communauté sous
» l'empire d'une règle, formant un Clergé
» vraiment régulier. Le malheur des
» temps, le relâchement des mœurs et
» de la discipline ont fait cesser cette
» vie commune que l'Eglise a long-temps
» regrettée. Mais ce changement n'en a
» fait aucun dans le fonds et la nature de
» l'état de Chanoine, ainsi que Van
» Espen fait observer, si ce n'est, dans
» ce qui a rapport à la communauté des
» biens et de la vie. L'esprit de l'état
» est le même. L'engagement au service
» de Dieu et de la Religion, à une con-
» duite exemplaire et régulière, est éga-

---

(1) Arduum et longum opus susciperemus si de Canonicis, extrà chorum sermo statueretur; nam repetenda essent quæcumque à sacris Canonibus de moribus et honestate Clericorum sancita fuerunt. Nam ex Canonicis sumi debet exemplum quod universo Clero proponatur, et Clerici omnes ante oculos sibi ponant necesse est, vitæ ratione quam Canonici sequuntur. Hinc Patres Concilii Aquensis anno 1585 celebrati, hæc scripta reliquerunt: Quæ de vitâ et honestate Clericorum ab hac Synodo statuta sunt, et omnia quàm diligentissimè à Canonicis observari sub iisdem ac etiam gravioribus pœnis decernimus, cùm deceat illos eâ morum integritate ornatos esse ut nomen suum tueri et retinere possint ac pro aliis Clericis Canonici seu Regulares ex observatâ ecclesiasticæ disciplinæ perfectiùs regulâ nominari mereantur, à quibus cæteros studium et amorem ac tanquam regulam cultûs divini non pigeat accipere. *Inst.* 1074, *N°.* 4.

» lement inviolable, et cet engagement » oblige à d'autant plus d'exactitude et » de ferveur que la vertu est plus expo- » sée dans le commerce du monde. »

Est-ce là l'idée que vous avez eue de la vie que doit mener un Chanoine ? N'avez-vous pas cru qu'on devoit exiger de lui moins de régularité que d'un Prêtre appliqué au soin des ames ; qu'il pouvoit se procurer ce qu'on appelle les douceurs et les agrémens de la vie ; que s'il y avoit une certaine gêne dans son état à cause de l'assujettissement à la cloche, au moins il étoit libre après avoir assisté au chœur ; que son devoir étoit rempli de manière à ne laisser rien à désirer, sur-tout s'il poussoit l'assiduité jusqu'à être exact à tout l'Office ; et qu'il étoit maître alors de disposer à son degré de ses momens ?

Emploi du temps.

N'avez-vous point en conséquence prodigué le temps qui vous restoit après les Offices en promenades, en visites, en conversations, en parties de jeu, en amusemens de société ?

Nous aimons mieux dans une matière telle que celle-ci, employer les paroles d'auteurs estimés et qu'on ne peut soupçonner d'être trop sévères, que de parler de nous-mêmes. « D'après ce prin- » cipe, disent les Conférences d'Angers, » à la suite de ce que nous venons de » citer plus haut ; nous tirons cette con-

» séquence si naturelle : que les Chanoi-
» nes, qui croiroient à ce titre pouvoir
» mener une vie plus douce, se donner
» plus de liberté, n'être pas assujettis
» à des règles si austères que les Prê-
» tres qui sont chargés du service des
» paroisses, ne connoissent point la na-
» ture de leur état ni ses obligations ;
» que les Chanoines, qui s'imaginent
» qu'après avoir assisté au chœur, ils
» sont maîtres de donner le reste du
» temps au monde, aux amusemens et
» au plaisir, ne remplissent pas l'une de
» leurs plus essentielles obligations (*celle*
» *d'une régularité qui serve de modèle*
» *au reste du Clergé ;*) et que celle du
» chœur même, ils ne l'accomplissent
» point d'une manière conforme aux
» vues et aux espérances de l'Eglise,
» parce qu'il n'est pas possible d'allier le
» service du chœur avec le service du
» monde, ni l'esprit de prières avec la
» dissipation des assemblées profanes,
» ni d'attirer sur les peuples les graces
» qu'ils ont droit d'attendre des Offices
» et des prières publiques, si l'on n'y
» joint la vertu et la sainteté nécessaires
» pour les rendre efficaces autant qu'elle
» doivent l'être ».

Si un Chanoine croyoit pouvoir faire du monde comme son élément, en sortir pour aller au chœur, et y rentrer dès » que l'Office est terminé, se livrer à

ses amusemens et à ses fastidieuses inutilités, qu'il lise ce que les Pères ont dit de ceux qui sont chargés de prier pour les peuples. On ne peut douter que leurs paroles n'ayent une application toute particulière à des hommes à qui l'Eglise confie spécialement cette grande fonction, et qu'elle députe pour offrir à à Dieu en son nom des vœux et des hommages publics et solemnels. *Sacerdotes die ac nocte* (c'est S. Ambroise qui parle) *pro plebe sibi commissâ oportet orare; mundiores ergò debent esse cæteris quia actores Dei sunt. Talem esse oportet*, dit S. Augustin, *Domini Sacerdotem ut quod populus pro se ad Deum non valet, ipse mereatur pro populo quæ poposcerit impetrare, quia scriptum est: si peccaverit populus, orabit pro eo Sacerdos.* Qu'il écoute les sublimes réflexions de S. Chrysostome sur cet objet: *quod si examinare ea quis volet quæ illum præstare erga Deum oportet, quæ dixi præ illis nihil prorsùs esse comperiet. Tam ingens, tam sollicitum, tam exactum ea studium requirunt. Eum enim qui pro civitate totâ, quid dico civitate? imò verò pro universo terrarum orbe legatos intercedit deprecatorque est apud Deum ut hominum omnium non viventium modò, sed etiam mortuorum peccatis propitius fiat, qualem quæso esse oportet? Equidem neque Mosis, neque*

De Dignit. Sacerd.

Serm. 2. in psas. 36.

De Sacerd.

Eliæ fiduciam fore unquàm satis putaverim ad supplicationem hujusmodi peragendam ; quandòquidem quasi mundus illi universus concreditur ; atque adeò omnium sit pater sic ad Deum ipse accedit , deprecans quidquid ubique bellorum est extingui , turbas solvi , atque in horum locum , pacem , ac felicem rerum statum succedere : denique cæterorum malorum unicuique imminentium quà privatim , quà publicè defunctionem postulans. Porrò illum ipsum oportet tantò omnibus in rebus iis præstare pro quibus intercedit , quantò par est ut subditos præfectus excellat. Qu'il médite sur-tout ce beau passage de S. Grégoire le Grand : *Si enim fortassè quis veniat ut pro se ad intercedendum nos apud potentem quempiam virum qui sibi iratus , nobis verò sit incognitus , ducat ; protinùs respondemus : ad intercedendum venire non possumus , quia familiaritatis ejus notitiam non habemus. Si ergo homo apud hominem de quo minimè præsumit fieri intercessor erubescit , quâ mente apud Deum intercessionis locum pro populo arripit qui familiarem se ejus gratiæ esse per vitæ meritum nescit , aut ab eo quomodò aliis veniam postulat qui utrùm sibi sit placatus ignorat ? quâ in re adhuc aliud est sollicitiùs formidandum , ne qui placare iram posse creditur , hanc ipse ex proprio reatu mèreatur. Cuncti* Past. 2. 10.

enim liquidò novimus quia cùm is qui displicet ad intercedendum mittitur, irati animus ad deteriora provocatur. Ne pourrions-nous point ajouter que la fréquentation du monde peut avoir d'autres dangers que de consumer inutilement un temps précieux et d'éteindre l'esprit de prière ?

Etudes frivoles.

N'avez-vous pas consacré vos momens à des études de pure curiosité, de fantaisie, qui n'avoient aucun but utile ; croyant que l'essentiel étoit que vous eussiez après les Offices une occupation quelconque ?

Conf. d'Ang. Bénéf. p. 307.

« Il faut que les Bénéficiers servent » utilement l'Eglise pour pouvoir prendre sur le revenu de leurs bénéfices » le nécessaire pour leur entretien. Ce » service ne consiste pas seulement à » réciter l'Office, il faut qu'ils s'occupent à l'étude et aux fonctions de leurs » bénéfices et de leur état. Si Dieu leur » a donné des talens, il faut qu'ils les » employent pour procurer sa gloire et » l'édification des fidèles : autrement ils » chargent leur conscience. » Nous l'avons dit dans d'autres endroits : une créature faite pour connoître, aimer et servir Dieu, procurer sa gloire autant qu'il est en elle, un Ecclésiastique, un Prêtre sur-tout (la plupart des Chanoines le sont en France) voudroit-il employer en pure perte les facultés de son ame ?

Miroir du Prêt. p. 156. *et* 210.

voudroit-il

voudroit-il prostituer son temps à des chimères, à de vaines spéculations, à des études presque aussi inutiles, aussi nuisibles à l'esprit de prière, aussi propres à dessécher le cœur, que les frivolités du monde ? un Prêtre à qui la divine providence a départi des talens pour instruire, pour conduire les autres dans les voies du salut, n'auroit-il pas à se reprocher de les avoir enfouis, s'il ne se prêtoit point aux besoins des ames qui languissent faute d'une nourriture solide, qui se perdent faute d'un guide éclairé ? oseroit-il ne point venir au secours de ceux qui en sont chargés, dans des temps sur-tout où l'on peut bien dire avec vérité : *Messis quidem multa, operarii autem pauci* ? Ah ! peut-il faire un meilleur usage de ses momens, un usage plus grand, plus conforme à l'esprit du Sacerdoce qui nous consacre tout entiers au service de nos frères, puisque ce n'est point pour nous que nous sommes Prêtres, mais pour être les coopérateurs de Dieu dans le salut des ames ? Loin qu'un Chanoine trouve dans son état un obstacle à l'exercice de certaines fonctions du ministère, la prière continuelle, la retraite, le recueillement dans lequel il doit vivre, forment une merveilleuse disposition pour le remplir avec fruit. Nous supposons que cet exercice ne nuira point à l'assi-

Mat. 9. 37.

duité aux Offices divins, et qu'il connoîtra trop bien ce qu'inspire le vrai zèle, pour négliger le devoir propre de son état dans la vue de se livrer à d'autres occupations quelqu'excellentes qu'elles puissent être, à moins qu'il n'y soit appellé par une autorité supérieure. « Ce » n'est pas aux particuliers à se dispenser eux-mêmes en se livrant de leur » chef aux bonnes œuvres qu'ils jugent » de la plus grande utilité de l'Eglise ; » c'est à leur Evêque à en juger et à les » y appliquer suivant les besoins de son » Diocèse comme étant chargé de pourvoir au bien général. »

Conf. d'Ang. Etats. t. 1. 6e. Conf 3e. quest.

Nous répéterons en finissant ce Miroir, ce que nous avons dit en le commençant : que les réflexions qui y sont présentées sont dictées uniquement par le zèle de la gloire de Dieu, et par le désir de voir des hommes dont nous respectons l'état et les vertus, retrancher tout ce qui pourroit en ternir l'éclat ; de voir en particulier les membres des Eglises Cathédrales se montrer dignes de l'honneur qu'ils ont d'être le Sénat de l'Eglise, *eâ morum integritate polleant ut meritò Ecclesiæ Senatus dici possint.*

Conc. Trid. Sess. 24. de reform. c. 12.

Fin du Tome premier.

TABLE DES TITRES

ET DES INDICATIONS MARGINALES

DU PREMIER VOLUME.

MIROIR DU JEUNE CLERC,

OU

ASPIRANT A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Page 1

Utilité particulière de ce Miroir, 1. Observations importantes, 2. 1ere Observation *ibid* 2eme Observation ; Idée qu'on doit avoir de l'état ecclésiastique, *ibid.*

I. *De la Vocation.* 3

Sa nécessité, 3. Moyens de la connoître, 5. 1er Moyen, *ibid.* 2e Moyen, *ibid* 3e Moyen, 8. 4e Moyen, 9.

II. *Du Progrès dans les Vertus.* 12

Vertus, 12. 1. Vertus Morales, 12. Droiture, justice, *ibid.* Honnêteté, 13. 2. Vertus chrétiennes, 16. Moyens de s'y former, 17. La lecture des bons livres, *ibid.* Sociétés chrétiennes, *ibid.* Fréquentation des Sacremens, 18 Règle de vie, 19 Observation des Statuts, *ibid.* Vie édifiante, *ibid.* 3. Vertus cléricales, 20. Dévouement à Dieu, *ibid.* Interêt à ce qui regarde la Religion, *ibid.* Dispositions aux Ordres *ibid.* Ordres moindres, 21 Ordres majeurs, *ibid.*

III. *Du Progrès dans les Etudes.* 22

Application à l'étude, 23 Dispositions, *ibid.* Méthode, 28. Avis importans 29. 1°. Pour la Philosophie, *ibid.* 2°. Pour la Théologie, 32 Minorés 33.

MIROIR DU SOUS-DIACRE. 38

Idée qu'on doit avoir du Sous-diaconat, *ibid.* Obligation du Sous-diacre, 39.

I. *De la Continence.* 39

Amour de la chasteté, *ibid.* Moyens de la garder, 40 La prière, *ibid.* La vigilance, *ibid.* La fuite des occasions, 41. La Modestie, *ibid.* La réserve à l'égard des personnes du sexe, *ibid.*

II. *Du Bréviaire.* 44

Idée qu'on doit avoir du Bréviaire, *ibid.* Du choix du lieu et du moment, *ibid.* Préparation, 45. Attention, 46. Devotion, *ibid.*

III. *De l'Habit ecclésiastique.* 50

Quel est l'Habit ecclésiastique, 52. Exactitude à le porter, *ibid.* Intention de l'Eglise en le prescrivant, *ibid.*

IV. *Des Fonctions.* 54

Soin de les remplir, *ibid.* De bien faire les cérémonies, *ibid.* Piété. *ibid.* Pureté de conscience, 55

V. *De la fréquentation de la sainte Eucharistie.* 55

Avis du S. Concile de Trente, *ibid* Pourquoi il le donne, 56. Disposition à la fréquente Communion, *ibid.* Confession, 57. Observation 60

MIROIR DU DIACRE 61

Obligation des Diacres, *ibid* Causes du relâchement parmi eux, *ibid.* 1ere Cause, Une Dévotion peu solide, 62. 2e Cause, des Ordinations précipitées, 63. Le Diacre doit s'instruire des devoirs du Prêtre, *ibid.* Eviter les désirs empressés du Sacerdoce, 64. Communier plus souvent, 65. Catéchismes, 66.

MIROIR DU PRETRE. 68

Grandeur du Sacerdoce, *ibid.* Obligations du Prêtre, 69.

et des indications marginales. 413

PREMIÈRE OBLIGATION DU PRÊTRE.

Edifier par une vie sacerdotale. 70

Destination du Prêtre, *ibid.* (On lui fait trois questions.)

I *Quel Esprit vous anime ?* 72

Nécessité d'avoir l'Esprit de J. C. *ibid.* Sentimens sur le monde, *ibid.* Sur les maux et les biens temporels, 73. Sentimens sur le Sacerdoce, 74. Sentimens par rapport aux désordres qui ont lieu dans le monde, 82.

II. *Quelles sont les maximes d'après lesquelles vous vous conduisez ?* 84

Importance de cet examen, *ibid.* S'appliquer aux maximes de J. C., 86 Sources des fausses interprétations, *ibid.* Principe faux, 89. Principes équivoques, 93.

III *Quelles vertus pratiquez-vous ?* 101

Vertus principales, *ibid.*

De la Foi. 101

Nécessité de la foi dans un Prêtre, *ibid.* Soin de la conserver, 103. Ses effets, *ibid.* Son influence sur nos jugemens et notre conduite, *ibid.*

De l'Humilité. 110

La foi source de l'humilité, *ibid* Sa nécessité, *ibid.* Moyens d'y faire des progrès, 112. Effets de l'humilité, 114. Autres effets, 118. Idées fausses sur cette vertu, 120.

De la Mortification. 133

Nécessité de cette vertu, 133. Son objet, 134. 1. Mortification corporelle, 135. Excès dans sa pratique, 136. Défaut de mortification, *ibid.* Choix des mortifications, 141. Soin de les cacher, 142. 2. Mortification des sens et de la langue, *ibid.* Ses avantages, *ibid.* Erreur commune et importante, 146 3. Mortification intérieure, 149. Sa nécessité, *ibid.* Idées fausses sur cette vertu 150. Maniere de pratiquer la mortification intérieure, 154.

Du Détachement. 160

Objet et nécessité du détachement *ibid.* 1 Détache-

ment de soi-même, 161. Effets de l'amour de soi-même, 166. Autres effets de l'amour de soi-même 168. 2. Detachement des parens, 170. 3. Detachement des biens du monde, 174.

du Recueillement 178

Moyens de vivre dans le Recueillement, 178. Nécessité du Recueillement, 180.

IV. *Moyens de s'affermir dans la pratique des vertus.* 186

Situation d'un Prêtre dans le monde, *ibid.* Moyens principaux pour se soutenir, 188.

PREMIER MOYEN.

Une Regle de Vie. 188

Utilité d'une règle de Vie, *ibid.* Source de l'aversion pour la règle, 193. Inconvénient à éviter, 194. Points principaux d'un réglement, 195.

SECOND MOYEN.

La Méditation et Oraison mentale. 197

Oraison mentale, 197 Ses avantages, 198 Fidelité à la faire, 200. Vains prétextes pour l'omettre, 201. Developpemens sur la maniere de la faire, *ibid* Parties essentielles de l'Oraison, 204. La préparation, *ibid.* Le corps d'oraison, 205 La Conclusion, 206. Pourquoi l'oraison paroît si difficile, 207. Application des réflexions precédentes, 213. 1er Exemple, *ibid.* 2e Exemple, 218 Defauts dans l'oraison, 221.

TROISIEME MOYEN.

La Lecture spirituelle. 226

Utilité de la lecture, *ibid.* Choix des livres, *ibid.* Maniere de faire la lecture, 230.

QUATRIEME MOYEN.

L'Examen journalier, 233

Utilité de cet examen, 234. Maniere de le faire, 235.

CINQUIÈME MOYEN.

Le saint et frequent usage du Sacrement de Pénitence. 238

Effets du Sacrement de Pénitence, *ibid.* Choix d'un Confesseur, 239. Sentimens qu'on doit avoir pour

et des Indications marginales. 415
lui, 240. Examen et accusation *ibid* Contrition, 242. Effets de la Confession, 247.
SIXIEME MOYEN.
La Retraite 249
Utilité de la Retraite, *ibid.* Son objet, 251. Manière de la faire, 253. Récapitulation de ce que demande la retraite, 256. Retraite de chaque mois, 259. Observation importante, *ibid.*
DEUXIÈME OBLIGATION DU PRÊTRE.
Prier pour l'Eglise. 261
Célébration du saint Sacrifice, *ibid.* Dispositions, 263. Motifs de célebrer, 267. Motifs de s'en abstenir, *ibid.* Préparation, 270. Célébration, 277. Action de graces, 285. Observation importante, 288.
TROISIÈME OBLIGATION DU PRÊTRE.
L'bon emploi du temps. 290
Raisons particulières de bien employer le temps, *ibid.* Etude de la Morale 292 Etude du monde, 300. Etude de soi-même, 308. Etude des caracteres, des génies, de la passion dominante, 313. Utilité de cette étude, 314. Differentes espèces de caractères, 316. Différence des génies, 318 Etude de la pratique du ministere, 319. Etude des Statuts et du Rituel, 321. Conclusion de ce Chapitre, 323
MIROIR DU VICAIRE.
Des Prêtres habitués, et autres Ecclésiastiques chargés des fonctions du saint Ministère dans une Paroisse. 328
Importance de la place de Vicaire, *ibid* Entrée dans la Paroisse, 329 Application à l'étude, 331. Ministère, 334. Conduite envers le Curé, 340. Conduite envers les paroissiens, 343
MIROIR DU BÉNÉFICIER. 345
Objets de ce Miroir, 345.
I. *De l'entrée dans les bénéfices.* 345
Deux choses nécessaires pour entrer légitimement dans les bénefices, *ibid.* 1ere. Condition, être appellé à l'état ecclésiastique, 346. Moyen de répa-

rer le défaut de vocation, 348. 2e. Condition; ne pas s'ingérer de soi-même dans les bénéfices, 349. Vices qui peuvent se glisser dans les moyens de les obtenir : Dans les grades, 350. Dans le Concours, 351. Dans les Résignations, *ibid.* Dans les Collations, 352. Comment réparer ces vices? 359.

II. *De l'usage des Revenus ecclésiastiques.* 361

Destination des revenus ecclésiastiques, 361. Abus de ces revenus, 369. Emploi du superflu, 370. Soin de remplir les vues des fondateurs, 372. Différentes espèces de bénefices, 373.

MIROIR DU CHANOINE. 375

But de ce Miroir, *ibid.* (trois principaux devoirs.)

I. *De l'assistance au chœur.* 376

Obligation de chanter, 382. Manière de chanter, 385.

II. *De l'Observation des Statuts.* 393

Fidélité aux Statuts, *ibid.* Assemblées capitulaires, 395. Secret, 396. Nomination aux places, ou Bénéfices, *ibid.*

III. *De la vie régulière et édifiante.* 401

Quelle doit être la vie d'un Chanoine? *ibid.* Emploi du temps, 404. Etudes frivoles, 408.

Fin de la Table du Tome premier.